

Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles du ministre du Solliciteur général du Canada.

**Lutte contre les
agressions sexuelles :
Mise sur pied d'équipes
d'intervention communautaires en
cas d'agression sexuelle dans
les collectivités autochtones**

CA 1 APC-TS (1997)

**Collection sur les Autochtones - série
technique**

Pour obtenir un exemplaire de ce document, s'adresser
à :

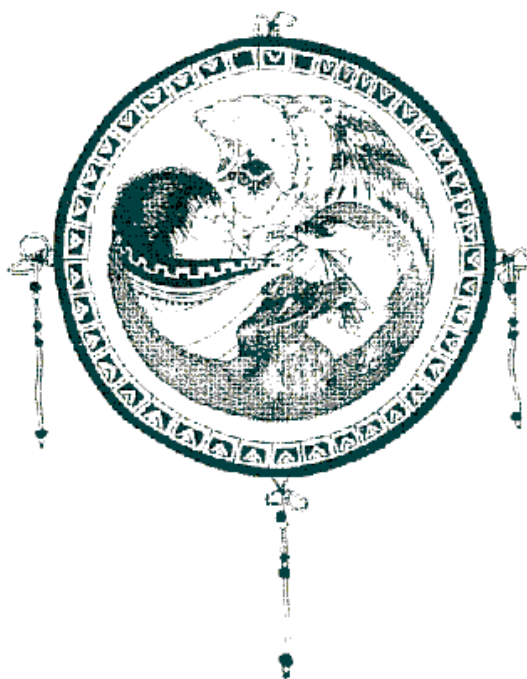
Groupe de la politique correctionnelle autochtone
Solliciteur général Canada
340, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Photocopie autorisée. Ce document se trouve également
au site Internet suivant : www.sgc.gc.ca

N° de cat. : JS5-2/1-1997F
ISBN : 0-662-82456-3

LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES

Mise sur pied d'équipes
d'intervention communautaires
en cas d'agression sexuelle
dans les collectivités autochtones



LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES

Introduction aux questions clés touchant la création d'équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones

Remerciements

Le présent projet a été financé par le Groupe de la politique correctionnelle autochtone, du ministère du Solliciteur général du Canada; M. Ed Buller et M^{me} Sharon McCue en ont assuré la conception et la direction. Il a été rendu possible grâce à l'esprit d'initiative, à l'appui et à la détermination des membres du Groupe de la politique correctionnelle autochtone et, surtout, grâce à l'intérêt qu'ils ont manifesté pour les questions touchant le phénomène de l'agression sexuelle dans les collectivités autochtones.

Nous tenons à témoigner toute notre gratitude aux dirigeants du programme du cercle de guérison holistique (CHCH) de la Première nation de Hollow Water, au Manitoba, et aux gens de Hollow Water, d'Akwesasne, de Kahnawake, de Kuujjuaq et de la maison Waseskun qui ont participé à deux ateliers de quatre jours organisés pour revoir le contenu du présent ouvrage et pour connaître leur point de vue concernant les besoins des intervenants confrontés quotidiennement au problème des agressions sexuelles. Ces participants ont donné de leur temps pour la recherche et la transmission des connaissances importantes que les collectivités doivent acquérir pour faire face au phénomène de l'agression sexuelle. Ont pris part à cet atelier les personnes suivantes :

Lloyd Bushie
Marilyn Sinclair
Charlotte Bushie
Carol Young
Connie Fontaine
Jeanette Cook
Bevan Skerratt
Kahienes Sky
Linda Deer
Elizabeth Peters
Darlene Cook
Lolly Annahatak

Les consultations sur le contenu du présent ouvrage ont été menées auprès d'intervenants clés reconnus pour leurs connaissances et leur expérience de la collaboration avec les collectivités

autochtones dans la lutte contre les agressions sexuelles. Leur réflexion et leurs efforts innovateurs dans ce domaine ont été grandement utiles pour la préparation du présent ouvrage. Ces personnes sont : M. Cruz Acevedo, Ph.D., M^{me} Hilary Harper, M. Phil Lane J^r, M. Peter Fuller, Ph.D. et M^{me} Doreen Sterling.

Nous tenons également à exprimer toute notre gratitude envers les aînés que nous avons consultés, soit M. Phil Lane S^r et M. Lee Piper, Ph.D., pour leur sagesse et leurs encouragements soutenus.

Lors de la préparation du présent ouvrage, les travaux de Suzanne SgROI nous ont également été grandement utiles, de même que deux autres ouvrages concernant le phénomène de l'agression sexuelle, notamment, *Let the Healing Begin*, écrit par Maureen McEvoy et publié le *Nicola Valley Institute of Technology*, et *The Right to be Special* élaboré par une équipe placée sous la direction de Hilary Harper et produit par le *National Association of Native Treatment Directors*. Nous désirons adresser aussi nos remerciements les plus profonds à tous ces auteurs et ces organismes.

Collaborateurs

1. Recherche et rédaction

Judie et Michael Bopp, membres de
*The Four Worlds Centre for
Development Learning*
120B 10th Street N.W.
Calgary (Alberta) T2N 1V3
Téléphone : (403) 270-8098

2. Révision

Phil Lane J^r
Cruz Acevedo
Doreen Sterling
Sharon McCue
Ed Buller
Joey Lougheed
Allan Fuller

3. Coordination et administration

Allan Fuller et Joey Lougheed du
IntraDelta Management Consultants
116A, promenade du Portage
Promenade du Portage
Hull (Québec) J8X 2K1
Téléphone : (819) 777-1042

4. Sources de financement

Le gouvernement du Canada
Le ministère du Solliciteur général du
Canada
Le Groupe de la politique correctionnelle
autochtone

Table des matières

Remerciements.....	iii
Table des matières.....	v
Introduction.....	vii
Chapitre un : comprendre les causes profondes du problème	1
Introduction.....	3
Première partie : Utiliser les connaissances et la sagesse du passé.....	4
Deuxième partie : La destruction d'un monde	13
Troisième partie : Le mouvement de guérison autochtone	19
Ressources pour le Chapitre un.....	27
Chapitre deux : comprendre le phénomène de l'agression sexuelle dans les collectivités des premières nations	37
Introduction.....	39
Première partie - Une sexualité saine	39
Deuxième partie - Qu'est-ce que l'agression sexuelle?.....	42
Troisième partie - Pourquoi l'agression sexuelle représente-t-elle un problème aussi grave dans les collectivités autochtones?	43
Quatrième partie - Patterns de l'agression sexuelle dans les collectivités autochtones	49
Cinquième partie - L'agression sexuelle dans les collectivités non autochtones	55
Ressources pour le Chapitre deux	59
Chapitre trois : au-delà de l'agression : l'approche axée sur le bien-être collectif.....	69
Introduction.....	71
Première partie - Traiter l'agression sexuelle à l'intérieur d'un cadre complet de bien-être humain individuel et collectif.....	72
Deuxième partie - Qu'est-ce que le bien-être?.....	74
Troisième partie - Indicateurs de santé sur les plans personnel, familial et collectif.....	81
Ressources pour le Chapitre trois	89
Chapitre quatre : besoin des intervenants	101
Introduction.....	103
Première partie - Indicateurs et sources de stress pour les intervenants	103
Deuxième partie - Le chemin de la guérison de l'intervenant.....	107
Troisième partie - Le maintien du bien-être sur une base quotidienne	111
Ressources pour le Chapitre quatre.....	121
Chapitre cinq : lutte contre les agressions sexuelles : problèmes et stratégies d'intervention communautaire	137
Introduction.....	139
Première partie - Facteurs de l'intervention initiale	139
Deuxième partie - Lorsque la victime est un enfant	145

Troisième partie - Lorsque la victime est un adulte	150
Quatrième partie - Tableau récapitulatif.....	151
Résumé.....	154

Chapitre six : lutte contre les agressions sexuelles : problèmes et stratégies d'intervention communautaire rôle de l'équipe d'intervention communautaire dans le processus de guérison.....	157
Première partie - guérison de la victime	160
Deuxième partie - Le processus de guérison	166
Troisième partie - mise sur pied de l'Équipe d'intervention communautaire	169

Chapitre sept : participation de la collectivité	175
Introduction	177
Première partie - Pourquoi le soutien et la participation de la collectivité sont-ils nécessaires à l'efficacité des programmes relatifs aux agressions sexuelles?	178
Deuxième partie - Obstacles à la guérison et au développement.....	180
Troisième partie - Stratégies visant à susciter l'engagement et le soutien de la collectivité	181
Quatrième partie - rôle de la famille élargie dans l'intervention, le traitement et la prévention ..	186
Cinquième partie - Facteurs à considérer dans les programmes de prévention des agressions sexuelles	188
Sixième partie - Accompagnement de la collectivité dans la guérison.....	191
Septième partie - Tisser un filet de sécurité durable dans la collectivité ⁴⁷	192
Résumé.....	196
Ressources pour le Chapitre sept	197

Chapitre huit : les détails	218
Introduction	217
Première partie - Préoccupations et problèmes juridiques.....	219
Deuxième partie - Conséquences sociales possibles du travail de l'équipe d'intervention.....	221
Troisième partie - Tenue de dossiers et documentation	223
Résumé.....	233
Conclusions	236
Ressources pour le Chapitre huit	241

Annexe A - séminaire de formation à l'intention.....	269
Annexe A Ressources	285
Documentation.....	315

Annexe B - aperçu du programme de formation d'une durée de deux ans à l'intention des intervenants en cas d'agression sexuelle	339
---	------------

Annexe C - documents de référence	345
--	------------

Introduction

Pour un grand nombre de raisons, il est difficile de faire face au phénomène de l'agression sexuelle dans les collectivités autochtones. Il est même difficile d'aborder la question à cause de la douleur provoquée par ce problème chez un grand nombre d'entre elles. Bien des gens préfèrent enfouir cette douleur et tenter de l'oublier. Toutefois, nous découvrons de plus en plus que les agressions sexuelles ont gâché de nombreuses vies. Combien de suicides chez les jeunes, de mariages rompus, d'enfants terrifiés et agressés, de mensonges et de tentatives de dissimulation devons-nous encore tolérer avant que les gens se décident enfin à rompre le cycle de l'agression sexuelle? Au milieu des années 80, quelques collectivités autochtones du Canada ont amorcé un processus de guérison pour contrer ce phénomène. Actuellement (1997), presque toutes les collectivités s'y attaquent; certaines sont même très ouvertes au sujet de leur lutte, mais il y en a encore un grand nombre pour qui les pouvoirs en place ne permettent pas qu'on amène ce problème à la surface et qu'on s'y attaque de front.

La nature du défi

Le présent ouvrage est rédigé à l'intention des collectivités qui sont prêtes à s'attaquer au problème de l'agression sexuelle avec détermination et persévérance. Nous avons d'ailleurs tenu compte de quelques facteurs clés dans sa préparation.

1. Il existe un conflit entre de nombreuses collectivités autochtones et le système juridique canadien. La loi exige que tous les cas présumés d'agression sexuelle soient dénoncés et fassent l'objet de poursuites. La tendance au sein de la société canadienne est d'emprisonner les agresseurs le plus rapidement possible. Les collectivités autochtones, par contre, ont tendance à percevoir les problèmes d'agression comme un déséquilibre ou une maladie chez la personne, la famille et la collectivité. Or, toute maladie nécessite un traitement et non un emprisonnement. Ce sont les victimes qui, avant tout, ont besoin d'être traitées, mais c'est aussi le cas des familles, de l'agresseur et de la famille de celui-ci, de même que des victimes passées qui portent leur douleur enfouie au plus profond d'eux-mêmes depuis tant d'années.
2. Nous savons aussi que l'agression sexuelle est fondamentalement un abus de pouvoir. Les agresseurs utilisent le pouvoir, la domination ou l'influence qu'ils exercent sur la victime pour favoriser le contact sexuel. En raison de ce déséquilibre de pouvoir, la guérison requiert généralement l'introduction de nouveaux pouvoirs dans la situation. Le pouvoir combiné de la loi (lié à la menace d'arrestation, de poursuite et d'emprisonnement) et de la volonté de la collectivité est nécessaire afin de s'immiscer dans la relation entre la victime et l'agresseur. Ainsi, bien qu'il soit juste de dire que la guérison est essentielle dans les cas d'agression sexuelle, il est vrai aussi que le pouvoir de la loi est tout aussi essentiel pour la protection de l'enfant (et des autres victimes), pour le rétablissement de l'équilibre dans la relation entre les personnes et pour la promotion du processus de guérison auprès des victimes.

3. Le défi pour les collectivités autochtones consiste à élaborer une stratégie d'intervention communautaire dans les cas d'agression sexuelle, qui répondrait de façon équilibrée aux besoins de toutes les personnes engagées sur le plan de la protection, de la guérison, de la justice et du rétablissement de saines relations humaines. La compréhension culturelle de chacune des collectivités quant à la meilleure façon d'y arriver devrait constituer le cadre d'élaboration d'un programme.
4. L'agression sexuelle fait partie des patterns de vie d'un grand nombre de familles et de collectivités. Il n'y a aucun moyen de mettre fin à ce phénomène sans changer ce pattern. C'est pourquoi il faut aussi mettre en place un processus d'apprentissage et de développement communautaire. Des programmes de prévention et de promotion du mieux-être de même que le développement communautaire devraient faire partie de ce processus.
5. Dans bien des collectivités, le nombre véritable de personnes qui souffrent des conséquences d'une agression sexuelle (passée ou présente), ou encore qui affichent des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou autres est beaucoup trop élevé pour qu'un seul petit groupe d'intervenants soit efficace. Dans tous les cas, la guérison doit venir de l'intérieur. Le processus de guérison dans le cas des agressions sexuelles nécessite l'intervention de toute la collectivité qui doit alors s'engager à fond dans le processus de changement. Aucun programme ne peut apporter une solution durable au problème et cette solution ne peut provenir que de la collectivité même.

Un travail d'équipe

Le présent ouvrage est destiné à aider les *équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle* à élaborer leurs propres stratégies applicables dans leur collectivité respective. Nous sommes d'avis qu'un travail d'équipe est nécessaire pour rassembler les principaux intervenants qui doivent prendre part à l'élaboration d'une véritable solution (notamment les familles, les aînés, les guides spirituels, les travailleurs de la santé mentale et physique, les travailleurs sociaux préposés à la protection de l'enfance et les policiers). Toutes ces personnes auront besoin de travailler ensemble avec la victime, l'agresseur et les autres personnes touchées par la situation afin de ramener l'équilibre dans la vie de la collectivité.

Une simple introduction

Le présent ouvrage n'est qu'une simple introduction; il ne constitue pas un cours de formation complet. À l'intérieur de huit courts chapitres, nous présentons les principaux thèmes et problèmes qu'une équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle doit être prête à affronter. Nous présentons aussi le programme d'un atelier de formation de base contenant des lectures suggérées, des jeux, des légendes et des activités qui permettront aux équipes d'intervention de mettre à l'essai le contenu de l'ouvrage dans un processus expérimental d'apprentissage.

Nous avons tenté de dresser un portrait le plus clair possible de ce que comporte actuellement le travail d'intervention communautaire en matière d'agression sexuelle, mais nous devons insister sur le fait que la plupart des équipes efficaces d'intervention suivent un programme de formation de plusieurs années sous la direction de professionnels chevronnés.

La guérison est possible

Il est vraiment encourageant de faire remarquer que les méthodes présentées dans le présent ouvrage portent fruit. Des collectivités comme celles de Hollow Water, au Manitoba, et d'Alkali Lake, en Colombie-Britannique, ont prouvé que de réels progrès peuvent être accomplis et que le cycle de l'agression sexuelle peut être rompu quand les collectivités autochtones travaillent main dans la main à résoudre ce problème.

CHAPITRE UN

**COMPRENDRE LES CAUSES PROFONDES
DU PROBLÈME**



Introduction

La toute première réalité dont il faut tenir compte lorsqu'on tente de comprendre les causes profondes du phénomène de l'agression sexuelle au sein des collectivités autochtones du Canada, c'est le fait qu'il n'y a pas deux collectivités qui soient identiques. Il existe des centaines de cultures autochtones au Canada, chacune ayant sa propre langue ou son propre dialecte de même qu'une vision du monde et une expérience historique qui lui sont propres. La première règle de toute tentative de compréhension de la nature et des origines de l'agression sexuelle chez les Autochtones consiste à préciser de quelle collectivité il s'agit, car chacune d'elle possède sa propre histoire.

Bien qu'il soit vrai qu'il n'y a pas deux collectivités qui ont la même histoire, il est vrai aussi que les peuples autochtones ont beaucoup de choses en commun. En dépit des différences linguistiques, culturelles et historiques qui les séparent, la manière dont bon nombre d'entre elles, réparties un peu partout sur le continent, ont réagi au problème de l'agression sexuelle est étonnamment semblable. Les fondements spirituels et philosophiques qui lient les peuples autochtones au territoire et au Créateur et qui dictent les liens entre les individus ont eu une forte influence sur le concept autochtone de l'agression sexuelle, sur la façon dont il faut y réagir et sur l'effet réciproque qui devrait y avoir entre les questions liées à la guérison (c.-à-d. le rétablissement de l'équilibre dans la collectivité) et à la justice.

Selon Albert Einstein, la façon d'envisager un problème constitue le problème. Il y a des différences fondamentales entre la façon dont l'agression sexuelle est *perçue* et *comprise* par les peuples autochtones et par la société euro-canadienne dominante. La plupart des collectivités autochtones *perçoivent* la nécessité d'une justice réparatrice (c.-à-d. le rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie) au lieu d'une justice punitive et soutiennent que les victimes et les agresseurs ont besoin d'une guérison et doivent rétablir des relations humaines positives. Ce point de vue va parfois à l'encontre de celui adopté par les forces policières, les tribunaux et les ministères des services sociaux responsables de la protection de l'enfance.

Dans le présent chapitre, nous analyserons les conflits qui existent entre ce qui semble être deux manières distantes et opposées de comprendre le problème de l'agression sexuelle. Dans d'autres chapitres (cinq, six et sept), nous ferons la démonstration du bien-fondé de ces deux points de vue dans certaines situations, et nous montrerons qu'il est possible de fusionner les deux pour en arriver à une stratégie d'intervention réellement efficace au sein des collectivités autochtones.

Au chapitre un, nous commencerons par jeter un regard sur le passé culturel et historique des collectivités autochtones. Notre objectif est de tirer parti de la sagesse, des connaissances et de l'expérience du passé pour apprendre à réagir plus efficacement aux difficultés actuelles.

Le résumé du présent chapitre montrera clairement que pratiquement toutes les nations possèdent des enseignements et des outils nous permettant de mieux comprendre les difficultés que pose le problème de l'agression sexuelle au sein des collectivités et de mieux y réagir.

La première partie présente un bref tour d'horizon mettant en lumière ces ressources précieuses. Nous tenons à les présenter pour donner aux lecteurs des exemples de ce dont ils disposent, mais aussi pour encourager chaque collectivité à fouiller plus à fond dans son propre passé historique et culturel. Dans la deuxième partie, nous présentons un aperçu général du processus historique vécu par un grand nombre de collectivités autochtones et ayant conduit à la destruction de leur équilibre et de leur bien-être, ainsi qu'à l'apparition des problèmes de l'alcoolisme et de la violence sexuelle et des autres problèmes que tentent maintenant de surmonter ces collectivités. La troisième partie décrit l'émergence du mouvement de guérison (des collectivités) autochtone(s), à partir de ses origines politiques et culturelles jusqu'au puissant processus de changement qui touche actuellement des centaines de collectivités autochtones partout dans le monde.

PREMIÈRE PARTIE : UTILISER LES CONNAISSANCES ET LA SAGESSE DU PASSÉ

A. Toutes les collectivités disposent de ressources culturelles

Toutes les collectivités autochtones ont déjà disposé d'un grand réservoir spirituel et philosophique de sagesse, de connaissances et de techniques préservé avec soin et transmis de génération en génération au moyen d'enseignements, de légendes, de cérémonies, de protocoles, de tabous et de systèmes d'équilibre social. Récemment, au moment où les Autochtones ont commencé à rechercher ces ressources, on a d'abord cru qu'elles avaient été perdues. Tant d'événements se sont produits. Tant de blessures. Tant de pertes.

Pourtant, la culture renaît dans un grand nombre de collectivités partout sur le continent. Les peuples retournent à leurs traditions spirituelles et culturelles en matière d'enseignements et d'identité. Ce retour ne constitue pas un pas en arrière dans le passé, mais plutôt un pas en avant vers un avenir plus sain lié à la sagesse, aux connaissances et à l'expérience des peuples. Comme l'a exprimé une aînée cherokee : « Nous avons essayé de vivre à la manière des autres peuples et ça n'a pas marché. Maintenant, nous devons trouver notre propre voie pour l'avenir, et nous devons suivre ce chemin en faisant confiance à l'esprit du Créateur qui nous guidera, même si ce chemin semble très différent de celui que suivent nos frères européens³⁶. » Alors que les collectivités autochtones sont confrontées à l'horreur et au chagrin causés par les agressions sexuelles (et d'autres difficultés), il y a beaucoup à gagner à fouiller plus à fond dans le bassin de sagesse et de connaissances traditionnelles pour y trouver force et conseils. Les

³⁶ Traduction libre. Lee Piper, Ph.D., Cherokee de l'est, conférence intitulée *Save the Children* prononcée en 1995, à Santa Fe, au Nouveau-Mexique.

trésors qui gisent cachés dans ce bassin sont différents d'une collectivité à l'autre, mais portent en général sur les domaines décrits plus bas qui sont très révélateurs de la façon d'aborder la question de l'agression sexuelle et d'y réfléchir.

1. Qui sommes-nous en tant qu'êtres humains?

Pour rétablir la sécurité, la paix, le bien-être et la prospérité dans nos collectivités, nous devons comprendre ce qu'est l'être humain, c'est-à-dire, ce que le Créateur a voulu que nous soyons. Ensuite, nous devons savoir comment les humains devraient vivre les uns avec les autres sur la Terre afin de mener une bonne vie. Ces choses étaient connues et enseignées par les aînés de nos tribus.

C'est vraiment beau de se rendre compte de ce qu'est la vie. C'est comme un voyage du début à la fin. Nous devons toutefois parcourir ce chemin de façon réaliste. Nous nous en écartons parfois. Nous devons être très réalistes, car nous devons vivre notre vie. C'est là ma façon de voir. Nous devons prendre conscience de la valeur de Notre mère nourricière, la Terre, et de l'aspect sacré des quatre saisons et des quatre stades de la vie. Lorsque nous prendrons conscience de ces choses, nous nous approcherons de la réponse. À ce moment-là, nous commencerons à nous respecter les uns les autres. Si je vous considère tous comme étant mes frères et soeurs, je ne ferai rien pour vous blesser. Les anciennes façons de faire sont devenues les nouvelles. Vous devez les confronter les unes aux autres³⁷.

2. De quelle façon devons-nous vivre?

De nos jours, nous constatons que la plupart des gens sont en quête de conseils sur la façon de mener leur vie. Il est facile de constater que les activités de la majorité d'entre nous ne nous mènent pas au mieux-être. En fait, un grand nombre de chemins quotidiens semblent nous mener vers la mort et la perte³⁸. Nous voyons des gens chercher partout des réponses : librairies de sciences occultes, intérêt accru pour les grandes Églises et même un intérêt très sincère de la part d'un grand nombre d'Euro-Canadiens pour les enseignements et les ressources culturelles des peuples autochtones. Ce que chacun cherche à savoir, c'est : « Comment devrions-nous vivre notre vie? Que devrions-nous faire ou ne pas faire pour être en paix, en sécurité, en santé et vivre une existence prospère? »

³⁷ Phil Lane S^t, cité dans " *The Four Worlds Exchange* ", Vol. II, n° 3, 1992.

³⁸ Au moment de rédiger le présent document, il est question d'un suicide collectif survenu à San Diego dans lequel 30 membres du *Heavens Gate* se sont enlevé la vie. (Cet événement rappelle le meurtre [ou suicide] de 53 membres de l'Ordre du Temp le solaire, au Québec et en Suisse, en 1996). Il est aussi question de querelles et de violence en Albanie, du massacre sans fin d'écoliers au Rwanda (qui refusent la séparation entre Hutus et Tutsis sous prétexte qu'ils sont tous Rwandais). Des gens de partout sont en lutte et ont besoin de conseils sur les chemins qui mènent à la vie et non à la mort.

Les traditions spirituelles et culturelles de toutes les Premières nations comportent des enseignements qui constituent une réponse directe et parfois très précise à ces questions. Voici quelques exemples de ces enseignements dont nous ont faire part diverses collectivités autochtones.

- a) Chaque matin, au réveil et chaque soir, avant de dormir, rends grâce pour la vie qui t'habite et pour toute la vie, pour les bonnes choses que le Créateur t'a données à toi et aux autres, et pour la possibilité qui t'est offerte de grandir un peu plus chaque jour. Examine tes pensées et tes gestes de la veille ou de la journée qui se termine et cherche le courage et la force de devenir une meilleure personne. Cherche les gestes qui pourraient être utiles à tous.
- b) Respect. Le respect se définit par « un sentiment d'estime envers quelqu'un ou quelque chose; chercher le bien-être de quelqu'un ou le traiter avec déférence et courtoisie ». Faire preuve de respect est une loi fondamentale de la vie :
 - En tout temps, traitez chaque personne avec respect, du plus petit enfant au plus âgé des aînés.
 - Un respect particulier doit être accordé aux aînés, aux parents, aux enseignants et aux dirigeants d'une collectivité.
 - Personne ne doit se sentir humilié par vous; évitez de blesser les autres, comme vous éviteriez un poison.
 - Ne touchez à rien qui appartient à quelqu'un d'autre (en particulier les objets sacrés) sans permission ou sans qu'il y ait eu entente.
 - Respectez la vie privée des autres. Ne perturbez jamais les moments de quiétude ou l'espace personnel des autres.
 - N'interrompez pas deux personnes en train de converser.
 - Ne parlez pas des autres de façon négative, que ces personnes soient présentes ou non.
 - Traitez la Terre et toutes ses facettes comme votre Mère. Faites preuve d'un respect profond envers le monde minéral, le monde végétal et le monde animal. Ne faites rien qui pollue l'air ou le sol. Si les autres cherchent à détruire notre Mère, soulevez-vous sagement pour la défendre.
 - Faites preuve d'un grand respect pour les croyances et la religion des autres.
 - Écoutez avec courtoisie les propos des autres, même si vous sentez que vous croyez que ce qu'ils disent est sans intérêt. Écoutez avec votre cœur.
- c) Respectez la sagesse des gens du conseil. Une fois que vous leur avez fait part d'une idée, celle-ci ne vous appartient plus. Elle leur appartient. Le respect exige que vous écoutiez attentivement les idées des autres qui font partie du conseil et que vous n'insistiez pas pour que la vôtre prévale. En effet, vous devriez appuyer ouvertement les idées des autres si elles sont vraies et valables, même si elles sont différentes de celles que vous avez exprimées. L'affrontement des idées permet de faire jaillir la vérité. Une fois que le conseil a pris une

décision unanime, le respect exige que personne ne conteste en secret ce qui a été décidé. Si le conseil a commis une erreur, celle-ci apparaîtra aux yeux de tous en temps opportun.

d) Nuire à une personne, c'est nuire à tous; l'honneur de l'un est l'honneur de tous³⁹.

3. *Processus et outils pour corriger les déséquilibres (maladies) et promouvoir le bien-être*

Toutes les Premières nations ont élaboré des outils et des stratégies de guérison et de maintien de l'équilibre et de l'harmonie au sein des familles et des collectivités. Bien des nations avaient en commun des disciplines spirituelles comme la prière, la méditation, le jeûne et le respect d'un code strict de conduite. Des pratiques cérémonielles comme l'onction⁴⁰, la quête de la vision, le calumet sacré et les cérémonies de la suerie avaient toutes leur place dans la vie des peuples. Des légendes et des alternances de légendes, de chants et d'images, comme le cercle d'influences, de même que des enseignements particuliers, comme ceux transmis aux jeunes garçons et filles qui s'apprêtent à accéder au statut d'adulte au sein d'une collectivité, faisaient tous partie du répertoire de ressources culturelles. En plus d'une dimension cérémonielle et sociale, un bon nombre de tribus disposaient de techniques médicinales, comme le recours à des préparations à base d'herbes, à des régimes, à la chaleur, au froid, à des exercices ou au repos pour aider les personnes malades, blessées ou infirmes à recouvrer la santé.

B. Toutes les tribus possédaient des enseignements sur les relations humaines et sexuelles saines

Si nous remontons assez loin dans le passé culturel, la plupart des collectivités autochtones trouvent des tabous et des mises en garde, des proverbes et des protocoles obligatoires (c.-à-d. des règles de comportement) qui dictent la conduite des gens, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Cela est particulièrement vrai en matière de sexualité et de relations entre les sexes. Bien des tribus avaient adopté des règles qui interdisaient ou limitaient strictement la conversation entre parents par alliance. Par exemple, un jeune homme n'avait pas le droit de parler à sa belle-mère (ni même parfois de la regarder) et elle, en retour, devait éviter sa présence.

Dans la plupart des Premières nations, la promiscuité n'était pas tolérée entre les sexes. Les femmes pouvaient être battues, bannies, gravement ridiculisées ou même tuées. Parmi les

³⁹ Ces quatre extraits sont tirés avec permission de l'ouvrage intitulé *The Sacred Tree* (Quatrième édition, 1989), Section VI, "Code of Ethics", pp. 74-79, de Michael et Judie Bopp, Phil Lane et Lee Brown. Publié par *Four Worlds International* et *Lotus Light Publication*, Twin Lakes, Wisconsin. ISBN 0-941524-58-2.

⁴⁰ "L'onction" désigne la pratique qui consiste à utiliser la fumée de sauge, d'herbes sacrées, de genièvre et d'autres plantes ou champignons dans un but de purification et de préparation avant d'accomplir des actions importantes. Diverses tribus utilisaient toute une gamme de plantes différentes pour cette cérémonie, mais cette pratique sous une forme ou une autre était commune à beaucoup de tribus.

Lakota, par exemple, un homme reconnu comme un coureur de jupons pouvait être battu ou lapidé par un groupe de femmes ou par des soldats de garde (comme des policiers). Les Objibwe racontent la disparition tragique du clan du chevreuil pour avoir transgressé la règle de l'inceste⁴¹. La légende sur la création des Navaho raconte la naissance de monstres qui régnaient sur les territoires et brutalisaient les gens. Ces monstres étaient nés de la perversion sexuelle, et une fois qu'ils étaient laissés libres, plusieurs générations ont été marquées par des tragédies avant qu'ils ne soient éliminés. Les aînés de la nation Thompson (à Merritt, en Colombie-Britannique) racontent la légende de deux montagnes, qui décrit la façon dont un frère et une soeur qui avaient transgressé le tabou de l'inceste ont été transformés en montagnes et placés aux extrémités opposées d'un lac pour qu'ils puissent se voir et converser, mais ne jamais se toucher.

Ces trois exemples montre clairement que la promiscuité et la perversion étaient considérées comme nuisibles et même nocives pour le bien-être d'un peuple. Le viol était rare et considéré comme une faute très grave qui entraînait de lourdes conséquences. L'inceste était tabou pour toutes les tribus, et la plupart d'entre elles disposaient de légendes servant à prévenir leurs membres de ses dangers. Les actes sexuels entre adultes et enfants étaient aussi interdits.

En général, on peut dire avec assurance qu'il existait des frontières et des règles strictes qui enseignaient aux gens la manière appropriée de se comporter entre eux et d'interagir sur le plan sexuel, et que ces enseignements protégeaient tout le monde (en particulier les enfants) de l'agression sexuelle. Le fait qu'il existe dans bien des tribus de très vieux enseignements ou légendes concernant l'agression sexuelle est un assez bon indice de l'existence de ce phénomène dans le passé. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que le système complexe d'enseignements, de règles de vie, de tabous, de protocoles et de cérémonies protégeait la plupart des collectivités du phénomène de l'agression sexuelle et de la perversion, et que ce n'est qu'au moment où ce vieux système a été détruit que la résistance des collectivités autochtones à la maladie de l'agression sexuelle n'a plus permis d'empêcher ce phénomène d'entrer dans le mode de vie des gens.

Un aspect important de ces vieux enseignements touche la question des *limites*. Chaque personne connaissait avec certitude qui elle était, qui étaient les autres et comment elle devait agir envers les autres, en particulier sur le plan sexuel. La plupart des tribus avaient des règles et des rôles stricts en ce qui a trait aux relations entre :

- enfant et adulte
- oncle et nièce
- père et fille
- mère et fils
- belle-mère et gendre
- cousins et cousines

⁴¹ Par inceste, on entend les relations sexuelles entre les membres d'une même famille.

- frères et soeurs
- enseignants et élèves
- soignants et patients
- personnes fortes et personnes faibles

Chaque tribu avait sa propre liste et ses propres règles et il y avait une concordance remarquable entre la plupart des collectivités autochtones partout sur le continent, en ce qui concerne l'existence de limites strictes empêchant le phénomène de l'agression sexuelle et d'autres types de déséquilibre (comme la désunion).

La pratique qui consistait à s'interpeller en précisant le type de *lien de parenté* entre les gens (qui était commune à la plupart des tribus) renforçait davantage les limites et soulignait la nécessité d'observer les règles appropriées de respect et d'obligation. Voici quelques exemples de formules utilisées pour s'adresser la parole :

- mon parent
- ma fille
- mon fils
- mon neveu ou ma nièce
- ma mère
- ma soeur
- mon cousin ou ma cousine
- mon ami(e)

En général, les gens étaient considérés comme parents même s'ils ne faisaient pas partie de la famille immédiate. Les règles de conduite concernant les limites sexuelles s'appliquaient à toutes les relations, qui d'ailleurs comportaient toutes un nom et un enseignement. Un homme adulte et un enfant de sexe féminin étaient considérés comme un oncle et sa nièce. Une femme aînée et un jeune homme étaient grand-mère et petit-fils. Un jeune homme et une femme plus jeune étaient grand frère et jeune soeur. Les règles de l'interaction sexuelle s'appliquant à tous ces types de relation étaient bien connues. La transgression des limites était difficile et donnait lieu à des conséquences qui entraînaient la honte et la souffrance des personnes, des familles et de la collectivité.

En résumé, la plupart des tribus avaient des limites et des règles bien définies concernant les contacts sexuels et, puisque le genre de vie menée par les gens appuyait et renforçait ces règles, elles étaient rarement transgressées. Ce n'est qu'au moment où ces systèmes d'appui ont disparu, et où les gens ont commencé à s'écarter des anciens enseignements, que le phénomène de l'agression sexuelle est entré dans les moeurs. Serait-il possible qu'en restaurant certaines de ces anciennes manières de se comporter au sein des familles et des collectivités un nouveau système de limites et d'appui soit mis en place afin d'enrayer le phénomène de l'agression sexuelle qui déferle sur nos collectivités?

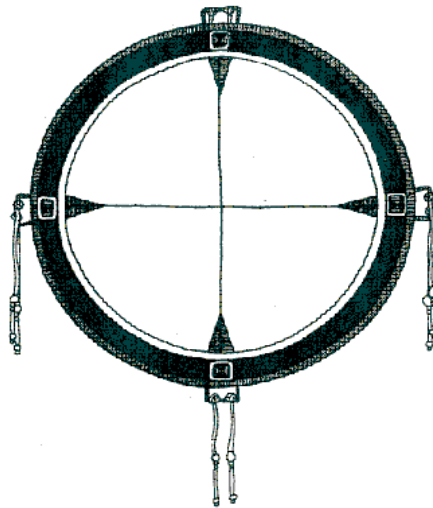
C. Le cercle d'influences

Parmi les ressources culturelles précieuses communes à un grand nombre de peuples autochtones, notons le cercle d'influences. Cet ancien symbole est essentiellement un cercle divisé en quatre parties égales. En gros, ce cercle est utilisé par la plupart des tribus pour symboliser l'intégralité, c.-à-d. la globalité de toute chose : le cercle du peuple, de la personne, de la famille et de la collectivité en entier.

Les quatre parties représentent la définition autochtone du nombre de phases ou de quartiers dans un cercle. Cette façon propre aux tribus de concevoir par groupes de quatre est presque universelle⁴².

Bien des collectivités ont utilisé le cercle d'influences comme outil pour organiser la pensée et planifier les actions afin de comprendre et de régler les situations sociales critiques et les difficultés économiques.

Essentiellement, le cercle outil mnémotechnique celle d'intégrer les les structurer. Certains auxquels on fait de ce cercle sont les



d'influences est un qui a deux fonctions : concepts et celle de groupes de quatre référence en parlant suivants :

- les quatre règnes de règne minéral, le règne animal et le
- les quatre étapes de la jeunesse, la vie adulte et la vieillesse;
- les quatre races humaines (symboliques) : noir, blanc, jaune et rouge;
- les quatre éléments : la terre, l'air, le feu et l'eau;
- les quatre dimensions du développement humain : la pensée, les émotions, le corps et l'esprit.

la création : le règne végétal, le règne humain; la vie : l'enfance,

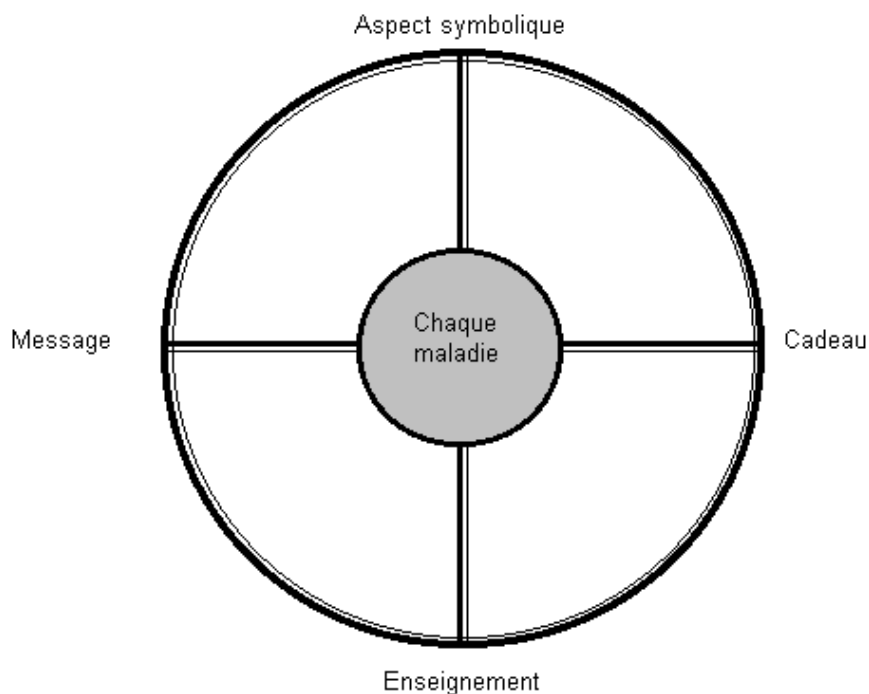
Le cercle d'influences est maintenant utilisé par bien des peuples autochtones comme outil pour structurer la réflexion sur la guérison et le développement de la collectivité. Par exemple, Lee

⁴² Le même symbole existe en Chine, au Laos, au Cambodge, en Thaïlande, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Samoa, au Rwanda, au Burundi, au Zaïre, au Bénin, en Irlande, en Écosse, en Finlande, en Russie, en Iran, en Iraq, en Israël, en Inde, en Colombie, au Pérou, à Haïti, au Mexique, aux États-Unis et au Canada.

Brown (Salish des terres, d'Armstrong, en Colombie-Britannique) a utilisé ce cercle pour expliquer ce que sont les maladies et comment nous pouvons canaliser le pouvoir caché derrière chacune d'elles pour retrouver l'équilibre. Quatre idées importantes sont liées au concept selon lequel chaque maladie est un retour à l'équilibre. Brown mentionne les quatre dimensions de cette énergie à la recherche de l'équilibre :

- a) Chaque maladie est un *cadeau* du Créateur destiné à nous aider à nous acheminer vers le bien-être;
- b) Chaque maladie est un *enseignement* qui cache une leçon qu'il nous faut apprendre;
- c) Chaque maladie est un *message* net et précis qui nous dit que nous devons retrouver l'équilibre;
- d) Chaque maladie comporte un aspect *symbolique* contenu dans une signification spirituelle plus profonde que nous devons comprendre et conserver dans notre parcours de vie⁴³.

Chacune de ces idées est profonde et elles sont toutes reliées entre elles. Une représentation visuelle de ces idées au moyen du cercle d'influences pourrait ressembler à ceci :



⁴³ Traduction libre. Citation de Brown, L. (1990), dans *The Four Worlds Exchange*, Vol. 2, N° 1, p. 4-5.

Le cercle d'influences tire son utilité du fait qu'il montre la relation entre les éléments. Il guide notre réflexion vers la globalité, l'interdépendance et l'intégration. Pour cette raison, il est de plus en plus utilisé en tant qu'antidote conceptuel au mode de pensée figé et fragmentaire qui prévaut tant dans la science et l'enseignement de la culture dominante⁴⁴. En réfléchissant à des problèmes complexes comme le phénomène de l'agression sexuelle, qui implique un grand nombre de dimensions et de facettes dans bien des domaines (tels que la guérison, la correction des déséquilibres de pouvoir et la réconciliation sur les plans personnel, familial et collectif), des collectivités autochtones comme celles d'Alkali Lake, en Colombie-Britannique, et de Hollow Water, au Manitoba (deux groupes d'Autochtones qui ont fait d'importants progrès dans le traitement du phénomène des agressions sexuelles dans leurs collectivités), en sont venues à apprécier le pouvoir formidable des enseignements traditionnels (comme celui du cercle d'influences) dans la compréhension et le règlement efficace des problèmes d'agression sexuelle. Ces collectivités ont été forcées de chercher les réponses chez elles au moment où le monde extérieur n'a pas été en mesure de leur offrir des stratégies vraiment efficaces.

Dans toutes les tribus nord-américaines, il y a beaucoup de similitudes entre les enseignements traditionnels sur la façon dont la guérison se déroule, et sur les éléments nécessaires à la restauration de l'équilibre et de l'harmonie. En résumé, les concepts souvent répétés par les aînés et les maîtres spirituels sont les suivants :

- a) *La santé et la croissance réelle proviennent de l'intérieur de soi.* Les autres peuvent aider et orienter une personne, mais le véritable changement doit être amorcé par la personne elle-même. Elle doit décider et choisir. Elle doit agir. C'est aussi vrai pour les processus de guérison des familles et des collectivités entières. Le processus doit provenir de l'intérieur.
- b) *La vraie guérison implique une nouvelle vision et un réapprentissage.* Elle exige une réflexion profonde sur la nature de l'harmonie et de l'équilibre (c.-à-d. une visualisation de ce à quoi la santé ressemblerait, de ce qu'elle procurerait comme sentiment, comme action et comme pensée). Elle exige aussi une réflexion sur ce qui a provoqué le déséquilibre et ce qu'il faudrait pour le corriger.
- c) *La santé implique qu'on accepte la responsabilité* de nos gestes et de nos choix passés.
- d) *La véritable guérison n'est pas que la guérison des individus.* Elle implique aussi la guérison des relations familiales et sociales, des patterns de comportement et des manières de voir et de faire les choses.

⁴⁴ Une discussion plus approfondie sur le processus de guérison et de développement au moyen du cercle d'influences se trouve au Chapitre trois du présent ouvrage.

- e) *La guérison exige de la discipline, de la persévérance, de la détermination et du temps* (parfois beaucoup de temps).
- f) *La guérison signifie la restauration de l'équilibre.* La guérison est possible, mais pas sans amour et sans pardon⁴⁵.

DEUXIÈME PARTIE : LA DESTRUCTION D'UN MONDE

Un bref aperçu des processus historiques qui ont ébranlé les systèmes traditionnels de maintien de l'équilibre et de l'harmonie.

A. Le contact avec les Européens

Les plus anciens documents officiels relatant le contact entre les Européens et les peuples autochtones du Canada sont les journaux personnels et les journaux de bord des explorateurs, des missionnaires, des commerçants et des employés gouvernementaux. Bien que chaque peuple ait sa propre histoire à raconter, il y a de fortes similitudes entre eux partout sur le continent, particulièrement en ce qui concerne les points suivants :

- a) la façon dont les Européens percevaient les Autochtones (comme des enfants, des « obstacles », des sauvages ou des problèmes à surmonter);
- b) ce qui a motivé le contact entre les Européens et les Autochtones (sauver les âmes, le commerce et le troc, l'or et d'autres ressources, le besoin de territoires);
- c) la façon de percevoir la souveraineté et les territoires autochtones (tous les Autochtones sont des sujets de la Couronne et toutes les terres appartiennent à cette dernière, nous avons par conséquent le droit de les exploiter et de les diriger).

Ces points de vue sont sans cesse confirmés par les documents du gouvernement, les journaux des commerçants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi que la correspondance des missionnaires. Deux des derniers traités ont été signés par le peuple des Dénés de la vallée du fleuve Mackenzie. Le père René Fumoleau présente des preuves très convaincantes selon lesquelles même en 1900 (traité n° 8) ou en 1921 (traité n° 11), les peuples autochtones étaient considérés comme des obstacles à l'établissement de la nation et à l'exploitation d'un vaste réservoir de ressources naturelles, qu'il s'agisse du bois d'oeuvre, du pétrole ou de l'or (Fumoleau, 1973).

⁴⁵ Rupert Ross parle du temps du pardon, qui, dans certaines langues autochtones, est une façon de désigner les actes posés par une personne dans le passé et qui traduisent que le passé est pardonné et que l'équilibre a été rétabli. (Voir Ross 1995: 189)

Ce qui ne s'est pas produit (dans la plupart des cas) dans les relations entre Européens et peuples autochtones, c'est la rencontre d'égal à égal entre humains; pas plus que la création d'alliances fondées sur le respect mutuel et la justice. La force absolue du nombre, la supériorité des armes et l'érosion graduelle de l'identité des peuples autochtones et de leur confiance en eux ont toutes contribué à la destruction graduelle d'un mode de vie.

B. Le processus de contact

La liste qui suit présente un résumé du processus de contact avec les Européens. Tous les événements de cette liste se sont produits de façon un peu différente, à des moments différents et ont donné des résultats différents, selon l'endroit où ils sont survenus sur le continent. Toutefois, la plupart des peuples autochtones ont été touchés d'une façon ou d'une autre par ces événements.

- a) *Commerce* - En participant à la traite des fourrures en tant que trappeurs ou guides, bon nombre de peuples autochtones sont passés d'une économie de subsistance (où on exploite pour ses propres besoins) à une économie fondée sur les échanges commerciaux. Ce changement a entraîné l'apparition graduelle d'une dépendance envers certains aliments et autres biens qui devaient être achetés. Certaines conséquences de cette dépendance envers l'argent ont été les suivantes : (i) il fallait de plus en plus de temps et d'énergie pour obtenir de moins en moins d'aliments et de biens du commerce; (ii) lorsque le commerce des fourrures s'est effondré à la fin de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (les Européens n'achetaient plus de fourrures), les postes de traite ont fermé leur portes sans préavis. Les trappeurs et leurs familles s'y présentaient, mais il n'y avait plus personne. Bon nombre d'entre eux ont connu la famine; (iii) les économies traditionnelles ont abandonné les valeurs fondamentales de responsabilité et de partage mutuels au profit de la richesse et de la pauvreté individuelles. Tous ces éléments ont jeté les bases de la dépendance à l'aide sociale apparue plus tard¹¹.
- b) *Missionarisation* - Les missionnaires européens sont venus pour sauver les âmes et ont introduit un processus graduel d'érosion de la croyance des peuples en leurs propres spiritualité et patrimoine culturel. L'une des conséquences de ce phénomène a été la remise en question de l'expérience personnelle, des traditions de sagesse, d'enseignements et de modes de compréhension du monde, ainsi que la perte de confiance en ces valeurs.
- c) *Maladie* - Même avant que les Européens n'atteignent les territoires autochtones (comme le Grand Nord), les maladies européennes faisaient leur apparition dans les collectivités autochtones par le contact des voyageurs. Il existe de nombreuses anecdotes terribles sur des maladies qui ont ravagé des collectivités entières. Aux États-Unis, des spéculateurs terriens et des commerçants sans scrupules ont tenté d'anéantir des tribus entières en leur

¹¹ Voir Ash, M. (1976) "Some effects of the late 19th century modernization of the Fur Trade on the Economy of the Slavey Indians", dans le *Western Canadian Journal of Anthropology*, p. 6-4 à 7-15.

offrant des couvertures contaminées du virus de la variole. Dans le nord du Canada, les épidémies de grippe ont tué des milliers d'Autochtones en 1911 et 1912 et de nouveau en 1921. Une femme du Yukon raconte que sa grand-mère était âgée de neuf ou dix ans quand toute sa famille tomba malade et mourut lors d'un parcours sur son territoire de piégeage. La petite a réussi à rejoindre un autre camp situé environ 80 kilomètres de là. Elle était la seule survivante de sa famille qui comptait dix-sept personnes¹².

- d) *Colonisation* - L'annexion économique et politique (c.-à-d. la prise du pouvoir) des peuples autochtones et de leurs territoires au service des intérêts économiques et géopolitiques des Européens ont laissé la plupart des peuples autochtones dans la pauvreté et la dépendance envers les autres pour combler leurs besoins élémentaires de survie.
- e) *Éducation* - L'éducation a servi à domestiquer (lire européeniser) les peuples autochtones. Ceux et celles qui ont dirigé les premières missions et les premiers pensionnats publics croyaient fondamentalement que les cultures et les langues autochtones étaient primitives et inférieures. La seule chance qui s'offrait aux jeunes Autochtones de vivre une vie décente consistait à apprendre l'anglais (ou le français), à devenir de bons chrétiens et à apprendre à lire, à écrire et à penser comme les Blancs. *L'assimilation* était l'objectif conscient de l'éducation. Les peuples autochtones devaient être absorbés par la culture dominante. Ils devaient cesser d'exister en tant qu'entité culturelle distincte.

Voici un bref résumé des conséquences de la scolarisation européenne :

- i. Certains Autochtones ont acquis les outils nécessaires à la vie et au travail au sein de la société dominante. Sans l'aide de ces personnes, bien des collectivités éprouveraient de grandes difficultés à vivre dans le contexte du Canada moderne.
- ii. Des générations entières d'enfants qui ont été envoyés dans des pensionnats n'ont pas été éduqués par leurs parents dans le giron familial, culturel et social. Ces enfants éduqués par les établissements n'ont pas de modèle éducatif quand vient leur tour d'être parents, en particulier pour ce qui est de transmettre les valeurs et les enseignements de leur culture.
- iii. Un grand nombre d'enfants ont connu la peur, la souffrance, la douleur et le traumatisme en plus d'avoir perdu leur langue, leur culture, leurs traditions et les membres de leur famille (au sens large).
- iv. Bien des enfants ont appris à avoir honte de leur identité et ont adopté une attitude de méfiance et d'incrédulité envers les traditions du passé.

¹² Relaté par Shirley Lindstrom (Tlingit) lors d'une conversation avec les auteurs.

- v. Coupés de leur propre passé et de leur identité en tant qu'Autochtones sans pour autant être acceptés dans le monde des Blancs, de nombreux enfants ont grandi entre deux mondes.
 - vi. Ces enfants n'ont jamais intériorisé les normes et les frontières culturelles. Ils n'ont jamais appris les concepts traditionnels de respect ni la façon de percevoir les autres comme des « relations ». Ce sont les concepts étrangers de comportement et de frontières qui ont été introduits.
 - vii. Le phénomène de l'agression physique et sexuelle s'est introduit à grande échelle dans les moeurs.
 - viii. Quand ces gens sont retournés dans leurs collectivités (1950 et 1960), les dispositifs qui protégeaient la collectivité contre cette maladie étaient tout simplement inexistantes, car cette génération d'enfants avaient grandi sans eux.
- f) *Bureaucratisation* - La plupart des peuples autochtones du Canada ont été envoyés plus tard dans des territoires à part, appelés réserves, et ont été forcés de structurer les affaires de leurs collectivités en respectant les lois du gouvernement (comme la *Loi sur les Indiens*). Le système des chefs et des conseils (copie véritable du modèle des maires et des conseils municipaux) ont été imposés, et bien des aspects de la vie, de la naissance à la mort, ont été réglementés. Ces lois et règlements, pour la plupart, n'émanaient pas des peuples eux-mêmes, ce qui a entraîné l'accroissement de la dépendance envers les autres pour résoudre les problèmes.
- g) *Médias* - Les médias ont une profonde influence sur la mentalité et le comportement des membres de la plupart des collectivités autochtones, en particulier les jeunes. La culture dominante, la télévision, les films et la radio véhiculent fortement les valeurs individualistes (les droits et le bien-être des individus sont plus importants que ceux de la collectivité) et matérialistes, ainsi que la morale sans cesse déclinante de la culture dominante.

C. Les conséquences du contact et de la colonisation

Tous ces facteurs ont une incidence sur la capacité des collectivités autochtones à relever les défis cruciaux auxquels elles sont confrontées sur les plans humain et communautaire.

1. *Rupture et aliénation par rapport aux ressources spirituelles et philosophiques fondées sur la culture.* Ce processus a laissé de nombreux Autochtones sans vision pendant de nombreuses années. Ils ont dû ainsi redécouvrir des concepts comme l'interrelation entre toutes les choses (la vision écologique du monde), la responsabilité mutuelle, le partage, l'affection et le respect, le maintien de limites adéquates, ainsi que les techniques et les méthodes visant à restaurer l'harmonie et l'équilibre.

2. *La pauvreté* joue un rôle dans les défis auxquels doivent faire face les collectivités. Les peuples autochtones étaient autrefois autonomes et extrêmement efficaces pour tirer leur subsistance de leur environnement. De nos jours, les collectivités sont aux prises avec une dépendance intergénérationnelle envers l'aide sociale, des taux de chômage de quatre-vingt à quatre-vingt-dix pour cent et la culture de la pauvreté (soit la toxicomanie, la dépendance, l'apathie et un sentiment d'impuissance) alors qu'elles tentent de trouver des solutions à leurs problèmes.
3. *Les traités et les lois* - actuellement, la plupart des collectivités sont aux prises avec un système étranger de gouvernement (un chef et un conseil) qui semble perpétuer la fragmentation, la désunion et la corruption, ainsi que freiner et même miner le processus d'autonomie politique des personnes à la base de la collectivité. Ces collectivités doivent également fonctionner avec un système de justice fondé sur une optique différente en ce qui concerne la définition et le traitement des comportements déviants, dysfonctionnels et déséquilibrés.

Ainsi, un pattern de maladie communautaire a graduellement commencé à se manifester. Certains des signes et des symptômes de cette maladie comprenaient un accroissement graduel de l'alcoolisme (qui a atteint, dans les années 1950, des taux très élevés dans bon nombre de collectivités lorsque l'alcool a été légalisé), les luttes de pouvoir et la jalousie engendrés par le nouveau système politique, la division interne concernant la religion, l'émergence de cas d'agression sexuelle dans les collectivités dont les membres avaient fréquenté les pensionnats (cas dont on ne discutait jamais), la violence familiale et communale, le suicide et divers troubles mentaux, ainsi qu'un accroissement de la pauvreté, de la négligence envers les enfants et de la dépendance causée par la toxicomanie et les comportements dysfonctionnels.

D. À mots couverts

Voici une description des premières manifestations des cas d'agression sexuelle dans le système des collectivités autochtones :

1. On retirait les enfants de leur famille et de leur collectivité et on les plaçait dans de grands établissements impersonnels en compagnie d'un grand nombre d'enfants. Ils devaient suivre des règles jusque-là inconnues, parler une langue et manger de la nourriture qui leur étaient étrangères. Cela a causé un triple traumatisme, soit : i) la perte des parents; ii) le déracinement familial, collectif et culturel; iii) l'incarcération (perte de leur liberté). Ces seuls facteurs représentent un traumatisme suffisant pour causer de graves problèmes dans la vie de la plupart des enfants.
2. La fréquentation des pensionnats a eu comme effet d'engendrer un sentiment de doute et même de haine chez les Autochtones face à leur propre culture. On faisait croire aux enfants que leurs valeurs et leurs façons de faire, de voir et de penser étaient inférieures. Être

« Indien » signifiait être sauvage, non civilisé et inférieur. Les enfants ont appris à avoir honte de leurs propres parents, de leur langue, de leur patrimoine, de leurs traditions et de leurs croyances. On leur a également inculqué un profond sentiment de méfiance et d'incrédulité à l'égard de la spiritualité propre à leur culture.

3. On leur a également inculqué un nouveau sentiment lié à la sexualité « normale » et “ saine ”. D'une part, on a instauré et mis en application des limites et des règles nouvelles (p. ex., les filles devaient porter des blouses pour prendre leur douche). La sexualité n'était désormais plus sacrée ni naturelle. Elle était sale, odieuse, dangereuse et, pire, elle menait à la débauche. Le nouveau cadre culturel a fait de la sexualité une fixation. Quelques formes extrêmes de son expression sont devenues “ normales ”, soit la crainte du sexe ou l'agression sexuelle.
4. On a établi de nouvelles limites concernant l'intimité, le corps, le toucher, l'apparence et même la pensée ayant trait à la sexualité. La vie au dortoir avait sa propre culture, bien différente de celle propre à la tradition et à la collectivité. Des limites et des règles différentes d'engagement ont été renforcées de manière inconsciente.
5. Bon nombre d'enfants ont été victimes de violence émotionnelle, physique et sexuelle de la part du personnel.
6. Plus tard, les enfants plus âgés ont commencé à agresser des enfants plus jeunes.
7. Aucun processus de guérison n'a été mis en place pour traiter le traumatisme causé par l'agression sexuelle.
8. L'agression était cachée, dissimulée, niée ou minimisée. Nous savons actuellement qu'il y a eu de nombreux cas où les enfants ont signalé l'agression, où des membres de la famille ont tenté d'intervenir et où toute l'affaire a été dissimulée par les membres de la famille ou les collègues des agresseurs (p. ex., Mount Cashel, à Terre-Neuve).

Les conséquences de tout cela peuvent être résumées comme suit :

- a) l'agression sexuelle endémique a commencé à se manifester dans certaines collectivités dès les années 1940;
- b) bon nombre de parents et de grands-parents ont cessé de parler ouvertement des questions liées à la sexualité;
- c) les Églises ont créé un nouveau sentiment de honte concernant la sexualité (p. ex., les filles dans les pensionnats étaient tenues de porter une blouse pour prendre leur douche);

- d) les cas d'agression dans les pensionnats n'étaient pas connus en général et, en fait, ont été dissimulés jusqu'aux années 1990;
- e) les révélations d'agression sexuelle et le processus de guérison lié aux agressions sexuelles ne se sont manifestés dans les collectivités autochtones du Canada que dans le milieu des années 1980.

TROISIÈME PARTIE : LE MOUVEMENT DE GUÉRISON AUTOCHTONE¹³

A. Les racines

Entre les années 1950 et 1980, bon nombre de collectivités autochtones du Canada ont vécu la période la plus sombre de leur existence, mais on pourrait également considérer ces années comme les heures les plus sombres avant l'aube. En effet, les dernières années représentent une ère nouvelle, marquée par l'émergence de la spiritualité, de l'identité autochtone et d'un processus de guérison dans un grand nombre de collectivités autochtones un peu partout au Canada.

Les germes de la confiance et de l'éveil étaient toujours là, plantés par les sages aînés des générations précédentes et contenus dans les légendes, les chants, les cérémonies et les enseignements sacrés. Un grand nombre de ces vieux usages étaient gardés secrets en raison de la persécution religieuse et juridique ainsi que de la répression politique.

Les années 1960 ont représenté une période d'éveil politique et culturel pour bon nombre de peuples aux États-Unis et au Canada. La naissance du mouvement des droits autochtones grâce à des organismes comme l'AIM (l'*American Indian Movement*), aux États-Unis, et la Fraternité des Indiens du Canada a marqué le commencement visible et davantage public d'une nouvelle ère de guérison moderne chez les Autochtones. Toutefois, il y a une autre dimension au processus de transformation actuellement en cours dans des centaines de collectivités autochtones du Canada. Outre le processus d'habilitation politique, trois autres courants importants ont contribué à l'émergence de ce qui est clairement un mouvement de guérison au sein des peuples autochtones, soit :

1. Le renouveau de la spiritualité autochtone;
2. Le recours à la croissance et à la guérison personnelles comme plan d'action principal dans la vie communautaire dans le cadre de programmes comme les Alcooliques Anonymes et à une multitude de stratégies et de programmes destinés à s'attaquer aux problèmes de toxicomanie, d'agression sexuelle et de violence, et à combler les besoins en croissance personnelle.

¹³ Cette section s'inspire grandement d'un ouvrage précédent des auteurs intitulé "*Alkali Lake and the Indigenous Peoples Healing Movement*".

3. Le mouvement de la promotion de la santé et des collectivités saines

Un grand nombre de collectivités ont connu un renouveau des anciens enseignements, cérémonies et pratiques comme l'onction, les sueries, l'usage du calumet sacré, le jeûne, la quête de la vision, les cérémonies d'appellation, la guérison, la réconciliation, ainsi que l'engagement personnel et collectif. Certaines collectivités semblent avoir oublié leur propres cérémonies et, par conséquent, des générations entières de jeunes hommes et de jeunes femmes ont visité d'autres collectivités et tribus dans l'ensemble du continent afin de trouver des maîtres spirituels qui les aideraient à réapprendre certains éléments de leurs propres pratiques et enseignements spirituels. Parfois, au fur et à mesure que des enseignements et des chants d'une autre tribu étaient présentés à une collectivité, les aînés commençaient à partager leur propre patrimoine qui avait été dissimulé dans leur coeur pendant de longues années.

Parfois, les Églises chrétiennes s'opposaient à la réintroduction de la spiritualité autochtone en enseignant aux gens que les pratiques comme l'onction et les sueries étaient des instruments du diable. Dans la plupart des collectivités, où cette opposition a régné pendant un certain temps, on assiste à une réconciliation spirituelle qui incite chacun à respecter les options, les croyances et les pratiques religieuses des autres parce qu'en fait « il n'y a qu'un seul Créateur et nous sommes tous Ses enfants ». Dans bon nombre de collectivités, nous voyons maintenant les Églises accepter l'usage du tambour, du calumet sacré, de l'onction, des légendes traditionnelles et d'autres ressources culturelles dans les cérémonies liturgiques et la vie chrétienne.

Ce qu'il importe de remarquer au sujet du problème de l'agression sexuelle, c'est que la revitalisation et la nouvelle légitimation des enseignements spirituels et culturels ont déjà beaucoup contribué aux processus de guérison et de développement communautaires. En effet, une bonne partie de la réflexion fondamentale porte sur la définition de la guérison, la manière dont elle peut être favorisée et maintenue et la façon dont elle s'insère dans le cercle entier de la vie comprenant les personnes, les familles, les groupes, les organismes, les collectivités et les nations. Bon nombre de ces concepts proviennent des fondements culturels des peuples autochtones et sont en fait empruntés et utilisés par les praticiens de la santé de la société dominante parce qu'ils sont puissants et effaces.

L'autre courant principal qui continue de contribuer au mouvement de guérison des peuples autochtones (outre le processus d'habilitation politique et le renouveau de la spiritualité et de la culture autochtones) est le mouvement contre la toxicomanie et pour la promotion du potentiel humain. À cet égard, la contribution des Alcooliques Anonymes (AA) est très importante. Il est important de mentionner que de nombreux Autochtones ont reçu l'aide dont ils avaient besoin en se joignant aux AA. Il en est de même pour bon nombre de collectivités grâce à la ténacité des membres des AA qui ont continué à tenir des réunions (parfois pendant des années), malgré un faible taux de participation. Il est également juste d'affirmer que de nombreuses collectivités ont adopté les concepts et les pratiques des AA (comme les douze étapes) et les ont intégrés à des approches de guérison mieux adaptées aux réalités et aux conditions communautaires que

les approches urbaines non autochtones liées aux réunions des AA. Parallèlement à cela, le mouvement des AA a donné naissance à des patterns de codépendance et d'adultes issus de parents alcooliques qui ont également eu une influence importante sur le contenu et le processus du mouvement de guérison autochtone grâce au travail innovateur de personnes comme Jane Middleton Moss et Ann Wilson Shaef.

Le mouvement de promotion du potentiel humain représente un autre sous-courant du processus de guérison. Ce mouvement tire ses origines de la Gestalt-thérapie, de la santé holistique, du yoga oriental, de la méditation, des stratégies de développement culturel et des arts d'interprétation (théâtre, musique et danse appliqués à la guérison). À partir de ce sous-courant, on a mis davantage l'accent sur la santé et le bien-être plutôt que sur la maladie. Ce délaissement du modèle médical a permis de renforcer considérablement les concepts autochtones de santé et de guérison. Ce renforcement a été mutuel; en effet, la perspective de chaque groupe a renforcé la perspective des autres groupes. Cet accord et ce soutien mutuels pour l'approche de la santé et du bien-être en matière de santé communautaire ont également reçu l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, dont la première manifestation a été une déclaration rédigée lors d'une conférence mondiale tenue à Alma Ata (en Russie). Selon la déclaration d'Alma Ata, la santé « n'est pas uniquement l'absence de maladie », mais également la maîtrise de tous les éléments favorisant la santé. À partir de ce point de vue, les mouvements de promotion de la santé et de collectivités saines sont nés, et ces approches ont beaucoup en commun avec les concepts et les pratiques de guérison propres aux collectivités autochtones.

Il est également important de mentionner, pour les besoins du présent ouvrage, que l'approche de promotion de la santé et de collectivités saines¹⁴ est reconnue par les professionnels de la santé de la culture dominante comme une stratégie légitime pour traiter les problèmes fondamentaux de santé.

Au Canada, le mouvement de guérison autochtone a pris beaucoup d'ampleur grâce à la création, en 1982, par le ministère de la Santé du Canada, du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA). Les premiers directeurs de ce programme ont apporté une contribution extraordinaire au mouvement canadien de guérison autochtone en écoutant simplement les opinions des collectivités autochtones, en soutenant la mentalité autochtone et en concevant des solutions visant à prévenir et à traiter les cas de consommation d'alcool et de drogues. Dès le début des années 1980, l'alcoolisme et la toxicomanie ont été reconnues par les chefs autochtones et les professionnels de la santé comme le principal problème de santé auquel sont confrontés les peuples autochtones du Canada.

Comme l'a démontré cette brève description de la naissance du mouvement de guérison autochtone, aucune personne, aucun groupe, ni aucune collectivité ne peut se vanter d'avoir amorcé le mouvement. Les chefs spirituels, les aînés et de nombreuses autres personnes ont prié

¹⁴ Aussi appelés déterminants de la santé ou modèle de soins de santé de base.

d'une manière ou d'une autre pour aider leur collectivité à se dépêtrer d'une situation de détresse qui les paralysait et causait la mort d'un grand nombre de ses membres. Un nombre incalculable de héros et de héroïnes ont consacré des années de leur vie à ces réalisations, et de nombreuses ressources externes qui se sont manifestées sous la forme de collectivités modèles ou d'organismes de soutien continuent d'appuyer ce processus. À ce titre, nous avons déjà mentionné la création du PNLAADA. Voici quelques autres exemples :

1. La *Four Worlds Elders Conference* (décembre 1982) a réuni des aînés, des chefs spirituels et des leaders d'opinion autochtones provenant de quelque quarante groupes tribaux différents en vue d'élaborer une analyse, des principes et des stratégies visant à orienter l'action pour surmonter le problème de l'alcoolisme et de la toxicomanie. La pensée fondamentale dégagée lors de cette conférence est devenue le fondement du *Four Worlds Development Project*, dont les responsables ont travaillé au cours des quinze années subséquentes avec des centaines de collectivités du Canada et des États-Unis dans le cadre de leurs activités de guérison et de développement. *Four Worlds* a été l'un des rares organismes à travailler à l'échelle nationale en vue d'élaborer des modèles, des principes et des exemples types concrets aidant les collectivités à amorcer et à soutenir des processus de guérison communautaire. Plusieurs autres organismes oeuvrant de cette façon au début des années 1980 incluaient le *Nechi Training Institute* (Alberta), le *Round Lake Treatment Centre* (Vernon, en Colombie-Britannique), ainsi que la *National Association of Native Treatment Directors*.
2. La collectivité d'Alkali Lake, située en Colombie-Britannique (près de Williams Lake), a vécu un changement important au chapitre de la lutte contre l'alcoolisme. Grâce à la sobriété d'une seule personne, la collectivité a finalement atteint des taux de sobriété de quatre-vingt-quinze pour cent. L'histoire romancée d'Alkali Lake a fait l'objet d'un film (et d'un vidéo). Le film est composé de plusieurs récits et d'entrevues de personnes de cette collectivité, et le scénario s'inspire de leurs propres mots. Il n'y a pas d'acteurs professionnels dans le film. La plupart des personnages sont des résidents d'Alkali Lake jouant leur propre rôle. Selon l'un d'eux (Freddy Johnson) : « Je ne jouais pas un rôle, je jouais ma propre vie ». Le film intitulé *The Honour of All: The Story of Alkali Lake*¹⁵ a été un événement clé dans la naissance du mouvement de guérison autochtone. Des milliers de collectivités autochtones de toute l'Amérique du Nord ont pu constater, beaucoup d'entre elles pour la première fois, que la guérison est bel et bien possible.
3. La *National Native Association of Treatment Directors* : Un réseau national de quelque quarante programmes de traitement offerts de façon mobile ou en établissement ont été créés afin de permettre aux responsables de programmes de l'ensemble du pays

¹⁵ Produit en collaboration par la bande indienne d'Alkali Lake, *Phil Luca Productions* et *The Four Worlds Development Project*. Financé par le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones. On peut commander le film en s'adressant à la bande indienne d'Alkali Lake.

d'apprendre les uns des autres et de s'aider mutuellement. Ces groupes ont travaillé sans relâche pendant des années en vue de fournir des occasions de guérison et d'apprentissage à des milliers de personnes et à des centaines de collectivités au pays.

4. Le cercle de guérison holistique communautaire de Hollow Water : Hollow Water (Manitoba) est l'une des rares collectivités à avoir créé avec succès un processus de guérison s'attaquant à la question délicate de l'agression sexuelle. Le modèle de Hollow Water met à contribution une équipe d'intervention communautaire. L'équipe (formée de personnes qui ont dû faire face à leur propre problème d'agression) travaille de pair avec les forces policières, les tribunaux, les services de protection de la jeunesse, les victimes, les familles et les agresseurs. Le programme vise à guérir toutes les personnes en cause et à rétablir l'équilibre et la santé de la collectivité. L'exemple de courage, de réussite et de modèle de Hollow Water a inspiré de nombreuses autres collectivités¹⁶.

Ces programmes, de même que bon nombre d'autres programmes et personnes, à tous les paliers (local, régional, provincial, national et international) ont eu de multiples influences réciproques. De ce système interrelié destiné à la guérison et au développement (au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie et ailleurs), un mouvement international de guérison autochtone est né. On renforce et développe ce mouvement à l'aide de publications, de communications par Internet et de programmes d'échange; toutefois, sa vraie force réside dans la promotion de la guérison et de la santé au sein des collectivités autochtones de partout au monde. Parmi les caractéristiques du mouvement de guérison autochtone qui semblent être acceptées par la plupart des peuples autochtones, citons les suivantes :

- a) Le processus de guérison et de développement est enraciné dans la culture autochtone. C'est la culture qui donne la forme, l'énergie, les principes clés et les façons de travailler; c'est aussi elle qui engendre et soutient le processus de guérison.
- b) La spiritualité est au coeur du mouvement.
- c) une langue commune, ainsi que des principes et des modèles communs ont été créés. (Certains d'entre eux sont décrits dans le présent chapitre).
- d) L'échange de modèles et de concepts est courant entre les groupes autochtones, de même que l'emprunt de modèles et de concepts non autochtones relatifs au travail de développement. Le mouvement ne comporte aucun centre particulier. Il fonctionne plutôt comme un réseau de personnes, de collectivités, d'organismes et de partenariats.

¹⁶ Pour un examen approfondi de l'histoire de Hollow Water ainsi que des questions et modèles sous-jacents, voir " Les quatre cercles de Hollow Water ", publié par le Groupe de la politique correctionnelle autochtone, Solliciteur général Canada. Collection sur les Autochtones (CA 15 APC 1997).

Principes communs

Voici un résumé de quatre des principes et idées qui continuent d'être au coeur du mouvement de guérison autochtone¹⁷.

1. *Il est fondamental et nécessaire de rétablir le lien avec le Créateur et avec nos propres racines culturelles.* Sans ce lien, la guérison s'avère extrêmement difficile, voire même impossible.
2. *La guérison des personnes et celle des familles et des collectivités vont de pair.* Ainsi, une approche globale axée sur la personne et la collectivité est requise. Cette approche fait appel au bien-être mental, émotif, physique et spirituel des personnes et des familles, ainsi qu'au bien-être politique, économique, social et culturel des collectivités. Par conséquent, les problèmes comme l'alcoolisme ou l'agression sexuelle ne peuvent pas être isolés, ni traités séparément par rapport au reste du développement humain et communautaire. Tous ces éléments sont interreliés.
3. *On doit passer d'une approche axée sur la maladie à une approche axée sur le bien-être.* Cela signifie que notre énergie et notre pensée fondamentales devraient être consacrées à bâtir une vie saine sous tous ses aspects, et non à tenter d'enrayer notre maladie ou nos problèmes. La capacité de visualiser et d'atteindre le bien-être est une qualité humaine. Elle doit être développée, grâce à l'éducation et à la discipline, et mise à contribution en vue d'apporter un véritable état de santé à nos collectivités.

Il faut davantage qu'un simple changement. Ce qui est nécessaire, c'est une transformation fondamentale du réseau de relations actuelles (mentales, émotives, physiques, spirituelles, politiques, économiques, sociales et culturelles). Cela signifie que nos relations personnelles avec le Créateur (nous-mêmes, les membres de notre famille, nos amis, nos collègues et les membres de notre collectivité, bref toutes nos relations, passées et actuelles) fonctionnent ensemble pour créer le monde dans lequel nous vivons. Si ce monde, et notre vie dans ce monde, est affaibli par des problèmes de toxicomanie, de violence, de peur et de souffrance, alors nous devons créer un autre monde et une vie différente. La seule façon d'atteindre ce monde exempt de violence et de toxicomanie, c'est de recréer nos relations fondamentales afin d'en retirer la santé, la vie et le bien-être, plutôt que la violence, la souffrance et la mort. La recréation de nos vies et de nos collectivités, voilà le sens véritable de la guérison et du développement.

¹⁷ Bien qu'il y ait de nombreuses autres idées importantes, nous avons souligné celles-ci en raison de leur pertinence par rapport au phénomène de l'agression sexuelle.

**RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE UN**

Extraits tirés de l'ouvrage *THE SACRED TREE*

Cet ouvrage est dédié aux innombrables clans, tribus et nations de peuples autochtones répartis aux quatre coins de notre mère nourricière, la Terre, dont les visions sacrées, les rêves, les prières, les chants, la sagesse et l'aimable orientation forment le fondement et la réalité vivante de l'Arbre sacré.

Produit en collaboration par :

Judie Bopp, Michael Bopp, Lee Brown et Phil Lane

Copyright, 1984 (deuxième édition, 1985)

Tous droits réservés

FOUR WORLDS INTERNATIONAL INSTITUTE FOR
HUMAN & COMMUNITY DEVELOPMENT

1224, Lakemount Boulevard South

Lethbridge (Alberta) Canada T1K 3K1

(403) 320-7144



PREMIERS PRINCIPES

Nous présentons ci-après un résumé des enseignements importants de l'Arbre sacré. Chacun de ces enseignements constitue une porte s'ouvrant sur un chemin. Le voyageur a la responsabilité de franchir la porte et de commencer son périple.

1. Globalité. Toutes les choses sont interreliées. Chaque élément de l'univers représente une partie d'un tout. Tous les éléments sont liés d'une quelconque manière les uns aux autres. Il n'est donc possible de comprendre un élément que si l'on comprend la manière dont il est lié à l'ensemble des autres éléments.
2. Changement. Toute la création est en état de changement constant. Rien ne demeure intact, sauf la présence de cycles multiples de changement. Les saisons s'enchaînent les unes après les autres. Les êtres humains naissent, vivent leur vie, meurent et pénètrent dans le monde spirituel. Toutes les choses changent. Il existe deux types de changement. La naissance des choses (développement) et leur déclin (désintégration). Ces deux types de changements sont nécessaires et sont toujours liés l'un à l'autre.



1. Les changements sont soumis à des cycles ou à des patterns. Ils ne sont ni aléatoires ni accidentels. Parfois, il est difficile de voir comment un changement particulier est lié à tous les autres éléments. Cela signifie habituellement que notre point de vue (la situation à partir de laquelle on observe le changement) limite notre capacité de voir avec clarté.



2. Le visible et l'invisible. Le monde physique est réel. Le monde spirituel est réel. Ces deux mondes sont deux aspects d'une même réalité. Pourtant, il existe des lois distinctes qui régissent chacun d'entre eux. La violation de la loi spirituelle peut avoir une incidence sur le monde physique. La violation des lois physiques peut influencer sur le monde spirituel. Pour qu'une vie soit équilibrée, il faut respecter les lois de chacune de ces dimensions de la réalité.
3. Les êtres humains sont à la fois spirituels et physiques.



6. Les êtres humains peuvent toujours acquérir de nouvelles qualités, mais ils doivent déployer des efforts pour ce faire. La personne timide peut devenir courageuse, la personne faible peut devenir audacieuse et forte, la personne insensible peut apprendre à respecter les sentiments des autres et la personne matérialiste peut acquérir la capacité d'observer son être profond et d'écouter sa voix intérieure. On pourrait appeler « apprentissage réel » le processus que les être humains utilisent pour acquérir de nouvelles qualités.
7. Il existe quatre dimensions à « l'apprentissage réel ». Ces quatre aspects de la nature de chaque personne sont reflétés dans les quatre points cardinaux du cercle d'influences. Ces quatre aspects de notre être se développent par l'utilisation de notre volonté. On ne peut pas affirmer qu'une personne apprend d'une manière entière et équilibrée à moins qu'elle ait recours à ces quatre dimensions de son être.

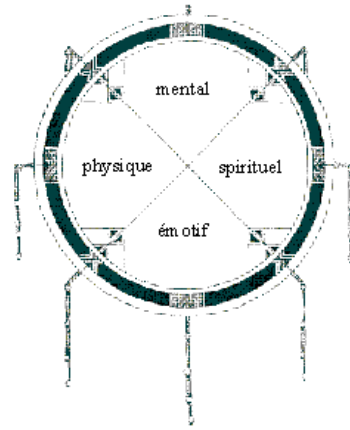
8. On peut comprendre la dimension spirituelle du développement humain en fonction de quatre capacités connexes.

Premièrement, la capacité de faire place et de réagir à des réalités qui existent d'une manière non matérielle, comme des rêves, des visions, des idéaux, des enseignements spirituels, des buts et des théories.

Deuxièmement, la capacité d'accepter ces réalités en tant que reflet (sous la forme de représentation symbolique) du potentiel inconnu ou non réalisé d'une action ou d'état amélioré ou différent par rapport à l'action ou à l'état actuel.

Troisièmement, la capacité d'exprimer des réalités non matérielles à l'aide de symboles comme la parole, l'art ou les mathématiques.

Quatrièmement, la capacité d'utiliser cette expression symbolique afin d'orienter l'action future, action dirigée vers la concrétisation de ce qui était seulement vu comme une possibilité.



9. Les êtres humains doivent participer activement au développement de leur propre potentiel.
10. La porte que chacun de nous doit franchir, s'il désire devenir meilleur ou différent, est celle de la volonté. Une personne doit *décider* de suivre cette voie. Le chemin est doté d'une patience infinie. Il sera toujours là pour ceux qui décident de l'emprunter.
11. Quiconque entreprend (c'est-à-dire qui prend un engagement et agit en fonction de cet engagement) un parcours sur la voie de l'autoperfectionnement sera aidé. Des guides et des maîtres apparaîtront en chemin, de même que des protecteurs spirituels qui veilleront sur le voyageur. Ce dernier ne sera confronté à aucune épreuve qu'il n'est pas en mesure de surmonter.
12. La seule source d'échec sur ce parcours sera le propre échec du voyageur à suivre les enseignements de l'Arbre sacré.

*Reproduction autorisée de l'ouvrage The Four Worlds Exchange
Le rôle de la spiritualité dans le développement*

À l'écoute des aînés Eddy Box

*Eddy Box est un aîné ute du nord de l'Utah.
Nous l'avons interrogé sur la nature de la guérison et du pouvoir véritables*

Question :

L'une des leçons que les collectivités ont de la difficulté à apprendre actuellement a trait à la guérison. Cela concerne la manière dont nous nous percevons. Si nous nous estimons « malades » ou « souffrants », cela ne ralentit-il pas en quelque sorte le processus de guérison?

Eddy Box:

Un jour, un vieil homme frappe à ma porte. Il est en partie d'origine espagnole. Il parle espagnol et indien. Alors il vient à moi et me dit en titubant un peu : « Compadre, aide-moi, je t'en prie. ». Je lui dis : « Qu'est-ce qui ne va pas? » Il répond : « J'ai mal; j'ai du mal, c'est comme mon rhumatisme. Peux-tu me ventiler comme il faut? » Pendant que je m'occupe de lui, je me rends compte que ce n'est pas la première fois qu'il me rend visite. C'est alors plus fort que moi et je me demande : « Vais-je devoir faire cela chaque fois? ». Je termine et décide de lui parler. Je lui dis :

« Tu sais, tu viens me voir et me demande d'enrayer ton mal. Nous tentons du mieux que nous pouvons de faire cela pour toi. Mais tu me dis toujours que tu aimes ça; peu importe ce que c'est, tu aimes ça. »

Il répond alors : « Je ne dis pas ça! »

Je lui dis : « Peut-être ne t'en rends-tu pas compte, mais tu dis " mon " rhumatisme. Tu affirmes en fait qu'il s'agit de " ton " rhumatisme. Et lorsque quelqu'un essaie de t'aider, tu a déjà déclaré que le rhumatisme t'appartient. Peu importe le nombre de traitements, tu ne te débarrasseras pas de ton mal. Parce que ton esprit t'a déjà dit qu'il est le tien. Et rien ne va te guérir. À partir de maintenant, quand tu retourneras chez toi, réfléchis à tout cela. Quand tu diras tes prières ce soir, ne dis pas " mon " rhumatisme. Dis plutôt que ton corps est en pleine forme...qu'il n'est pas blessé, qu'il n'a rien. Puis, je te demande de revenir et d'ouvrir ma porte. Je veux que tu coures. »

Il y a environ deux semaines, j'ai entendu frapper à ma porte. C'était lui; il a dit : « Regarde, Compadre! » et il s'est mis à courir! Je lui ai alors demandé : « Puis, tu t'en es débarrassé? »

« Ce n'est plus à moi! », a-t-il rétorqué. Il s'en était débarrassé.

C'est la même chose qui s'applique au travail que vous effectuerez. Mettez ça dans la tête des gens. Vous direz aux gens ce que vous pensez à propos de certaines choses qu'ils s'appêtent à faire. En même temps, nous nous répéterons ces affirmations. Lorsque nous faisons ces affirmations, nous devons les assimiler dans nos pensées et elles se concrétiseront. Bien à l'avance. Les choses se réaliseront ainsi. Grand-père prendra la situation en main.

Question :

Il semble que bon nombre de nos collectivités soient aux prises avec une opinion négative d'elles-mêmes. Nous disons : « Nous avons un problème d'alcoolisme ». Mais n'est-il pas important d'admettre nos problèmes?

Eddy Box :

Il y a environ dix ans, j'ai été invité à me rendre à une rencontre des Alcooliques Anonymes. La première chose que j'ai aperçue était l'inscription apposée au mur *Je suis alcoolique*. Je l'ai acceptée en me disant : « Je suppose que tout le monde pense ainsi ». Puis, j'ai constaté que lorsqu'ils se réunissent et parlent entre eux, ils disent : « Je suis alcoolique ».

Après cette rencontre, je me suis mis à réfléchir. Il m'est venu à l'esprit que lorsque vous répétez certains de ces mots à votre esprit et que vous lui dites « Je suis alcoolique », aucun programme au monde ne peut vous aider. Vous serez un alcoolique le reste de votre vie. Parce que votre esprit a accepté cette situation. Une fois que votre esprit l'a acceptée, rien ne peut vous aider.

Ainsi, la fois suivante où je suis allé à une telle rencontre, les responsables m'ont demandé ce que je pensais du programme. J'ai dit : « C'est un bon programme, mais la première chose que je ferais pour l'améliorer serait d'enlever cette inscription, celle qui indique *Je suis alcoolique* ».

Un des responsables m'a dit : « Cela fait partie du programme. Cette inscription provient des bureaux de la direction, à Washington. Les patients doivent nous faire savoir qu'ils sont alcooliques. Que feriez-vous? »

J'ai dit aux responsables que je retirerais complètement cette inscription. J'inscrirais plutôt *Je suis un être humain*. Les êtres humains ne sont pas alcooliques, ils sont des esprits purs. Vous devez le faire. Lorsque vous direz à ces personnes *Je suis un être humain*, ils deviendront des êtres humains capables de surmonter leur problème d'alcoolisme.

Question :

Certains conseillers qui s'occupent de victimes d'agression sexuelle ont appris qu'il est très important que ces personnes constatent que c'est leur corps qui a été agressé (ce que certains appellent leur enveloppe terrestre) et que leur esprit ne pourrait jamais être

agressé. Le seul être pouvant agresser votre esprit est vous-même, affirment-ils. Est-ce l'approche que vous préconisez?

Eddy Box :

Lorsque vous affirmez *Je suis alcoolique*, vous vous adressez à votre esprit. Votre esprit est si puissant qu'il l'accepte et personne ne peut vous guérir. Cela ne vient pas de moi. Je n'ai fait que y penser et étudier ce phénomène. J'ai dû remonter aux temps des aînés alors qu'ils étaient guerriers. Les guerriers, l'image du guerrier, a été forgée quand ils étaient au berceau. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, c'est toujours là. Et rien ne va changer cela. Ils connaissent l'affirmation « Je suis guerrier, protecteur, pourvoyeur et chasseur ». Ce qui nous détruit aujourd'hui, c'est l'alcool, les drogues et tout le reste. Ce sont les ennemis actuels. Nous sommes les protecteurs, les pourvoyeurs et les chasseurs. Nous fournissons des renseignements que les personnes peuvent utiliser pour vaincre ces ennemis.

De plus, je me rappelle que certains aînés parlaient toujours de ce qui nous avait été donné par le Créateur. Je leur ai demandé ce qu'ils entendaient par là. Ils ont remonté dans le temps, lorsque le Créateur a créé le monde, l'univers. Il a créé la Terre. Puis, Il s'est arrêté et l'a observée. Quelque chose manquait encore. Alors Il s'est dit : « Je vais créer quelque chose, quelqu'un à ma ressemblance. Un être bipède ». Alors Il a créé les êtres humains à partir de la Terre. Il a façonné un moule d'une silhouette qui lui ressemblait en tout point, et c'était fait. Il a insufflé une partie de Lui-même dans cet être. C'est de cela que les aînés parlaient. Il faut le reconnaître. C'est Lui qui peut vous aider à surmonter ces épreuves. Il est l'être pouvant surmonter beaucoup d'obstacles...Il peut donc surmonter l'alcoolisme. Toute chose que le monde met en face de vous, Il la surmontera. Donnez-la Lui. Ne vous inquiétez pas, donnez-la Lui.

Mais, entre-temps, nous ne devons pas vivre sans rien faire pour surmonter ce problème. Nous devons toujours affirmer : « Si Tu m'aides à aider les personnes...si Tu aides cette personne qui éprouve des problèmes...je m'ouvrirai à Toi ». Et Il fera sentir sa présence à travers moi jusqu'au patient. Entre-temps, voici ce que je vais faire. Je vais être un peu plus aimable envers les gens. Alors Il se manifestera. Cela fait partie des enseignements, ce n'est pas un secret; c'est ce que les aînés avaient. Aujourd'hui, nous ne l'avons pas perdu, c'est toujours en nous. Mais trop d'éléments se sont accumulés pour qu'on puisse l'apercevoir. Il semble qu'on ne puisse pas séparer certains de ces éléments. C'est ce que nous faisons maintenant. C'est ce que nous ferons plus tard. Et cela aura une influence sur certaines de ces personnes. Ces efforts ne seront pas vains. Ils diront alors : « Pourquoi ne l'ai-je pas su plus tôt? » Et ils se retourneront. Lorsque vous leur parlerez, ils vous accompagneront. C'est ce que je crois.

Question :

Si quelqu'un aujourd'hui désire devenir guérisseur, une personne qui aide nos collectivités à traverser les périodes difficiles, que lui conseilleriez-vous?

Eddy Box :

Dans le monde d'aujourd'hui, nous devons concevoir une vision. On doit concevoir une vision de la situation future. Dites : « C'est ce que je vais faire. Je vais être utile aux miens ». Vous devez adopter la forme d'un guerrier et d'un protecteur. Vous avez toutes les raisons pour ce faire, pour jouer un tel rôle. Allez à l'école, faites cela. Vous verrez beaucoup d'Indiens suivre cette voie. C'est ce que Grand-père veut que vous fassiez. Concevoir une image et travailler à sa concrétisation. Ne craignez pas les difficultés. Le choix est fait pour que le chemin soit facile et vous franchirez un point de non-retour. Empruntez la route devant vous, même si elle est jonchée de toutes sortes d'obstacles. Vous devez souffrir un peu.

Nous avons le sentiment qu'on nous a fait mal. Vous devez d'abord vous départir de ce sentiment. Cela est très difficile. Lorsque je parle ainsi, les gens peuvent penser ce qu'ils veulent. En réponse à certaines choses que j'ai puisées auprès des Aïeux, je dis même : « Pas question! Je ne vais pas faire cela! » Ils ont dit qu'il fallait être bon envers les autres. Ils affirment qu'il faut être bon, même envers l'homme blanc. Nos Aïeux l'ont dit. Devons-nous être bons envers l'homme blanc après tout ce qu'il nous a fait? Certains penseraient que non. Ils pensent ainsi : « Regardez ce qu'il a fait à notre tribu ». Mais, qui vous dit cela? Grand-père vous le dit. C'est l'épreuve qu'on a dû subir en tant que peuples indiens. Et Il a dit que lorsque vous vous débarrasserez de votre colère, tout ce que vous lui demanderez en Son nom vous viendra sans difficulté. Parce que vous aurez formé une compassion à l'intérieur de vous envers la race humaine de la planète. Voyez, c'est ce dont les Aïeux parlaient. Mais très peu d'entre nous suivons ces principes en raison des événements passés. Nous éprouvons encore de la colère, et nous devons nous départir d'une partie de cette colère. Il peut sembler que je ne sois pas un bon Indien, mais je parle en fait de spiritualité.

Histoire et philosophie¹⁸

Nous présentons ci-dessous les quatre principes fondamentaux sans lesquels un développement collectif solide ne peut se réaliser.

PREMIER PRINCIPE Le développement doit provenir de l'intérieur

La guérison et le développement doivent provenir des membres de la collectivité qui désirent un changement, et doivent être dirigés dans une large mesure par ces personnes. Il est vrai qu'un soutien externe sera requis à des points critiques du processus et que des changements pourraient être nécessaires à des paliers bien éloignés de la collectivité. Toutefois, pour que nos efforts aboutissent, les solutions de développement doivent provenir de l'intérieur des collectivités.

DEUXIÈME PRINCIPE Le développement est impossible sans vision

Si les personnes n'ont aucune vision du potentiel humain autre que dans la collectivité où elles se trouvent, elles ne peuvent pas se développer et, en bout de ligne, elles ne peuvent pas survivre.

La culture est la mère de la vision. Les personnes en développement doivent redécouvrir les valeurs liées à la préservation et à l'amélioration de la vie de leur propre culture traditionnelle. Elles ont besoin de comprendre ce qu'il leur est arrivé en tant que peuple et quels changements ont façonné le monde tel qu'il est aujourd'hui. Chaque culture a en elle ses voies pour chercher de nouvelles visions. Ces voies doivent être suivies de façon rigoureuse et systématique. Au fur et à mesure qu'émerge une vision sur la manière de mener nos vies, elle doit être articulée et liée à l'esprit et au cœur des gens.

TROISIÈME PRINCIPE Le développement des personnes et celui des familles et des collectivités vont de pair

Le renforcement des familles et le développement de la collectivité contribuent directement à la guérison et au développement des personnes. De plus, au fur et à mesure que les personnes deviennent plus fortes, instruites et engagées envers le processus de développement, elles contribuent au développement global de leur famille et de leur collectivité. Ces deux dimensions du processus sont interdépendantes. S'il manque l'une d'entre elles, l'autre dimension ne peut pas se manifester.

¹⁸ Reproduit avec l'autorisation de la Four Worlds Press, " *Toward the Year 2000* ".

QUATRIÈME PRINCIPE Un grand effort d'apprentissage est nécessaire

On a besoin de déployer un grand effort d'apprentissage tout au long de la vie. Les gens doivent apprendre à vivre dans le monde en tant que personnes, familles et collectivités en fonction de nouveaux critères axés sur la préservation et l'amélioration de la vie. Cet effort d'apprentissage commence dans l'utérus de la mère et se poursuit jusqu'au passage dans l'autre monde. Ce ne sont pas seulement les personnes qui doivent apprendre. Les organismes, les institutions et les collectivités doivent aussi apprendre de nouvelles façons de vivre. *L'apprentissage* constitue la dynamique fondamentale du développement humain.

CHAPITRE DEUX

**COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE DE
L'AGRESSION SEXUELLE
DANS LES COLLECTIVITÉS
DES PREMIÈRES NATIONS**



Introduction

Pour comprendre la manière de traiter les cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones, on doit explorer les domaines clés suivants :

1. Qu'est-ce qu'une pensée ou une action saine concernant la sexualité humaine? Est-ce que saine signifie normale? De quelle façon la compréhension et les valeurs réelles autochtones concernant la sexualité ont-elles changé parallèlement aux normes et aux tendances en évolution de la société dominante?
2. Qu'est-ce que l'agression sexuelle? Quelle est la différence entre l'agression sexuelle et un comportement sexuel sain?
3. Qu'y a-t-il d'inacceptable dans l'agression sexuelle? Quelle incidence a-t-elle sur les personnes? Pourquoi la considère-t-on comme un problème?
4. Nous savons maintenant qu'il existe un taux élevé d'agressions sexuelles dans bon nombre de collectivités autochtones. Quels sont les patterns clés concernant : (a) les étapes de l'agression; (b) les patterns de dissimulation et de déni; (c) les obstacles à la divulgation; (d) les réactions à la divulgation; (e) les questions soulevées au moment de la divulgation et par la suite?
5. L'expérience vécue dans les collectivités autochtones est-elle unique? L'agression sexuelle survient-elle dans des collectivités non autochtones? S'agit-il d'un problème grave dans ces collectivités?

PREMIÈRE PARTIE - UNE SEXUALITÉ SAINÉ

Par le passé, les aînés de nombreuses tribus donnaient les enseignements suivants. L'énergie sexuelle est l'énergie de la vie qui cherche à se perpétuer. Au coeur même de la création (le processus de création), il y a l'amour. L'amour est la force attractive rassemblant les éléments et les particules qui composent l'univers. Sans amour, l'univers n'existerait pas. Les étoiles et les planètes s'éloigneraient et se disperseraient. Tous les êtres vivants mourraient. La sexualité est la force de vie qui est en nous. Elle est sacrée. Elle est puissante. Elle recrée la vie. Comme elle est si sacrée et puissante, on doit la traiter avec le plus grand respect.

Par respect lié à la sexualité, on entend, entre autres, l'observation adéquate des limites (tout comme on doit contenir un feu afin de faire le meilleur usage possible de son pouvoir et ainsi prévenir des dommages réels).

Par conséquent, on a enseigné à nos jeunes femmes et à nos jeunes hommes d'avoir un profond respect pour le pouvoir qui circule en eux. Aucun d'entre eux n'osait franchir la limite de l'expression sexuelle, sauf « d'une manière sacrée ».

La légende de Lakota¹⁹ concernant les deux frères qui ont rencontré la Grande bisonne blanche, la femme sacrée qui a offert le premier calumet au peuple, représente un exemple d'appels à la prudence et au respect dans le domaine de la sexualité pour la plupart des tribus.

Dans cette histoire, on raconte que deux frères voyageaient dans les prairies et ont aperçu sur leur route une belle femme marchant vers eux. L'un des deux frères s'est aperçu qu'il s'agissait d'une femme sacrée et il a alors ressenti un sentiment de vénération et de grand respect mêlé de crainte. L'autre frère a vu qu'elle était incroyablement séduisante et il l'a désirée intensément. Elle a souri au deuxième frère et lui a ouvert les bras. Ce dernier n'a pas hésité. N'écoulant que son désir, il s'est jeté dans ses bras. Elle l'a alors entouré de son châle et, lorsqu'elle l'a enlevé, il ne restait plus qu'un tas de cendres. Elle a offert le calumet sacré à l'autre frère et lui a enseigné ses significations et ses usages cérémoniels. Il est devenu un guérisseur et une source d'énergie pour son peuple.

Nous savons que toutes les tribus avaient leurs propres méthodes d'éducation des enfants concernant la sexualité. Le pattern remarquable qui est observé fréquemment parmi toutes les tribus est l'équilibre entre deux attitudes fondamentales concernant la sexualité :

- a) La sexualité fait partie de la vie. Elle n'est pas malsaine et on ne doit pas en avoir honte. C'est une bonne chose. Il n'y a rien de mal à explorer son propre corps et sa sexualité (comme les enfants le font naturellement dès leur plus jeune âge et pendant tous les stades de leur développement). Il est sain et naturel pour les jeunes de vouloir explorer la sexualité de l'autre sexe.
- b) Toutefois, il doit y avoir des frontières et des limites. Lorsque les jeunes atteignaient la puberté, on séparait habituellement les garçons et les filles. Les garçons étaient éduqués par leur père, leurs oncles et leurs grands-pères, alors que les filles étaient éduquées par les femmes âgées. Un volet important de cette éducation consistait à apprendre les responsabilités et les limites nécessaires liées à l'expression de la sexualité. Des limites comme celles qui suivent étaient courantes :
 - Les relations sexuelles entre les adultes et les enfants étaient interdites;
 - Les hommes et les femmes devaient attendre le mariage avant d'avoir des relations sexuelles;
 - Une fois marié, le couple devait être fidèle. Ni le mari, ni la femme ne devaient avoir de relations sexuelles avec d'autres personnes;
 - Il était mal et dommageable d'avoir des relations sexuelles avec le conjoint d'une autre personne;

¹⁹ Telle que racontée par Phil Lane S^r, aîné de Lakota.

- On affirmait que ces règles protégeaient les gens contre bon nombre de maux, comme diverses maladies, la désunion, la jalousie, la rupture des familles et les blessures au cœur et à l'esprit;
- On enseignait également que les limites quant à l'expression de l'énergie de « la vie cherchant à se perpétuer » étaient inculquées « d'une manière sacrée » et que la raison profonde pour respecter ces enseignements devait provenir d'un sentiment profond de vénération envers la vie elle-même. À l'époque traditionnelle, ces attitudes et comportements étaient considérés comme « normaux ».

Ainsi, qu'est-ce qui est considéré comme « normal » aujourd'hui? Le terme « normal » (qui provient du mot « norme ») signifie « la manière habituelle dont les choses arrivent ou sont faites ». Il est normal pour les parents d'aimer leur enfant. Il est normal d'avoir faim si on n'a pas mangé depuis longtemps. Il est normal (au Canada) que les véhicules circulent dans la voie de droite de la route.

En ce qui concerne la sexualité, on a observé un renversement important des valeurs, attitudes et attentes concernant ce qui est normal. Cela s'applique autant à la société canadienne en général qu'aux collectivités autochtones.

Différentes collectivités ont subi des changements différents, mais voici une liste partielle des attitudes et des comportements que bon nombre de personnes ont fini par accepter comme « faisant partie de la vie ».

- les jeunes ont des relations sexuelles régulièrement dès l'âge de 12 ans et même plus tôt;
- la promiscuité sexuelle (relations sexuelles avec de nombreux partenaires);
- les relations sexuelles comme une activité de loisir;
- les relations sexuelles collectives (p. ex., un groupe d'hommes ayant des relations sexuelles à tour de rôle avec une femme);
- le viol (relations sexuelles forcées avec une personne);
- les relations sexuelles, les attouchements ou d'autres interactions adulte-enfant;
- le sexe employé comme moyen de négociation afin d'obtenir ce que l'on veut (soit en refusant des relations sexuelles ou en les offrant);
- absence de lien entre les relations sexuelles et la responsabilité d'enfants nés à la suite de ces relations;
- actes sexuels avec des animaux.

Il serait utile de réfléchir au fait que ce ne sont pas seulement la plupart des sociétés tribales d'Amérique du Nord, mais également presque toutes les grandes religions et cultures du monde qui demandent à leurs peuples de « voir » la sexualité et ses règles d'une manière très semblable aux enseignements traditionnels décrits dans le présent chapitre. Il y a de bonnes raisons pour ce faire. Nous vous encourageons à réfléchir à ces raisons et à en discuter avec les membres de votre famille et de votre collectivité.

DEUXIÈME PARTIE - QU'EST-CE QUE L'AGRESSION SEXUELLE?

Le terme « agression » fait partie de la langue courante (dans le mouvement de guérison et les lois) et signifie toute action pour laquelle une personne utilise son pouvoir sur quelqu'un d'autre afin d'obtenir ce qu'elle désire. L'agression peut être physique, sexuelle, verbale, psychologique ou même spirituelle. L'agression suppose deux éléments clés :

- a) une personne plus puissante et une personne plus faible (tel qu'un adulte et un enfant, ou un homme violent et une femme moins forte physiquement);
- b) une violation (transgression d'une limite) dans laquelle la personne plus puissante utilise son pouvoir pour forcer ou manipuler l'autre personne en vue d'obtenir d'elle obéissance, soumission ou coopération (sur le plan physique, sexuel ou autre).

L'agression sexuelle est donc un acte (ou une série d'actes) par lequel une personne plus puissante oblige, par la force ou la manipulation, une personne moins puissante à s'adonner à des activités sexuelles. Ce pouvoir peut être utilisé de multiples façons :

- une personne plus forte physiquement peut utiliser sa force pour obtenir une faveur sexuelle;
- une personne manipulatrice peut utiliser l'affection, les cadeaux (argent, objets) ou la peur;
- une personne peut utiliser le pouvoir que lui confère son niveau hiérarchique, son poste, son autorité ou son charisme personnel pour engendrer un grand respect mêlé de crainte ou séduire psychologiquement une personne plus vulnérable (souvent plus jeune);
- une personne riche ou puissante sur le plan politique peut utiliser son poste afin d'échanger des faveurs sexuelles contre des biens que la victimes désire ou dont elle a besoin.

Parmi les définitions de l'agression sexuelle tirées d'autres sources, citons :

- a) « Tout genre de contact sexuel entre deux personnes lorsqu'une est victimisée par l'autre. Les personnes qui ont été victimisées pendant leur enfance peuvent souvent continuer d'être victimisées dans leurs relations une fois adultes. L'agression peut prendre diverses formes : remarques sexuelles suggestives, pornographie infantile, exhibitionnisme, attouchements, masturbation, pénétration vaginale, sexe oral et anal ». (Hilary Harper et coll., *The Right to be Special: Native Alcohol and Drug Counsellor's Handbook for Working with Sexual Abuse Disclosure*, National Native Association of Treatment Centre Directors, Calgary (Alberta) 1991.)
- b) « L'agression sexuelle d'enfant est un acte imposé à un enfant dont le développement émotif, affectif et cognitif n'est pas terminé. La capacité d'attirer un enfant dans une relation sexuelle est fondée sur la position toute puissante et dominante de l'adulte ou de l'adolescent plus âgé, qui représente un contraste marqué avec l'âge, la dépendance et la position subordonnée de l'enfant. L'autorité et le pouvoir permettent à l'auteur de l'agression, de façon implicite ou directe, de forcer l'enfant à offrir des faveurs sexuelles ».

(Susan Sgroid, *Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse*, Lexington Books, Lexington (Massachusetts), 1982).

Quelle est la différence entre un comportement sexuel sain et l'agression sexuelle?

- L'agression sexuelle est toujours malsaine. Elle engendre toujours des maux et des souffrances.
- Un comportement sexuel malsain ne constitue pas nécessairement une agression sexuelle. Par exemple, le sexe pour le plaisir et sans engagement ni protection adéquate peut s'avérer dommageable, mais ce n'est pas nécessairement une agression. L'agression met en cause l'abus de pouvoir afin d'obtenir des faveurs sexuelles.
- La violation de normes traditionnelles ou autres ne représente pas nécessairement une agression sexuelle (selon la définition donnée plus haut).
- Par sexualité saine, on entend les attitudes et les comportements liés à l'expression sexuelle menant à un sentiment de bien-être (mental, émotif, physique et spirituel) de toutes les personnes en cause directement ou indirectement, comme les conjoints, les enfants à charge et toute autre personne pouvant souffrir d'un comportement malsain.
- Les attitudes et les comportements sains liés à la sexualité n'impliquent jamais l'utilisation du pouvoir en vue d'obtenir des faveurs sexuelles.
- Les attitudes et les comportements sexuels sains n'impliquent jamais la transgression des limites sexuelles établies pour protéger les personnes, les familles et les collectivités contre les préjudices. À titre d'exemples de transgression des limites mentionnons les relations sexuelles entre adultes et enfants ou les relations sexuelles pouvant causer la rupture d'une famille.

TROISIÈME PARTIE - POURQUOI L'AGRESSION SEXUELLE REPRÉSENTE-T-ELLE UN PROBLÈME AUSSI GRAVE DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES?

Il existe deux ensembles de raisons pour lesquelles l'agression sexuelle représente une menace très sérieuse au bien-être de la collectivité. Le premier a trait à la santé et au bien-être. Le second concerne la loi.

A. **Bien-être** - L'agression sexuelle est considérée une atteinte très grave au bien-être. Elle peut avoir une incidence extrêmement préjudiciable sur les victimes, leur mariage actuel ou futur, leurs enfants ainsi que sur les générations à venir. Le fait d'agresser sexuellement une personne (et particulièrement un enfant) équivaut à injecter un virus dangereux dans son corps. Bien que ses effets soient, à première vue, difficiles à déceler, l'agression sexuelle nuit au développement de l'enfant, cause une angoisse énorme menant à la dépression et même au suicide, peut détruire les relations matrimoniales actuelles ou futures, peut infecter les enfants de la victime (soit directement si la victime devient un agresseur, soit indirectement en raison des souffrances et des patterns de famille dysfonctionnelle engendrés par l'agression lorsque l'enfant grandit) et

peut enfin provoquer des ruptures de familles et même de collectivités entières et ce, de nombreuses années après la perpétration des actes d'agression.

B. La loi - En raison des très grandes blessures et souffrances qu'ils causent, les actes d'agression sexuelle sont interdits par les codes criminels de la plupart des pays (y compris le Canada et les États-Unis). Cela signifie que l'agression sexuelle est toujours une violation de la loi, pour laquelle un agresseur peut être arrêté, jugé et incarcéré. La divulgation de tous les cas d'agression sexuelle à la police (et aux services de protection de l'enfance si la victime est un enfant) est devenue une obligation légale au Canada.

Au Canada, le contexte juridique actuel représente un autre ensemble de problèmes pour de nombreuses collectivités autochtones. La plupart des collectivités autochtones sont portées à considérer l'agression sexuelle comme une maladie qu'il faut traiter, plutôt qu'un crime qu'il faut punir. Au fur et à mesure que les collectivités autochtones commencent à faire face à des taux (parfois très élevés) d'agression sexuelle, un certain nombre de problèmes apparaissent.

1. Les victimes hésitent à divulguer les agressions qu'elles ont subies si cela signifie que des membres de leur famille iront en prison. En général, à cause de cette hésitation, l'agression se poursuit.
2. Les membres de la famille exercent des pressions sur la victime afin qu'elle pardonne et oublie, car ils ne souhaitent pas non plus que les leurs soient soumis au système de justice de l'homme blanc.
3. Les collectivités ne croient pas qu'une solution juridique représente réellement une solution. Bon nombre d'Autochtones estiment en effet que le système de justice de la société dominante ne traite pas les causes profondes des déséquilibres qui ont occasionné la perpétration même des actes d'agression sexuelle.
4. Les professionnels de première ligne (travailleurs sociaux, travailleurs de la santé et des programmes de traitement de l'alcoolisme, chefs politiques, etc.) sont pris entre les pressions de deux mondes, soit la manière autochtone de voir le problème et celle de la société dominante. Cette tension peut être exploitée et mener à une solution satisfaisante pour tous, mais cela n'est pas une tâche facile.²⁰

Les réalités concernant l'agression sexuelle

L'agression sexuelle se présente sous de nombreuses formes, survient dans tous les types de famille et touche des victimes de sexe masculin ou de sexe féminin de tous âges. Les agresseurs

²⁰ Les chapitres de la dernière partie du présent ouvrage liés à l'intervention communautaire présenteront un tel modèle fondé sur les expériences vécues dans les collectivités d'Alkali Lake, de Hollow Water et autres.

peuvent être âgés ou jeunes, hommes ou femmes, riches ou pauvres, ainsi que des personnages publics ou des parias. Voici une liste de faits importants à connaître sur les réalités du phénomène de l'agression sexuelle dans les collectivités autochtones²¹.

1. Un pourcentage élevé des victimes sont des enfants (80 ou 90 p. 100 dans certaines collectivités). La plupart des enfants sont soumis à des actes d'agression par la ruse ou des cadeaux plutôt que par la force.
 2. Un très haut taux d'agresseurs sont des hommes (plus de 90 p. 100 dans la plupart des collectivités).
 3. La plupart des victimes sont agressées par un membre de leur propre famille ou de leur famille élargie (il s'agit alors d'inceste).
 4. L'agresseur le plus fréquent provient du cercle d'amis proches et de connaissances de la famille.
 5. On compte plus de victimes chez les filles que chez les garçons.
 6. L'agression sexuelle de garçons survient bel et bien et elle est tout autant préjudiciable que l'agression de filles.
 7. Bon nombre d'agresseurs sont des enfants plus âgés ou des adolescents qui ont été eux-mêmes agressés lorsqu'ils avaient l'âge de la victime.
 8. Parfois, les agresseurs sont des femmes.
 9. Parfois, des aînés et même des guérisseurs respectés sont des agresseurs.
 10. Parfois, des chefs respectés de la collectivité, des fournisseurs de soins, des représentants religieux, des enseignants et des agents de la paix sont des agresseurs.
-
1. Certains cas d'agression sexuelle sont liés à l'alcool, mais l'alcool n'est pas la cause de l'agression sexuelle et ne représente jamais une excuse acceptable ni un argument de défense sur le plan juridique.
 1. Bon nombre des cas d'agression sexuelle sont connus des familles et des amis des victimes ou des agresseurs, mais ne sont pas divulgués. Il est courant que les gens refusent de voir ou de croire ce qui se passe ou n'en parlent tout simplement pas de peur de causer des problèmes.

²¹ Sources : Harper et coll. (1991); McEvoy (1990), Sgroid (1981), James et Nasjleti (1983).

1. L'inceste peut être perpétré de génération en génération, c'est-à-dire que les personnes qui ont été agressées pendant leur enfance dans leur propre famille risquent davantage de devenir elles-mêmes des agresseurs. Bien entendu, ce ne sont pas toutes les victimes qui deviennent agresseurs, mais environ le tiers (30 %) le deviendront.
1. Les enfants ne mentent habituellement pas au sujet de l'agression sexuelle.
1. Les enfants n'en parlent pas parce qu'on leur a dit de se taire, parce qu'ils ont reçu des menaces ou parce qu'ils craignent de ne pas être crus ou de voir de mauvaises choses survenir à l'agresseur ou à la famille.
1. La plupart des enfants sont amenés à croire que l'agression est de leur faute.
1. On peut freiner le cycle de l'agression sexuelle (d'agresseur à victime, d'une génération à une autre). Il n'est pas inévitable. Ce ne sont pas toutes les victimes qui deviennent des agresseurs.

Les conséquences de l'agression sexuelle sur les victimes

David Finkelhor et Angela Browne (1985)²² énoncent quatre catégories de blessures que l'agression sexuelle d'enfants provoque. (À notre avis, toutes ces catégories de victimisation ont aussi un effet profond sur les victimes adultes ainsi que sur les survivants d'agression.)

1. ***Dysfonction développementale*** (sexualisation traumatique) - Cette catégorie renvoie au processus par lequel la sexualité d'un enfant est façonnée de manière inadéquate sur le plan du développement et de façon dysfonctionnelle sur le plan interpersonnel. À partir de ce traumatisme anormal, les enfants peuvent en venir :
 - à craindre leur propre sexualité ou le contact sexuel avec d'autres personnes (anxiété sexuelle);
 - à éprouver de la confusion concernant leur identité sexuelle (hétérosexualité ou homosexualité);
 - à éprouver de la confusion concernant l'activité sexuelle jumelée à des sentiments d'affection;
 - à utiliser des faveurs sexuelles afin d'obtenir des autorisations, des privilèges, etc.;
 - à utiliser le sexe pour manipuler d'autres personnes;
 - à attacher une importance exagérée à l'une ou à plusieurs parties de l'anatomie;
 - à avoir des idées faussées sur le comportement sexuel « normal » ou la moralité;

²² Finkelhor, David & Associates (1986). *A Source Book on Child Sex Abuse*, Newbury Park (Californie) : Sage Publications. Adapté de Finkelhor, David et Angela Browne, *A Model for Understanding: Treating the Trauma of Child Sexual Abuse*, Family Violence Research Program, University of New Hampshire, Durham, 1985.

- à être aux prises avec d’effrayants souvenirs associés au contact sexuel;
 - à la promiscuité sexuelle;
 - à avoir une faible estime de soi.
2. **Trahison** - Cela renvoie à ce qui survient lorsque des victimes découvrent qu’une personne en qui elles avaient confiance ou de qui elles dépendaient leur a causé du tort. Parfois, la trahison ne provient pas seulement de l’agresseur, mais aussi des membres de la famille qui ne désirent pas ou sont incapables de freiner l’agression. Ce type de trahison peut mener à la dépression, peut réduire la capacité de faire confiance et de juger la loyauté des autres, et donner lieu à une rage et à une colère généralisées (la victime éprouve un sentiment de colère la plupart du temps, sans savoir pourquoi).
2. **Stigmatisation** - Cela renvoie aux sentiments d’être marqué, déshonoré, sali, coupable ou mauvais qu’éprouve l’enfant à la suite d’une agression. Les éléments suivants donnent à l’enfant des significations négatives (i.e. des interprétations de ce qui s’est passé) :
- l’agresseur, qui peut blâmer la victime et lui transmettre un sentiment de honte en exigeant le secret et en affichant d’autres attitudes ou en la dénigrant (« si tu as fais cela avec moi, qu’est ce que tu es maintenant? »);
 - la honte qu’éprouve l’enfant; celui-ci peut déjà croire que les activités liées à l’agression sont immorales et mauvaises et peut ainsi se sentir coupable et honteux;
 - la réaction des membres de la famille, des professionnels et d’autres personnes, particulièrement s’ils expriment du dégoût pour ce que la victime a fait, ou la blâment et la traitent de « personne débauchée » ou « personne souillée »;
 - le fait de garder le secret pendant une longue période accroît la douleur et les effets négatifs;
 - parmi les conséquences à long terme de la stigmatisation, il y a : la consommation de drogue et d’alcool (pour engourdir la douleur); le faible estime de soi (*je ne vaux rien*); les prophéties qui se réalisent (*si je ne vaux rien, autant être une mauvaise personne*); ce qui peut mener à une activité criminelle ou à l’échec (*si je réussis, je ne serai pas moi, car je ne vaux rien*); ce qui peut aussi mener au suicide (*comme je ne suis bon(ne) à rien, autant mourir*).
4. **Perte d’autonomie** - la perte d’autonomie signifie la perte du pouvoir des personnes d’être elles-mêmes, de contrôler leur vie et d’apporter une contribution au monde en général. L’agression peut laisser aux victimes l’impression qu’elles n’ont plus de pouvoir, qu’elles sont incapables de faire quoi que ce soit qui compte. Cela porte atteinte à la volonté, aux désirs et au sentiment d’action personnelle de la victime. Lorsque l’espace corporel des victimes est fréquemment violé ou lorsqu’elles font face à une force plus grande (comme dans le cas d’un viol), des sentiments d’impuissance se forment et se renforcent alors en leur for intérieur.

Parmi les effets permanents de la perte d’autonomie, citons :

- une vie empreinte de crainte et d'anxiété;
- le sentiment d'être constamment une victime impuissante;
- l'attitude selon laquelle la vie est ainsi et qu'on ne peut rien faire pour la changer (*donc, je ne suis pas responsable de mes choix et de mes actes*). Cela pourrait, dans les cas extrêmes, mener à un genre de détachement face à la moralité ou à la douleur des autres comme on l'observe souvent chez les criminels psychopathes);
- des cauchemars;
- des problèmes de sommeil;
- la dépression;
- la fuite;
- l'autodestruction;
- des problèmes liés à l'emploi;
- une propension à la victimisation;
- l'activité criminelle;
- l'agression sexuelle d'autres personnes.

De toute évidence, l'agression sexuelle peut avoir un effet dévastateur sur les victimes. Elle peut, tout comme un ver répandant son poison, s'attaquer à l'esprit et au coeur de la victime. Voici quelques-uns des symptômes qu'on peut observer chez les enfants victimes²³ :

1. **Symptômes physiques** - Maladie vénérienne, grossesse, fréquents maux de gorge, étouffement ou difficulté à avaler, fréquents maux de tête, maux d'estomac, fréquente exagération d'une maladie mineure, difficultés liées aux menstruations, perte soudaine ou gain soudain de poids, sentiments d'engourdissement, port de nombreuses couches de vêtements jour et nuit, masturbation fréquente, posture médiocre, apparence négligée.
1. **Symptômes émotionnels** - Colère, hostilité non provoquée ou attitude de défi, détresse, crainte de rentrer chez soi, d'aller au lit, du noir, des pièces fermées, des salles de bain, des douches ou des pièces dotées d'une seule entrée, des contacts physiques, d'être laissé seul(e) (particulièrement avec certaines personnes), de même que des pleurs non provoqués, des sentiments de dépression et de méfiance.
1. **Symptômes sociaux** - La victime refuse de demeurer à la maison (ou supplie pour ne pas rester) avec certaines personnes, régression du comportement comme mouiller son lit, parler en bébé ou sucer son pouce, besoin important de savoir ce qui se passera ensuite, « bon » comportement constant, effort pour être parfait, obéissance extrême, mensonges fréquents, comportement visant à contrôler, refus du blâme même pour de petits problèmes, blâme ou critique sévères envers les autres, problèmes de sommeil, terreurs nocturnes,

²³ Cette liste de symptômes est tirée de McEvoy, Maureen (1990), *Let the Healing Begin*, Nicola Valley Institute of Technology, Merrit (Colombie-Britannique) (p. 11 - 13) et de Sgroid, Suzanne (1981).

difficulté à établir un rapport avec les autres enfants du même âge, agression sexuelle d'autres personnes, consommation d'alcool et de drogues, tentatives de suicide, boulimie ou refus de manger, grande témérité, propension à s'attirer des ennuis sans raison, vols, incendies criminels, destruction de jouets ou d'autres objets, allumage de feux, cruauté envers les animaux, fugue.

1. *Symptômes liés à l'école* - Difficultés scolaires, faible concentration, inintelligence simulée, difficulté à s'exprimer, élève surperformant, changement rapide dans le rendement scolaire, généralement de bon à mauvais.

Résumé

L'agression sexuelle cause des préjudices aux personnes. Elle nuit au développement de l'enfant, fait d'eux des personnes colériques (ou craintives) et ouvre souvent la voie à l'autodestruction. En outre, l'agression sexuelle mène souvent à la consommation d'alcool et de drogues, à des tentatives (parfois réussies) de suicide ainsi qu'à la dépression. Elle peut enrayer la capacité d'une personne à faire confiance, à s'engager dans une relation intime, à aimer et à être aimée, de même qu'à avoir un mariage heureux et une famille épanouie. Enfin, l'agression sexuelle peut faire d'un enfant sain un agresseur sexuel.

Bref, l'agression sexuelle représente un problème grave qui cause douleur, maladies, misère et mort.

QUATRIÈME PARTIE - PATTERNS DE L'AGRESSION SEXUELLE DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

Le cycle de l'agression

Nous savons que l'agression sexuelle est souvent recyclée de l'agresseur à la victime, souvent d'une génération à l'autre. Voici une liste des patterns courants qui se manifestent sous forme de cycles d'agression sexuelle dans bon nombre de collectivités autochtones²⁴.

1. L'agression sexuelle d'enfants au sein de la famille est de loin la forme la plus courante d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones.
1. L'inceste est souvent un comportement qui se perpétue d'une génération à l'autre. Autrement dit, un enfant victime ou un survivant adulte découvrira souvent que ses parents

²⁴ Harper et coll. (1991:14).

ou même ses grands-parents ont été agressés *de la même manière* lorsqu'ils étaient enfants.

1. Si un enfant d'une famille a été agressé, souvent tous les enfants de la famille nucléaire, ainsi que les enfants des oncles et des tantes, ont aussi été agressés. L'agression sexuelle est une *maladie du système familial*.
1. Il existe actuellement de nombreuses preuves indiquant que l'agression sexuelle a fait son apparition dans les systèmes de familles autochtones il y a deux ou trois générations, peut-être en conséquence des expériences vécues dans les pensionnats.
1. Bon nombre d'agresseurs ont eux-mêmes été agressés.
1. Les femmes qui ont été agressées se marieront souvent avec un agresseur, et le cycle se perpétuera.
1. Non traités, les hommes victimes deviendront souvent des agresseurs de leurs propres enfants et des enfants de leur parenté.
1. À moins qu'on n'intervienne efficacement, l'agression sexuelle peut se répéter, de génération en génération, au sein d'une seule famille.
1. Bon nombre de cas d'agression demeurent secrets, et comme ce secret n'est jamais révélé, l'agression se poursuit.

Phases de l'agression

Il existe un pattern général concernant la manière dont le processus d'agression se déroule. Ce pattern est présenté dans une vaste gamme d'études. Les phases sont : (1) la phase de l'engagement; (2) la phase de l'interaction sexuelle; (3) la phase du secret; (4) la phase de la divulgation.

1. **Phase de l'engagement** - Au cours de la phase de l'engagement, la victime est (souvent de manière très rusée) approchée, amenée et préparée à l'agression. Cette phase requiert l'accès et l'occasion, ce qui signifie généralement l'accès à la vie privée de la victime (être seul dans une pièce ou un endroit isolé avec la victime). L'engagement est généralement planifié et préparé avec soin pendant des jours, des semaines et même des mois. Le plus souvent, l'agresseur est un adulte connu (ou un enfant plus âgé). Habituellement, l'adulte a une relation d'autorité avec l'enfant (parent, membre plus âgé de la famille, enseignant, etc.) et l'agresseur utilise son pouvoir pour obtenir l'obéissance de l'enfant afin qu'il s'adonne à des actes sexuels.

En règle générale, les enfants ne sont pas forcés d'avoir des relations sexuelles. Ils y sont plutôt incités. Parmi les moyens utilisés, mentionnons :

- présenter l'activité comme un jeu;
- parler de cette activité comme s'il s'agissait de quelque chose de « spécial » ou de « divertissant »;
- faire une représentation inadéquate des normes morales (« c'est permis de faire cela »);
- recourir à des cadeaux et récompenses;
- profiter d'une amitié soigneusement cultivée avec l'enfant;
- utiliser la force ou la menace de la force.

2. **Phase de l'interaction sexuelle** - Il s'agit de la phase de contact réel et de la violation physique. Une vaste gamme de comportements sexuellement agressifs peuvent survenir au cours de cette phase. Voici une liste des activités d'agression sexuelle allant de l'exhibitionnisme à la pénétration²⁵.

- a) Nudité - l'adulte se montre nu à un ou plusieurs membres de sa famille.
- a) Se déshabiller - l'adulte se déshabille lorsqu'il est seul avec l'enfant (p. ex., un père fait tomber « accidentellement » sa robe de chambre » de façon à exposer ses parties génitales à sa fille préadolescente. Cela arrive plusieurs fois par semaine);
- a) Exposition des parties génitales - l'adulte expose ses parties génitales à un enfant ou attire l'attention de l'enfant dans leur direction; il peut demander à l'enfant de les flatter;
- a) Observation - l'adulte observe secrètement ou ouvertement l'enfant se déshabiller, se baigner, déféquer ou uriner;
- a) Baisers - l'adulte embrasse l'enfant d'une manière langoureuse et sexuelle;
- a) Attouchements - l'adulte fait des attouchements aux seins, à l'abdomen, aux parties génitales, à la cuisse intérieure ou aux fesses de l'enfant; l'enfant peut caresser l'adulte sur demande;
- a) Masturbation - l'adulte se masturbe alors que l'enfant observe, l'adulte observe l'enfant se masturber, ou ils peuvent se masturber mutuellement;
- a) Fellation - stimulation des parties génitales masculines avec la bouche; la fellation peut être faite d'un adulte à un enfant ou d'un enfant à un adulte;

²⁵

Source : Sgroid, Blick et Porter, *A Conceptual Framework for Child Sexual Abuse* dans Sgroid, Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse, Lexington Books, Toronto, 1981.

- a) Cunnilingus - stimulation des parties génitales féminines avec la bouche; le cunnilingus peut être fait d'un adulte à un enfant ou d'un enfant à un adulte;
- a) Pénétration digitale de l'anus - pénétration de l'anus ou de l'ouverture rectale avec un doigt (parfois des objets tels qu'un crayon sont utilisés);
- a) Pénétration du vagin avec le pénis - pénétration du vagin par le pénis de l'agresseur (peut parfois impliquer la pénétration du vagin d'une femme agresseur par un enfant de sexe masculin qui y a été incité);
- a) Relations sexuelles sèches - l'agresseur frotte son pénis contre la partie génitale/ rectale de l'enfant.

Au cours de la phase de l'interaction sexuelle, tout comme dans la phase de l'incitation (engagement), on note souvent une progression graduelle vers une activité sexuelle plus intense. La progression peut mener (quelques minutes, jours ou mois plus tard) aux activités suivantes :

- exposition mutuelle (*tu me montres le tien et je te montre le mien*);
- masturbation (auto-masturbation et, plus tard, masturbation mutuelle);
- attouchements - particulièrement des parties sexuelles (d'abord l'agresseur caresse l'enfant puis demande à l'enfant de le caresser);
- baisers - généralement sur la bouche;
- pénétration - orale, anale, vaginale, commençant généralement par la pénétration digitale ou à l'aide d'un objet (comme un crayon);
- relations sexuelles sèches - parfois, l'agresseur frotera son pénis contre la partie génitale/rectale;
- éjaculation - il arrive souvent qu'une éjaculation survienne, parfois dans une ouverture corporelle.

Les points importants à se rappeler sont les suivants : a) il existe une vaste gamme de comportements qui peuvent être (selon le contexte) des agressions sexuelles (p. ex., la nudité n'est pas nécessairement une agression sexuelle, sauf si elle est liée à d'autres parties du pattern); b) on note généralement une progression du comportement, allant d'une activité moins grave à extrême.

3. **Phase du secret** - Au cours de cette phase, le principal défi de l'agresseur est de garder l'agression secrète. Il y voit deux principales raisons. Premièrement, il craint de devoir rendre des comptes. L'agresseur sait en effet que s'il (ou elle) est pris(e), les conséquences et la honte de la divulgation seront très grandes. Deuxièmement, la capacité de poursuivre l'agression dépend de son caractère secret (bon nombre d'agresseurs répondent à des besoins non sexuels au moyen de l'agression).

Les enfants gardent habituellement le secret pendant au moins quelque temps et souvent pendant des années. Il existe plusieurs raisons justifiant ce phénomène :

- on leur a offert ou donné des récompenses;
- la victime se sent « spéciale », « différente » ou plus « expérimentée » que ses camarades;
- l'expérience sexuelle agréable peut contribuer à l'auto-renforcement;
- la menace de représailles, p. ex., « Si tu le dis à maman, elle voudra divorcer et j'irai en prison ». L'enfant fait face à deux menaces importantes, soit la crainte d'une rupture familiale et celle d'être séparé d'un être cher. L'enfant agressé sexuellement peut toujours aimer profondément l'agresseur, particulièrement s'il s'agit d'un parent;
- l'agression donne de l'attention et de l'affection à un enfant qui ne peut pas en obtenir autrement en raison de relations familiales dysfonctionnelles.

Quelque chose ou quelqu'un doit interrompre la phase du secret pour que la divulgation survienne. Tant et aussi longtemps que l'agression demeure cachée, elle se poursuivra probablement d'une manière ou d'une autre.

4. ***Phase de la divulgation*** - La divulgation signifie que le « secret » est dévoilé au grand jour. Les divulgations d'agression sexuelle peuvent survenir de diverses manières.
 - *accidentelle* - Le secret s'échappe. Parfois, cela survient lorsque l'enfant n'est pas prêt à le dire. On doit alors faire preuve d'une très grande prudence pour l'aider et ne pas forcer la divulgation.
 - *volontaire* - La victime parle de l'agression à une autre personne. Cela arrive souvent après que l'enfant a reçu de l'information sur le phénomène de l'agression sexuelle (à l'école, à la télévision, etc.). Parfois, les victimes révèlent la situation afin d'empêcher que leurs frères et ou leurs soeurs soient à leur tour agressés ou d'avoir de nouveau affaire à l'agresseur.
 - *découverte* - Dans ce genre de divulgation, d'autres personnes (généralement des adultes dans le cas d'enfants victimes) reconnaissent les signes et les symptômes d'agression et interviennent. Cela peut découler de l'observation directe du comportement d'agression, de blessures ou de signes de traumatisme (selon la description dans la section précédente) sur la victime, ou de l'interprétation d'indices subtils de la vie de famille et de déductions éclairées. Dans ces cas, on aide graduellement la victime à révéler l'agression.
 - *guérison* - La divulgation peut survenir d'une quatrième façon, soit lorsque les survivants d'agression sexuelle entrent dans un processus de guérison et se sentent assez à l'aise pour révéler ce secret de longue date. Parfois, le processus de guérison permet aux victimes de se souvenir d'agressions survenues dans leur enfance, souvenirs

qui ont été réprimés (c'est-à-dire oubliés afin d'éviter la douleur). Il n'y a pas de délai prescrit par la loi pour signaler les cas d'agression sexuelle contre un enfant et pour engager des poursuites. Dans certains cas, on a mis des agresseurs derrière les barreaux après une période de secret de plus de trente ans.

Autres raisons liées à la dissimulation et au déni des cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones

Outre les raisons déjà mentionnées concernant la dissimulation et le déni dans bon nombre de collectivités autochtones (soit des patterns fondés sur le système familial pour garder le secret, nier, refuser de voir la situation en face, protéger les agresseurs et le nom de la famille, etc.), plusieurs autres raisons liées au système communautaire ont également une incidence sur le processus de guérison.

1. ***Ignorance*** - Comme c'était le cas pour l'alcoolisme il y a plusieurs années, la portée et la gravité du phénomène de l'agression sexuelle ne sont pas généralement connues dans bien des collectivités. Les connaissances générales sont aussi assez faibles dans de nombreuses collectivités en ce qui concerne l'effet de l'agression sur les victimes, les patterns du cycle de l'agression, le nombre réel de cas d'agression et les modes de guérison.
1. ***Impasse juridico-culturelle*** - Tel qu'on l'a indiqué dans une section précédente, l'exigence juridique de signaler *tous* les cas d'agression et de poursuivre tous les agresseurs entre en conflit avec la propension culturelle à traiter l'agression sexuelle comme une maladie qui doit être soignée, et non pas punie.
1. ***L'enseignement chrétien du « pardon »*** - Certains sont d'avis que les enseignements du Christ concernant le pardon exigent que les victimes « pardonnent et oublient ». Cette opinion n'est pas réellement en contradiction avec les processus de divulgation et de guérison, mais elle semble l'être pour d'autres personnes, particulièrement dans le contexte de confrontation parfois créé par le système de justice.
1. ***Alliances de pouvoir et protectionnisme mutuel*** - Un autre obstacle très important dans certaines collectivités provient des chefs politiques et des leaders d'opinion culturelle, dont bon nombre ont été (et sont toujours) des agresseurs, ou peuvent protéger les membres de leur propre famille. Ce pattern d'utilisation des mécanismes de pouvoir communautaire afin de bloquer ou de miner les processus de guérison est fréquent et il peut être difficile de le surmonter.

CINQUIÈME PARTIE - L'AGRESSION SEXUELLE DANS LES COLLECTIVITÉS NON AUTOCHTONES

Il est important de prendre du recul et d'examiner l'agression sexuelle dans son ensemble afin de se garder d'avoir des préjugés défaitistes. L'agression sexuelle n'est pas un phénomène propre aux collectivités autochtones. C'est plutôt un phénomène propre à la famille humaine. Il survient dans toutes les collectivités et tous les types de famille, peu importe la race, la culture, l'origine ethnique et la religion.

Au Canada, parmi toutes les populations, les taux d'agression suivants ont été répertoriés (Nous savons cependant qu'un grand nombre de cas d'agression sexuelle n'ont jamais été signalés.) (Hanson et Bussière; 1996)²⁶.

- dans le rapport Badgley (1984), on concluait qu'environ 50 % des femmes et 30 % des hommes au Canada avaient fait l'objet d'une forme quelconque d'agression/violence sexuelle (que l'on définit de manière générale comme allant des regards sexuels jusqu'au viol et à l'inceste) (Badgley, 1984 : p. 129 et 133)²⁷ ;
- une femme sur six a été victime d'une agression incestueuse avant l'âge de dix-huit ans (D. Russell, *The Secret Trauma*, 1986);
- le nombre de cas signalés au Canada au cours des cinq années précédant 1988 a augmenté (selon la localité) de 500 à 1 200 p. 100 (Rix Rogers, *Problèmes et préoccupations liés aux agressions sexuelles contre les enfants au Canada - un aperçu*, 1988);
- une fille sur quatre (dans l'ensemble du Canada) risque d'être agressée avant l'âge de dix-huit ans (McEvoy, 1990);
- un garçon sur six risque d'être agressé avant l'âge de dix-huit ans (McEvoy, 1990).

La révélation récente (en décembre 1996) de Sheldon Kennedy, un joueur de la Ligue nationale de hockey qui a été agressé par son entraîneur des ligues juniors, a été suivie par une vague de révélations de la part de joueurs et d'anciens joueurs de partout au Canada. *Le Globe and Mail* (le 5 mars 1997, p. A1 et A5) a également publié des articles distincts sur deux hommes qui ont été abandonnés par leur femme lorsqu'ils ont révélé qu'ils avaient été agressés durant leur enfance. Les raisons données par les femmes étaient que si les hommes avaient été agressés, ils étaient « susceptibles de devenir des agresseurs » et représentaient donc un danger pour leurs propres enfants.

²⁶ Manson, Karl R. et Monique T. Bussière (1996), *Les prédictors de la récidive chez les délinquants sexuels : une méta-analyse*, Solliciteur général Canada (1996-04). Publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. N° de cat. S4-1/1996-4F.

²⁷ Badgley, Robin F. (1984), *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, Approvisionnement et Services Canada. Publié par le Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, N° de cat. J2-50/1984F.

Nous relatons ces incidents simplement pour illustrer que l'agression sexuelle n'est nullement un problème typiquement « autochtone ». L'agression sexuelle est répandue dans la société dominante et elle cause des préjudices à chaque personne touchée.

Résumé

Bien que les enseignements traditionnels et de très vieilles légendes mettent les personnes en garde contre l'agression sexuelle (voir le premier chapitre), nous savons que dans de nombreux cas le pattern actuel d'agression sexuelle a été introduit dans les systèmes familial et communautaire autochtones par le personnel non autochtone des pensionnats. Comme l'illustre le cas de Sheldon Kennedy, l'agression sexuelle est le problème de chacun et n'est pas un phénomène frappant uniquement les collectivités autochtones.

Ce qui peut être unique, c'est plutôt la capacité des collectivités autochtones de voir l'agression sexuelle comme une forme de déséquilibre exigeant une guérison, plutôt que simplement un crime qu'il faut punir. Certaines collectivités ont adopté le terme « victimisant » pour décrire les agresseurs afin de tenter de communiquer l'idée selon laquelle les agresseurs ont eux-mêmes été victimisés et qu'en fait ils appellent à l'aide pour guérir lorsqu'ils victimisent une autre personne.

Dans le présent chapitre, nous avons décrit les multiples facettes de l'agression, la manière dont elle commence et se poursuit, ce à quoi elle ressemble (soit les signes et les symptômes) et les effets sur les victimes. Le tableau est très sombre. En effet, il est très difficile de l'observer et d'y réfléchir; pourtant, c'est exactement ce que nous devons faire. Si nous voulons réellement traiter les cas d'agression sexuelle dans nos collectivités, nous devons comprendre leur nature, la manière dont ils se manifestent et leurs conséquences sur les personnes. Ce n'est que lorsque nous observerons et comprendrons réellement ce phénomène que nous pourrons espérer concevoir des stratégies et des processus visant à aider les personnes et les collectivités à guérir.

**RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE DEUX**

Extraits tirés de l'ouvrage :

LET THE HEALING BEGIN

Briser le cycle de l'agression sexuelle d'enfants dans nos collectivités



Maureen McEvoy

Nicola Valley Institute of Technology

1990

Copyright ~ 1990 Nicola Valley Institute of Technology

Coordonnatrice du projet : Judith Sharpe

Auteure : Maureen McEvoy

Illustrateur : Donald McNair

La reproduction ou la transmission de parties de cette publication à des fins pédagogiques est encouragée, pourvu que la source soit mentionnée. Avis aux emprunteurs, veuillez envoyer un exemplaire de votre reproduction ou, le cas échéant, une description de l'activité à l'adresse suivante :

Nicola Valley Institute of Technology

C. P. 399, Merritt (C.-B.) V0K 2B0

Téléphone : (604) 378-2251; Télécopieur : (604) 378-5898

Les personnages montrés dans les illustrations de cette publication sont fictifs. Toute ressemblance avec une personne, vivante ou décédée, est accidentelle et purement fortuite.

Données de catalogage avant publication (Canada)

McEvoy, Maureen.

Let the healing Begin

Comprend des références bibliographiques. ISBN 1-55095-000-2

1. Pédophilie - Colombie-Britannique.
2. Prévention de la pédophilie - Colombie-Britannique
3. Indiens d'Amérique du Nord - Colombie-Britannique - Aide à l'enfance
4. Indiens d'Amérique du Nord - Colombie-Britannique - Comportement sexuel.

1. Nicola Valley Institute of Technology.

HQ72.C3M24 1990 362.7'6'08997

C90-091423-8 Imprimé au Canada

PREMIER CHAPITRE Le problème de l'agression sexuelle

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'AGRESSION SEXUELLE

Physiques

- preuves de toute infection causée par un contact sexuel, comme une maladie vénérienne
- blessures aux seins, aux fesses, au bas du ventre ou aux cuisses
- blessures aux parties génitales ou rectales : saignement, contusions, suçons, écoulements, infections vaginales ou de la vessie
- difficulté concernant la vessie ou le contrôle de la vessie, douleur en urinant
- fréquents maux de gorge, difficulté à avaler, fréquente sensation d'étouffement
- plaintes fréquentes de maux de tête, de maux d'estomac, fréquente exagération de maladies mineures
- grossesse

Soyez indulgent(e) envers vous-même à la lecture de cette liste et à la pensée des enfants que vous connaissez ou avez connus.

- difficultés liées aux menstruations ou commencement retardé des menstruations
- perte soudaine ou gain soudain de poids
- propreté personnelle excessive ou déficiente
- coupures, brûlures de cigarette, lésions cutanées, entailles
- mouvement de berçage perpétuel
- référence au corps comme étant engourdi ou affaissé
- langage corporel défensif, se couvrir ou se cacher, tenter d'être invisible en portant plusieurs couches de vêtements jour et nuit, vêtements froissés à l'école
- vêtements qui révèlent trop ou cachent le corps

L'agression sexuelle est tellement traumatisante que des signes de détresse seront émis même d'une personne qui ne peut pas se rappeler l'acte d'agression. Les enfants dépendent donc des adultes pour lire et comprendre ces signes.

Émotionnels

- colère, hostilité non provoquée et attitude de défi
- angoisse extrême
- détresse
- crainte de rentrer à la maison après l'école
- crainte d'aller au lit, peur de l'obscurité
- crainte des portes closes, des salles de bain, des douches ou des pièces n'ayant qu'une seule sortie
- isolement, sentiment de culpabilité

- crainte de contacts physiques, particulièrement avec les parties génitales
- crainte d'être laissé seul(e) avec certaines personnes
- pleurs, dépression et apathie
- confusion et trahison

FAISONS PLACE À LA GUÉRISON

L'agression sexuelle passe souvent inaperçue, bien que les victimes y réagissent très fortement. Une victime peut adopter un très mauvais comportement, alors qu'une autre peut adopter un comportement irréprochable. Le premier est considéré tout simplement comme une nuisance, tandis que le second est vu comme un « enfant parfait ».

Comportement sexuel

- intérêt inhabituel envers ses parties génitales ou celles des autres
- masturbation très fréquente
- usage fréquent d'un langage sexuel
- dessins à connotation trop sexuelle ou propres à un âge ou à un stade de croissance plus avancé
- dessins montrant des parties génitales à travers les vêtements, énoncés inhabituels qui n'ont de sens que dans un contexte sexuel comme : « Il a des sous-vêtements étranges. » « Papa essaie de m'empoisonner. » « Je n'aime pas jouer à ce jeu de langue. » « Mon frère ne m'a pas laissé dormir la nuit dernière. »; tenter d'avoir un comportement sexuel avec d'autres enfants, particulièrement des enfants plus jeunes (cela est souvent fait d'une manière agressive ou en exerçant une dominance).
- mettre des objets dans son vagin ou son rectum
- être très modeste, vouloir de l'intimité, craindre de se déshabiller au gymnase
- confondre le comportement normal et l'affection avec des avances sexuelles
- avoir des relations sexuelles avec de nombreux partenaires différents (*promiscuité sexuelle*)
- avoir des relations sexuelles en échange d'une somme d'argent (*prostitution*)

Comportement social

- être confus(e) quant au rôle joué dans la famille
- refuser de rester à la maison avec un parent, un gardien, un oncle, etc. ou supplier pour ne pas rester avec l'une ou l'autre de ces personnes
- comportement enfantin : mouiller son lit, langage de bébé, retrait avec son ourson, suçage du pouce, problèmes relatifs à la toilette;
- très fort besoin de savoir les activités à venir; désirer connaître tout ce qui se passe
- comportement adéquat en permanence : tenter d'être parfait(e) sur le plan de l'apparence et du comportement; très obéissant(e);

- mensonges fréquents; d'autres personnes disent continuellement à l'enfant qu'elles ne le croient pas;
- comportement dominateur;
- refuser d'accepter le blâme, même pour des problèmes très mineurs; blâmer et critiquer souvent les autres sévèrement;
- enfant retiré ou hyperactif.

Les victimes de l'agression sexuelle expriment leur douleur de nombreuses manières au fur et à mesure qu'elles grandissent. Un jeune peut maltraiter des animaux ou briser des jouets. Plus tard, l'enfant peut devenir très critique et dominateur envers les autres.

- fatigue et épuisement, fréquentes nuits d'insomnie, panique et réflexe d'appréhension au moment de le recouvrir la nuit;
- terreurs nocturnes, cauchemars fréquents, mouillage du lit, insomnie ou noctambulisme;
- refus de dire s'il vous plaît et merci;
- sembler très âgé(e) pour son âge;
- émotions mal placées : l'enfant réagit de manière inadéquate à certaines situations (p. ex., rire pendant un événement triste), beaucoup d'argent de poche, cadeaux qui lui sont offerts pour acheter son silence;
- difficulté à établir un rapport avec les autres enfants du même âge; l'enfant est solitaire, aime plaire à tout le monde ou est un lutteur agressif

Comportement d'auto-agression

- consommation de drogues et d'alcool
- tentatives de suicide
- refuser de manger ou manger excessivement
- s'arranger pour se faire punir, s'attirer des ennuis sans raison apparente
- prendre de très grands risques en commettant un vol ou en allumant un incendie criminel
- destruction de jouets;
- cruauté envers les animaux
- tenter de s'infliger des blessures corporelles (p. ex., coupures, entailles ou tatouages)
- fugue du foyer familial

Comportement à l'école

- difficultés scolaires; concentration et compréhension faibles, rêvasserie
- propension à la distraction
- tendances à s'absenter de l'école, sans égard au rendement scolaire, particulièrement avec l'autorisation des parents

- références fréquentes à des secrets ou à des éléments sexuels dans les travaux scolaires et les conversations, faire semblant d'être stupide ou inapte
- difficulté à exprimer des opinions
- élève superperformant ou modèle

MYTHES ET RÉALITÉS CONCERNANT L'INCESTE (extraits)

Mythe : Les enfants sont généralement agressés par des étrangers.

Réalité : 75 à 80 % des enfants sont agressés par une personne qu'ils connaissent, soit des membres de la famille ou de la parenté, ou des amis proches (*Aegis Magazine*, sept./oct. 1978, Barbara Meyers). En effet, les personnes les plus susceptibles d'agresser des enfants sont celles qui ont le plus d'occasions et le meilleur accès à eux.

Mythe: L'inceste ne se produit que rarement.

Réalité : Les estimations tirées de recherches varient en ce qui concerne le nombre d'enfants victimes d'inceste, allant de un enfant sur 23, à un sur 17 et un sur 10.

Mythe : Seules les filles sont victimes d'inceste.

Réalité : Tant les garçons que les filles sont vulnérables à l'exploitation sexuelle. Bien que les cas déclarés indiquent un pourcentage plus élevé de filles, cela peut être attribué à l'idée selon laquelle on s'attend à ce que les garçons prennent soin d'eux même et, ainsi, ne traitent pas le problème en en discutant.

Mythe : L'enfant éprouve toujours des sentiments négatifs envers l'agresseur.

Réalité : L'enfant peut éprouver des sentiments ambigus envers l'agresseur. Il peut avoir apprécié l'attention particulière ainsi que le contact physique. Parallèlement, il peut se sentir confus et éprouver de la rancœur. Il peut également déduire de l'agresseur que l'acte était répréhensible. Les menaces de l'agresseur et ses exigences pour garder le secret sont des facteurs combinés pouvant faire prendre conscience à l'enfant que la relation incestueuse est inadmissible. Il est important d'être conscient des nombreux sentiments différents que peut éprouver la victime.

Mythe : L'homme agresseur est soit psychotique soit retardé.

Réalité : En fait, les hommes agresseurs n'ont malheureusement pas de traits distinctifs. De plus, aucune étude n'a encore démontré qu'ils étaient retardés sur le plan intellectuel.

Mythe : Seuls les homosexuels agressent les enfants du même sexe.

- Réalité : Les agressions sexuelles de garçons par des hommes sont commises par des pédophiles ou des hommes hétérosexuels. (A. Nicholas Groth/ H. Jean Birnbaum/ David G. Newton).
- Mythe : L'inceste est un problème qui ne relève que de la famille.
- Réalité : 50 % des filles et des garçons en fugue, 70 % des adolescents toxicomanes et 60 % des jeunes prostitués ont été victimes d'agression sexuelle. On ne fait que commencer à se rendre compte du coût social que cela représente.
- Mythe : Il est préférable de ne pas aborder la question de l'inceste - l'enfant finira par oublier.
- Réalité : Souvent, les adultes ne parlent pas de l'inceste en raison de leur propre malaise concernant ce sujet. Si vous ne voulez pas en parler, l'enfant sentira probablement que vous pensez que cela est honteux, et qu'il est malsain et horrible d'aborder ce sujet de conversation. Cette attitude ne fait que renforcer les sentiments de culpabilité, de honte et d'anormalité.
- Mythe : Si l'enfant n'a pas été forcé, il ne s'agit pas d'inceste.
- Réalité : L'inceste peut prendre plusieurs formes, allant du viol violent avec pénétration jusqu'à la séduction ne comprenant pas nécessairement un contact physique (p. ex., langage suggestif, observer une fille ou une soeur se déshabiller, faire des commentaires sur son corps, regards concupiscent). Ce sont tous des actes préjudiciables et pouvant mener à la domination de l'enfant.
- Mythe : L'inceste est généralement non violent. La force est rarement utilisée.
- Réalité : Bien que la séduction soit souvent la seule technique requise pour faire participer un enfant en raison de la vulnérabilité des enfants en général, la force est encore très souvent employée.
- Mythe : Les effets de l'inceste sont minimes, particulièrement lorsque les « jeux sexuels » étaient « adéquats pour l'âge de l'enfant » et présentés « doucement ». S'il n'y a pas eu de sévices corporels, aucun préjudice n'a été infligé.
- Réalité : L'inceste est une attaque, une atteinte physique, émotionnelle et psychologique. Nous entendons continuellement que les victimes d'inceste n'ont pas été maltraitées. Même les formes les plus « atténuées » d'inceste peuvent avoir des effets à long terme, comme la confusion personnelle, l'incapacité d'établir un rapport avec les autres ou d'avoir des amis intimes, la haine de soi, les troubles internes, la

dissociation (division) de la personnalité ou la tendance à la toxicomanie ou à l'alcoolisme. Ce mythe est utilisé comme une excuse.

Mythe : Si l'enfant a éprouvé des sensations agréables, l'inceste ne lui a pas causé de dommages.

Réalité : Un enfant ou un adolescent peut se sentir sexuellement excité en ayant une réponse automatique et incontrôlable à une manipulation sexuelle. Il s'agit souvent d'un des aspects les plus bouleversants et dommageables de l'inceste, car cela peut causer une confusion et une culpabilité extrêmes, des sentiments de complicité ainsi qu'une difficulté à pouvoir ultérieurement faire la distinction entre des expériences sexuelles avec d'autres personnes et les actes d'agression initiaux. Les sensations agréables deviennent horribles, car la victime a le sentiment de manquer de contrôle et d'être trahie par son propre corps.

Mythe : Plus la victime est jeune, moins son traumatisme sera important.

Réalité : Cela provient d'une opinion erronée selon laquelle un enfant qui ne comprend pas ou ne se rappellera pas les actes ne subira aucun mal. L'inceste est un acte traumatisant à tout âge. Être violé à un si jeune âge (l'âge moyen des victimes d'agression est de quatre ans), signifie que l'on est privé d'une enfance. Les femmes se rappellent parfois les premiers moments de leur enfance et décrivent clairement leur douleur et leur humiliation.

Mythe : Si une victime défend l'agresseur de l'inceste, cela constitue une preuve de sa complicité ou de sa volonté à y prendre part.

Réalité : Une victime peut défendre l'acte d'inceste en raison d'une tendance naturelle à défendre sa famille et ses propres actes.

Mythe : L'inceste frère-soeur est normal et découle d'une curiosité sexuelle inoffensive, à moins qu'il y ait un grand écart d'âge (quatre à cinq ans).

Réalité : L'inceste frère-soeur est un phénomène qui n'est pas rare au Canada et il est loin d'être inoffensif. Dire qu'il est normal et inoffensif, c'est ignorer le nombre de soeurs qui sont violées de manière coercitive par leurs frères et souvent des amis des frères. Il est rarement consensuel, et même « l'inceste consensuel » entre frères et soeurs peut être le résultat d'une séduction. En raison de la position plus puissante détenue par les hommes dans la société, des frères ayant presque le même âge que leurs soeurs ont été en mesure de forcer celles-ci à avoir des relations sexuelles avec eux. Le problème réside dans le fait que les garçons apprennent en s'inspirant des hommes. Le sexe est vu comme une façon d'exprimer leur masculinité. Pour de nombreux jeunes hommes, leurs

soeurs sont les filles les plus accessibles lorsqu'ils tentent de se valoriser et de faire leurs preuves auprès d'autres hommes en accomplissant des exploits sexuels.

Mythe : L'inceste est causé par le stress, par des relations familiales médiocres ou par un trouble sexuel au sein du mariage.

Réalité : Aucun de ces facteurs n'entraîne nécessairement l'inceste, et de nombreuses femmes ne privent pas leur conjoint de relations sexuelles. Certaines ont perdu l'intérêt à faire l'amour pour diverses raisons valables. On remarque une tendance à excuser les hommes violeurs, à examiner leurs « besoins » et à trouver des façons de « répondre à ces besoins ». Les « besoins » sont utilisés comme des excuses. On examine les conjointes afin de découvrir les raisons justifiant leur faible désir sexuel, alors qu'on interroge rarement les hommes sur les raisons justifiant leur « besoin » sexuel élevé ou s'exprimant de cette manière. On met peu d'accent sur le problème du conditionnement social, sur la manière d'établir des rapports sexuels (et non sexuels) avec les femmes adultes.

Mythe: Les procédures judiciaires causent plus de tort que l'inceste en soi.

Réalité: Il s'agit d'une tentative pour éviter ce qui pourrait être des procédures judiciaires désastreuses en nous avertissant (ou en nous proférant des menaces à cet effet) qu'il est préférable de ne pas porter d'accusations. L'inceste cause généralement plus de tort que les procédures judiciaires et, sans une intervention quelconque, on ne peut pas beaucoup espérer que les agresseurs changeront leur comportement. Le problème de la double victimisation ne sera pas résolu tant que les attitudes des tribunaux n'auront pas aussi changé.

Mythe : Les rencontres familiales représentent une méthode efficace pour résoudre les problèmes.

Réalité : Les rencontres familiales peuvent représenter un volet important du processus de guérison, mais pas lorsque l'agresseur y prend part. Le fait d'y intégrer l'agresseur, particulièrement au commencement et avant que le reste de la famille ne soit prête, place la ou les victimes dans une position dangereuse sur le plan tant physique que mental. Les victimes peuvent retirer leurs allégations sous la pression causée par une confrontation prématurée. Les sentiments de culpabilité provenant de la divulgation peuvent amener les victimes à accorder plus de pouvoir à l'agresseur, plutôt que le contraire. Le fait d'intégrer l'agresseur aux rencontres familiales avant que les autres membres ne soient assez forts peut laisser croire à l'agresseur qu'il peut demeurer impuni pour ses actes d'inceste et lui donne en outre l'occasion de créer des alliances avec des membres portés à le défendre et qui peuvent ne pas vouloir croire que l'inceste

est bel et bien arrivé. Enfin, les rencontres familiales qui incluent l'agresseur lient la mère et les victimes à l'agresseur, ce qui élimine toute possibilité de prendre des décisions indépendantes concernant la solution qu'elles désirent adopter.

Mythe: L'inceste est un secret gardé au sein de la famille en raison du modèle structurel de la famille.

Réalité : Cela nous amène à la théorie selon laquelle tout le monde est en collusion et a un intérêt inhérent à la poursuite de l'inceste. Généralement, l'agresseur et la victime sont les seules personnes qui sont au courant. Parfois, la victime reçoit des menaces de mort pour ne pas qu'elle révèle le secret. Les victimes peuvent également bloquer le souvenir d'un viol sans s'en rendre compte afin de s'en remettre.

Mythe: La fille prend part à l'inceste en raison de la haine qu'elle éprouve envers sa mère.

Réalité : Dans les cas d'inceste, les filles font l'objet de coercition ou de séduction et blâmeront parfois leur mère de ne pas les protéger, croyant que le pouvoir et les possibilités de cette dernière sont équivalents à ceux de leur père. Certes, il peut y avoir une dynamique compétitive établie par l'inceste entre la mère et la fille. Le tort causé à la relation mère-fille est généralement sous-estimé et souvent interprété de manière erronée. Les différends mère-fille sont souvent favorisés de façon astucieuse par le père dans l'espoir de s'attirer les faveurs de sa fille.

Mythe : Les soeurs deviennent jalouses de la relation particulière qui existe entre une autre soeur et leur père.

Réalité : Malgré la jalousie occasionnelle concernant une division injuste de l'attention portée par le père, de même que les menaces sans explication dont elles peuvent faire l'objet, la plupart des soeurs décrivent des sentiments d'horreur et désir de protection (pas de jalousie) envers leurs soeurs lorsqu'elles savent qu'elles sont victimes d'un viol.

CHAPITRE TROIS

**AU-DELÀ DE L'AGRESSION :
L'APPROCHE AXÉE SUR LE BIEN-ÊTRE COLLECTIF**



Introduction

Les deux premiers chapitres du présent ouvrage offraient des renseignements généraux sur l'agression sexuelle dans les collectivités des Premières nations. Les enseignements traditionnels qui ont contribué à garder ces collectivités saines et équilibrées ont été brièvement examinés, tout comme le contexte historique qui a troublé le développement naturel de ces sociétés. La différence entre la sexualité normale et l'agression sexuelle a été explorée, de même que les raisons expliquant les préjudices importants causés aux personnes, aux familles et aux collectivités par l'agression sexuelle.

Dans le présent chapitre, on soutient que le traitement adéquat de l'agression sexuelle nécessite une « approche axée sur le bien-être ». Une telle approche aide les personnes à devenir saines et équilibrées dans tous les aspects de leur vie personnelle, familiale et collective. Pour atteindre réellement ce bien-être, les personnes doivent abandonner les patterns dysfonctionnels de pensée et de comportement qui nuisent à elles-mêmes et à leur entourage.

Une approche axée sur le bien-être ne signifie pas que nous ne devrions pas nous attaquer directement au problème de l'agression sexuelle. Il est toujours nécessaire de s'assurer que les personnes sont confrontées à leur comportement d'agression et que les victimes actuelles et éventuelles reçoivent la protection et la guérison dont elles ont besoin. Une approche axée sur le bien-être signifie simplement que ces types d'intervention doivent s'effectuer de pair avec des activités aidant les personnes à comprendre et à atteindre leur vrai potentiel en tant qu'êtres humains sains et affectueux. Ainsi, le cercle vicieux de l'agression sexuelle pourra être brisé.

Dans la première partie du présent chapitre, on soutient que l'agression sexuelle ne survient pas de façon isolée. Elle survient plutôt dans un pattern de vie plus vaste qui inclut d'autres types de trouble dysfonctionnel sur les plans personnel, familial et collectif. Une approche axée sur le bien-être s'attaque à ce pattern de vie plus vaste au lieu de se concentrer sur un seul aspect.

Dans les collectivités des Premières nations, une des premières étapes pour élaborer une approche axée sur le bien-être dans les cas d'agression sexuelle consiste à créer une vision de ce qu'est le bien-être. Comment les personnes, les familles et les collectivités peuvent-elles réellement commencer leur cheminement vers le bien-être si elles ne comprennent pas ce que c'est que d'être en santé et équilibré? La deuxième partie du chapitre offre une description très brève du bien-être personnel, familial et collectif. On y utilise le cercle d'influences afin d'explorer les diverses dimensions du bien-être sur ces trois plans. Dans la troisième partie, on discute de l'importance du bien-être ou des indicateurs de santé et on offre deux exemples d'indicateurs personnels, familiaux et collectifs. L'annexe des ressources pour ce chapitre présente des exemples supplémentaires d'indicateurs de bien-être.

PREMIÈRE PARTIE - TRAITER L'AGRESSION SEXUELLE À L'INTÉRIEUR D'UN CADRE COMPLET DE BIEN-ÊTRE HUMAIN INDIVIDUEL ET COLLECTIF

L'agression sexuelle à l'intérieur d'un pattern de vie plus vaste

Les sociétés des Premières nations ont depuis longtemps enseigné que les nombreuses dimensions de la vie personnelle, familiale et collective sont inextricablement liées et que la santé et le bien-être de l'un ou l'autre de ces aspects dépendent de la santé et du bien-être de tous les autres. Cet enseignement démontre clairement que l'agression sexuelle ne survient pas de manière isolée. Tout comme la fièvre indique que le corps est malade et qu'il a besoin d'éliminer ses impuretés, la présence de l'agression sexuelle est un signe certain que quelque chose va terriblement mal sur les plans spirituel, culturel, social et économique de la collectivité entière et de ses familles, ainsi que dans les plans mental, émotif, physique et spirituel de ses membres.

L'agression sexuelle fait partie d'un pattern de vie complet qui comprend de nombreux autres facteurs. Parmi ces facteurs, citons :

- la consommation abusive de drogues et tout autre type de dépendance;
- la perte de sa langue et de sa culture;
- des relations agressives, dysfonctionnelles et incohérentes au sein de la famille et de la collectivité;
- le délaissement, dans la famille et la collectivité, de valeurs et de styles de vie positifs;
- l'absence chez les personnes, les familles ou les collectivités d'une vision d'un avenir positif;
- le manque d'occupations ou de rôles significatifs pour les membres de la collectivité;
- un sentiment d'identité personnelle ou culturelle confus;
- une faible estime personnelle et une confiance en soi amoindrie;
- un climat dominant de préjugés, de discrimination ou d'oppression de toutes sortes;
- un deuil non résolu et d'autres types de sentiments intenses résultant d'expériences traumatisantes;
- l'aliénation par rapport aux institutions fondamentales de la société qui protègent les personnes et favorisent le bien commun.

Lorsque nous affirmons que ces facteurs font partie d'un pattern plus vaste qui englobe l'agression sexuelle, nous ne parlons pas de simples relations de cause à effet. Nous parlons plutôt d'un ensemble complet d'interrelations qui entraînent un « mal-être » et un déséquilibre dans la vie des personnes, des familles et des collectivités.

On pourrait comparer l'agression sexuelle à un arbre, les racines étant certains des facteurs susmentionnés, comme la perte de la culture et de l'identité personnelle, une faible estime personnelle et une confiance en soi amoindrie ainsi que des expériences traumatisantes non résolues. Une situation où il y n'y a pas de relations cohérentes, fondées sur le soutien et

l'amour, ni de valeurs de vie positives serait comme le sol dans lequel l'arbre pousse. L'arbre est un système organique. Si le système entier est malade, on ne peut pas traiter seulement une racine et s'attendre à ce que le reste de l'arbre recouvre la santé. On doit traiter l'arbre en entier ainsi que le sol dans lequel il pousse.

Une approche axée sur le bien-être (ou sur la promotion de la santé) dans les cas d'agression sexuelle

Tenter de traiter l'agression sexuelle isolément par rapport au pattern de vie plus vaste dans lequel il s'insère revient à tenter de traiter une maladie en s'attaquant uniquement aux symptômes et non aux causes sous-jacentes. Nous pouvons traiter un symptôme, mais la maladie réapparaîtra sous une autre forme. L'équilibre et la santé du système complet doivent être restaurés afin que la maladie soit réellement guérie.

Cela signifie qu'il faut restaurer l'équilibre dans la vie mentale, physique et spirituelle des personnes touchées d'une manière quelconque par l'agression sexuelle et créer des familles et des collectivités saines sur les plans politique, économique, social et culturel. Cela exige aussi la conception d'une vision claire de la santé personnelle, familiale et collective de même que l'engagement des personnes dans le processus d'auto-guérison et d'auto-développement.

Tout facteur faisant partie du pattern de vie qui comprend l'agression sexuelle peut servir de point de départ au processus de guérison. Cependant, pour que le processus de guérison soit complet, tous les autres facteurs devront être intégrés au cercle. Par exemple, à moins que les personnes, les familles et la collectivité dans son ensemble ne s'engagent à promouvoir des valeurs de vie positives, rien ne les retiendra dans la bonne voie lorsque surgiront des problèmes. Aucune mesure de protection n'empêchera les personnes à faire des choix dommageables lorsque resurgiront leur peur ou leur douleur. À moins que les chefs de la collectivité deviennent des modèles positifs et s'engagent à mettre fin à l'agression, il sera difficile pour la collectivité d'avancer réellement dans le chemin de la guérison.

La différence entre une approche axée sur la maladie et celle axée sur le bien-être

Pour répondre à un problème comme l'agression sexuelle, une approche axée sur « la maladie » met l'accent sur le problème et sur ce qui peut être fait pour le traiter ou l'éliminer. En revanche, une approche axée sur le bien-être cherche à créer un état de santé et de bien-être dans l'ensemble du système, de sorte que le problème soit beaucoup moins susceptible de se manifester et que toute manifestation du problème soit suivie de mesures destinées à rétablir la santé et l'équilibre le plus efficacement possible. Une approche axée sur la maladie tend à mettre l'accent sur ce qui ne va pas, tandis que celle axée sur le bien-être se concentre sur l'établissement d'une situation favorable.

Dans l'approche axée sur le bien-être, on reconnaît qu'il est important de traiter les personnes qui ont subi une forme quelconque de préjudices en raison de l'agression sexuelle. On ne nie pas l'importance de traiter le traumatisme qu'un tel problème social dévastateur engendre. On y

reconnaît seulement que l'agression sexuelle ne peut pas être traitée efficacement si on l'isole des autres facteurs qui font partie du pattern complet de déséquilibre chez les personnes, dans les familles et les collectivités. On reconnaît que, si des conditions favorables à la santé et au bien-être ne sont pas créées, les problèmes comme l'agression sexuelle continueront de se manifester. On y reconnaît en outre que l'agression sexuelle n'aura pas sa place dans une collectivité composée de personnes et de familles en santé.

Les personnes qui ont des antécédents inter-générationnels d'agression ont souvent de la difficulté à visualiser ce à quoi ressemblerait une personne, une famille ou une collectivité en santé. Toutefois, sans cette vision, il serait presque impossible pour elles de prendre la voie du bien-être. C'est la raison pour laquelle l'une des étapes les plus importantes pour élaborer une approche axée sur le bien-être en vue de traiter les cas d'agression sexuelle est de concevoir une vision claire de ce que la santé et l'équilibre sont pour tous les aspects de nos vies. Le fait d'aider les personnes, les familles et les collectivités à acquérir une vision claire de leur potentiel représente un volet essentiel de l'élaboration d'une approche intégrée et équilibrée pour l'intervention, le traitement et la prévention concernant l'agression sexuelle.

La deuxième partie du chapitre présente une façon de décrire le bien-être personnel, familial et collectif à l'aide du cercle d'influences. Dans la troisième partie, on explique pourquoi les indicateurs de bien-être sont importants et on offre deux exemples de leur description. L'annexe des ressources à la fin du chapitre renferme des exemples supplémentaires des caractéristiques d'une famille, d'une collectivité ou d'une personne en santé.

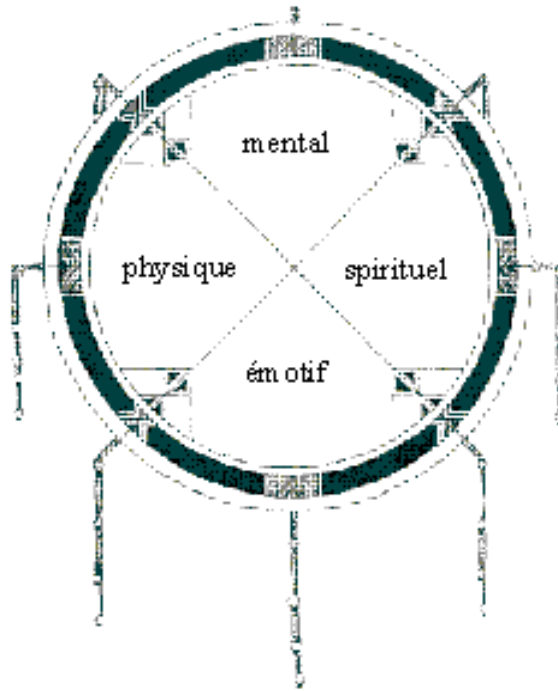
DEUXIÈME PARTIE - QU'EST-CE QUE LE BIEN-ÊTRE?

Lorsque les personnes, les familles et les collectivités peuvent fonctionner dans toutes les dimensions de leur vie au meilleur de leur potentiel, on peut affirmer qu'elles ont atteint un état optimal de bien-être ou de santé.

A. Bien-être personnel

1. Qu'est-ce qu'un être humain en santé?

Tout le monde dispose d'un potentiel de croissance (c'est-à-dire la capacité de grandir et de se développer) dans les quatre aspects de notre nature, soit les aspects : mental, émotif, physique et spirituel. Chacun de ces aspects est lié à tous les autres. Ces quatre aspects et leurs interrelations peuvent être illustrés comme suit dans le cercle d'influences:



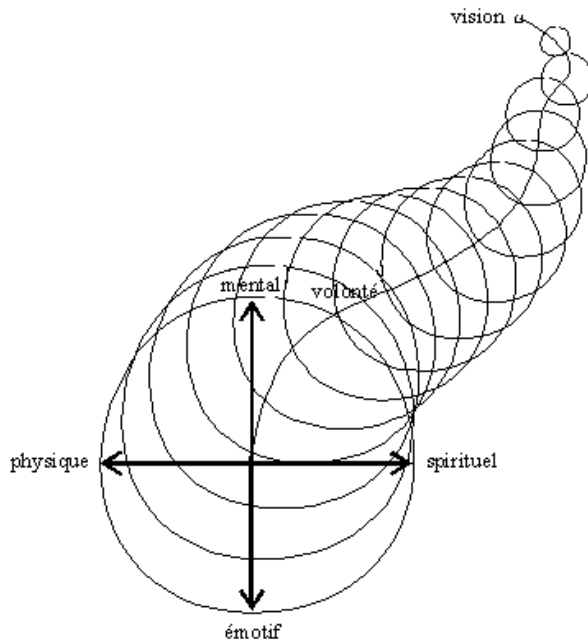
Le bien-être exige un développement équilibré de l'ensemble des quatre aspects de la nature humaine.

2. De quelle manière les êtres humains grandissent-ils et se développent-ils?

Les personnes grandissent et développent leur potentiel lorsque les facteurs suivants sont réunis :

- elles ont une vision claire du bien-être qu'elles désirent;
- elles utilisent leur volonté pour orienter leurs pensées, leurs aspirations et leurs actes vers cette vision;

Ces deux forces peuvent être illustrées comme suit dans le cercle d'influences d'une personne :



Le bien-être requiert la participation active de la personne au cours du cheminement vers une vision positive de l'avenir.

B. Bien-être familial

1. Qu'est-ce qu'une famille en santé?

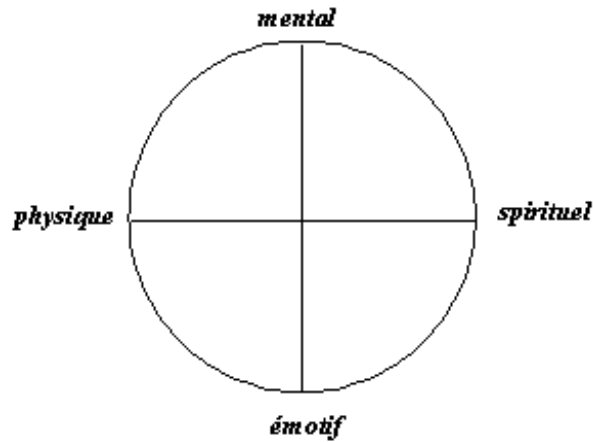
Le bien-être des personnes est lié à la santé des familles et des collectivités dans lesquelles elles vivent. Sur le plan individuel, nous pouvons employer les termes mental, émotif, physique et spirituel pour décrire les dimensions de la vie de famille :

- La dimension mentale renvoie à la manière dont la famille pense et dont les décisions sont prises dans la famille, ainsi que la distribution du pouvoir entre les membres de la famille;
- La dimension émotive concerne la façon dont les membres de la famille interagissent (p. ex., le milieu familial favorise-t-il des relations d'affection et de soutien?);
- La dimension physique a trait à la manière dont les besoins physiques fondamentaux de la famille sont comblés et le type d'environnement physique dans lequel elle vit (y compris les questions liées à la sécurité);

La dimension spirituelle concerne l'orientation spirituelle de la famille, ainsi que ses valeurs et croyances.

Évidemment, ces quatre dimensions sont interreliées. Le bien-être familial et collectif exige un développement équilibré de chacun de ces quatre aspects.

Les quatre aspects du bien-être familial peuvent être illustrés comme suit dans le cercle d'influences :



2. *Quels sont éléments dont les familles ont besoin pour atteindre un état de bien-être?*

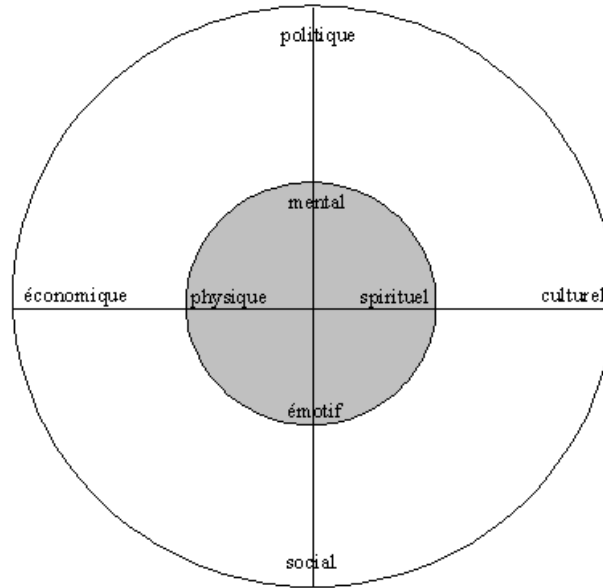
Pour grandir et atteindre un développement équilibré de leur potentiel dans chacune des quatre dimensions, les familles doivent avoir les éléments suivants :

- une vision claire de ce que sont la santé et l'équilibre;
- la participation de tous leurs membres pour atteindre cette vision.

C. Bien-être collectif

1. *Qu'est-ce qu'une collectivité en santé?*

Le bien-être des personnes et des familles est lié à la santé des collectivités dans lesquelles elles vivent. Tout comme les personnes et les familles, les collectivités comportent de multiples dimensions, soit politiques, économiques, sociales et culturelles. Le bien-être collectif requiert un développement équilibré de chacun de ces aspects. Ces quatre dimensions, ainsi que les interrelations entre elles, peuvent être illustrées comme suit dans le cercle d'influences :

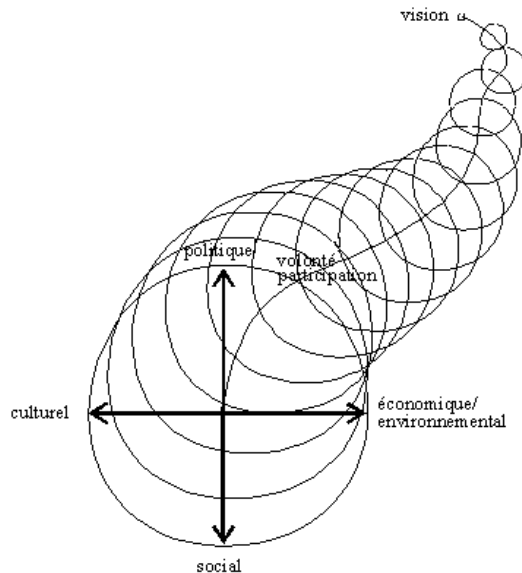


2. Quels sont les éléments dont une collectivité a besoin pour atteindre un état de bien-être?

Pour grandir et atteindre un développement équilibré de son potentiel pour chacune des quatre dimensions, une collectivité doit avoir les éléments suivants :

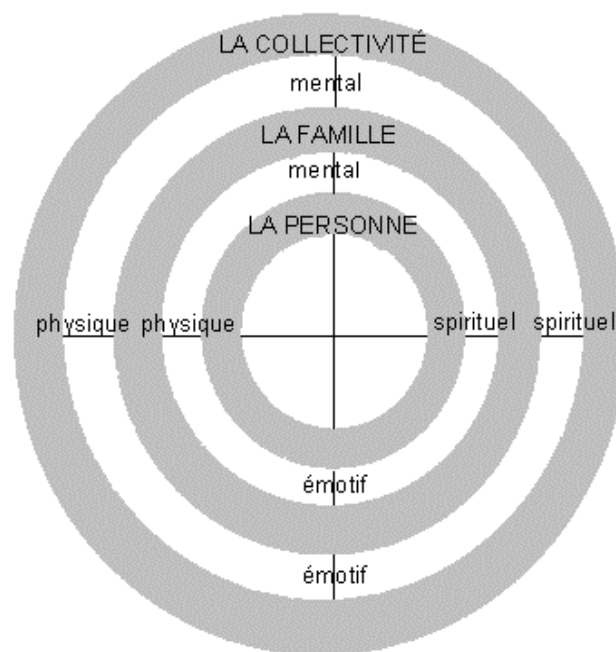
- une vision claire de ce que sont la santé et l'équilibre;
- la participation de tous ses membres pour atteindre cette vision.

Ces forces de croissance et de développement peuvent être représentées comme suit par le déplacement du cercle de la collectivité vers l'état de bien-être :



D. Le contexte plus vaste dans lequel les collectivités se développent

Les familles et les collectivités vivent dans un environnement plus vaste qui a lui aussi des dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles. Elles sont touchées par (et peuvent, en retour, contribuer à déterminer) la santé de la collectivité élargie (p. ex, la tribu, la ville, la région, la province, le pays, le monde) qui les entoure. Ces interrelations peuvent être illustrées comme suit :



TROISIÈME PARTIE - INDICATEURS DE SANTÉ SUR LES PLANS PERSONNEL, FAMILIAL ET COLLECTIF

Pour pouvoir créer une condition différente de celle dans laquelle elles vivent, les personnes doivent avoir une vision claire du but à atteindre. Une vision claire de la « santé » des personnes, des familles ou des collectivités doit décrire ce à quoi ressemblerait une vie saine. Elle devrait en outre décrire les signes (ou « indicateurs ») selon lesquels cette personne, famille ou collectivité se dirige réellement vers un état de bien-être.

Une vision de la santé qui inclurait un énoncé des indicateurs de santé peut être utilisée de plusieurs façons.

- Elle peut servir de barème pour évaluer l'état de santé actuel d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité en particulier.
- Elle peut servir de point de ralliement pour l'action communautaire.
- Elle peut également servir de guide pour planifier la promotion de la santé, car ces indicateurs sont les résultats qui devraient être atteints si le plan réussit à améliorer la santé des personnes, des familles et des collectivités.
- Elle peut servir de point central pour la collecte et la coordination des ressources en vue d'un programme intégré.
- Enfin, elle peut servir comme moyen d'évaluation afin de mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte d'un plus grand bien-être.

Exemples d'indicateurs de bien-être

Il existe de nombreuses façons dont les indicateurs de santé, ou de bien-être, peuvent être exprimés. Deux d'entre elles sont présentées ci-dessous à titre d'exemples. D'autres sont indiquées dans l'annexe des ressources figurant à la fin du présent chapitre.

1. Études sur les déterminants de la santé menées par les gouvernements provinciaux

Dans le domaine de la promotion de la santé au Canada, on a récemment produit un certain nombre d'études et de rapports portant sur ce qu'on appelle les « déterminants de la santé ». Les déterminants de la santé sont les facteurs qui doivent être présents chez les personnes et dans leur famille et leur collectivité pour qu'elles soient en santé. Selon la conclusion d'un résumé des études effectuées par les ministères de la Santé de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Ontario²⁸, les cinq facteurs suivants sont intimement liés à l'état de santé d'une population donnée :

Revenu : Le niveau de revenu des personnes dans une collectivité, ainsi que la manière équitable dont les revenus sont distribués dans la population, influe sur l'espérance de vie des personnes de même que sur le nombre d'années pendant lesquelles elles jouiront d'une bonne santé.

Emploi et conditions de travail : Un milieu de travail sain est un milieu où les travailleurs ont le sentiment de maîtriser leur travail et leurs conditions de travail, dans lequel le stress et les pressions dues aux délais sont maîtrisables et dans lequel les travailleurs reçoivent un soutien social de leur employeur et de leurs collègues.

²⁸

Vous trouverez un peu plus de renseignements sur le lien qui existe entre chacun de ces déterminants et la santé, ainsi qu'une courte bibliographie, à l'annexe des ressources de la présente section.

Réseaux de soutien social : Lorsque les personnes disposent de solides réseaux de soutien social composés de membres de leur famille, d'amis, de collègues et de voisins, de même que des services sociaux adéquats, elles sont plus aptes à répondre à leurs besoins fondamentaux et à mieux réagir aux périodes difficiles et aux situations de détresse.

Degré d'instruction : Un degré d'instruction élevé aide les personnes à être en meilleure santé pour de multiples raisons (par exemple, il peut favoriser un meilleur accès à l'information et aux services, entraîner une plus grande satisfaction au travail et une meilleure sécurité de revenu, ainsi qu'accroître les aptitudes à résoudre des problèmes individuels et collectifs).

Enfance favorable : Des facteurs comme un milieu familial favorable, des besoins adéquatement comblés, des mentors adultes positifs, ainsi que des possibilités d'instruction appropriées, contribuent au développement d'adultes compétents et en santé.

Étude menée dans le Nord de la Saskatchewan

En 1992, les collectivités autochtones du Nord de la Saskatchewan ont participé à une évaluation intensive de leur programme mobile de traitement. Dans le cadre de ce processus, on leur a demandé de répondre aux questions suivantes :

- Quelle serait la situation si votre collectivité et ses membres étaient réellement en santé?
- À quoi ressemblerait une personne en santé sur les plans mental, émotif, physique et spirituel?
- À quoi ressemblerait une famille en santé sur les plans mental, émotif, spirituel et physique de la vie?
- À quoi ressemblerait une collectivité en santé sur les plans politique, économique, culturel et social?

Cette vaste consultation a permis de produire une liste des indicateurs de santé des personnes, des familles et des collectivités que nous présentons à la page suivante. Vous trouverez d'autres exemples d'indicateurs de santé à l'annexe des ressources du présent chapitre.

Bien-être personnel

- participation à la croissance personnelle
- guérison d'anciennes plaies
- absence de surconsommation de drogues et d'alcool
- objectifs de vie positifs
- croyance en soi et en un avenir positif
- capacité de pardonner
- amour et respect envers les autres
- bonne condition physique
- travail utile à accomplir
- service à la collectivité à titre de bénévole et bonnes relations avec les voisins vie spirituelle et morale forte

- amour et valorisation dans la famille et la collectivité
- capacité de parler de ses préoccupations

Bien-être familial

- famille unie
- endroit sûr pour tous les membres de la famille
- tendresse, affection et soins adéquats
- absence de tout type de violence
- amour partagé et esprit de collaboration
- la famille soutient le développement physique, mental, émotif et spirituel de tous ses membres
- capacité d'accepter les failles des autres membres
- altruisme
- aptitude à résoudre les différends sans recourir à la violence physique ou émotive
- spiritualité commune
- capacité de demander de l'aide
- respect entre les membres
- tous les membres ont des responsabilités
- communication ouverte, positive et fluide, et capacité d'aborder les sentiments

Bien-être collectif

- collectivité unie
- engagement commun à soutenir la guérison et la croissance personnelle ainsi qu'un avenir meilleur pour la collectivité
- appropriation des questions et des problèmes par la collectivité
- plan d'action communautaire pour aborder les questions importantes mis en oeuvre par les représentants de la population avec le soutien et l'aide du personnel professionnel
- bénévolat actif
- prise en compte de l'opinion de chaque membre (participation politique)
- plein emploi
- développement de sa propre base économique
- dépendance très réduite envers l'aide sociale
- fierté des membres de la collectivité
- peu de commérage
- vie communautaire intégrant diverses religions
- nombreuses activités culturelles
- nombre très réduit de tout type d'actes de violence
- climat propice à la discussion et aux débats
- les aînés sont invités à partager les valeurs traditionnelles et à offrir des conseils
- très grande confiance et collaboration entre les organismes, les familles, les aînés et les institutions
- activités de loisir pour tous
- les besoins de tous les membres (enfants, adolescents, adultes et aînés) sont comblés au moyen de programmes stables à long terme
- respect et courtoisie
- fierté à l'égard de l'identité et du patrimoine culturels
- capacité de gérer les différends de manière constructive

Le bien-être requiert une approche axée sur la promotion de la santé plutôt qu'une approche axée sur la prestation de services

Lorsque nous observons les indicateurs de santé (comme un réseau important de soutien communautaire et social, une famille orientée vers l'altruisme ou une personne qui a appris à pardonner), nous pouvons voir qu'il s'agit de conditions que les personnes doivent développer pour elles-mêmes. Ce ne sont pas des conditions que quelqu'un de l'extérieur peut développer pour elles ou qu'un organisme peut leur offrir. La création de familles, de personnes et de collectivités en santé est un processus de développement. Ainsi, il exige que les personnes travaillant ensemble définissent une vision commune, trouvent des solutions créatives aux problèmes auxquels elles sont confrontées et agissent en leur propre nom. Autrement dit, une approche axée sur le bien-être requiert la promotion de la santé plutôt que la simple prestation de services.

Une approche axée sur la promotion de la santé ne signifie pas que les organismes et les personnes-ressources communautaires n'ont pas un rôle important à jouer. Leur rôle dans cette approche santé est tout simplement très différent de celui qu'elles joueraient dans l'approche axée sur la prestation de services. Dans l'approche axée sur la promotion de la santé, les personnes, les familles et les collectivités doivent créer pour elles-mêmes les conditions qui mèneront à la santé et au bien-être. La tâche qui incombe aux personnes-ressources dans la collectivité est d'aider à améliorer la capacité des personnes, des familles, des organismes communautaires et de l'ensemble de la collectivité à favoriser les déterminants ou les indicateurs de santé.

Une collectivité a besoin de nombreuses capacités afin de mettre en oeuvre l'approche axée sur la promotion de la santé, entre autres :

- **participation** - la capacité de faire participer la collectivité tout entière au processus de détermination des besoins, ainsi qu'à la conception et à la mise en oeuvre des solutions
- **vision commune** - la capacité de concevoir une vision claire d'un avenir positif et réalisable fondée sur des valeurs et des principes favorisant la préservation et l'amélioration de la vie
- **un sentiment d'unité collective** - un sentiment « d'unité collective » est un prérequis pour toute action vers la création d'un avenir positif
- **ressources** - la capacité de cerner et de mobiliser les ressources pour atteindre une vision commune sur le plan de la santé
- **gestion** - la capacité de planifier, de coordonner et de soutenir des activités organisées, et la capacité d'utiliser efficacement les ressources humaines, financières et autres, conformément aux principes et aux objectifs de développement de la santé
- **leadership** - les efforts de promotion de la santé requièrent un leadership sain, cohérent et favorable pour qu'ils portent fruit
- **responsabilisation** - la capacité de voir son action de manière critique et d'y apporter des correctifs afin de respecter les principes et d'atteindre les résultats escomptés

- **apprentissage** - les possibilités d'apprentissage qui permettent de répondre à la question suivante : Qui doit apprendre quoi afin que l'on puisse atteindre nos buts? »²⁹

Le rôle d'un programme d'intervention et de prévention concernant l'agression sexuelle dans une approche axée sur le bien-être

Ce sujet est traité de façon beaucoup plus approfondie au Chapitre sept portant sur la participation de la collectivité. Il présente quelques suggestions concrètes sur la manière dont l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle peut travailler avec d'autres organismes communautaires afin d'aider les personnes, les familles et la collectivité à élaborer et à mettre en oeuvre des plans pour atteindre le bien-être.

Les fondements culturels et spirituels du bien-être

Une approche axée sur le bien-être ou la santé concernant les problèmes sociaux graves comme l'agression sexuelle est conforme aux fondements spirituels et culturels des peuples des Premières nations. Voici une façon d'exprimer certains des principes ou enseignements qui sont caractéristiques des collectivités des Premières nations et qui sont cruciaux dans une approche axée sur la promotion de la santé :

²⁹ Cette liste s'inspire du travail de collaboration entre Michael Bopp, Ron Labonté et le Centre régional de santé David Thompson (Alberta, Canada) visant à élaborer un cadre d'évaluation des travaux portant sur la promotion de la santé.

Une famille en santé, c'est quoi?

Une famille en santé, c'est quoi? Souvent, nous cherchons une définition, dans les émissions de télévision ou les films actuels. Nous nous fixons alors un idéal tellement haut que celui-ci nous semble inatteignable ou encore nous en venons à croire qu'il n'y a rien de positif dans nos vies. Or, une famille en bonne santé n'est pas exempte à jamais de problèmes, mais elle est capable de faire face à ses problèmes avec honnêteté et respect, tout en gardant une communication ouverte.

1. On parle des problèmes et on trouve des solutions.
2. Chacun est libre d'exprimer ses pensées, ses sentiments, ses opinions, ses besoins et ses rêves.
3. La valeur de chaque personne est respectée de manière égale.
4. La communication est honnête et directe.
5. Les besoins des membres de la famille peuvent être comblés.
6. Les membres de la famille sont libres d'être différents.
7. Les parents donnent le bon exemple en étant des modèles positifs.
8. Les rôles dans la famille sont choisis et peuvent changer périodiquement.
9. Les membres de la famille ont du plaisir à être ensemble.
10. Les règles sont claires, simples et appliquées de manière constante.
11. Les droits des personnes à l'intimité et à la sécurité sont respectés.
12. On pardonne les erreurs et on encourage les personnes à en tirer des leçons.
13. La famille est prête à répondre aux besoins de ses membres.
14. Les parents sont en contact avec leur passé et le traitent de manière honnête.

A Return to Wholeness de « Cookie » Elizabeth Rose, Fairbanks Native Association, Fairbanks (Alaska), mars 1995.

Caractéristiques d'une famille en santé

- Communication et écoute.
- Affirmation et soutien mutuel.
- Enseignement du respect envers les autres.
- Développement d'un sentiment de confiance.
- Sens de l'humour et goût de jouer.
- Démonstration d'un sens de la famille, nombreux rituels et traditions.
- Équilibre des interactions entre les membres.
- Valeurs religieuses communes.
- Respect de l'intimité des autres.
- Altruisme.
- Valorisation du temps passé à table et des conversations familiales.
- Loisirs communs.
- Capacité d'admettre des problèmes et de chercher de l'aide.

Cette description est tirée de *Traits of a Healthy Family*, de Dolores Curran et publié par Random House, Inc., New York (New York), 1983.

**RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE TROIS**

The Four Worlds Exchange

Volume I, Numéro IV

Mars 1990

LE BIEN-ÊTRE FAMILIAL

Les descriptions qui suivent sont tirées de l'ouvrage Wellness for Helping Professionals de John W. Travis et Meryn G. Callander et publié par Wellness Associates Publications, Box 5433-P, Mill Valley, Californie 94942, 1990.

« Règles » d'une famille dysfonctionnelle

Adapté de J. Bradshaw, *Healing the Shame that Binds You*.

- *Maîtrise* - On doit maîtriser toutes les interactions, tous les sentiments et tous les comportements personnels en tout temps - la maîtrise est la meilleure stratégie de défense contre la honte.
- *Perfectionnisme* - Il faut toujours faire les choses de la bonne façon. La règle du perfectionnisme comporte toujours une mesure qui est imposée. La crainte et l'évitement des choses négatives représentent le principe qui régit la vie. Les membres vivent conformément à une image extérieure. Jamais personne n'est à la hauteur.
- *Blâme* - Chaque fois que les événements ne se déroulent pas comme prévu, il faut se blâmer ou blâmer les autres. Le blâme est un moyen défensif de cacher sa honte. Le blâme maintient l'équilibre dans une famille dysfonctionnelle lorsque la maîtrise a disparu.
- *Déni des cinq libertés** - Chaque liberté renvoie à un pouvoir humain fondamental, soit le pouvoir de percevoir; le pouvoir de penser et d'interpréter, de sentir, de désirer et de choisir, ainsi que le pouvoir d'imaginer. Dans les familles fondées sur la honte, la règle du perfectionnisme empêche l'expression complète de ces pouvoirs.
- *Règle du silence* - Cette règle empêche l'expression d'un sentiment, d'un besoin ou d'un désir. Dans les familles fondées sur la honte, les membres souhaitent dissimuler leurs vrais sentiments, besoins ou désirs et, par conséquent, personne n'aborde les sujets de la solitude et du sentiment d'auto-rupture.
- *Non-droit à l'erreur* - Les erreurs révèlent une personne vulnérable et faillible. Reconnaître une erreur est s'ouvrir à un examen. Dissimulez vos propres erreurs et si quelqu'un commet une erreur, couvrez-le de honte.
- *Non-fiabilité* - Ne vous attendez pas à la fiabilité dans vos relations. N'ayez confiance en personne et vous ne serez jamais déçus.

* Selon la description de Virginia Satir

Caractéristiques d'une famille fonctionnelle

Adaptation de l'ouvrage de J. Bradshaw, *La famille*

- *Expression des cinq libertés* - Pour être entièrement fonctionnel, chaque être humain doit exprimer librement les cinq pouvoirs fondamentaux qui constituent la force humaine, soit : le pouvoir de percevoir; de penser et d'interpréter; d'exprimer des émotions; de choisir, de vouloir et de désirer; et d'être créatif au moyen de l'imagination.
- *Processus ouvert d'intimité* - Le mariage, comme élément central de la famille, doit suivre un processus d'accroissement de l'intimité. Ce processus passe par les étapes suivantes : *être amoureux; accepter nos différences; faire des compromis et favoriser l'individualisation; atteindre l'intimité optimale.**
- *Négociation des différences* - La négociation des différences s'avère une tâche cruciale dans le processus d'établissement de l'intimité. Pour négocier les différences, il doit y avoir un désir de coopérer. Ce désir crée la volonté de lutter de manière honnête.
- *Communication claire et cohérente* - Une communication claire et cohérente est essentielle pour établir l'individualisation et l'intimité. Une communication claire exige une conscience de soi et de l'autre, de même qu'un respect pour la dignité de l'autre personne.
- *Confiance* - La confiance est créée par l'honnêteté. L'expression précise des émotions, des pensées et des désirs est plus importante que l'entente. L'honnêteté contribue à l'auto-renforcement et permet d'éviter de jeter des blâmes.
- *Individualité* - Dans les familles fonctionnelles, on favorise les différences. Le caractère unique et non reconfigurable de chaque personne représente la principale priorité.
- *Ouverture et souplesse* - Dans une famille fonctionnelle, les rôles sont ouverts et souples. On peut être spontané sans craindre d'être blâmé ou jugé.
- *Besoins comblés* - Les gens heureux ont leurs besoins comblés. Une famille fonctionnelle permet à tous ses membres de combler leurs besoins.
- *Responsabilité* - Les familles fonctionnelles sont responsables. Elles sont disposées à reconnaître les problèmes individuels et les problèmes familiaux et travailleront à les résoudre.
- *Les règles sont ouvertes et souples* - Les règles dans les familles fonctionnelles permettent aux membres de commettre des erreurs. Ces règles peuvent être (et sont) négociables.

* Description tirée de l'ouvrage *A Couple's Journey* de Susan Campbell

Phil Lane

La santé est un processus qui consiste à être et à devenir entier sur les plans physique, mental, émotif et spirituel.

Être en santé signifie :

- avoir une vision de ce que nous sommes en tant qu'êtres humains et de la manière dont nous grandissons et nous nous développons;
- vivre en faisant l'expérience que nous sommes intimement liés à tous les éléments de la création;
- être capable de reconnaître que nos erreurs sont aussi essentielles et sacrées au processus de vie que nos réussites;
- ne pas blâmer les autres pour notre douleur;
- pouvoir apprendre des autres et de nous-mêmes;
- pouvoir passer du temps avec nous-mêmes dans la quiétude et la solitude;
- pouvoir s'excuser rapidement et modifier notre comportement lorsque nous constatons que notre comportement et notre attitude sont inadéquats;
- pouvoir accepter un compliment avec humilité et en rendant grâce au Créateur;
- pouvoir rire de nous-mêmes lorsqu'on se comporte de manière maladroite, pouvoir reconnaître ce qu'il y a de bon en chacun de nous, pouvoir pleurer, ne pas permettre à notre culpabilité de devenir plus destructive que nos erreurs, chercher à s'améliorer plutôt que de concurrencer les autres, accepter tout événement de la vie avec grâce;
- réfléchir à nos propres erreurs et chercher à savoir comment nous pouvons nous améliorer lorsque d'autres personnes commettent des erreurs.



Une collectivité en santé :

- découle naturellement d'un groupe de personnes en santé, elle respecte et apprécie la diversité qui la compose, protège et défend son unité, est honnête envers elle-même et les autres, prend ses propres décisions, assume la responsabilité des conséquences de ses décisions et de ses actes;

- constate qu'il n'y a pas de mauvaise façon de prier;
- reconnaît que chaque partie de la collectivité est sacrée, du plus jeune des enfants jusqu'au plus âgé des aînés;
- est engagée dans le processus d'élimination des dépendances;
- permet à ses membres de commettre des erreurs et les pardonne;
- fait la promotion de la sobriété comme moyen de développement économique;
- soutient et encourage la curiosité, l'expérimentation et l'innovation;
- favorise des relations homme-femme sans violence;
- considère le travail et le service offerts aux personnes comme sacrés;
- oriente le processus politique vers des principes spirituels.

Survivre sur les lignes de front

The Four Worlds Exchange, Volume I, Numéro IV, mars 1990

Une vraie collectivité

Le terme « collectivité » provient du terme « collectif » et signifie « ensemble d'individus groupés naturellement ou pour atteindre un but commun » (*Petit Robert*). Par conséquent, une vraie « collectivité » comprend des personnes qui vivent ensemble de manière à reconnaître, à favoriser et à soutenir leur « caractère commun ».

M. Scott Peck a écrit un livre intitulé *La route de l'espoir : pacifisme et communauté*, (Éditions Flammarion c1993), dans lequel il présente les résultats d'années d'expérience en intervention auprès des collectivités dans leur processus de guérison. Il décrit huit caractéristiques d'une « vraie collectivité ». Cela signifie que lorsqu'un groupe de personnes vit dans un état d'intimité commune ou de « collectivité », les huit caractéristiques suivantes sont présentes.



1. *Inclusion* - Chaque personne est incluse, peu importe si elle est fâchée, aimable, apeurée, ennuyée, blasée ou joyeuse. Personne n'est exclu du cercle. L'exclusion existe sous deux formes, soit : l'exclusion des autres et l'exclusion de soi. L'exclusion détruit la collectivité.
2. *Engagement* - Dans une vraie collectivité, les personnes sont engagées les unes envers les autres, engagées à coexister, à tenir bon peu importe si la situation devient très difficile, à résoudre les problèmes.

3. *Consensus* - Les décisions dans les collectivités authentiques sont prises au moyen d'un processus de consultation qui se termine par un consensus. Par consensus, on n'entend pas que chaque personne pense de la même manière, mais plutôt qu'il existe une unité. Cela signifie que chaque personne s'entend pour suivre une certaine orientation. Cela implique généralement des compromis et on prévoit toujours un dialogue dans l'avenir. Lorsqu'il y a consensus, la communication demeure toujours ouverte.
4. *Transcendance* - « Transcender » signifie s'élever au-dessus. Une vraie collectivité transcende (ou surmonte) les différences. Il existe une énigme en physique. Qu'arrive-t-il lorsqu'un objet immuable rencontre une force irrésistible? Récemment, on a fourni une réponse à cette énigme dans le contexte d'une vraie collectivité, soit : « les deux doivent changer ».
5. *Réalisme* - Une vraie collectivité est en mesure de se regarder et de regarder les autres de manière réaliste. Une vraie collectivité n'est pas influencée par les leaders désespérés ou fanatiques ni par la « pensée de groupe », car une vraie collectivité encourage l'expression des différences individuelles. Elle permet d'entendre toutes les voix et d'envisager tous les points de vue. Dans une collectivité en santé, il y aura toujours des membres qui remettront l'autorité en question. Cela est bon. Une vraie collectivité fait également preuve d'humilité. Elle reconnaît ses propres faiblesses et limites. Elle voit et accepte ses propres failles. Elle cherche à s'améliorer en se regardant, en toute humilité, dans le miroir et est réaliste face à ce qu'elle y observe.
6. *Un endroit sûr* - Dans l'intimité commune d'une vraie collectivité, il n'est pas risqué d'être vulnérable; de pleurer et de partager la douleur; d'être en colère; d'enlever son armure. Dans une vraie collectivité, personne ne tente de vous guérir, de vous arranger ou de vous convertir. Vous pouvez vous observer en toute sécurité. Et, parce que cela n'est pas risqué, une guérison se manifeste. On observe une croissance. Même des changements dans les croyances et les approches fondamentales des gens concernant la vie peuvent survenir. Parce que cela n'est pas risqué.
7. *Un cercle n'a pas de côtés* - Dans une vraie collectivité, les personnes doivent apprendre la manière de « lutter avec grâce ». Elles ont appris la façon d'écouter différents points de vue sans se rejeter mutuellement. Certes, il y a des désaccords et même des conflits. Mais les gens sont engagés à atténuer les différences et à résoudre les conflits. Ils ont appris la manière de le faire sans se blesser les uns les autres, et sans perdre de vue leur « unicité commune ». Dans une vraie collectivité, il peut y avoir des leaders et des groupes qui favorisent tel ou tel point de vue, mais on ne permet à aucun d'entre eux de détruire le cercle dans le seul but de gagner.
8. *Esprit* - Lorsque les gens sont dans un état de « vraie collectivité », leur vie commune est animée par un esprit de paix et d'amour. Ils sont en paix les uns avec les autres. Il règne un climat de gentillesse, d'amour et de douceur. Dans une vraie collectivité, les

peuples autochtones traditionnels croient que le propre esprit du Créateur, « l'Esprit sain », brûle comme un feu sacré au centre du cercle des personnes. Chacun sait que le feu est là. Les personnes le sentent, le reconnaissent, le respectent et l'honorent. Lorsque les gens tentent de garder cette dimension « spirituelle » en dehors de leur vie commune, les collectivités se détériorent comme une vieille chaîne dont on aurait oublié de solidifier les chaînons. Certains pourraient appeler cette idée « religion ». Toutefois, les peuples autochtones traditionnels l'appellent « réalité ».

Les quatre étapes du développement collectif

Adaptation de l'ouvrage de M. Scott Peck, MD (*La route de l'espoir*).

Pseudo-collectivité

La dynamique essentielle de la pseudo-collectivité est l'évitement des conflits. Les membres sont extrêmement aimables les uns envers les autres et évitent tout désaccord. Les personnes, voulant être aimables, retiennent une partie de la vérité au sujet d'elles-mêmes et de leurs sentiments afin d'éviter les conflits. On minimise les différences individuelles, on ne les reconnaît pas ou on n'en tient pas compte. Le groupe peut sembler fonctionner de manière efficace, mais l'individualité, l'intimité et l'honnêteté sont réprimées. On observe à ce niveau beaucoup de généralisations et de platitudes.

Chaos

Une fois que les différences individuelles font surface, le groupe se dirige immédiatement vers le chaos. Le chaos est fondé sur des tentatives de guérison et de conversion bien intentionnées mais mal orientées. Les différences individuelles sortent au grand jour et le groupe tente de les enrayer. Il s'agit d'une étape de lutte non créative et non constructive. Elle n'est pas agréable. Il est courant pour les membres de s'attaquer non seulement entre eux, mais également d'attaquer leur chef. De plus, il est courant qu'un ou plusieurs membres, proposant invariablement une « fuite vers l'organisation », tentent de remplacer le chef désigné. Toutefois, tant et aussi longtemps que le but est la vraie collectivité, l'organisation comme tentative de solution au chaos s'avère impraticable.

Passage à vide

Pour passer du chaos à la vraie collectivité, il faut traverser le vide. Il s'agit de l'étape la plus difficile et la plus cruciale du développement collectif. Le passage à vide signifie que les membres enlèvent leurs obstacles à la communication. Les obstacles les plus fréquents sont les attentes et les idées préconçues; les préjugés; l'idéologie, la théologie et les solutions; le besoin de guérir, d'arranger, de convertir ou de résoudre; le besoin de maîtriser. L'étape du vide se manifeste lorsque les membres commencent à partager leurs propres failles - leurs défaites, leurs échecs, leurs craintes - plutôt que d'agir comme si « tout allait bien ».

La vraie collectivité

Une vraie collectivité se manifeste lorsque le groupe choisit d’embrasser non seulement la lumière mais également l’obscurité de la vie. La vraie collectivité est à la fois imprégnée de joie *et* de réalisme. La transformation du groupe afin qu’il passe d’un rassemblement d’individus à une vraie collectivité requiert des petites morts chez bon nombre de personnes. Mais il s’agit aussi de la mort d’un groupe, d’une mort collective. De ce vide et ce sacrifice, la vraie collectivité naît. Au cours de cette étape finale, un climat de douce quiétude s’installe. C’est un genre de paix. L’espace est rempli de paix. Les membres commencent à parler de leurs aspects les plus profonds et les plus vulnérables et les autres écoutent en toute simplicité. Des larmes coulent. Des larmes de tristesse, des larmes de joie. On assiste alors à un grand mouvement de guérison.

Les principes de *Four Worlds* pour une société durable

Ces seize principes de création d’un monde durable sont nés d’un processus de réflexion, de consultation et d’action au sein des collectivités tribales d’Amérique du Nord qui s’est échelonné sur une douzaine d’années. Ces principes proviennent des préoccupations de centaines d’aînés autochtones et de leaders spirituels, de même que des meilleures réflexions de nombreux universitaires, chercheurs, travailleurs sociaux et intervenants communautaires non autochtones.

Ces principes constituent la matrice du processus de guérison et d’auto-développement (mental, émotif, physique, spirituel), de nos relations humaines (personnelles, sociales, politiques, économiques, culturelles) et de notre relation avec la Terre. Ils décrivent la manière dont nous devons travailler et les aspects que nous devons protéger et chérir.

Nous offrons ces principes en cadeau à toutes les personnes qui désirent créer un monde durable.

*Four Worlds International**

Préambule

Nous parlons d’une seule voix, guidés par les enseignements sacrés et les traditions spirituelles des quatre directions qui élèvent, guident, protègent, avertissent, inspirent et mettent au défi la famille humaine entière pour qu’elle vive de manière à soutenir et à améliorer la vie humaine et celle de tous les êtres qui vivent sur notre mère nourricière, la Terre. Par conséquent, nous consacrons nos vies et notre énergie à notre guérison et à notre développement, au réseau de relations qui composent notre monde et à la façon dont nous vivons avec la Terre.

* Élaboré et distribué par *Four Worlds International*
1224, Lakemount Boulevard, Lethbridge (Alberta) T1K 3K1
4worlds@upnet.uleth.ca 1 (403) 320-7144

LES PRINCIPES DE *FOUR WORLDS* POUR UNE SOCIÉTÉ DURABLE

En commençant par l'intérieur de nous, en travaillant en cercle, d'une manière sacrée, nous nous dirigeons vers la guérison de nous-mêmes, de nos relations et de notre monde.

En commençant par l'intérieur de nous

- **Le développement provient de l'intérieur** : Le processus de guérison et de développement se manifeste à partir de chaque personne, relation, famille, collectivité ou nation.
- **Vision** : Une vision de la personne qu'on veut devenir est comme un aimant qui nous attire vers notre potentiel. Il n'y a pas de développement sans vision.
- **Fondement culturel** : La guérison et le développement doivent provenir de la sagesse, des connaissances et des processus de vie de nos cultures.
- **Interrelation** : Comme tous les éléments sont interreliés, chaque aspect de notre guérison et de notre développement est lié à tous les autres (personnels, sociaux, culturels, politiques, économiques, etc.). Lorsque nous travaillons à un aspect en particulier, le cercle entier est influencé.

En travaillant en cercle

- **La croissance et la guérison de la personne, de la famille et de la collectivité vont de pair.**
Le fait de travailler à un aspect et ne pas tenter de travailler à l'autre aspect n'est pas suffisant. Le développement personnel et social de même que les approches descendantes et ascendantes doivent être équilibrés.
- **Unité** : Nous avons besoin d'aimer, de soutenir et d'assurer les soins d'autres personnes afin de guérir et de nous développer. L'unité est le point de départ du développement et, au fur et à mesure que le développement se manifeste, l'unité s'accroît.
- **Participation** : Les personnes doivent être activement engagées envers le processus de leur guérison et de leur développement. Il n'y a pas de développement sans participation.
- **Justice** : Chaque personne doit être traitée avec respect en tant qu'être humain et enfant du Créateur, peu importe le sexe, la race, la culture, la religion ou toute autre raison. Chacun devrait avoir la possibilité de participer pleinement aux processus de guérison et de développement et de recevoir une part des avantages qui en découlent.

D'une manière sacrée

- **Spiritualité** : La spiritualité est au centre de la guérison et du développement. Le lien avec le Créateur apporte la vie, l'unité, l'amour et le but du processus; il s'exprime par la compassion dans tous nos gestes.
- **Harmonisation avec la loi naturelle** : La croissance représente un processus de véritable dévoilement de nous-mêmes en tant qu'êtres humains vivant en harmonie avec les lois naturelles de l'univers.

Marcher en équilibre : Les codes de moralité, d'éthique et de protocole nous enseignent la bonne manière de marcher sur le chemin de la vie. La violation des limites morales et

éthiques peut détruire le processus de guérison et de développement. Travailler conformément aux principes : **Nos plans et nos actes sont fondés sur une compréhension approfondie des principes qui décrivent la manière dont l'univers est régi et la façon dont la guérison et le développement se manifestent.**

Nous nous dirigeons vers la guérison et le développement de nous-mêmes, de nos relations et de notre monde

- **Apprentissage** : Apprendre à vivre de manière à promouvoir la vie et la santé constitue l'essence de notre développement. Notre principale stratégie consiste donc à promouvoir ce type d'apprentissage.
- **Durabilité** : Lorsque nous agissons pour améliorer nos vies et la vie d'autres personnes, il est crucial d'éviter de miner les systèmes naturels sur lesquels reposent la vie et de travailler de manière à améliorer la capacité des gens à continuer dans la voie de leur guérison et de leur développement.
- **Promouvoir les aspects positifs** : Il est préférable de résoudre les problèmes importants dans nos vies et nos collectivités en visualisant et en adoptant une solution de rechange positive que nous désirons créer; il est aussi préférable de tirer parti de la force que nous possédons déjà, plutôt que de gaspiller notre énergie à lutter contre des aspects négatifs.
- **Personnaliser le changement désiré** : Dans toutes nos actions, nous désirons être des exemples vivants des changements que nous souhaitons observer dans le monde. En empruntant cette voie, nous la rendons visible.

CHAPITRE QUATRE
BESOIN DES INTERVENANTS



Introduction

Le présent chapitre met l'accent sur les besoins des intervenants, comme les membres des équipes d'intervention en cas d'agression sexuelle, afin de s'assurer qu'ils demeurent en santé et équilibrés, car ils travaillent dans un domaine des services sociaux pouvant s'avérer très stressant. Le chapitre comporte trois parties, soit :

- La première partie cherche à aider les intervenants à reconnaître tout signe de stress qu'ils peuvent éprouver et à déceler le pattern dysfonctionnel de vie, appelé codépendance, que de nombreux intervenants choisissent d'adopter.
- La deuxième partie offre des suggestions aux intervenants engagés dans la voie de la guérison personnelle.
- La troisième partie offre huit stratégies que les intervenants peuvent employer afin de conserver un état de bien-être sur une base quotidienne.
- L'annexe des ressources du présent chapitre renferme deux articles provenant de *Four Worlds Exchange* qui aborde certaines sources de stress pour les travailleurs communautaires de première ligne (comme les membres des équipes d'intervention en cas d'agression sexuelle), ainsi que des moyens d'éviter la mauvaise utilisation du pouvoir dans le travail communautaire.

PREMIÈRE PARTIE - INDICATEURS ET SOURCES DE STRESS POUR LES INTERVENANTS

Les conseillers et les autres membres d'une équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle doivent s'assurer qu'ils protègent leur propre santé, car le type de travail qu'ils accomplissent est très délicat. En effet, il peut influencer sur un grand nombre de personnes, y compris leurs clients, leur famille, leurs collègues et eux-mêmes. Ainsi, il est important que les membres de l'équipe d'intervention demeurent aussi en santé et efficaces que possible. Ils doivent également rester en santé parce qu'ils travaillent dans des situations très stressantes. De plus, ils sont constamment en relation avec des personnes qui souffrent beaucoup. Ils sont souvent débordés et le climat social et politique dans lequel ils travaillent peut s'avérer souvent défavorable. Tous ces facteurs peuvent contribuer à l'épuisement professionnel (burnout) et à d'autres types de troubles de santé physique et mentale.

Signes avertisseurs de stress et d'épuisement

Pour demeurer en santé, les intervenants doivent apprendre à reconnaître les signes de stress présents dans leur vie quotidienne. De nombreuses personnes ne vont se rendre compte qu'elles éprouvent du stress qu'au moment où elles se sentiront déprimées, auront de fortes crises émotives ou tomberont malades. Lorsque les gens apprennent à reconnaître les signes précoces du stress, ils sont aptes à employer des techniques de gestion du stress afin de demeurer calmes

et équilibrés et ils peuvent aussi utiliser des méthodes adéquates de résolution de problèmes afin de confronter la situation qui les frustre.

Voici ci-dessous un tableau (tiré de *Survival Skills for the Workplace*, publié par la Children of Alcoholics Foundation, Inc., 155 Madison Ave., New York, 1995) énonçant quelques symptômes et indicateurs courants que les personnes peuvent ressentir lorsqu'elles tentent de traiter une situation stressante. Ils indiquent que la personne a besoin de se concentrer pour chercher une façon positive de régler la situation dans laquelle elle se trouve.

<p>Signes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • fatigue • nausée • tremblements musculaires • tremblements nerveux • maux de tête • troubles de la vision • grincements de dents • faiblesse • miction fréquente • plaintes concernant des maux physiques non spécifiques • constipation, diarrhée • mains et pieds froids et moites 	<p>Signes émotifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • anxiété • culpabilité • chagrin • déni • peur • incertitude • perte de maîtrise émotive • dépression • appréhension • sentiment d'être accablé(e) • colère intense • irritabilité • agitation
<p>Signes cognitifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • blâmer les autres • confusion • faible concentration • réactions accrues ou réduites • propension à la distraction • troubles de la mémoire • faible capacité de résolution de problèmes • faible capacité d'abstraction • difficulté à prendre des décisions • pensée obsessionnelle • attitude pensive 	<p>Signes comportementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • changement d'activités • retrait • crises émotives ou physiques • attitude suspicieuse • changement dans les communications habituelles • perte ou gain d'appétit • augmentation de la consommation d'alcool ou de drogues • incapacité de se reposer • très grande conscience de l'environnement • faire les cent pas • insomnie et cauchemars • achats excessifs/impulsifs • désir sexuel réduit

Les intervenants doivent aussi apprendre à reconnaître les signes d'épuisement professionnel. Par épuisement professionnel, on entend un sentiment profond de fatigue mentale, émotive et physique qui peut survenir chez les personnes vivant une situation stressante sur une longue période. Parmi les indicateurs de l'épuisement professionnel, citons³⁰ :

1. Fatigue chronique, frustration et épuisement. Une vulnérabilité émotive accrue entraînant la résignation et le désespoir.
2. Sentiment d'efficacité réduite. Un sentiment tenaillant de futilité concernant le travail ou la vie en général.
3. Sentiments négatifs de colère et de ressentiment envers les personnes considérées comme aidantes.
4. Absence d'inspiration, d'enthousiasme, de joie et de spontanéité.

Les intervenants qui éprouvent ces symptômes doivent prendre des mesures afin de restaurer leur santé et leur efficacité. Il est également important qu'ils prennent soin d'eux-mêmes afin de ne pas s'épuiser.

Sources du stress chez les intervenants

Voici certaines des raisons les plus courantes pour lesquelles les personnes qui oeuvrent dans le domaine de la lutte contre les agressions sexuelles deviennent inaptes à continuer d'accomplir efficacement leur travail :

- *nouvelle stimulation de leur propre douleur et de leurs expériences traumatisantes non résolues* - le fait de travailler auprès de clients qui sont soit des victimes soit des auteurs d'agression sexuelle peut rappeler aux intervenants des événements qu'ils ont vécus ou dont ils ont été témoins et qu'ils n'ont pas été en mesure de régler d'eux-mêmes
- *pressions politiques* - qu'il s'agisse de pressions visant à dissimuler certaines révélations, ou encore d'attentes irréalistes concernant l'efficacité présumée du programme de traitement des cas d'agression sexuelle afin de régler le « problème »
- *surmenage*- dès qu'un programme de traitement des cas d'agression sexuelle commence à être efficace, la charge de travail est susceptible d'augmenter considérablement; on s'attend alors à ce que les quelques intervenants puissent continuer à traiter de nouveaux cas
- *mauvaises conditions de travail* - les intervenants sont souvent sous-payés, n'ont pas de pauses régulières et travaillent dans des bureaux surpeuplés et sans ressources suffisantes

³⁰ Tiré de *Wellness for Helping Professionals* de John Travis et Meryn Callander et publié par Wellness Associates Publications, 1990.

- *limites mal définies* - les descriptions de poste peuvent ne pas être claires ou peuvent ne pas être respectées par les clients, les superviseurs ou les chefs communautaires; les exigences professionnelles débordent sur la vie familiale et privée
- *différends avec d'autres organismes communautaires/gouvernementaux* - d'autres organismes communautaires ou gouvernementaux peuvent comprendre le problème de l'agression sexuelle de façons différentes, peuvent avoir des attentes irréalistes ou peuvent avoir des exigences inadéquates sur le plan culturel ou stratégique
- *absence d'un réseau de soutien* - au travail, dans la collectivité ou dans la famille en vue d'aider les intervenants à demeurer équilibrés et en santé et à obtenir les ressources dont ils ont besoin pour travailler efficacement
- *absence d'un soutien communautaire* - les intervenants dans les cas d'agression sexuelle peuvent faire l'objet de commérage, de dénigrement ou de tentatives pour miner leurs efforts lorsqu'une collectivité tente de nier son propre rôle dans l'établissement d'un climat propice aux actes d'agression sexuelle

Pour éviter l'épuisement professionnel, l'écrasement ou même le désillusionnement ou la frustration face à ces types de stress, les intervenants doivent veiller à se maintenir en santé et à se développer personnellement sur deux plans :

1. *emprunter le chemin de la guérison afin de traiter leurs propres blessures et expériences traumatisantes du passé;*
2. *suivre un programme en vue de conserver la santé et le bien-être sur une base quotidienne.*

L'intervenant codépendant

Il est très important pour les intervenants de prendre toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer qu'ils ont accompli leur propre travail de guérison. S'ils n'ont pas fait ce travail, il est probable que leurs propres problèmes non résolus referont surface lorsqu'ils entreront en interaction avec leurs clients et cela nuira à leur capacité de remplir efficacement leurs fonctions. En effet, ils peuvent éprouver des problèmes physiques ou mentaux ou être tout simplement incapables de travailler avec des personnes de manière à les aider à grandir et à se développer.

Par le terme « codépendance », on décrit le type de relation qui peut se développer entre les intervenants qui sont eux-mêmes blessés et leurs clients. Dans ce type de relation de codépendance, non seulement les clients (et les autres membres de la collectivité) dépendent de l'intervenant pour emprunter le chemin de la guérison, mais l'intervenant a aussi « besoin » qu'on dépende de lui, qu'on le regarde et qu'on ait recours à lui pour obtenir des conseils et de

l'aide. L'identité, la valorisation et les sentiments de bien-être deviennent « dépendants » du fait qu'il prodigue des soins. Voici quelques signes d'avertissement indiquant que des intervenants sont en train d'entrer dans une relation de codépendance avec leurs clients et leur collectivité³¹ :

- leurs bons sentiments concernant qui ils sont proviennent du fait qu'ils sont appréciés des autres et qu'ils reçoivent leur approbation
- leur sérénité est influencée par les luttes que vivent d'autres personnes; leur attention mentale se concentre sur la résolution des problèmes des autres et sur l'atténuation de leur douleur
- ils concentrent leur attention sur le besoin de plaire aux autres personnes, de les protéger et de les manipuler afin qu'elles fassent les choses qu'ils estiment bonnes pour elles
- ils ne sont pas conscients de la manière dont ils se sentent et sont uniquement conscients de la manière dont les autres se sentent
- ils utilisent le don afin de se sentir en sécurité
- ils élaborent des hypothèses sur les émotions, les intentions et les comportements des autres plutôt que de vérifier les choses afin d'être certains qu'ils comprennent leur signification
- leur estime personnelle s'accroît lorsqu'ils résolvent les problèmes des autres et qu'ils soulagent leur douleur

Les personnes codépendantes sont généralement des sauveteurs plutôt que des aidants. Le sauveteur fait pour les autres ce qu'il devrait en réalité faire pour lui-même. Ce type de comportement est en bout de ligne préjudiciable pour les autres, de même que pour le sauveteur.

DEUXIÈME PARTIE - LE CHEMIN DE LA GUÉRISON DE L'INTERVENANT

Pour être efficaces à long terme, les intervenants doivent achever leur propre guérison. Il y a quatre façons d'entreprendre cette démarche :

1. Participer à des cérémonies traditionnelles et à d'autres pratiques culturelles;
2. Obtenir de l'aide auprès d'un professionnel reconnu;
3. Employer des processus d'apprentissage adéquats (comme l'exercice du cercle de vie, le processus du cycle de deuil et la visualisation de la guérison décrite ci-dessous);

³¹ Adapté d'une liste distribuée par *Co-Dependents Anonymous* (auteur inconnu).

4. Participer aux groupes de soutien communautaire (qui sont décrits plus en détail dans la section ci-dessous portant sur le maintien du bien-être sur une base quotidienne).

Cérémonies traditionnelles et autres pratiques culturelles

Toutes les cultures autochtones ont des cérémonies et d'autres pratiques culturelles pour aider les personnes à restaurer l'équilibre et l'harmonie dans leur vie. Lorsqu'elles sont dirigées par un guérisseur traditionnel respecté, ces pratiques peuvent aider les personnes et les familles à soulager la douleur et à guérir un traumatisme du passé, à apprendre de nouvelles aptitudes et attitudes, à rétablir le lien avec une vision positive du potentiel humain et à créer des relations axées sur le soutien et l'amour.

Utilisation du cercle de vie comme moyen de guérison

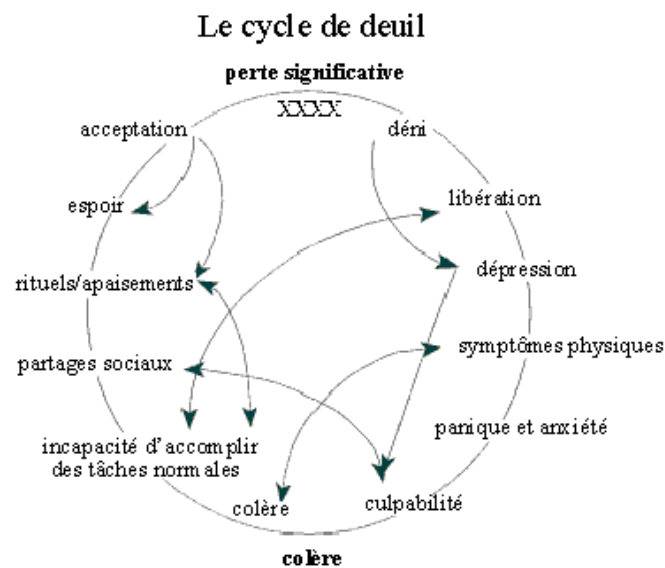
Voici un exemple du type de processus d'apprentissage qui peut être utilisé afin d'aider les intervenants à emprunter leur propre chemin vers la guérison. La création d'un cercle de vie peut être un moyen très efficace pour aider les intervenants à cerner et à traiter les préoccupations du passé qui les empêchent d'être efficaces dans leur vie professionnelle et leur vie privée. Voici une courte description du déroulement de ce processus :

1. Demander aux participants de l'exercice de séparer une feuille de papier en deux colonnes. Dans la première colonne, ils doivent énoncer les éléments qui ont causé des douleurs et des blessures dans leur vie, depuis leur plus jeune âge jusqu'à maintenant. Dans l'autre colonne, ils doivent dresser la liste de tous les éléments ayant contribué à l'amour, à l'apprentissage et à la croissance. Au fur et à mesure qu'ils dresseront cette liste, ils se rappelleront graduellement les incidents significatifs de leur passé, lesquels devront être ajoutés à leur inventaire.
2. Sur une grande feuille de papier, les participants doivent faire un grand cercle afin de représenter leur cycle de vie, de la naissance jusqu'à leur mort à venir. Ils doivent décrire leur cheminement de vie à l'aide des listes qu'ils ont dressées, en dessinant un triangle pour chaque incident douloureux et un cercle pour chaque incident d'amour et d'apprentissage dans la partie appropriée du cercle en fonction de leur âge au moment de l'incident. Puis, sous chaque triangle ou cercle, ils doivent inscrire l'âge qu'ils avaient lorsque l'incident a eu lieu.
3. Demander aux participants de réfléchir à chaque incident inscrit sur leur cercle de vie afin de mieux comprendre la manière dont leurs attitudes et leurs patterns de réaction actuels sont façonnés par leur passé.

- Ces cercles de vie peuvent être utilisés à des fins de réflexion personnelle, de partage au sein d'un groupe de soutien ou de travail avec un conseiller, un mentor ou un autre type de personne-ressource.

Utilisation du cycle de deuil pour guérir les blessures du passé

Une des façons d'utiliser le cercle de vie consiste à employer le cycle de deuil comme outil de réflexion et de changement. Le cycle de deuil représente les étapes que les personnes, les familles et même les collectivités entières peuvent expérimenter lorsqu'elles tentent de réagir aux pertes du passé, comme la mort d'un être cher, la perte d'identité et d'autonomie découlant d'une certaine forme de colonialisme, ou la perte d'espoirs et de rêves. Lorsqu'elle réussit à traverser le cycle de deuil, la personne, la famille ou la collectivité doit à un moment donné ressentir des sentiments intenses comme la culpabilité et la colère pour enfin arriver à l'acceptation et à l'espoir. Si le cycle de deuil n'est pas terminé, la personne, la famille ou la collectivité demeure dans un état de dépression, de violence ou d'autres types de maladie. Le cycle de deuil peut être décrit comme suit :



Le cycle de deuil, en tant qu'outil pour surmonter les blessures et les traumatismes du passé, peut être employé avec le cercle de vie comme suit :

- Demander aux participants à l'exercice de passer en revue leur cercle de vie, un triangle à la fois, et de répondre aux questions suivantes :
 - Où en êtes-vous avec ce triangle?
 - Avez-vous libéré votre colère ou vos blessures?

- Quelle étape du cycle de deuil représente votre relation avec cet événement?
 - Que doit-il se produire afin que vous passiez à travers le reste du cycle de deuil pour atteindre les étapes de *libération* et de *reconception finale* concernant cette question?
2. Il est important de rappeler que ce processus ne doit pas nécessairement être complété en une séance. Ce processus prendra évidemment du temps, selon les expériences de vie de l'intervenant. Il est également probable que le processus produira de nouveaux souvenirs qui devront être ajoutés au cycle de vie et traités par la suite.

Utilisation de la visualisation de guérison

Il existe de nombreuses bonnes audiocassettes disponibles sur la visualisation de guérison. Elles comportent généralement une combinaison de techniques de respiration de détente, de musique et d'une voix qui oriente le cheminement. Ce cheminement guidé aide les gens à se voir mentalement dans un environnement où ils se sentent en sécurité et qui est propice à leur guérison. Puis, sur la cassette, on les encourage à réagir à une situation particulière ou à se sentir de manière à favoriser des résultats positifs. De nombreuses personnes ont également élaboré leurs propres processus de visualisation de guérison à l'aide de techniques de relaxation et d'images mentales qui leur sont particulièrement significatives.

En résumé, la visualisation de guérison pourrait se produire comme suit :

- Choisissez une position confortable, soit en vous couchant sur le plancher ou sur une autre surface ferme, soit en vous assoyant droit dans un fauteuil confortable, les pieds à plat sur le plancher.
- Prenez quelques respirations profondes par le nez, en sentant l'air se déplacer dans tout votre abdomen et ensuite passer par vos poumons et votre nez.
- Lorsque vous respirez, concentrez-vous sur une partie de votre corps à la fois. Il est préférable de commencer par vos pieds et de remonter tout votre corps, en détendant chaque partie à l'aide de respirations profondes.
- Une fois que vous vous sentez détendu(e) et prêt(e), imaginez-vous dans un endroit dans la nature qui est particulièrement agréable et confortable pour vous. Imaginez cet endroit le plus clairement possible, en remarquant le paysage, les couleurs, les sons et les odeurs. Demeurez dans cet endroit pendant dix à vingt minutes.
- En faisant cet exercice chaque fois que vous vous sentez stressé(e) ou à la fin d'une journée mouvementée, vous demeurerez calme et en santé.

- Vous pouvez également intégrer à cet exercice un travail sur des points de guérison particuliers (p. ex., apprendre à pardonner à un membre de votre famille ou à un ami qui vous a blessé(e) dans le passé). Une fois que vous êtes mentalement dans votre endroit spécial en suivant les étapes décrites plus haut, vous pouvez vous imaginer rempli(e) d'une lumière de guérison et en train de transmettre cette lumière aux autres. Vous pouvez également imaginer un résultat positif d'une certaine situation qui vous préoccupe.

TROISIÈME PARTIE - LE MAINTIEN DU BIEN-ÊTRE SUR UNE BASE QUOTIDIENNE

Voici une liste de suggestions pour vous aider à maintenir un bon état de santé et de bien-être sur une base quotidienne :

1. ***Continuez votre cheminement de guérison à l'aide des processus d'apprentissage qui fonctionnent pour vous. Trois exemples de techniques possibles sont décrits dans la section précédente (« Utilisation du cercle de vie », « Utilisation du cycle de deuil » et « Utilisation de la visualisation de guérison »).***
2. ***Participez régulièrement aux cérémonies et à d'autres pratiques culturelles qui vous aideront à restaurer l'équilibre et l'harmonie dans votre vie***
3. ***Ciblez une personne-ressource compétente à qui parler lorsque de vieilles blessures sont rouvertes pour une des raisons suivantes :***
 - les interactions avec les clients;
 - les pressions des chefs politiques ou le comportement dysfonctionnel qu'ils affichent;
 - les événements dans votre vie familiale (p. ex., comportement de dépendance ou de codépendance);
 - une dysfonction dans la collectivité (commérage, dénigrement ou autres types de comportement blessant).
4. ***Participez régulièrement à un groupe de soutien***
 - dans le cadre des AA, d'Al-Anon, etc.;
 - à un groupe de femmes ou d'hommes;
 - à un groupe de soutien au travail;
 - à un groupe de soutien créé par des organismes communautaires (église, programme de santé mentale, etc.);

(Certaines directives pour les groupes de soutien sont énoncées au Chapitre sept portant sur la participation de la collectivité)

5. *Fixer et maintenir des limites*

- a) Connaissez vos limites :
 - vos connaissances et votre expertise sur certaines questions;
 - votre propre état de bien-être et votre capacité de traiter les sentiments et les expériences intenses d'autres personnes sans que vos propres blessures se rouvrent.
- b) Apprenez à dire non :
 - à la pression pour que vous répondiez à vos clients et à la collectivité 24 heures sur 24;
 - à la pression pour que vous acceptiez de plus en plus de travail de votre superviseur, de vos collègues, des chefs politiques, etc.;
- c) Suivez des directives claires quant aux relations conseiller-client :
 - concernant les types de services que vous offrez;
 - concernant les relations sortant du rôle d'aidant;
- d) Protégez votre famille et votre vie personnelle :
 - contre les pressions pour que vous répondiez à l'appel 24 heures sur 24;
 - contre la discussion de renseignements confidentiels en présence de membres de votre famille.

6. *Utilisation de techniques adéquates de gestion du stress*

- a) Techniques de relaxation ou de méditation - pour vous calmer ou vous centrer et apprendre à vous concentrer afin de résoudre des problèmes plus efficacement. Les exercices de relaxation peuvent vous aider à atténuer une certaine partie de la pression immédiate dans des situations qui évoquent généralement des sentiments d'appréhension, de colère ou de dépression. Ces exercices nous aident habituellement à modifier la manière physique dont notre corps réagit au stress (p. ex., tension musculaire, rythme cardiaque accéléré, maux de tête, mains moites, crampes d'estomac, etc.) et les patterns de pensée qui empêchent de formuler une réponse constructive à la situation ayant causé les émotions stressantes. Les stratégies de relaxation sont les plus efficaces lorsqu'elles sont adaptées à nos besoins particuliers. Voici ci-dessous une liste des types de techniques de relaxation pouvant être utilisées afin d'atténuer divers genres de stress.
 - Exercices de visualisation - comme l'exercice de visualisation de guérison décrit plus haut
 - Exercices de respiration profonde - prenez des respirations lentes et profondes en inspirant par le nez et en expirant par la bouche. Vous pouvez compter jusqu'à quatre lorsque vous inspirez, gardez votre respiration en comptant jusqu'à quatre, puis expirez en comptant jusqu'à quatre. Vous devriez sentir l'air remplir votre abdomen, puis votre

poitrine. Lorsque vous expirez, vous devez pousser l'air de votre abdomen puis de votre poitrine (plutôt que de votre poitrine à votre abdomen).

- Relaxation progressive - lorsque vous mettez en pratique la respiration profonde, vous devez d'abord contracter puis détendre les muscles de chaque partie de votre corps successivement (p. ex., en commençant par vos orteils, en passant par vos jambes jusqu'à votre abdomen, votre poitrine, vos bras et vos épaules, puis en finissant par votre tête).
 - Massage - Il existe une multitude de types de massages, allant de la friction simple du dos et des épaules, jusqu'aux massages utilisant des huiles aromatiques ou des herbes, ou qui stimulent et détendent les muscles de manière particulière.
 - Méditation - la méditation signifie qu'on concentre son esprit afin d'entrer dans un profond état de relaxation. Il existe une panoplie de types de méditation, certains ayant recours à une image ou à un son particulier pour accroître la concentration mentale. Il est important que chaque personne trouve le type de méditation qui lui convient le mieux. La méditation peut être employée pour calmer et recentrer le corps et l'esprit afin de pouvoir traiter les situations stressantes ou résoudre les problèmes plus efficacement.
- b) Pensée positive - la pensée positive vise à rectifier une certaine partie des habitudes de pensée qui peuvent se développer parallèlement à des habiletés d'adaptation dysfonctionnelles. Bon nombre de personnes sont piégées dans des patterns de pensée négative lorsqu'elles se trouvent dans une situation stressante. La tableau ci-après (adapté de *Feeling Good* de David Burns, publié par William Morrow and Company, New York, 1980) résume certains des types de « pensée néfaste » qui peuvent rendre difficile notre cheminement vers une façon positive et créative de transformer les problèmes en des occasions d'apprentissage, de croissance et de nouveaux choix.
- **Tout ou rien** : Vous voyez les choses en noir ou blanc. Si vous n'êtes pas tout à fait brillant(e), alors vous êtes nécessairement stupide, car les nuances n'existent pas. Vous ne pouvez jamais réussir parce que vous n'êtes jamais à la hauteur de vos attentes exagérées.
 - **Généralisation excessive** : Comme un événement est déjà arrivé, il va sûrement se reproduire. Vous êtes une preuve vivante de la loi de Murphy. La file d'attente où vous vous trouvez à la banque ou au supermarché est toujours la plus longue. Vous voyez dans un événement négatif isolé un pattern interminable de défaite.
 - **Filtre mental** : Vous choisissez un détail négatif unique et en tirez une conclusion de sorte que votre vision de toute la réalité devient obscurcie, comme la goutte d'encre qui décolore un bocal rempli d'eau.

- **Rejet du positif :** Vous rejetez les expériences positives en insistant sur le fait « qu'elles ne comptent pas » pour une raison ou une autre. Lorsqu'une personne vous fait un compliment, vous vous convainquez qu'elle tente de vous manipuler ou qu'elle vous prend en pitié.
- **Conclusions hâtives :** Vous faites une interprétation négative même s'il n'y a pas de faits définis appuyant votre conclusion de manière convaincante. Vous « lisez dans les pensées » en concluant arbitrairement que chaque personne réagit négativement à vous, ou bien vous jouez au « diseur de bonne aventure » en vous convainquant que vos prédictions ou vos défaites sont un fait accompli.
- **Exagération (catastrophisation) ou minimisation :** Vous exagérez l'importance de certaines choses (comme votre propre échec ou la réussite d'une autre personne) et vous minimisez d'autres choses (comme vos réussites réelles ou les échecs d'une autre personne).
- **Raisonnement émotif :** « Je le sens, donc ça doit être vrai. » Vous présumez que vos émotions négatives reflètent nécessairement la réalité.
- **Déclarations au conditionnel :** En utilisant des expressions comme « je devrais, j'aurais dû, je dois », vous créez un sentiment de culpabilité quant à votre propre manque de motivation et votre colère, votre frustration et votre ressentiment concernant des choses que d'autres personnes font ou ne font pas.
- **Étiquetage ou mauvaise appellation :** Lorsque vous êtes incapable ou que vous refusez de séparer vos erreurs de vous-mêmes, vous vous appelez un perdant ou une perdante. Les autres qui vous offensent sont de la même manière étiquetés comme des menteurs ou des salauds. La mauvaise appellation signifie que vous employez un langage très émotif pour décrire des événements.
- **Personnalisation :** Vous vous voyez comme la cause d'un événement négatif extérieur et pour lequel vous n'êtes pas principalement responsable en réalité.

Le tableau suivant (tiré de *Survival Skills for the Workplace* publié par The Children of Alcoholics Foundation, Inc., New York, 1995) offre quelques suggestions sur la manière de transformer ces pensées négatives en des pensées positives.

LORSQUE JE PENSE :

Je ne pourrai jamais affronter cette situation.

Ce client me rend fou/folle.

Comment ai-je pu commettre une telle erreur? Je suis incompétent(e).

Qu'est-ce que j'ai? Je n'en fais jamais assez.

Personne ne travaille aussi dur que moi ou se préoccupe autant que moi. Ils sont tous paresseux.

Si je travaille assez dur, ils verront ce que je vaudrai.

Cette situation est un vrai bourbier.

Je ne peux pas faire confiance à personne ici pour faire les choses comme il faut.

Je suis différent(e) de tous les autres.

Si je laisse une personne savoir que je suis confus(e) ou que je ne sais pas quelque chose, il vont me congédier.

Cette situation est absurde.

JE PEUX PENSER :

J'ai la force pour la affronter.

Restez calme. Le fait de vous emporter n'a rien de bon et peut même aggraver les choses.

Je tirerai une leçon de cette erreur et ferai mieux la prochaine fois.

J'ai fait de mon mieux aujourd'hui. Ce genre de réflexion est irréaliste et me blesse.

Je me sens probablement non soutenu(e) ou non apprécié(e). Je dois exprimer ces sentiments à quelqu'un en qui j'ai confiance.

Je travaille déjà intensivement. Suis-je la personne qui dévalue ses propres réalisations? Faut-il alors présumer que tous les autres font de même?

Je peux diviser la situation en parties et faire la chose qui convient le mieux à partir de là. Peut-être pourrais-je former ou aider d'autres personnes afin qu'elles puissent faire les choses d'une meilleure manière.

Peut-être devrais-je composer avec la situation et éviter qu'elle me rende fou/folle.

Ce n'est pas parce que je me sens ainsi que c'est le cas. J'ai les mêmes droits et responsabilités que mes collègues de travail.

J'ai peur d'en parler. Mais, si je ne demande pas de l'aide lorsque je me sens ainsi, je ne pourrai probablement pas accomplir du bon travail de toute façon, ce qui peut réellement me causer des problèmes par la suite.

Suis-je capable de voir la situation avec humour?

- c) États naturels d'euphorie - Il faut prendre le temps de faire des choses divertissantes chaque jour. L'expression « état naturel d'euphorie » est souvent employée dans le domaine de la dépendance pour faire référence aux activités qui sont sûres, divertissantes et légales et qui remplacent la consommation de drogues. Il existe des moyens pour atténuer le stress, pour nous sortir de situations frustrantes et pour être certains que nous faisons au moins une chose agréable par jour.

Voici une liste d'activités que certaines personnes trouvent relaxantes et agréables. Vous pouvez ajouter des éléments à votre propre liste. À la fin de cette liste, il y a aussi une liste humoristique « d'états naturels d'euphorie ». Le rire représente l'un des meilleurs moyens pour atténuer le stress!

Tenir un journal	Organiser une fête sans alcool	Couper du bois
S'inscrire à un cours de yoga ou de conditionnement physique	Faire de la tisane	Regarder un film comique
Observer un coucher de soleil	Aller à la pêche	Se faire masser le dos
S'adonner à la marche rapide	S'asseoir près d'un feu	Écrire de la poésie
Rire de soi-même	Jouer d'un instrument de musique	Écouter la pluie
Embrasser un enfant	Danser dans le salon	Prendre un long bain chaud
Pleurer un bon coup	Déceler des qualités dans toutes les personnes qu'on rencontre	Chanter
Se récompenser pour avoir atteint un but	Dresser la liste de ses propres qualités	Lire un roman
Marcher dans la neige	Méditer	Faire une sieste
Nettoyer une garde-robe ou un tiroir	Faire des objets d'artisanat	Manger à la chandelle
Rendre visite à un ami qui est malade ou triste	Rendre visite à un ami	
Faire du pain	Terminer un projet	Écouter de la musique
Dépenser son argent de manière fantaisiste	Appeler un ami	Accepter un compliment sans s'excuser
Participer à un jeu	Écrire une lettre	Gaspiller du temps sans se sentir coupable
Dire à quelqu'un qu'on l'aime	Faire de la crème glacée	Rédiger une note de remerciements
Faire du maïs soufflé	Observer les nuages	

- d) Conditionnement physique - Le conditionnement physique améliore la santé et libère le

stress. Le maintien d'une bonne forme physique par des exercices réguliers et un régime alimentaire équilibré et nutritif représente l'un des meilleurs moyens pour contrer le stress. Lorsque nous sommes en santé, nous sommes beaucoup plus aptes à traiter des situations stressantes de manière positive et créative.

Un des aspects clés de l'exercice physique est de trouver un type de programme d'exercice que vous appréciez et qui s'insère bien dans votre mode de vie. Il est également important de rappeler que votre programme d'exercice devrait améliorer trois aspects de votre santé physique, soit : votre force, votre conditionnement aérobique et votre souplesse. Si vous vous informez dans votre entourage, vous trouverez probablement quelqu'un dans votre collectivité en mesure de créer un programme convenant à vos capacités, à vos besoins et à vos buts. Il peut être aussi utile de trouver un partenaire d'exercice qui vous aidera à respecter votre horaire et vous encouragera à poursuivre vos efforts.

Vous trouverez également des renseignements sur la cuisine santé auprès des personnes-ressources de votre collectivité, comme un professeur d'économie familiale ou un intervenant en promotion de la santé. Le changement des habitudes alimentaires d'une famille peut prendre du temps et des efforts, mais les effets sur l'état de santé et les habiletés d'adaptation en valent la peine.

- e) Ciblez et acceptez les choses sur lesquelles vous n'avez pas de contrôle - Bon nombre d'entre nous nous inquiétons fréquemment à propos de choses que nous ne pouvons pas changer. Cela représente une source fréquente de stress. Pourtant, si nous ne pouvons exercer aucun contrôle sur cette situation, alors nous nous préoccupons sans raison. Comme le dit la prière de la sérénité : « Mon Dieu, donne-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux pas changer, le courage de changer celles que je peux changer et la sagesse de reconnaître la différence entre les deux ».
- f) Sachez reconnaître quand vous avez besoin d'aide et où la trouver - Le fait de chercher de l'aide auprès d'un professionnel ou d'un non-spécialiste peut souvent nous aider à briser les patterns de pensée destructive et à nous faire constater que nous pouvons choisir la manière de réagir aux situations. Les personnes-ressources nous aident aussi à apprendre de nouvelles options, aptitudes et informations qui nous permettront de faire face à des situations difficiles. Beaucoup de collectivités possèdent un répertoire de ressources; vous pouvez parfois, sur la recommandation d'amis ou de collègues, trouver une personne qui saura vous venir en aide.

7. Devenez plus conscient de vos propres patterns dysfonctionnels

- a) Avez-vous remplacé votre dépendance à la toxicomanie ou votre comportement d'agression sexuelle par une dépendance mieux acceptée socialement (p. ex., boulotmanie ou passion du jeu)?

- b) Quels types de situations déclenchent vos sentiments de souffrance, de colère, de dépression ou de culpabilité? Que pouvez-vous faire pour cicatriser vos vieilles blessures qui sont rouvertes par ces situations?

8. *Élaborez votre plan de promotion du bien-être*

- a) Évaluez votre état de bien-être actuel sur les plans mental, émotif, physique et spirituel³².
- b) Décrivez votre vision de la santé pour vous-même dans chacun de ces domaines.
- c) Élaborez un plan point par point pour atteindre cette vision.
- d) Déterminez les nouvelles informations et aptitudes dont vous aurez besoin pour mettre ce plan en oeuvre et élaborez un plan sur la manière dont vous apprendrez ces choses.
- e) Déterminez les ressources nécessaires pour mettre votre plan en oeuvre et l'endroit où vous les obtiendrez (y compris un compagnon ou une compagne pour vous aider à respecter votre plan).
- f) Dressez un échéancier pour évaluer régulièrement vos progrès vers les buts fixés ou pour changer votre plan au besoin.

³² Parmi les outils pouvant vous aider à évaluer votre état de bien-être physique, mental, émotif et spirituel, citons le *Wellness Inventory* contenu dans le *Wellness Workbook* de Regina Sara Ryan et John W. T, 10 Speed Press et disponible à l'adresse suivante : Wellness Associates, Box 5433 W, Mill Valley, Californie 94942.

MON CONTRAT PERSONNEL POUR LA PROMOTION DU BIEN-ÊTRE

Un contrat peut être bien plus qu'une « entente ayant force exécutoire ». Il peut s'agir d'une entente qui sert à rendre les choses claires, précises et directes. Chacun de nous concluons des contrats informels quasi quotidiennement (p. ex., s'entendre pour rencontrer un ami à un moment et à un endroit précis, etc.). Occasionnellement, nous utilisons des contrats pour des choses plus complexes, comme des questions juridiques nécessitant le recours à un avocat. Un contrat pour la promotion du bien-être se situe entre ces deux formes extrêmes. Il s'agit d'un outil indispensable : nous en recommandons l'utilisation parce qu'il clarifie et renforce votre détermination et votre engagement à apporter des changements dans votre mode de vie.

Les contrats pour la promotion du bien-être sont fondamentalement des ententes que vous concluez avec vous-même. L'acte de rédiger une entente la rend plus réelle et convaincante. Vous pouvez inscrire dans votre contrat toutes les mesures d'évaluation, les bénéfices, les récompenses et les conditions de soutien qui seront nécessaires pour que vous respectiez votre engagement.

C O N T R A T

JE SOUSSIGNÉ(E) _____ M'ENGAGE À POURSUIVRE LES OBJECTIFS ET À FAIRE LES ACTIVITÉS SUIVANTES PENDANT : ____ SEMAINES
LA PRÉSENTE ENTENTE AVEC MOI-MÊME EST EN VIGUEUR DU : _____ JUSQU'AU _____
LES BUTS QUE JE ME SUIS FIXÉS SONT :
POUR ATTEINDRE CES BUTS, JE FERAI LES ACTIVITÉS SUIVANTES DE FAÇON RÉGULIÈRE, PLUS PARTICULIÈREMENT :
LES AMIS QUI M'AIDERONT À ATTEINDRE CES BUTS SONT :
JE SUIS CONSCIENT(E) QUE JE PEUX SABOTER MON PLAN EN :
PAR CONSÉQUENT, J'ÉVITERAI DE :
LES BÉNÉFICES QUE J'OBTIENDRAI EN ATTEIGNANT MES BUTS SONT :
SIGNATURE : _____ DATE : _____
TÉMOIN : _____

RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE QUATRE

L'étoffe des travailleurs de première ligne efficaces

Nous avons parlé à des travailleurs de première ligne d'un peu partout au Canada et en Alaska en ce qui concerne les prérequis d'un travailleur ou d'une travailleuse de première ligne. Cet article s'inspire des renseignements recueillis en vue d'explorer l'étoffe, soit les qualités et les aptitudes, d'un travailleur de première ligne efficace.

Les travailleurs de première ligne sont les personnes qui mettent en oeuvre le programme social et économique conçu pour aider les collectivités autochtones à se développer. Ces personnes doivent être d'un type particulier, car on leur demande davantage que le simple fait de connaître certaines choses ou de pouvoir accomplir certaines fonctions.

Wilf Bean, du *Coady Institute* en Nouvelle-Écosse, affirme que, selon son expérience, un travailleur de première ligne efficace est « quelqu'un qui est réellement engagé envers le changement social. On peut posséder toutes les compétences au monde, mais sans un vrai engagement envers le changement social, on n'aura pas beaucoup de succès ».

De plus, un engagement envers le changement social requiert un engagement envers la croissance personnelle. « On doit se prendre en main. Comment aider les autres si on ne s'est pas soi-même pris en main? », se demande Peter Erasmus, coauteur d'un ouvrage sur le développement communautaire et travailleur de première ligne de longue date.

Rupert Arcand, agent de développement communautaire pour la bande Alexander, en Alberta, abonde dans le même sens. « Je crois qu'il est important qu'on soit en bonne santé, ou du moins sur la voie de la guérison. Si on n'est pas en santé, on devient accroché par les préoccupations des autres et on commence alors à transmettre ses propres préoccupations. »

En fait, presque tous ceux à qui nous avons parlé ont souligné l'importance des qualités personnelles des travailleurs de première ligne efficaces. Lori Marum, professeure de travail social à l'Université de l'Alaska et agente de développement expérimentée, a dressé une liste des qualités personnelles des travailleurs de première ligne efficaces qu'elle a connus, soit : « chaleur humaine, ouverture d'esprit, capacité de travailler en écoutant son coeur, souplesse et sens de l'humour. De plus, la volonté d'être introspectif et d'effectuer du travail sur ses propres préoccupations est cruciale ».



Ces qualités personnelles sont importantes parce que la plupart des collectivités ont besoin de plus que des ressources financières et des compétences techniques. Elles ont besoin de pouvoir traiter les préoccupations très personnelles comme le manque de vision, la faible estime personnelle et les blessures provenant d'années ou de générations d'oppression. Les projets de développement les plus réussis sont ceux qui traitent ces préoccupations de guérison personnelle de pair avec les questions techniques comme l'information, la formation et le financement.

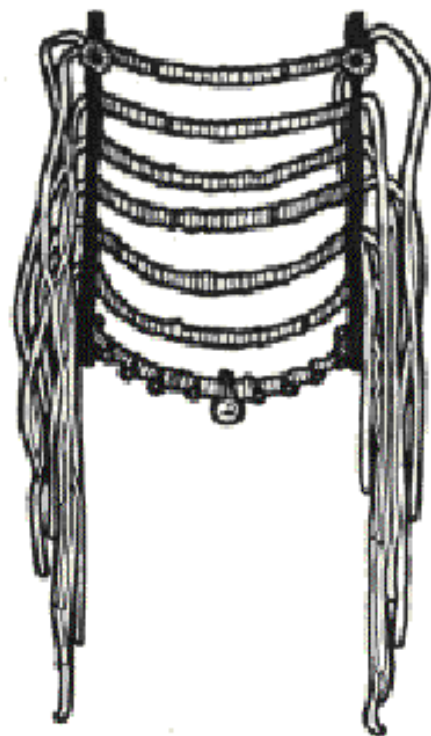
Le travailleur de première ligne ne peut pas aider les personnes à changer leur vie seulement par des paroles; il doit servir d'exemple de changement. Si on désire que les personnes se penchent sur leurs problèmes de dépendance, on doit regarder tout d'abord ses propres problèmes. Si on veut que les gens s'ouvrent et partagent, on doit leur montrer la manière de le faire par son propre exemple. On doit prêcher par l'exemple. Bien des personnes ont senti que cela nécessitait un engagement envers la spiritualité, déclare Marie Potts, coordonnatrice des services communautaires et des réseaux pour les Peigan.

Les responsables des services de counseling en prévention affirment qu'un « bon travailleur sur le terrain devrait connaître le volet spirituel parce que sans lui, rien ne fonctionne. Ce doit être une personne qui a la foi en quelque chose et qui vit en fonction de cette foi. »

« Dans ce domaine, on ne peut pas toujours se sentir seul. Souvent, quand on a besoin d'aide, il n'y a personne qui peut être là physiquement. Il est alors bon d'avoir un lien direct avec une puissance supérieure », dit Reggie Joule, membre du conseil du gouverneur de l'Alaska sur l'alcoolisme et la toxicomanie.

Où peut-on apprendre cet engagement envers la croissance personnelle et acquérir un sentiment spirituel? Lori Marum recommande qu'une personne suive un traitement. « J'ai constaté que celles qui ont effectué du travail de croissance personnelle apprennent à faire des affirmations et à bien écouter. Ces personnes apprennent beaucoup sur elles-mêmes en développant une relation avec un conseiller. Les gens prenant part aux groupes d'auto-guérison comme les EAA, les AA, etc. sont de meilleurs communicateurs. Ils apprennent à mieux s'exprimer parce qu'ils suivent des exemples. J'ai moi-même beaucoup appris sur cette question en allant à des séances de consultation. »

« Dans la plupart des collectivités, le meilleur moyen pour apprendre la patience, la persistance et la spiritualité, précise Reggie Joule, c'est de se rendre auprès des chefs aînés et de les observer. Il faut passer du temps avec eux, aller aux cérémonies. C'est le meilleur endroit pour



apprendre. »

Bill Pelech est le coordonnateur du développement social de la bande Déné. Il a découvert que la croissance personnelle est un volet important de la formation de son personnel. « Pour un grand nombre d'entre nous, nous sommes entrés dans la profession d'aidants en tant que codépendants. Pour cette raison, nous apprenons à ne pas faire confiance, à ne pas ressentir d'émotions ou à mettre nos préoccupations personnelles à l'écart. Ainsi, nous avons créé des retraites et des ateliers de croissance personnelle dans notre programme. Nous avons également pris part à des séances de formation à l'extérieur. La plupart des membres de notre personnel suivent un programme quelconque de guérison, tout comme moi d'ailleurs. »

Quels sont les autres éléments dont nous avons besoin?

Outre un engagement envers le développement personnel, le travailleur de première ligne a besoin d'autres qualités et compétences. Glen Eyford, ancien directeur du programme de maîtrise en développement communautaire à l'Université de l'Alberta, estime que le travailleur de première ligne doit faire preuve d'une capacité d'écoute. « La capacité de rester calme, d'écouter et de tolérer le chaos est essentielle au travailleur de première ligne. Par cela, j'entends la capacité de laisser les choses se produire selon les désirs de la collectivité et ne pas imposer ses idées, laisser les choses émerger et former des tendances naturellement. Écouter exige le respect : on doit réellement croire qu'on peut apprendre des personnes et avec elles. On ne peut pas faire cela de manière symbolique. »

Un complément de la capacité d'écouter est la capacité de prendre les propos des personnes et d'en dégager une vision claire. Le travailleur de première ligne efficace peut prendre note de ce qu'il entend des membres de la collectivité et traduire ces idées en élaborant de bons programmes ou projets. « Je pense qu'il est très important que ces travailleurs soient en contact avec leurs propres émotions et puissent regarder les choses de manière analytique afin qu'ils connaissent l'incidence et la signification de ce qu'ils disent et entendent », affirme Rupert Arcand.

Le collègue ou l'université représente un bon endroit pour apprendre à développer sa pensée analytique. « On peut apprendre certaines compétences sur le terrain, explique Glen Eyford, mais on a également besoin d'une instruction formelle (dans tout domaine d'étude du changement social) parce que cela donne de l'objectivité, du détachement et des aptitudes pour l'analyse. Un programme d'études collégiales est bon, mais un diplôme universitaire est préférable, car on y transmet plus de théorie et il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie. »

« Les diplômes universitaires ne sont pas tous destinés aux Blancs » ajoute Reggie Joule. Le programme de travail social créé par Lori Marum (à l'Université de l'Alaska, à Fairbanks) offre des cours à distance qui sont très utiles, particulièrement pour les personnes effectuant des études pour devenir auxiliaires diplômés.

Le *Coady Institute* situé à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, offre des cours de formation en développement communautaire international ou dans le tiers monde. Il s'agit d'un programme de six mois destiné aux agents de développement communautaire provenant de pays du tiers monde et possédant de trois à cinq ans d'expérience. Il est très coûteux, mais on y aborde des sujets comme l'éducation populaire, la mobilisation, la gestion de programmes et le développement économique. Wilf Bean est un chargé de cours au *Coady Institute* et, bien qu'il admette qu'on « ne peut pas changer les choses sans effectuer également un changement sur le plan psychologique », il explique qu'« étant donné l'histoire et l'expertise du *Coady Institute*, nous ne pouvons pas réellement traiter cet aspect. »

Le cynisme n'est que de l'apathie intelligente - les deux ne sont que des réactions à un sentiment d'impuissance.

Tenir bon

Nous n'avons pas pu trouver de statistiques sur la période d'emploi moyenne du travailleur de première ligne à son premier poste, mais nous avons l'impression, d'après les personnes que nous avons rencontrées, que cette période n'est pas très longue. Bon nombre de personnes mentionnent l'épuisement professionnel comme un problème majeur - il y a tout simplement trop d'exigences rattachées aux fonctions du travailleur de première ligne. Bill Pelech n'est pas d'accord. « Je ne crois pas en la notion d'épuisement professionnel; il s'agit plutôt d'un conflit. En fait, nous ne nous aimons pas et, souvent, nous écartons nos besoins personnels jusqu'au point où nous ne pouvons plus assumer notre rôle d'aidants professionnels. Cela renvoie au besoin d'un sentiment profond de sa propre valeur et de son estime personnelle. »

Le fait de nous épuiser ou non dépend de notre équilibre et de notre croissance personnelle. « Tout revient à notre propre état de santé. Un des plus grands problèmes a été pour moi de maîtriser les choses. Je sentais ce qui pouvait fonctionner et je jouais alors un rôle trop dominateur ou directif. Le fait de posséder un peu d'informations peut s'avérer dangereux. La chose la plus difficile est de traiter ses propres préoccupations et de tenter de demeurer stable dans son rôle d'agent de développement et d'organisateur communautaire », explique Lori Marum.

Un autre aspect du travail de première ligne qui le rend difficile est le fait que le développement communautaire véritable est lent à réaliser, particulièrement si on le compare aux attentes des défenseurs du programme. « Le manque de résultats tangibles est un facteur qui rend la persévérance difficile. On doit se rappeler que la plupart des personnes actives dans les projets de développement communautaire sont des bénévoles qui peuvent se décourager facilement. On devient exaspéré d'attendre des résultats, pas nécessairement nos résultats, mais tout résultat. Un autre aspect qui rend ce travail difficile est la tension dans la collectivité. Les

membres de la collectivité ne voient pas le tableau d'ensemble, mais seulement leur propre situation et leurs intérêts plutôt que ceux du groupe en général. »

Le travail est doublement ardu lorsqu'on provient de l'extérieur de la collectivité. Yvan Lebel est un Canadien français qui travaille comme coordonnateur du développement communautaire dans la collectivité métisse d'Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan. « C'est difficile lorsqu'on arrive de l'extérieur. Ça prend beaucoup de temps avant que les gens nous acceptent. Et il est encore plus long d'acquérir un sentiment d'appartenance. Certains jours on l'a, d'autres on ne l'a pas. Ça dépend de la personne à laquelle on s'adresse. C'est ce que je trouve difficile. Même si mon cœur est ici, je suis toujours un étranger. Cela draine mon énergie de ne pas pouvoir me raccrocher à quelque chose et de ne compter que sur moi-même. Cependant, ce sentiment pourrait provenir de moi-seul, car il y a des gens qui me font réellement sentir comme faisant partie de la famille. Tout ce que j'ai à faire est de miser sur ces personnes. Je dois apprendre à aller chercher ce sentiment d'appartenance et à l'utiliser. »

Entre l'arbre et l'écorce

Le sentiment d'être pris entre la collectivité et le gouvernement représente une autre source de frustration et de stress. Lillian Souray est consultante de programmes sur les questions autochtones auprès du gouvernement de l'Alberta. « Je suis une Autochtone. Je proviens d'une collectivité autochtone. En raison de cette expérience, je sens que je peux établir un rapport avec la collectivité. Toutefois, comme travailleuse de première ligne, je me sens partagée entre ces deux mondes. Je sens qu'il y a un manque de compréhension, particulièrement du côté du gouvernement. Les collectivités autochtones sont aux prises avec des problèmes particuliers qui, souvent, ne sont pas traités par les programmes gouvernementaux traditionnels. Les membres de la collectivité connaissent leurs besoins et ce qui est bon pour eux. J'estime que, en tant que représentants d'un organisme gouvernemental, nous devrions tenter de répondre aux besoins cernés par la collectivité plutôt que de les faire cadrer avec nos besoins. »

« Le fait d'obtenir du financement peut devenir compromettant, ajoute Rupert Arcand. Je crois qu'il est réellement facile de devenir dépendant de tout cela. On doit prendre du recul et se demander qui on est. Je me retourne et énonce ma vérité, ce en quoi je crois. Alors, je me sens détaché par rapport au résultat. »

Wilf Bean affirme à quelques reprises qu'il s'est senti en situation compromettante. « Il y a toujours cette lutte pour maintenir notre intégrité. J'ai participé à un projet qui était soutenu pour instaurer un gouvernement local. Le gouvernement a déclaré que le conseil ne pouvait rien dire concernant le projet d'oléoduc. Je trouvais qu'il s'agissait d'un trop grand compromis et j'ai démissionné. Il y a de nombreux domaines où on doit faire des compromis. Par exemple, on s'entend pour mettre en oeuvre un programme d'aide sociale qui ne contribue pas réellement à traiter un problème particulier, mais c'est l'unique projet prévu et il fournira de l'espace pour mettre sur pied d'autres projets. »

Reggie Joule partage cette opinion. « Parfois, si on ne cède pas, rien ne se fait. Une petite réussite vaut mieux qu'aucune réussite du tout. À long terme, un compromis peut permettre de poursuivre le fonctionnement d'un programme. Mais chaque personne doit écouter sa propre conscience. »

Que faire lorsque ces sentiments et d'autres frustrations commencent à nous mettre à plat? Un voyage à l'extérieur, propose Lori Marum. Allez rendre visite à des personnes qui occupent un poste semblable au vôtre. Vous devez exprimer tous ces sentiments. Une bonne partie d'entre eux sont réels et doivent être traités : il s'agit d'un deuil réel ou d'une perte véritable. Le fait de placer les gens dans un environnement favorable est très efficace. Une personne doit passer à travers un processus de deuil puis commencer à établir des liens avec son réseau, prendre une bouffée d'oxygène et faire des choses divertissantes. »

Allen Murray est un ancien directeur de l'éducation au sein de la bande Alexander. « Je vais à une suerie. Cela me rééquilibre. Dans une suerie, les gens retirent leur masque et les choses matérielles ne comptent plus autant. On se sent uni avec les personnes qui y sont parce que la chaleur qui règne dans la hutte est la même pour tout le monde. »

C'est un travail difficile que d'oeuvrer dans la collectivité à titre de travailleur de première ligne, mais quelqu'un doit le faire. C'est un travail qui offre la possibilité de croissance personnelle et, en fait, exige qu'on l'effectue. De nombreuses personnes qui persévèrent et survivent pendant quelques années trouvent qu'elles-mêmes et leur collectivité se portent mieux.



Contrepreneur: Un nouveau terme pour décrire une vieille notion

Le terme « entrepreneur » se définit comme : « une personne qui organise et gère une entreprise en assumant les risques en vue de réaliser des profits. »

Le terme « **contrepreneur** » est un néologisme. Il désigne une personne ou un organisme qui, par une manoeuvre juridique ou financière, obtient la maîtrise d'une entreprise économique d'une autre personne, en vue d'en retirer tous les profits sans qu'elle fasse le travail ou sans qu'elle assume les risques.

Naguère, ces personnes étaient appelées des pirates ou des empereurs, selon leur position dans la société. Dans le monde capitaliste actuel, on les définit plutôt comme des requins de la finance.

Dans le contexte des collectivités autochtones, le terme « contrepreneur » pourrait être élargi pour désigner une personne, un groupe ou un organisme (comme le gouvernement), qui obtient la maîtrise des règles qui régissent les activités économiques des personnes et, malgré ses bonnes intentions, manipule le système de manière à créer une dépendance et à étouffer les initiatives économiques et politiques.

Personne à l'intérieur ou à l'extérieur du gouvernement qui travaille avec les collectivités autochtones ne désire produire cet effet, mais bon nombre d'Autochtones tant aux États-Unis qu'au Canada nous disent qu'ils se sentent forcés de vivre une situation économique désavantageuse.

Au Canada, les Autochtones qui désirent réellement travailler passent par les trois portes tournantes de la dépendance, soit : aide sociale, projets de travail et assurance-emploi. Le système décourage l'activité coopérative, n'offre pas de revenus suffisants pour permettre même de toutes petites prises de risques et, ce qui est le plus important, il ne crée pas de réelles possibilités sur le plan économique. Rien n'a besoin d'être développé ni produit. Aucune nouvelle possibilité productrice de revenu n'est créée.

Par conséquent, les personnes passent constamment dans la porte tournante de la dépendance qui étouffe l'esprit d'initiative. Ce système n'a-t-il pas les qualités d'un contrepreneur?

Discussion en groupe - L'abus de pouvoir dans le travail communautaire

Introduction

Le pouvoir est la capacité d'accomplir des choses. Il faut du pouvoir pour se lever du lit le matin, ainsi que pour tourner les roues d'un camion ou soulever un avion dans les airs.

Arrêter de boire ou tenir une promesse faite à un ami requiert cependant un autre type de pouvoir. Le processus de guérison et de développement communautaire nécessite en soi beaucoup de pouvoir sur plusieurs plans, soit : personnel, spirituel, politique, social et économique. Le pouvoir est l'élément fondamental de la vie.

Mais, tout comme le feu, le pouvoir peut s'avérer mortel. Le gouvernement peut faire usage de son pouvoir soit pour protéger les gens, soit pour les blesser. L'armée qui est censée protéger le peuple chinois a bien tué des milliers d'étudiants à la Place Tienamen, il y a quelques années. Le pouvoir qu'ont les parents pour nourrir et orienter leurs enfants peut être utilisé pour les blesser et les agresser.

L'abus de pouvoir dans le monde humain survient lorsqu'une personne (ou un groupe de personnes) utilise d'autres personnes pour obtenir ce qu'elle désire. Un agresseur sexuel d'enfants obtient ce qu'il désire en victimisant des enfants. Un politicien véreux obtient ce qu'il désire en utilisant son poste ou son statut pour combler ses besoins personnels.

L'essence fondamentale du développement communautaire consiste à accroître l'autonomie des personnes. Le renforcement de l'autonomie est le processus par lequel on favorise des situations où les gens ont accès au pouvoir : le pouvoir de changer les choses, le pouvoir de se guérir eux-mêmes et le pouvoir de bâtir un avenir meilleur.

Mais d'où provient ce pouvoir qui se manifeste tout au long du processus de développement? En bout de ligne, disent les aînés autochtones traditionnels, ce pouvoir nous vient du Créateur. De là, ce pouvoir circule dans le cœur et l'esprit des gens et ce, dans tout ce qu'ils pensent et font.

L'agent de développement communautaire possède du pouvoir dans le processus de renforcement de l'autonomie. Ce pouvoir lui est conféré par les membres de la collectivité au moyen de leur confiance. Lorsque les gens nous font confiance et font confiance à nos opinions, nous possédons du pouvoir. Ce pouvoir peut être utilisé pour faire le bien ou à des fins égoïstes et négatives. Lorsqu'il est mal employé, il est très dangereux.

Nous avons demandé à trois agents de développement communautaire chevronnés d'exprimer leurs commentaires sur le problème du pouvoir dans le domaine du travail communautaire.

Lori Marum est chargée de cours en travail social et coordonnatrice des services locaux des programmes universitaires internes desservant les collectivités rurales de l'Alaska, pour l'Université de l'Alaska, à Fairbanks. Avant de se joindre à la faculté de Fairbanks, Lori a été agente de développement communautaire et formatrice dans diverses collectivités rurales de l'Alaska pendant une douzaine d'années.

Doreen Sterling est une Indienne Thompson de Merrit, en Colombie-Britannique. Doreen travaille actuellement comme coordonnatrice de programmes pour le Cercle de guérison des toxicomanies Hey-way-noqu, situé à Vancouver. Avant d'assumer ses fonctions actuelles, Doreen a été coordonnatrice du programme l'Esprit de l'arc-en-ciel, destiné aux jeunes.

Willy Wolf est un Indien Lakota du Dakota du Sud qui travaille maintenant comme chercheur en sciences sociales à l'Université du Colorado, à Fort Collins, et comme consultant en développement communautaire auprès de collectivités autochtones d'un peu partout aux États-Unis.

Four Worlds Exchange (FWE) :
Lorsque vous avez du succès dans votre travail communautaire, les gens commencent à venir à vous pour vous demander conseil. D'une certaine façon, ils vous donnent une certaine partie de leur pouvoir. Avez-vous vécu cela?

Lori :
C'est très attrayant, particulièrement si on occupe un poste de pouvoir comme je le faisais. J'ai obtenu des récompenses, une reconnaissance. J'ai commencé à avoir une haute opinion de moi-même. Les gens ont soif de leaders et bon nombre d'entre nous avons aussi soif de reconnaissance et de pouvoir.

FWE :
Cela semble une situation idéale pour établir une relation de dépendance. Nous avons besoin de reconnaissance. Ils ont besoin de compter sur quelqu'un et de dépendre de quelqu'un.

Lori :
C'est exact. Nous devenons accrochés par le vieux cycle de la codépendance. Notre estime personnelle se définit par les forces à l'extérieur de nous : par notre public, nos partisans, nos groupies et nos adeptes.



Nous oublions notre spiritualité. Oh! nous continuons à souscrire verbalement à l'idée selon laquelle le Créateur fait tout, mais au plus profond de nous, nous avons cessé d'y croire. Nous commençons à agir et à penser comme si nous étions les maîtres. Mon Dieu que j'étais dans l'erreur. Et ça a été un dur coup.

La plupart des gens veulent se sentir bien et sont attirés vers le bien-être. Si vous avez vaincu votre problème d'alcoolisme, avez suivi un traitement, possédez un emploi, pouvez bien parler ou prenez un peu plus soin de vous-mêmes physiquement, alors les gens tenteront de vous remettre une partie de leur pouvoir.

Willy :

Pour moi, il existe toujours le danger que mon ego contourne le processus. J'ai besoin d'être très conscient de cela lorsque je travaille dans une collectivité. Je dois continuer de me concentrer sur mes propres préoccupations de guérison et de développement spirituel.

Le baromètre pour mesurer ma spiritualité est la qualité d'humilité que je possède. Si je suis mon programme (mon plan de développement personnel), je pourrai maintenir cet équilibre. Sinon, ce sera très difficile.

Doreen :

J'ai découvert que si on travaille avec des gens dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie, les gens se tournent vers nous pour suivre un exemple. La plupart des gens veulent se sentir bien et sont attirés vers le bien-être. Si vous avez vaincu votre problème d'alcoolisme, avez suivi un traitement, possédez un emploi, pouvez bien parler ou prenez un peu plus soin de vous-mêmes physiquement, alors les gens tenteront de vous remettre une partie de leur pouvoir. Parfois, ils le font par des moyens sexuels, parfois par des moyens politiques.

Peu importe la manière dont cela se produit, si l'agent de développement communautaire tombe dans ce piège, il perpétue la maladie de la collectivité. Il aggrave les blessures et la dépendance. J'ai vu de vrais renversements de rôles chez les agents. Les gens se réunissent autour d'eux et, parfois, ils oublient complètement ce qu'ils sont censés faire et utilisent le pouvoir personnel qui leur a été conféré au détriment de la collectivité. Les collectivités sur la voie de la guérison n'ont plus à être manipulées comme elles l'ont déjà été. On doit mettre fin à l'abus de pouvoir.

Lori :

Lorsque les gens transfèrent une bonne dose de foi, de confiance et de responsabilité à une personne, il est très difficile pour cette personne de demeurer humble et rattachée au processus réel.

FWE :

C'est comme s'il y avait un petit interrupteur dans notre cerveau qui nous donne le rôle

de « leader » sans même que nous nous en rendions compte. Nous oublions alors que nous sommes censés être des serviteurs.

Lori :

Lorsqu'on accepte le rôle de « leader », on cesse d'élargir le cercle. Quand cela arrive aux travailleurs communautaires (cela m'est arrivé tout comme à beaucoup d'autres personnes), nous nous enchevêtrons dans nos pensées concernant principalement qui nous sommes (certains commencent même à penser à leur destin) et nous oublions les personnes pour lesquelles nous travaillons et tout ce que cela comporte. La vision devient alors obscurcie par nos intérêts et nos gains personnels.

FWE :

Et lorsque cela se produit, nous avons tendance à parler de notre « vision », plutôt que de la suivre. Nous tentons de la promouvoir auprès des autres de manière à dissimuler notre désir d'assumer un rôle de leader.

Doreen :

Nous devenons cette personne qui possède les réponses, les idées ou les renseignements dont tout le monde a besoin. Ou bien, s'ils ne se tiennent pas avec vous ou s'ils ne suivent pas vos projets, les gens sont considérés comme « pas bien ».

FWE :

En fait, nous devenons l'instrument de mesure qui indique aux personnes si elles sont bien ou non?

Doreen :

Même au chapitre de la spiritualité. Si les personnes ne prient pas à ma façon, alors elles ne sont pas bien. Si vous ne priez pas à ma manière, ne parlez pas à ma façon et ne vous conformez pas à ce que je vous dis, vous n'êtes pas « bien ». Vous n'êtes pas sur la « voie de la guérison ». Cette manière d'agir rend la collectivité plus malade. Désigner aux personnes exactement ce dont elles ont besoin n'est pas leur offrir des choix.

FWE :

Comment pouvons-nous éviter le piège du pouvoir?

Lori :

Dans ce travail, je pense qu'il n'y a personne qui n'est pas touché par le problème du pouvoir. Nous devons continuer à maintenir le groupe centré. Si on garde une personne sous les feux de la rampe, il est probable que les patterns de dépendance de la personne resurgiront. C'est un piège.

FWE :

Nous avons tous soif de reconnaissance et de confirmation. Mais est-ce un peu comme demander à un alcoolique en cure de désintoxication de nous accompagner à un bar? Le

leadership n'est pas mauvais en soi, en convenez-vous? N'a-t-on pas toujours besoin de bons leaders?

Lori :

Je pense que les leaders (c'est-à-dire les personnes qui travaillent à la guérison et au développement des gens) doivent vérifier leur état assez régulièrement auprès d'autres personnes. Ils doivent leur demander de les aider à se recentrer lorsqu'ils sont déséquilibrés, à déceler les signes de déséquilibre et à devenir plus humbles. Parlez au gens de la manière dont vous vous sentez, de la reconnaissance que vous avez. Parlez du caractère attrayant du pouvoir. Et remettez-vous en question, remettez toujours votre rôle en question. Qui êtes-vous? Que faites-vous réellement? Qu'offrez-vous aux gens? Des services? De l'abus de pouvoir? Ces services sont-ils adéquats ou opprimants?

Willy :

Je remarque que la sexualité humaine est un des domaines où les agents de développement communautaire ont de la difficulté. Il n'y a pas de moyen plus rapide de détruire le degré de confiance et d'intimité que vous avez établi avec la collectivité que lorsque vous commettez des actes d'inconduite sexuelle. Il s'agit d'un problème énorme dans nos collectivités tribales. Nous observons des actes sexuels sous diverses formes, comme la pornographie, l'agression sexuelle et les relations extra-conjugales, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette question doit être traitée, car elle est très grave.

Cependant, pour aider les collectivités de manière efficace, on doit avoir une sexualité saine. J'étais incapable de travailler efficacement comme je le fais maintenant (formation en développement communautaire) jusqu'à ce que je puisse atteindre un équilibre crucial dans le domaine de ma propre sexualité grâce à un processus de développement personnel.

FWE :

Comment le pouvoir intervient-il?

Willy :

Une des façons dont il se manifeste est lorsque nous créons un environnement (dans un atelier, une réunion ou un groupe de soutien) comme un cercle de discussion où les gens se sentent à l'aise pour partager et discuter de tout sujet touchant leur vie et qu'ils se sentent incroyablement vulnérables.

FWE :

Si le cercle fonctionne bien, il y a beaucoup d'amour et de tendresse. Voulez-vous dire que les gens interprètent parfois des sentiments positifs intenses comme des sentiments sexuels?

Willy :

En effet, certaines personnes vulnérables deviennent attirées sexuellement envers les animateurs

parce qu'elles ont besoin que quelqu'un les aime. Leurs besoins de soutien n'ont pas été comblés. À titre d'agent de développement communautaire, si vous n'êtes pas dans un bon espace et que vous n'êtes pas centré, vous pouvez vous retrouver attiré par quelqu'un qui est très vulnérable. Un grand nombre de personnes cherchent quelqu'un pour se remettre en bon état. Vous êtes là pour aider les gens à surmonter leur dépendance et non pas à l'alimenter.

Doreen :

Si on sait qu'on possède du pouvoir et du contrôle sur des gens dans un cadre communautaire, on peut l'utiliser pour les aider à les libérer ou pour en abuser. Plutôt que d'être un aidant communautaire, on peut devenir un transmetteur de maladie. Qui d'entre nous veut cela?

Willy :

Je pense à la manière dont le Calumet sacré nous est parvenu. La Grande bisonne blanche s'est approchée des deux guerriers. Elle était très belle, mais la beauté provenait de son esprit, comme toute vraie beauté d'ailleurs. Un des deux guerriers avait des pensées concupiscentes. Ce guerrier a été transformé en sel. L'autre a reçu le Calumet sacré qu'il devait transmettre au peuple.

FWE :

Le « Calumet » pourrait symboliser tous nos efforts pour soutenir la guérison et le développement des personnes. Si vos pensées et vos désirs ne sont pas purs, le pouvoir d'apporter une contribution vous sera enlevé. Vos efforts « se transformeront en sel ». Quelqu'un d'autre aura alors le privilège de servir les autres.

Willy :

Je suis d'accord. Le sacrifice est l'élément clé de la spiritualité. Jadis, les gens savaient cela.

FWE :

Vous voulez dire que si quelque chose s'interpose entre nous et le service dévoué aux autres, on doit y renoncer.

Willy :

Peu importe ce dont il s'agit - l'alcool, le pouvoir politique, le sexe, la reconnaissance publique, les émotions - tout cela peut nous transformer en sel si nous ne sommes pas prudents. Nous devons nous guérir si nous désirons guérir la collectivité. Nous pouvons être des agents de développement communautaire des plus efficaces si nous apprenons à surmonter notre douleur et à partager cette expérience avec les autres.

CHAPITRE CINQ

LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES : PROBLÈMES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Première partie - Au moment de la divulgation



Introduction

Les deux prochains chapitres portent sur deux grandes séries de besoins ou d'exigences qui surgissent à la divulgation d'agressions sexuelles. La première concerne le rétablissement du bien-être chez la personne, et insiste notamment sur la sécurité et la guérison de ceux qui ont besoin de ce type d'aide. La deuxième se rapporte aux éléments concrets qu'il faut mettre en place dans le cadre d'un *système* d'intervention communautaire pour que soient satisfaits les besoins humains et les exigences de la loi. *Le présent chapitre est consacré aux besoins qui surgissent au moment de la divulgation des agressions sexuelles.*

PREMIÈRE PARTIE - FACTEURS DE L'INTERVENTION INITIALE

Diverses formes de divulgation

Toutes les divulgations d'agressions sexuelles ne se font pas de la même manière. Si la victime est un enfant, il faut immédiatement tenir compte de tout un ensemble de questions de sécurité et de traitement, et d'aspects juridiques. Si les agressions se poursuivent, la réaction qui s'impose est différente de celle qui convient si les agressions sont chose du passé. Les problèmes se posent aussi différemment selon que l'agresseur est un membre de la famille ou lui est étranger.

Il y a aussi lieu de moduler la réaction en fonction des modalités de la divulgation. Par exemple, si la divulgation est « accidentelle », lorsque la vérité « échappe » à la victime (ce qui est parfois le cas des enfants sur qui l'agresseur exerce des pressions pour qu'ils se taisent). La victime peut ne pas être prête à révéler ce qui s'est passé (ou se passe); il faut alors prendre des précautions particulières pour connaître tous les faits sans pour autant forcer la victime à dire ou à faire des choses alors qu'elle n'est pas prête. Si l'agression est « découverte » parce que d'autres personnes reconnaissent des signes révélateurs et découvrent les agressions en faisant enquête, une autre dynamique peut intervenir. Par exemple, l'agresseur peut paniquer; le conjoint ou d'autres membres de la famille peuvent nier les faits ou tenter de les camoufler; des pressions peuvent s'exercer directement sur la victime pour qu'elle ne dénonce pas l'agression ou se rétracte si la divulgation est déjà chose faite (voir au Chapitre deux, partie quatre, section 4, la description de la « phase de la divulgation » du processus d'agression). Toutes ces réactions et circonstances sont autant d'aspects dont le coordonnateur de l'intervention au niveau communautaire doit tenir compte.

Qui a besoin de quoi? Besoins divers au moment de la divulgation

Pour que soient bien clairs les nombreux types de besoins et de questions qui surgissent au moment de la divulgation, nous allons aborder le problème dans l'optique de tous les principaux protagonistes en cause lorsque des agressions sexuelles sont divulguées. Il va de soi qu'ils voient la situation différemment, ont des besoins et des priorités différents et réclament des

mesures différentes de l'équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle (l'équipe d'intervention³³).

Les personnes et les groupes suivants ont tous des besoins et des problèmes dont il faut s'occuper lorsqu'il y a divulgation d'agressions sexuelles : (a) la victime, (b) la famille de la victime, (c) l'agresseur, (d) le conjoint et la famille de l'agresseur, (e) la collectivité, (f) les services de protection de l'enfance et (g) l'appareil judiciaire.

Par où commencer?

Le problème de premier niveau dont l'équipe d'intervention doit s'occuper est l'établissement des faits et une évaluation soigneuse de la situation. La divulgation peut venir de nombreuses sources. Certaines divulgations sont accidentelles, d'autres intentionnelles. Elles peuvent être le fait de la victime, d'un membre de sa famille, d'un ami, d'un membre de la collectivité ou d'un fournisseur de services qui connaît bien les signes qui trahissent des agressions, de l'agresseur ou de son conjoint. Bref, la divulgation peut être faite par toute personne qui a un lien quelconque avec la victime.

Il est utile de concevoir la divulgation, dans le cas des agressions sexuelles, comme un *processus qui n'est achevé qu'une fois tous les faits connus*. Le processus peut être amorcé par de simples allusions, de vagues propos selon lesquels il se **pourrait** qu'il y ait eu (ou qu'il y ait) agression. Pour plusieurs raisons, il est crucial d'établir les faits de manière qu'il ne subsiste aucun doute.

1. Pour assurer la sécurité et le bien-être de la victime, il faut faire disparaître le danger (s'il y a danger).
2. Personne ne veut accuser d'agression sexuelle une personne innocente. Il importe d'aller rapidement au-delà des soupçons pour tirer les faits au clair.
3. Comme l'agression sexuelle est au fond un abus de pouvoir, le redressement nécessite le recours au pouvoir. On ne peut invoquer l'autorité³⁴ de la loi et faire jouer la volonté de la collectivité pour faire face à l'agresseur que si les faits justifient pareille intervention. Si les faits ne sont pas établis, l'agresseur peut continuer à causer du tort à de nombreuses victimes.

³³ Équipe d'intervention : Le présent guide a pour but d'aider des équipes communautaires à se doter des moyens de réagir efficacement aux agressions sexuelles. L'approche préconisée est celle de l'équipe, décrite de façon assez détaillée à la fin du présent chapitre, et de nouveau aux chapitres 7, 8 et 9. L'expression "équipe d'intervention" désigne une équipe de spécialistes et de membres de la collectivité qui coordonnent et mènent à bonne fin l'intervention et le travail de guérison au niveau de la collectivité.

³⁴ L'agresseur use de son pouvoir sur la victime (autorité, charisme, force physique, etc.) pour l'utiliser sexuellement afin de satisfaire des besoins qui, souvent, ne sont pas de nature sexuelle, au fond (voir Sgroi, 1983, 82).

4. Les détails de l'agression (c'est-à-dire les faits) constituent d'importants renseignements pour les spécialistes de la santé mentale et d'autres personnes qui s'efforcent de faciliter le processus de guérison chez la victime.

Pour toutes ces raisons, il est très important que l'enquête sur les agressions sexuelles présumées se fasse avec persévérance et équité, comme une recherche honnête de la vérité, sans engagement affectif (avec objectivité)³⁵ et dans le respect de toutes les personnes en cause (même l'agresseur).

Les marches à suivre que voici décrivent les aspects importants auxquels il faut prêter attention et les éléments à coordonner dans une intervention initiale. Ces lignes directrices reflètent l'expérience durement acquise de nombreuses collectivités autochtones au Canada. Le travail qui se poursuit à Hollow Water (Manitoba), à Alkali Lake et dans d'autres localités de la Colombie-Britannique a été particulièrement utile à l'élaboration des lignes directrices.

Intervention initiale

1. **La sécurité, le bien-être et la guérison ont la priorité** sur tous les autres besoins et exigences.
2. **Une approche holistique (ou systémique) s'impose** - il ne suffit pas de faire porter toute l'attention sur la victime et l'agresseur. Pour bien saisir ce qui s'est passé et ce qu'il faut faire ensuite, il faut comprendre à fond les familles en cause (par exemple leur histoire et leur degré de bien-être intégral) ainsi que les circonstances qui ont entouré l'agression.
3. **Une intervention coordonnée et coopérative** des personnes suivantes **s'impose** :
 - a) Celles qui s'occupent de la *guérison* (le plus souvent des travailleurs communautaires et des spécialistes).
 - b) Celles qui s'occupent de la *protection de l'enfant* (habituellement les services à l'enfant et à la famille et des travailleurs sociaux).
 - c) Celles qui s'occupent de l'intervention judiciaire (habituellement des policiers, des procureurs du ministère public et des fonctionnaires des tribunaux).

³⁵ Il peut être très difficile de n'avoir aucun engagement émotif lorsqu'on découvre les détails de l'agression sexuelle (surtout lorsque la victime est un enfant ou un parent). Il est néanmoins crucial de ne pas céder à l'émotion, pour éviter d'influencer l'état émotif des victimes. La plupart du temps, les victimes peuvent pressentir chez le conseiller la colère ou d'autres sentiments très vifs. Ces sentiments peuvent trouver leur origine dans les problèmes d'agression non résolus des conseillers eux-mêmes, mais la victime n'en sait rien. Elle peut avoir l'impression d'être elle-même la cause de ces réactions, ce qui risque fort d'entraver la divulgation des faits ou le processus de guérison.

Il faut que les groupes responsables négocient et préparent conjointement une intervention coordonnée. Si des accords ne sont pas conclus à l'avance entre ces acteurs clés, il peut y avoir une lutte de pouvoir au sujet des modalités d'intervention dans des situations déjà fort délicates et qui peuvent même être dangereuses. Pendant que les organismes se querellent, ils peuvent perdre de vue les besoins de la victime, ce qui a parfois des conséquences fatales.

4. **Les équipes d'intervention communautaire ont parfois besoin d'un soutien professionnel**, car les problèmes qu'elles rencontrent peuvent nécessiter une formation professionnelle avancée. Notons à titre d'exemple les cas de victimes gravement traumatisées qui souffrent de sérieux problèmes de santé mentale, les situations particulièrement explosives où il peut y avoir violence, agression ou drame, et les situations où le suicide (des victimes, des agresseurs, des conjoints ou d'autres membres de la collectivité parce que leurs propres sentiments au sujet des agressions sont ravivés) est un risque réel. Dans ces cas, une évaluation spécialisée peut s'imposer pour mesurer l'ampleur du problème et savoir ce qu'il faut faire.
5. **Validation : la confirmation de l'agression est un élément nécessaire de la démarche pour rétablir l'équilibre.** C'est que l'agression sexuelle est au fond un abus de pouvoir. Pour cette raison, il faut un « apport de soutien et de force de l'extérieur pour aider la partie la plus faible » (Sgroi 1983, 88) pour rétablir l'équilibre qui a été détruit lorsque l'agresseur a usé de son pouvoir pour agresser sexuellement la victime. **L'enquête doit permettre de recueillir des données exactes et incontestables qui confirment la divulgation**, pour qu'on puisse invoquer l'autorité de la loi et la volonté commune de la collectivité pour faire face à l'agresseur.

Enquête

Une fois que l'agression sexuelle (ou la possibilité d'agression sexuelle) a été divulguée, il est de la plus grande importance que l'enquête débute sans aucun délai (pas même de quelques jours). On a besoin immédiatement de divers types de renseignements :

1. l'état mental, affectif, physique et spirituel de la victime et les interventions nécessaires au plan de la santé;
2. la protection et la sécurité de la victime et des autres personnes en cause;
3. des renseignements exacts qui aideront à déterminer si des lois ont été enfreintes et, dans l'affirmative, quelles mesures prévues par la loi il faut prendre.

Faits

Dans les collectivités autochtones, il ne faut pas oublier les faits suivants, au sujet des agressions

sexuelles :

- Plus de 90 p. 100 des victimes sont des enfants ou des adolescents.
- Les victimes peuvent être aussi bien des garçons que des filles.
- La plupart des agresseurs (mais pas tous) sont des hommes (plus de 90 p. 100).
- La plupart des agressions ont lieu à l'intérieur de la famille. Par exemple, les agresseurs sont souvent l'un des parents ou une autre personne apparentée à la victime (Harper et coll., 1991; McEvoy, 1990).

En général, les deux types de divulgation les plus courants sont les suivants :

1. La victime est un enfant ou un jeune.
2. La victime est un adulte qui a été victime d'agressions et qui divulgue les faits au cours de son processus de guérison.

La plupart des divulgations sont du premier type (c'est-à-dire des enfants ou des jeunes). Il y a d'autres types d'agressions sexuelles qui se produisent entre adultes ou jeunes comme les agressions proprement dites, le viol par une connaissance ou le harcèlement sexuel, mais l'intervention communautaire concerne la plupart du temps des enfants et des adultes qui ont été victimes d'agressions.

Premier contact

Le premier contact entre un membre de l'équipe et la victime d'agression sexuelle est **extrêmement important** et délicat. Si les choses se passent bien, la victime peut être protégée de toute nouvelle agression et mise sur la voie de la guérison, et l'information recueillie permettra à la collectivité et aux forces de l'ordre de faire face à l'agresseur, ce qui brisera le cycle des agressions. Si, par contre, l'intervention initiale et l'enquête ne se déroulent pas bien, elles peuvent ne rien donner ou avoir des conséquences catastrophiques. La victime peut être soumise à d'autres agressions sexuelles et physiques (ou pire). L'ensemble de la famille peut essayer de camoufler les faits. L'explosion émotive qui suit la divulgation peut causer un tort grave à l'agresseur, à sa famille ou à d'autres proches de la victime. Celle-ci peut être tellement traumatisée par les suites de la divulgation (la réaction de l'entourage), qu'elle risque de se réfugier dans la psychose.

Avertissement

Vu la nature délicate et peut-être même explosive de la phase de « divulgation panique » de l'agression sexuelle, nous recommandons instamment que les équipes d'intervention communautaire reçoivent une formation poussée avant de tenter des interventions ou de faire des enquêtes.

Buts de l'intervention initiale

Au moment de la divulgation, l'équipe d'intervention communautaire doit collaborer pour atteindre les buts suivants :

1. **Établissement des faits** - Trouver ce qui s'est effectivement passé, avec le maximum de détails (sans brusquer la victime).
2. **Évaluation des conséquences** - Évaluer les conséquences des agressions pour la victime sur les plans psychologique, émotif, physique et spirituel.
3. **Protection** - Évaluer la situation de la victime et voir ce qu'il faut faire pour assurer sa sécurité et la protéger d'autres agressions ou traumatismes.
4. **Confirmation** - Réunir les données précises nécessaires pour faire la preuve ou la réfutation de l'agression sexuelle devant les tribunaux.
5. **Guérison** - Amorcer le processus de guérison en reconnaissant les sentiments de la victime, en encourageant l'expression de ces sentiments, et en élaborant un plan de guérison adapté aux besoins de la victime.
6. **Réseau familial et soutien social** - Établir les degrés de bien-être intégral et la capacité de la famille de la victime et du réseau social de soutien d'assurer une aide appropriée et suivie pour soutenir la victime à l'étape de la divulgation et appuyer un processus de guérison applicable.
7. **Réaction** - D'après les faits recueillis et la connaissance générale que l'équipe possède de la famille de la victime, de l'agresseur et des proches, prévoir les réactions à la divulgation de l'agression (tout en restant ouvert à la possibilité d'autres réactions) qu'auront l'agresseur, son conjoint, les membres de la famille de la victime et la victime elle-même, et s'y préparer.

Nota : Prévoir n'est pas prédire. Prévoir veut dire (dans ce contexte) être prêt à toute une gamme de réactions possibles. Il n'est jamais possible de prédire avec certitude ce qui se produira, mais il est souvent possible de deviner les réactions les plus probables à partir de relations de toute une vie avec les personnes en cause dans la famille étendue et le réseau communautaire.

L'objectif global de l'enquête et des entrevues initiales est d'établir comment l'équipe d'intervention doit réagir à la divulgation (ou aux signes antérieurs à la divulgation) de l'agression sexuelle.

DEUXIÈME PARTIE - LORSQUE LA VICTIME EST UN ENFANT

Les enquêtes sur les possibilités d'agression sexuelle exigent des connaissances, des compétences et des méthodes différentes selon que la victime est un enfant (ou un jeune) ou un adulte. Voici quelques connaissances et compétences importantes pour travailler avec des jeunes pendant le processus de divulgation³⁶. Il est important de savoir comment :

1. *Gagner la confiance* de l'enfant et établir une relation de travail avec lui;
2. *Évaluer le niveau de développement de l'enfant*, sa perception du monde, sur le plan des idées, des chiffres et du temps, sa manière de voir et de décrire les personnes plus âgées, ce qu'il suppose de ce que les autres savent ou ne savent pas, sa notion du bien et du mal, son appréhension des relations de cause à effet (qu'est-ce qui est la cause de quoi), ses connaissances ou ses croyances au sujet de son propre corps et de sa sexualité;
3. *Aider l'enfant à décrire complètement* et de façon détaillée ce qui s'est passé;
4. *Éviter de forcer des enfants à dire* des choses qu'ils ne sont pas prêts à dire ou qu'ils ne croient pas;
5. *Éviter d'influencer de quelque façon le contenu de ce que l'enfant dit* (pour qu'elle résiste à l'examen judiciaire, l'information doit venir de l'enfant sans que la formulation des questions oriente les réponses, suscite ou suggère les réponses)³⁷ ;
6. *Évaluer les conséquences que les agressions ont eues* sur le bien-être psychologique, affectif, physique et spirituel de l'enfant;
7. *Évaluer les besoins de l'enfant en matière de protection* (contre d'autres agressions, des représailles, des châtiments ou des tentatives pour amener l'enfant à se rétracter (p. ex., l'amener à dire qu'il a menti en divulguant l'agression));
8. *Préparer et amorcer le processus de guérison* avec l'enfant; et
9. *Évaluer le soutien* sur lequel l'enfant peut compter *dans la famille et la collectivité*.

³⁶ Nous ne saurions trop insister sur le fait qu'il faut une longue formation et une pratique encadrée pour apprendre à faire efficacement toutes les choses énumérées ici. Il faut d'habitude une formation d'environ deux ans, suivi d'au moins une année de pratique sur le terrain sous surveillance avant de tenter d'intervenir sans l'aide de spécialistes dans des cas d'agression sexuelle contre des enfants.

³⁷ Même des questions comme : " Est-ce que ton père a touché tes parties sexuelles? " Un bon avocat de la défense dira que ce genre de question met des idées dans la tête de l'enfant. Il faut plutôt demander : " Qu'est-ce qui s'est passé? (Il m'a touché.) Où est-ce qu'il t'a touché? (Aux parties sexuelles.) " La manière dont l'information est donnée peut être déterminante : l'agresseur sera arrêté ou pourra continuer ses agressions.

Voici une liste de vérification des renseignements à réunir à la première entrevue. Elle vient du Metropolitan Toronto Chairman's Special Committee on Child Abuse (1983) :

- âge
- relations familiales
- antécédents culturels et sociaux
- nom de l'agresseur et l'endroit où il se trouve
- relation de l'enfant avec l'agresseur
- durée et importance des agressions
- ce qui s'est passé, en détail, quand, où et à quelle fréquence
- date et heure du dernier incident; probabilité qu'il existe des preuves matérielles
- nom de toutes les personnes ayant connaissance des agressions
- nom de toutes les autres personnes en cause ou qui ont observé les agressions
- a-t-on soudoyé, menacé et(ou) blessé l'enfant?
- a-t-on soudoyé ou menacé l'enfant pour qu'il prenne part à l'activité ou garde le silence?
- nom des personnes à qui l'enfant a déjà révélé les faits et les suites que cela a eues
- si l'enfant n'a pas parlé au(x) parent(s) non agresseur(s), peut-il dire pourquoi?
- ce que l'enfant pense de la situation et de ce qui doit se passer ensuite; p. ex., a-t-il un soutien? est-il en sécurité à la maison, etc.

Lignes directrices de base sur les entrevues avec les enfants

Préparation

1. Choisir un *endroit neutre* (c'est-à-dire ailleurs que là où l'agression aurait eu lieu) où on peut parler privément, qui est calme et où l'enfant se sent à l'aise.
2. Si l'enfant est très jeune, avoir des jouets sous la main, et aussi du papier, des marqueurs de couleur et un dessin représentant avec exactitude le corps d'un garçon ou d'une fille pour que l'enfant puisse donner des indications.
3. Si possible, travailler en équipe (p. ex. policier et représentant des services de l'enfance) et s'entendre sur la personne qui sera l'interviewer. S'entendre sur l'approche à suivre, avant l'entrevue.
4. Disposer les sièges d'une manière non menaçante. L'enfant est plus en sécurité dans un cercle qu'en présence d'adultes qui se dressent devant lui ou lui font face. S'il y a plusieurs adultes, l'un d'eux peut s'asseoir à côté de lui et l'autre en face (ou les deux peuvent être à côté de l'enfant).
5. Certaines collectivités donnent à l'enfant un allié qui n'est pas un trop proche parent (pour éviter qu'il n'essaie d'influencer ce que l'enfant dit). Faire asseoir l'allié derrière l'enfant,

pour que l'enfant ne le voie pas directement. Un parent qui a commis l'agression, l'a cachée ou a fermé les yeux ne doit pas être là.

6. Pour enregistrer l'entrevue, utiliser un magnétophone ou une caméra vidéo actionnée par la voix.

Mise en route

7. Expliquer vos rôles à l'enfant en des termes simples (« mon travail est d'aider les enfants qui peuvent avoir des problèmes »). Dites à l'enfant que vous avez parlé avec d'autres enfants qui avaient des problèmes.
8. Prendre le temps de rendre visite à l'enfant pour qu'il apprenne à vous connaître, vous et votre équipe. Se renseigner sur sa vie : écoles, amis, activités préférées.
9. Au cours de la conversation, évaluer le degré de développement de l'enfant :
 - capacité d'identifier les couleurs et les formes.
 - poser des questions à l'enfant sur ses habitudes quotidiennes. (Que fais-tu au réveil? Ensuite? Et ensuite? Quand tu rentres de l'école?) Lui demander comment les choses se passent quand il prend son bain, s'habille, etc.
 - demander à l'enfant ce dont il se souvient dans les événements importants (son anniversaire, Noël, Halloween, Pâques, un voyage spécial).
 - les travaux et les responsabilités de l'enfant à la maison.

Nota : Les habitudes quotidiennes et les événements spéciaux sont pour l'enfant un cadre de référence qui lui donne l'occasion de décrire les faits liés à l'agression. Les jeunes enfants ne savent pas nécessairement que l'agression a eu lieu le jeudi 19 septembre vers 2 h 30 de l'après-midi. Ils se rappellent plutôt : « Je suis revenu de la garderie. Maman devait aller au travail. Mon oncle Jean est venu encore dans ma chambre, etc. »

10. Dire à l'enfant : « Nous allons parler seulement de ce qui s'est vraiment passé, sans jouer ni faire semblant³⁸. » Expliquer qu'il est acceptable de dire qu'il ne sait pas.
11. Passer du très général au particulier. Avancer lentement mais constamment en posant des questions à partir de ce que l'enfant a dit. Partir de ce que tout le monde sait.

« Nous avons entendu dire qu'il y avait des choses qui te dérangent. Est-ce que c'est vrai? Est-ce que quelqu'un t'a fait te sentir mal, ces derniers temps? »

³⁸ La formulation proposée pour l'entrée en matière et des échanges qui suivent est une adaptation de celle présentée dans McEvoy (1990) et Sgroi (1983).

Si cela ne marche pas, essayer plutôt :

« *Nous avons entendu dire que tu avais du mal à tes fesses. Qu'est-ce qui t'est arrivé?* »

12. Si l'enfant commence à décrire, écouter *seulement*, sans interpréter, jusqu'à ce que l'enfant arrête de parler.
13. Répéter ce que l'enfant a dit en reprenant ses mots à lui. Lui demander de préciser le sens de certains mots (p. ex. « ma chose »).
14. Essayer d'obtenir les détails de ce qui s'est passé, d'apprendre comment l'agresseur est passé des premières avances à toutes les étapes qui ont suivi (p. ex., il m'a regardée, il m'a promis des cadeaux, il m'a touché à travers mes vêtements, il a enlevé son pantalon. Il a enlevé ma culotte. Il a touché sa chose, puis je l'ai touchée aussi, etc.) Si l'enfant a du mal à s'exprimer par des mots,
 - a) demander à l'enfant de dessiner comment l'agression s'est passée (ou encore où).
 - b) demander à l'enfant d'indiquer les parties de son corps qui ont été violées.
 - c) faire un jeu. L'interviewer indique des parties de son propre corps et l'enfant dit si le problème concerne cette partie, oui ou non.
 - d) si vous avez reçu la formation pour le faire, utilisez des poupées qui représentent exactement l'anatomie pour demander à l'enfant de montrer ce qui s'est passé.
15. Demander à l'enfant pourquoi il révèle les faits maintenant. (Parfois, cette question permet de savoir ce que l'enfant souhaite qu'il se passe ensuite ou d'apprendre des choses sur la situation familiale.)
16. Demander à l'enfant ce que, à son avis, il se passera et comment les membres de sa famille réagiront à la divulgation.
17. Remercier l'enfant d'avoir été courageux et honnête. L'assurer que ce qui s'est passé *n'est pas* de sa faute et lui dire : « Je te crois. »

Après

18. Évaluer les conséquences de l'agression pour le bien-être de l'enfant (physique, affectif, mental, spirituel). La liste suivante des signes possibles d'agression peut être utile³⁹ :
 - a) un comportement trop docile

³⁹ Liste tirée de Sgroi, Suzanne, "Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse", Lexington Books, Massachusetts, 1982. Voir également la partie consacrée aux conséquences de l'agression pour la victime, au deuxième chapitre du présent manuel, pour plus de détails sur ces questions.

- b)* l'extériorisation, un comportement agressif
- c)* un comportement d'une fausse maturité (p. ex., trop vieux pour son âge)
- d)* des indices au sujet d'une activité sexuelle
- e)* des jeux sexuels insistants et déplacés avec des camarades, des jouets ou son propre corps, ou un comportement sexuellement agressif avec d'autres
- f)* compréhension détaillée et excessive pour son âge du comportement sexuel (surtout lorsque l'enfant est jeune)
- g)* arrivée hâtive à l'école avec départ tardif, sans absences ou très peu
- h)* relations médiocres avec les autres enfants ou incapacité de se faire des amis
- i)* manque de confiance, surtout avec les autres personnes qui comptent pour l'enfant
- j)* non-participation aux activités scolaires et sociales
- k)* incapacité de se concentrer à l'école
- l)* baisse soudaine du rendement scolaire
- m)* peur extraordinaire des hommes (lorsque l'agresseur est un homme et la victime une fille)
- n)* comportement de séduction avec les hommes (lorsque l'agresseur est un homme et la victime une fille)
- o)* fugues
- p)* troubles du sommeil
- q)* comportement régressif
- r)* repli sur soi
- s)* dépression clinique
- t)* tendances suicidaires

19. Dès que possible, faire faire un examen médical complet. Demander au médecin d'assurer à l'enfant qu'il va bien « de la tête aux pieds ». Prévenir l'enfant du type d'examen.
20. Évaluer le degré de risque pour voir s'il y a lieu d'intervenir pour protéger l'enfant contre d'autres agressions ou traumatismes et contre des tentatives pour l'amener à se rétracter.
21. Suzanne Sgroi propose de considérer les éléments suivants à cet égard⁴⁰ :
- a)* Évaluation que l'enfant fait lui-même de ce qui va probablement se passer lorsque tout le monde sera au courant des faits.
 - b)* Antécédents de violence, de menaces ou de recours à la force dans les agressions ou dans la famille.
 - c)* Présence d'un allié fonctionnel - Une personne qui est capable de soutenir et même de protéger l'enfant pendant l'étape de « divulgation-panique » et après. (Voir comment les différentes personnes ont réagi lorsqu'elles ont été mises au courant de l'agression. Ont-elle manifesté un soutien pour l'enfant ou de l'hostilité à son endroit. Quelles ont été leurs relations avec l'enfant par le passé? Croient-elles

⁴⁰ Sgroi, Suzanne, " Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse " Lexington Books, Massachusetts, 1982, p. 92-96.

l'enfant? Risquent-elles de miner la crédibilité de l'enfant? *Se préoccupent-elles davantage des besoins de l'enfant ou des bouleversements provoqués par la divulgation?*)

- d) Capacité des ressources locales - Les organismes locaux sont-ils prêts à fournir l'aide et le soutien, au besoin, et ont-ils les moyens voulus (counseling, maison sûre ou refuge, alimentation, argent, foyer d'accueil, groupe de soutien, etc.)?

Exigences de la loi

S'il existe des preuves raisonnables que l'enfant a été victime d'agressions sexuelles, *la loi vous oblige* :

1. à signaler l'incident à la police ou à un auxiliaire de la justice, et
2. à signaler l'incident à l'organisme de protection de l'enfance de votre région. À moins que votre équipe n'ait une entente avec ces deux services sur la manière de traiter les cas d'agression sexuelle contre des enfants, ces services feront probablement leur propre enquête distincte.

Nota : Le présent guide est conçu pour des équipes d'intervention communautaire qui comprennent des représentants des services de l'ordre et de la protection de l'enfance. L'approche que nous proposons est intégrée et coordonnée, et fait appel à des travailleurs communautaires, aux services de police et de protection de l'enfance qui doivent s'occuper des cas d'agression sexuelle contre des enfants.

Revivre le traumatisme

Chaque fois qu'un enfant victime d'agression doit répéter son histoire, il revit la douleur liée à l'agression. C'est pourquoi nous recommandons instamment qu'une *équipe* composée de représentants de tous les organismes nécessaires (habituellement les services communautaires de santé mentale, les policiers et tribunaux et la protection de l'enfance) s'occupe de l'entrevue initiale, de l'enquête et de l'intervention. *De la sorte, l'enfant n'a à raconter son histoire qu'une seule fois.* Il est possible qu'il faille d'autres entrevues pour creuser davantage ou obtenir des précisions, mais au moins, l'enfant n'a pas à subir des interrogatoires répétés. Si d'autres entrevues avec l'enfant s'imposent, il est préférable, le plus souvent, que les mêmes personnes se chargent de poursuivre le travail de divulgation (elles ont déjà établi une relation de confiance avec l'enfant).

TROISIÈME PARTIE - LORSQUE LA VICTIME EST UN ADULTE

Les différences les plus importantes entre les cas où la victime est un adulte et ceux où il s'agit d'un enfant sont les suivantes :

1. La plupart des divulgations faites par des adultes concernent des agressions qui se sont produites il y a des années, pendant l'enfance ou la jeunesse.
2. Par conséquent, le traumatisme de l'agression et son effet sur le développement ainsi que les conséquences qui en ont découlé pendant toute la vie *se conjuguent*, et il faut en tenir compte dans le processus de guérison.
3. Il n'y a pas de délai de prescription, et l'agresseur peut toujours être poursuivi. Même si 30 ans ont passé depuis l'agression sexuelle contre un enfant, l'agresseur peut être inculpé. La différence entre la divulgation d'un adulte et celle d'un enfant, c'est que l'adulte doit *choisir* de signaler l'agression aux autorités et de porter des accusations. L'enfant n'a pas à faire ce choix. Les agressions sexuelles contre des enfants sont toujours signalées aux autorités et des accusations sont automatiquement portées si les circonstances justifient une intervention de la loi.

QUATRIÈME PARTIE - TABLEAU RÉCAPITULATIF

Les pages qui suivent présentent un tableau récapitulatif du contenu du présent chapitre.

Tableau récapitulatif du Chapitre 5

Agresseur	<ul style="list-style-type: none"> • panique • crainte d'aller en prison • crainte de la colère de la famille • crainte de perdre son conjoint et sa famille • crainte de perdre le respect de la collectivité • sentiment d'être sale, indigne - honte et culpabilité • colère envers ceux qui ont divulgué les faits, et surtout la victime • blâme contre la victime qui a causé toutes ces difficultés • négation de l'agression ou de la gravité de l'agression • dépression • instinct suicidaire • justice et équité • être traité comme un être humain qui doit être guéri • être placé honnêtement et objectivement devant les faits qui ont été révélés • être encouragé à admettre tous les aspects des agressions contre la victime • avouer tous les cas d'agression antérieurs sur d'autres victimes • savoir que les agresseurs ne sont pas ainsi de nature, qu'ils le deviennent, qu'il est possible de rompre le cycle et de les guérir • être mis au courant de toutes les conséquences - application de la loi et traitement - et des diverses possibilités à envisager • être protégé de soi et des autres (suicide ou représailles violentes)
Membres de la famille de la victime	<ul style="list-style-type: none"> • les réactions peuvent beaucoup varier, selon l'agresseur • si l'agresseur est un membre de la famille, certains peuvent nier les faits ou les dissimuler • les frères et soeurs de la victime peuvent également avoir été victimes ou

	<p>être au courant de l'agression; leurs réactions peuvent varier entre le soulagement et la solidarité à l'égard de la victime, d'une part, et, d'autre part, le refus et la colère envers la victime parce qu'elle a révélé leur propre douleur et a " brisé la famille "</p> <ul style="list-style-type: none"> • les réactions des membres de la famille élargie peuvent également varier entre le soutien et la sympathie, et la négation, la crainte que leurs propres agressions ne soient révélées ou la honte pour la réputation de la famille et le besoin impérieux de connaître les faits • avoir l'occasion de parler de leurs sentiments, avoir de l'aide pour faire face à leurs propres réactions • se faire conseiller sur les meilleurs moyens d'aider la victime • être encouragés à s'exprimer, à parler de tout ce qu'ils savent du cycle des agressions dans le cercle familial et à amorcer leur propre démarche de guérison • se faire conseiller sur les moyens de protéger différentes personnes mêlées à des drames (suicide ou attaques violentes) • être encouragés à participer à la démarche pour rétablir l'équilibre (application de la loi et guérison) • être informés de ce à quoi il faut s'attendre • nier, camoufler les faits et protéger l'agresseur • si l'agresseur ne fait pas partie de la famille, les membres peuvent se regrouper autour de la victime et lui assurer sympathie et soutien • réveil de douleurs causées par des agressions non divulguées à l'intérieur de la famille • poursuite de la démarche visant à rétablir l'équilibre
--	---

Conjoint de l'agresseur	<ul style="list-style-type: none"> • choc • protection de l'agresseur • incapacité de reconnaître la vérité des faits, incrédulité • négation, camouflage des faits • peur de la perte du mariage, de la sécurité, etc. • colère contre la victime parce qu'elle a menti, " fait des histoires " • colère contre la victime, qui est blâmée d'avoir séduit l'agresseur et d'avoir provoqué l'agression • colère, rage contre l'agresseur • sentiment d'avoir été atteint, violé, de ne pas être valable • se reprocher d'être un conjoint inadéquat (sexuellement ou autrement) • perte (comme dans le cycle du deuil), dépression, réactions suicidaires • besoin de savoir ce qui s'est vraiment passé • allié qui soutient le conjoint pendant tout le processus et reste solidaire avec lui • possibilité d'exprimer ce qu'il ressent • être informé de ce à quoi il faut s'attendre (application de la loi et traitement) • être informé qu'il est possible de rétablir l'équilibre (guérison), mais qu'il faudra du temps • être rassuré sur le soutien concret de la collectivité pour que la famille survive et que ses besoins soient satisfaits (argent, counseling, etc.) • dans les cas d'inceste, se faire conseiller sur les moyens d'aider la victime sans rejeter l'agresseur, qui est un être humain capable de guérir avec le temps • se faire expliquer que les agresseurs ne sont pas ainsi naturellement, mais le deviennent • savoir comment soutenir l'agresseur pendant le processus de guérison
Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • la nouvelle de l'agression divulguée peut réveiller chez de nombreuses personnes la douleur causée par des agressions non révélées • les gens ont besoin d'exprimer leurs sentiments dans un cadre constructif propice à la guérison • besoin de savoir à qui s'adresser pour régler leurs propres problèmes relatifs à des agressions • il arrive qu'une divulgation en provoque d'autres (il est arrivé qu'il en surgisse 5, 10 ou même 20) • il arrive que des divulgations réveillent des douleurs, des sentiments de honte • avoir des occasions claires de communiquer pour exprimer ses sentiments • encourager les personnes au niveau individuel • envie de se déclarer et de demander l'aide de l'équipe • vigilance de la collectivité - tous doivent être aux aguets pour repérer les personnes (surtout parmi les jeunes) qui peuvent avoir du mal à faire face à leurs propres réactions et avoir besoin d'aide • information claire sur ce qui s'est vraiment passé dans le cas de l'agression • surcroît d'énergie dans la culpabilité qui entoure les problèmes d'agression et, chez ceux qui souffrent, risques de suicide • il arrive qu'il y ait des vagues de suicides (comme une épidémie) ou des suicides en chaîne • au moment de la divulgation, une douleur ou une colère profondes

	<p>prédisposent les gens à accepter des changements rapides à l'égard de la violence, de la guérison collective ou des dénégations et camouflages</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévention et information sur les agressions sexuelles, car les divulgations sont à la fois des occasions de croissance et des périodes dangereuses pour la collectivité • l'équipe doit être prête à une série de divulgations (imitation) et à une vague d'autres réactions de traumatisme dans la collectivité; il faut informer la collectivité de la démarche qui sera suivie pour retrouver l'équilibre
Services de protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none"> • la loi donne aux services de protection de l'enfance le mandat de prendre des mesures précises pour protéger les victimes de nouvelles agressions, de demander des services de thérapie si nécessaire et de prendre des mesures légales contre l'agresseur • les travailleurs de la protection de l'enfance doivent savoir ce qui s'est vraiment passé et quelle est la situation de la famille de la victime pour faire leur travail • il faut parfois confier les jeunes victimes à un foyer sûr pour les protéger de nouvelles agressions • la loi exige que toutes les divulgations de possibles agressions sexuelles contre des enfants soient signalées aux services de protection de l'enfance • les travailleurs de la protection de l'enfance doivent faire partie de l'équipe d'intervention
Système judiciaire	<ul style="list-style-type: none"> • la loi oblige la police et les tribunaux à faire enquête sur toutes les divulgations d'agressions sexuelles possibles contre des enfants qui leur sont signalées • pour faire leur travail, les agents de la police et des tribunaux doivent savoir ce qui s'est vraiment passé • la loi exige que les divulgations d'agressions sexuelles possibles contre des enfants soient signalées à la police ou à l'agent des tribunaux qui s'occupe des cas d'agression • les représentants de la police et des tribunaux doivent être des membres actifs de l'équipe d'intervention • parfois (selon les accords antérieurs entre la collectivité et les tribunaux), il faut arrêter, inculper et incarcérer les agresseurs jusqu'à ce que les tribunaux décident de leur sort

Résumé

Dans le présent chapitre, nous avons expliqué que, lorsqu'il y a divulgation d'agressions sexuelles dans une collectivité, de nombreuses personnes sont touchées, et qu'il faut répondre à toute une gamme de besoins. La victime, sa famille, l'agresseur, sa famille, la collectivité, les services de protection de l'enfance, les services de santé mentale et le système judiciaire ont tous des besoins et problèmes ou des responsabilités à assumer. L'équipe d'intervention est un groupe issu de la collectivité qui a reçu une formation et est prête à faire appel à tous ces acteurs pour collaborer afin de prévenir tout autre préjudice ou agression, d'amorcer le processus de guérison et, avec le temps, de rétablir l'équilibre dans la vie de toutes les personnes touchées.

Le processus d'*intervention* au moment de la divulgation doit commencer par une évaluation soigneuse de la situation, faite par l'équipe d'intervention. L'évaluation initiale vise à établir ce qui s'est vraiment passé, qui a été en cause et comment les personnes en cause ont été touchées.

Au nombre des éléments à prendre en considération, notons :

1. Assurer la sécurité de la victime en faisant disparaître tout danger qui peut exister.
2. Amorcer le processus de guérison avec la victime.
3. Aider la famille de la victime à faire face aux divulgations.
4. Veiller à ce que les faits soient tout à fait limpides pour lever les *soupons* d'agression s'ils sont sans fondement.
5. Faire intervenir le système judiciaire et les services de protection de l'enfance (comme la loi l'exige) pour pouvoir utiliser l'autorité de la loi et la détermination de la collectivité pour faire face à l'agresseur et mettre un terme aux agressions.
6. Il faut recueillir les faits de manière qu'ils puissent servir devant les tribunaux.
7. Les travailleurs des services de santé mentale ont besoin d'indications claires sur la façon d'aider tous ceux qui en ont besoin et sont touchés par l'agression ou la divulgation.

Pour concilier et harmoniser les besoins parfois très différents des organismes spécialisés en cause, il est très important de faire participer aux travaux de l'équipe d'intervention les représentants du système judiciaire et des services de protection de l'enfance et de santé mentale.

Le travail de l'équipe doit être guidé par un plan d'intervention négocié, planifié et convenu à l'avance par les autorités judiciaires et professionnelles en cause. Si ce plan est tellement crucial, c'est qu'il faut éviter de perdre de vue les besoins humains des victimes et des autres personnes en cause, besoins qui risquent d'être occultés par les luttes entre les services judiciaires et professionnels. C'est seulement grâce à ces accords que les collectivités canadiennes ont pu négocier le droit de mettre l'accent sur la guérison comme réaction de la collectivité aux agressions sexuelles et d'être soutenues dans cette approche par toute l'autorité de la loi et du système judiciaire.

CHAPITRE SIX

**LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES :
PROBLÈMES ET STRATÉGIES D'INTERVENTION
COMMUNAUTAIRE**

*Partie deux - Processus de guérison et formation
d'une équipe d'intervention communautaire*



Rôle de l'équipe d'intervention communautaire dans le processus de guérison

Le rôle de l'équipe d'intervention communautaire dans le processus de guérison dépend grandement des réalités et de la situation propres à la collectivité. Dans les petites localités et celles qui sont éloignées, il est possible que les thérapeutes professionnels ne soient présents que quelques jours par mois. Ailleurs, il peut arriver que les psychologues qualifiés et les conseillers soient plus disponibles. Néanmoins, la réalité, dans la plupart des localités autochtones, est que la collectivité doit trouver les moyens de se guérir.

Cela veut dire, dans les faits :

1. Les membres de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle et la plupart des travailleurs communautaires qui ont une certaine formation et une certaine responsabilité pour aider à la guérison sont *les mêmes personnes*.
2. À l'heure actuelle, dans la plupart des localités autochtones, les besoins (c'est-à-dire le nombre de cas) sont plusieurs fois supérieurs à ce que la plupart des équipes d'intervention peuvent prendre en charge sans aide extérieure. Toute l'attention des intervenants est mobilisée non seulement par les agressions sexuelles, mais aussi par les problèmes d'alcool et de drogue, de violence familiale, de deuil et de jeunes qui sont perturbés. Il y a une limite à ce que quelques personnes peuvent faire, au temps qu'elles peuvent consacrer à ce travail, à la charge qu'elles peuvent supporter, si bien intentionnées soient-elles.
3. Par conséquent, la *seule* solution réaliste, pour répondre aux besoins de guérison liés à des agressions sexuelle est une approche fondée sur l'ensemble de la collectivité. (Il ne faut pas oublier que ces besoins se retrouvent chez les victimes, les agresseurs, les familles des victimes et des agresseurs et parfois dans l'ensemble de la collectivité.) On peut dire, de façon un peu simpliste, que la collectivité doit devenir un espace de guérison et que ses membres (qui ne sont pas des spécialistes) doivent devenir des conseillers les uns pour les autres et se soutenir mutuellement. (Pour de plus amples détails sur cet aspect, voir le Chapitre sept.)

Tout cela veut dire que l'équipe d'intervention *ne doit pas se considérer comme le fournisseur des services de guérison, mais plutôt comme une équipe de coordonnateurs et de facilitateurs* des processus de guérison.

- **Coordination** - Le rôle de coordination de l'équipe d'intervention consiste à faire se rencontrer les personnes qui ont un processus de guérison à suivre et celles qui sont capables de les aider (et disponibles). Dans certains cas plus graves, l'aide d'un spécialiste peut être nécessaire, par exemple un psychologue qui s'est spécialisé dans le traitement des victimes d'agression ou un psychologue judiciaire qui a reçu la formation pour évaluer les facteurs de risque et faciliter la guérison des agresseurs.

- **Facilitation** - Le rôle de facilitateur de l'équipe d'intervention consiste à amener les membres de la collectivité à participer au processus de guérison. Dans les faits, cela veut dire qu'il faut aider les bénévoles de la collectivité de la manière suivante :
 - a) s'occuper de leurs propres problèmes relatifs aux agressions et de leurs autres besoins de guérison;
 - b) apprendre les éléments de base du counseling et comment diriger des groupes de soutien;
 - c) participer activement en travaillant (avec l'aide de l'équipe d'intervention) auprès des victimes et d'autres personnes mêlées à l'affaire d'agression à titre d'alliés ou de facilitateurs de groupes de soutien.

Les besoins les plus pressants

Les deux groupes de besoins les plus urgents sont habituellement ceux des victimes et des agresseurs. La plupart des autres réactions à l'agression ont leur origine dans l'histoire personnelle de chacun (agression, négligence ou autre expérience traumatisante). Si ces réactions dans les familles de l'ensemble de la collectivité peuvent être graves, elles sont difficiles à prévoir et on ne peut guère s'en occuper que lorsqu'elles surgissent (sinon au moyen des efforts de sensibilisation de toute la collectivité et de développement du bien-être intégral décrits au Chapitre sept).

Le présent chapitre porte sur les tendances générales observées dans les besoins liés à la guérison des victimes, et surtout de celles qui sont des enfants. Il traite aussi brièvement des problèmes et processus de guérison communs à beaucoup d'agresseurs.

PREMIÈRE PARTIE - GUÉRISON DE LA VICTIME

Enfants

Lorsque la victime est un enfant (90 % des cas), les problèmes suivants, liés à la guérison sont courants chez presque toutes les victimes :

1. Culpabilité

- Les enfants ont besoin de se faire dire et répéter que ce n'est pas leur faute, que ce sont les adultes qui sont responsables de ce qu'ils font aux enfants.
- Si l'agresseur est le père de l'enfant ou une autre personne importante pour lui, l'enfant peut éprouver de la colère et se sentir trahi, mais également éprouver de la sympathie et de la compassion pour lui. Cette ambivalence peut provoquer un sentiment de culpabilité.
- Les enfants sont parfois en colère envers leur mère ou d'autres membres non agresseurs de la famille parce qu'ils ne les ont pas écoutés et ne les ont pas protégés. Cette réaction peut aussi faire naître un sentiment de culpabilité.

- Si l'agresseur est inculpé ou va en prison, la victime peut penser que " c'est ma faute ". Il faut l'assurer que ce n'est pas le cas.
- L'expérience sexuelle est parfois source de plaisir physique, et la victime peut avoir aimé cela et en avoir envie, même si l'agression a d'autres aspects plus destructeurs. Cela peut faire apparaître un fort sentiment de culpabilité ensuite, lorsque la divulgation " cause " de la peine et des problèmes à la famille.

2. *Crainte*

Les enfants victimes peuvent avoir peur de beaucoup de choses. Voici des exemples :

- nouvelles agressions;
- incapacité de se protéger;
- représailles de l'agresseur parce qu'ils ont révélé l'agression;
- rejet par l'agresseur, le conjoint de celui-ci ou d'autres membres de la famille;
- ne pas être cru;
- causer des problèmes en divulguant les faits;
- avoir une mauvaise réputation (stigmatisation), se sentir méprisable, sale;
- se sentir " abîmé ", comme si l'agression détruisait pour toujours le corps de la victime;
- grossesse, ou mythes sexuels qu'ils ont appris à croire sur ce qu'il adviendra d'eux;
- être seule avec un adulte (homme ou femme);
- salle de bains ou douches;
- aller au lit ou s'endormir.

Ce ne sont pas toutes les victimes qui ont peur de tout cela, mais la plupart ont peur de quelque chose. Souvent la peur se manifeste par des troubles du sommeil (cauchemar, peur du sommeil). Calmer ces craintes fait partie du processus de guérison.

3. *Faible estime de soi*

- La plupart des victimes se font une très mauvaise opinion d'elles-mêmes. Ces enfants peuvent se sentir bons à rien, sales, détruits, sans pouvoir, stupides - comme s'ils n'étaient capables de rien de bon. Ils ne croient pas en leur propre bonté, en leurs capacités, en leur valeur.
- Dans les foyers où il y a une agression, on n'accorde aucune importance aux sentiments et besoins des enfants ou on ne les remarque même pas.
- Les enfants agressés bloquent parfois leurs sentiments (insensibilité).
- Si on ne s'aime pas, il est difficile d'aimer autrui ou de faire confiance.
- Le manque d'aptitudes sociales tient souvent à une piètre estime de soi. L'enfant ne sait pas se faire ni garder des amis, ni renoncer à des relations insatisfaisantes, ce qui abaisse encore l'estime de soi.
- Pour surmonter ce problème d'estime de soi, les enfants victimes d'agression ont besoin de beaucoup d'amour et de sollicitude, d'encouragement à croire qu'ils sont bien, à reconnaître leurs qualités et leurs réalisations, à retirer du plaisir et de la satisfaction en atteignant des buts modestes (qui visent tous à retrouver le sentiment d'être bon, capable, valable).

4. Impression d'être détruit

- Les victimes ont besoin de pouvoir se dire : “ Je suis bien, physiquement et sur tous les plans; je ne suis pas une “chose abîmée”. ”
- Un médecin compétent devrait examiner l'enfant et lui dire : “ Je t'ai bien examiné de la tête aux pieds, et tout va très bien. ”
- Les enfants (et surtout les pré-adolescents et les adolescents) veulent savoir s'ils ont été “ abîmés, diminués ou avilis ” d'une façon ou d'une autre.
- Certains enfants craignent que d'autres personnes ne puissent dire, seulement en les regardant, qu'ils ont été agressés.

5. Dépression

- Les signes de dépression comprennent la tristesse, le repli sur soi, la soumission, une fatigue constante ou des maladies chroniques (rhumes, grippe, etc.). La dépression extrême peut mener à des tendances suicidaires et à des tentatives de suicide.
- “ On peut aider beaucoup de victimes en leur donnant la possibilité d'exprimer leurs sentiments et de se sentir crus et soutenus. ” (Porter et coll., *in* Sgroi 1983, p. 119) La dépression peut être assez grave au début pour nécessiter une hospitalisation suivie d'une thérapie surveillée par un spécialiste.

6. Colère et hostilité réprimée

- Extérieurement, beaucoup d'enfants agressés semblent passifs, mais la plupart d'entre eux “ sont possédés intérieurement par la colère et l'hostilité ” (Ibid., p. 120). Ils sont en colère contre les agresseurs, contre les parents et autres membres de la famille qui ne les ont pas protégés ou qui ont d'une façon ou d'une autre collaboré pour que l'agression se produise (ils ont fermé les yeux, etc.).
- Parce qu'ils ont été victimes d'une violation faisant intervenir un certain pouvoir, ils doivent rentrer cette colère pour qu'elle ne se voie pas. Si elle ne s'extériorise pas, cette colère peut causer des maladies, de la rage, une dépression grave, de la violence ou le suicide plus tard dans la vie de l'enfant.

7. Difficulté de faire confiance

- Les victimes d'agression sexuelle ont été violées, habituellement par une personne en qui elles avaient confiance (p. ex., un parent, un frère ou une soeur, un proche parent ou un ami de la famille). À cause de cette trahison, elles ont beaucoup de mal à croire qu'il est sans danger de faire confiance à quelqu'un. Souvent, les promesses faites à l'enfant ont été reniées. Parfois, c'est toute la famille qui se tourne contre la victime, l'accable de haine et la rejette parce qu'elle a “ raconté des mensonges ” sur papa (ou quelqu'un d'autre). En pareil cas, toutes les personnes à qui la victime faisait confiance ont (selon elle) trahi cette confiance. La victime est seule et apprend qu'il est douloureux et dangereux de faire confiance.
- La guérison de cette incapacité de faire confiance est habituellement liée au relèvement de l'estime de soi. Le travail en groupe est souvent utile pour aider la victime à

apprendre à donner et à recevoir du soutien et, progressivement, à faire confiance de nouveau.

8. *Distinction entre affection et comportement sexuel*

- Les enfants qui ont été agressés sexuellement sont souvent “ trop vieux pour leur âge ” en matière sexuelle. Ils en savent trop. Ils réagissent souvent sur le mode sexuel (c’est-à-dire par la séduction) à un âge précoce.
- Il est courant que le sexe soit confondu avec l’affection, surtout entre les victimes de sexe féminin et les hommes en général. Ces victimes doivent apprendre que les hommes peuvent être affectueux sans que la sexualité intervienne.
- Il est important d’apprendre la différence entre le contact physique affectueux et le contact à connotation sexuelle. (Certains agresseurs de sexe masculin ne connaissent pas la différence.)

9. *Embrouillement des limites et des rôles*

- Les familles et les sociétés saines ont des limites et des rôles clairs qui décrivent les comportements sexuels appropriés et ceux qui sont inacceptables. Ces règles sur les rôles et sur les limites à respecter décrivent également les importantes différences entre un adulte et un enfant. L’agression sexuelle contre des enfants viole ces limites et rôles normaux. Lorsque ceux-ci s’embrouillent, l’enfant victime ne sait plus à quoi s’en tenir et il devient incapable de dire ce qui est approprié ou non.
- Pour résoudre ce problème, il faut enseigner et renforcer les limites à respecter (le meilleur renforcement est fait par un membre de la famille non agresseur), et enseigner et encourager un comportement qui est de son âge avec la société et avec les camarades.

10. *Pseudo-maturité et tâches développementales inachevées*

- Les victimes d’agressions (surtout si elles s’étendent sur une longue période) deviennent souvent préoccupées par la sexualité et la relation d’agression. Dans les cas d’inceste entre le père et la fille, la victime peut finir par assumer de nombreux rôles de la conjointe (tâches ménagères, rôle de parent auprès des frères et soeurs et soins généraux de la famille, en plus du rôle de partenaire sexuelle). Cela arrive parfois dans les familles où il existe un problème d’alcool, même s’il n’y a pas d’agression sexuelle. De la sorte, la victime ne suit pas le processus normal du développement, comme d’avoir des amis proches. On peut décrire ces enfants en disant : onze ans, et bientôt trente (Porter et coll., p. 125).
- Il peut être utile de donner à la victime l’espace (espace physique, temps, intérêt, permission, etc.) pour qu’elle fasse l’expérience d’être un enfant ou un jeune de son âge, et d’encourager et récompenser les ambitions, intérêts et activités de son âge. Une influence positive des pairs, des jeux de rôle et le soutien d’un groupe de pairs peuvent tous être utiles. Par-dessus tout, il faut permettre à la victime d’abandonner le fardeau que sont les responsabilités d’adulte tout en l’encourageant à faire des travaux qui conviennent à son âge.

Responsabilisation : la grande question

Dans l'agression sexuelle, l'agresseur use de son pouvoir sur la victime pour satisfaire des besoins sexuels ou autres. L'enfant ne choisit pas d'être agressé (il peut se laisser convaincre de coopérer, mais il se sentira plus tard trahi, trompé et violé). Le plus souvent, les victimes gardent l'impression de ne jamais pouvoir maîtriser et contrôler leur vie, leur corps, le monde qui les entoure, leurs conditions de vie ni leur avenir. Elles sont des victimes : passives et impuissantes. Les victimes ne font rien. On leur fait des choses. Nous croyons que ce sentiment général d'impuissance (même s'il est inconscient) est le problème le plus crucial à régler, celui qui prédomine. Pourquoi est-ce si important? L'être humain doit *choisir* de s'engager dans le processus de guérison, de le suivre et de le mener à terme. Au coeur de ce choix réside l'exercice de la volonté. Plus une victime a été gravement traumatisée, plus sa faculté de vouloir a été affaiblie (sentiment de pouvoir agir, capacité de choisir, de décider et d'exercer une influence). Si on croit n'avoir aucun pouvoir et que de choisir de se sentir bien ne changera jamais rien, alors on reste prisonnier de la douleur dont l'agression sexuelle peut être la source.

Le soutien des pairs, les jeux de rôle, l'influence positive des pairs et les occasions de faire l'essai et l'expérience du sentiment de responsabilisation et de maîtrise peuvent être utiles. On a montré que des programmes comme Rediscovery⁴¹ ou Outward Bound⁴² peuvent beaucoup aider des enfants d'un certain âge et des jeunes. Le sport, les arts, tout ce qui incite l'enfant à explorer et à ressentir son propre sentiment de pouvoir agir peuvent être utiles.

Problèmes des adultes

Les adultes qui ont survécu aux agressions et n'ont pas encore suivi un processus de guérison ont les mêmes sentiments et problèmes que les victimes enfants, puisque la plupart d'entre eux ont été victimes pendant leur enfance. Ces survivants ont appris, pendant leur enfance, à faire face à la vie de leur mieux, mais nombre d'entre eux sont entrés dans l'âge adulte avec des handicaps et des cicatrices.

La plupart de ces adultes ont des sentiments de culpabilité, de peur, une estime de soi médiocre, l'impression d'être avilis, ils souffrent de dépression, éprouvent de la rage, une hostilité réprimée, ont du mal à faire confiance aux autres, ont des problèmes dans leur propre recherche d'affection et d'une sexualité saine, ont du mal à reconnaître les limites et les rôles qui

⁴¹ Rediscovery est un programme d'éducation et de développement personnel dans la grande nature destiné aux jeunes qui ont des racines autochtones. Le programme vise à donner aux jeunes la capacité de découvrir et de célébrer le monde en eux, le monde qui existe entre les cultures et le monde de la nature. Rediscovery International (qui compte plus de trente camps dans le monde entier) a son siège social à Vancouver (Colombie-Britannique).

⁴² Outward Bound est un autre programme international d'éducation en pleine nature qui a trouvé son origine dans la formation de survie donnée aux militaires américains. L'un de ses points forts est sa capacité d'inciter les jeunes à repousser les limites de leur confiance et de leur zone de confort pour construire l'estime de soi et la maîtrise de soi.

s'imposent (ce qui peut les amener à devenir des agresseurs), ont laissé des tâches développementales inachevées et ont un sentiment général d'impuissance.

En plus de tout cela, les survivants doivent assumer les conséquences du dysfonctionnement de leur pensée, de leurs sentiments et de leur comportement. Autrement dit, il y a deux couches de problèmes (au moins). La première concerne les sentiments qui sont restés des agressions subies pendant l'enfance et la deuxième le désapprentissage et le réapprentissage de la façon d'être un être humain équilibré, sain et heureux.

Cas extrêmes⁴³

Parfois les victimes réagissent à l'agression par des manifestations psychologiques plus graves. Habituellement, cela se produit quand les victimes ont été gravement traumatisées, lorsque les agressions ont duré longtemps, lorsque les suites de l'agression ont été particulièrement douloureuses, lorsque la personne a été victime de plus d'un agresseur ou lors de traitements bizarres ou se rattachant à des rituels (Harper et coll. 1991, p. 141).

1. Dissociation

Il s'agit d'un genre d'amnésie (oubli) dans laquelle la victime se retranche mentalement et affectivement dans un endroit sûr pendant que le corps est soumis à l'agression ou à la douleur. La victime peut avoir l'impression d'être dans une autre pièce, dehors, endormie - n'importe où sauf dans son corps et sa douleur. Lorsque cette douleur de l'agression est ranimée (peut-être en ayant des relations sexuelles avec son conjoint), la victime peut, au figuré, quitter son corps et se réfugier avec son intériorité et ses émotions dans un endroit sûr.

2. Personnalité multiple

Il s'agit d'un trouble dans lequel deux ou plusieurs personnalités (parfois une douzaine ou plus) coexistent chez la même personne. Une personnalité peut être au-dessus de la douleur, une autre pleine de colère et de rage contre l'agression, tandis qu'une autre nie complètement l'agression et qu'une autre encore est la victime. Le passage d'une personnalité à l'autre peut être brusque. Des études ont montré que bien des personnes souffrant de personnalités multiples sont des victimes d'inceste. En étant quelqu'un d'autre que la victime, celle-ci peut éviter de faire face directement au traumatisme de l'agression.

3. Syndrome de stress post-traumatique

Le syndrome peut se présenter lorsqu'une personne vit un événement très pénible qui est en dehors du champ de tout ce qu'elle a vécu jusque-là. L'événement serait probablement stressant pour presque tout le monde. Il peut s'agir d'expériences comme celle d'être témoin d'un meurtre particulièrement cruel, de voir un être cher tué dans un accident, d'avoir reçu des

⁴³ Ces descriptions ont été tirées en très grande partie de Harper et coll., 1991).

menaces graves contre sa propre vie ou celle d'un membre de sa famille, etc. Les enfants qui vivent dans des zones de guerre souffrent souvent de ce syndrome.

Parmi les symptômes, on remarque des flashbacks et des rêves qui font revivre constamment les événements traumatisants; une douleur émotive intense lorsqu'on entend parler d'événements semblables (et aux anniversaires de l'événement); la fuite de tout ce qui se rapporte au traumatisme (refus d'en parler, etc.); être constamment nerveux, au bord de la crise, ou tendu, ce qui donne lieu à des crises imprévisibles de colère ou de pleurs, des difficultés à dormir, l'incapacité de se concentrer, l'irritabilité⁴⁴.

Nous donnons ces descriptions de réactions extrêmes au traumatisme pour que les équipes d'intervention sachent que cela peut se produire. Lorsqu'on soupçonne ce genre de réaction extrême chez une personne, il est important d'obtenir une *aide professionnelle de haut niveau* pour évaluer la victime et travailler avec elle. Sous la conduite d'un thérapeute bien formé, une équipe communautaire peut donner de l'aide une fois accompli le travail initial de guérison. Il est parfois nécessaire d'hospitaliser les victimes qui ont des réactions extrêmes au traumatisme.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROCESSUS DE GUÉRISON

Une description approfondie de tout ce que comporte le processus de guérison des victimes d'agression sexuelle déborderait le cadre du présent guide. Comme il est dit en introduction, il faut des années de formation pour devenir un thérapeute spécialisé dans le traitement des victimes d'agression sexuelle.

Nous nous bornerons ici à décrire très schématiquement les étapes et les stades de guérison que comporte le cheminement de presque toutes les victimes. Nous mentionnerons également quelques-unes des choses que les équipes d'intervention peuvent faire pour faciliter cette démarche.

Enfants

Pour les enfants, les buts et les étapes de guérison comprennent :

1. Se sentir bien protégé de nouvelles agressions ou de nouveaux traumatismes;
2. Être cru, en ce qui concerne les faits réels qui se sont produits;
3. Reconnaître les sentiments liés à l'agression et extérioriser les émotions négatives;
4. Savoir que l'agression n'était pas de leur faute et que les agresseurs adultes sont responsables de leurs propres actes;
5. Savoir que le monde adulte considère les agressions comme une chose qui est mal et une violation des limites qu'il faut respecter;

⁴⁴ Ces descriptions ont été tirées en très grande partie de Harper et coll., 1991).

6. Savoir qu'ils ne sont pas des "choses abîmées", qu'ils sont intacts, physiquement et sur tout autre plan;
7. Apprendre des modes d'expression de l'affection appropriés à leur âge et apprendre à s'affirmer et à refuser les expressions inappropriées;
8. Renforcer l'image de soi et l'estime de soi chez l'enfant;
9. Renforcer chez l'enfant le sentiment d'être son propre maître et sa capacité d'agir (emprise, développement de la volonté);
10. Recevoir le soutien d'un adulte pour faire face à la colère et à la douleur;
11. Apprendre à communiquer verbalement ses besoins et ses sentiments;
12. Aider l'enfant à apprendre des moyens constructifs de faire face à l'agression de manière que les comportements négatifs soient remplacés par des comportements positifs.

Sources : Sgroi (1983, 1980); James, B. et Nasjleti, M. (1983); McEvoy (1990)

Adultes ayant survécu aux agressions

Le cheminement de guérison de l'adulte doit permettre de régler la plupart des mêmes problèmes, mais il se déroule habituellement de manière quelque peu différente. Dans *Vulnerable Populations*, vol. II, Suzanne Sgroi distingue les étapes suivantes dans la guérison chez les adultes :

1. Reconnaître la réalité des agressions

- L'adulte surmonte la négation de défense qui lui a permis de vivre jusque-là avec la réalité de l'agression. Ce processus comprend habituellement la *récupération des souvenirs manquants*, la prise de conscience d'autres mécanismes de défense comme la dissociation, une compassion excessive, la fébrilité, les comportements pour s'étourdir (toxicomanie, troubles de l'alimentation, automutilation), le blocage des émotions ou l'insensibilité, etc. Il arrive que ces adultes situent l'agression différemment. Le mécanisme le plus courant est la négation et la fuite, c'est-à-dire prétendre que l'agression n'a jamais eu lieu.
- L'une des premières étapes de la guérison chez l'adulte est d'aller au-delà de cette négation par laquelle il se protège pour *voir* comment l'agression qui a eu lieu dans l'enfance (et retrouver le souvenir de l'agression) a contribué à modeler les comportements dysfonctionnels dans sa vie d'aujourd'hui.
- Se souvenir veut dire également se permettre de renouer avec les sentiments liés à l'agression et en reconnaître la réalité.

2. Reconnaître les réactions du survie à l'agression

L'étape suivante consiste à reconnaître, dans les comportements dysfonctionnels d'aujourd'hui des réactions qui ont permis de survivre. Ces réactions de survie se situent à deux niveaux :

- *Réactions primaires* - ce sont les réactions de l'enfant victime à l'agression, dont la peur, la honte, la culpabilité, la colère, la douleur et le comportement autodestructeur.
- *Réactions secondaires* - ce sont les réactions de l'adulte aux souvenirs pénibles qu'il vient de retrouver de l'agression; culpabilité, honte, sentiment d'être une " chose abîmée ", etc. Ce qui se passe, c'est que toute une deuxième couche de comportements d'autoprotection s'ajoute rapidement lorsque le processus de guérison débute et fait remonter la douleur. Il y a négation (" ça n'est pas vraiment arrivé "). L'adulte minimise l'importance de l'agression. La deuxième étape de la guérison consiste à surmonter ces réactions secondaires.

3. *Se pardonner -- mettre fin à l'autopunition*

Cette étape est un point tournant. Au cours de cette étape, les adultes qui travaillent en groupe avec d'autres adultes ayant survécu à des agressions peuvent :

- accepter la réalité des agressions pendant l'enfance et leurs réactions d'aujourd'hui à l'agression;
- accueillir la sollicitude des autres et les messages leur disant qu'ils sont bons et ne méritent ni blâme, ni châtement;
- recevoir des réactions des autres qui peuvent remarquer des comportements par lesquels l'adulte se blâme et se punit;
- recevoir des idées utiles sur la façon de mettre un terme à ces comportements de blâme et de châtement, et les expressions sincères des autres qui se donnent la peine de demander à l'adulte qui a été victimisé enfant de *choisir* d'arrêter de se punir;
- faire l'expérience du pardon des pairs pour la victimisation dans l'enfance et les réactions secondaires d'aujourd'hui (Harper et coll., 1990, p. 51).

Sgroi décrit la guérison comme une spirale qui va vers le haut :

- a) reconnaître la réalité de l'agression;
- b) surmonter les réactions secondaires à l'agression;
- c) se pardonner;
- d) renoncer à l'identité de survivant et passer outre. Ce cycle se répète à maintes reprises : reconnaître la réalité, surmonter les réactions secondaires, etc.

Confronter l'agresseur

Une partie importante du processus global de guérison consiste à faire face à l'agresseur en divulguant les faits et à faire intervenir dans la dynamique de la relation entre la victime et l'agresseur, l'autorité de la loi et la volonté de la collectivité.

À moins que l'équipe d'intervention communautaire a) n'y soit autorisée par la loi et un accord et b) n'ait la formation pour faire cette intervention, il vaut mieux laisser la confrontation avec l'agresseur à des spécialistes dont c'est la responsabilité aux termes de la loi et dans le cadre du

programme. Comme il est souligné plus haut, l'étape de la *divulgarion panique* est un moment très délicat. Si cette confrontation ne se fait pas correctement, il peut en résulter un déni de l'agression ou un camouflage permanent, de nouvelles agressions (ou pire) contre la victime, de la violence ou le suicide de l'agresseur, de la victime, du conjoint de l'agresseur ou même d'un membre de la collectivité qui revit ainsi des agressions dont il a été victime et qu'il n'a pas réglées avec lui-même. Qu'il suffise de dire ici que la confrontation avec l'agresseur fait partie du processus de guérison et qu'il faut une préparation, des accords préalables et une formation solide pour s'en acquitter efficacement⁴⁵.

TROISIÈME PARTIE - MISE SUR PIED DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Qu'est-ce qu'une équipe d'intervention communautaire?

C'est au début des années 80 que Patricia Graves et Suzanne Sgroi ont présenté l'essentiel de la notion d'équipe d'intervention communautaire, dont voici les caractéristiques principales.

1. *L'équipe d'intervention communautaire* est un groupe de spécialistes et de bénévoles de la collectivité *représentant les principaux groupes intéressés* qui *doivent* intervenir dans les cas d'agression, soit :

- la collectivité dans son ensemble;
- les services de protection de l'enfance;
- la police et le système judiciaire;
- les services de santé.

La clé du succès de l'équipe est que ces acteurs participent activement au travail du groupe. Si les bons acteurs ne sont pas partie prenante, il y a clairement danger de conflits entre les diverses manières d'aborder le problème (philosophie, point de vue), les différents mandats, responsabilités au regard de la loi et modes de fonctionnement, et que l'intervention globale soit loin d'être aussi efficace.

2. *L'équipe d'intervention dresse un plan détaillé décrivant la manière d'intégrer et de coordonner la réaction de la collectivité et des organismes aux divulgations d'agression sexuelle.* L'objectif visé est de s'assurer que l'on répond *à tous les besoins et à toutes les exigences de toutes les personnes en cause.* Ces besoins comprennent :

- la protection, surtout au moment de la divulgation-panique;
- la guérison - de tous ceux qui ont besoin de faire cette démarche;

⁴⁵ Voir l'annexe A du présent volume, "Lignes directrices de Hollow Water", partie III, "Confrontation avec l'agresseur".

- l'information des autorités compétentes et la tenue de dossiers;
 - la coordination des processus judiciaire et de guérison dans la collectivité.
3. *Le travail de l'équipe d'intervention est encadré par une série d'accords* entre les acteurs clés qui permettent à l'équipe de répondre aux besoins en matière de guérison tout en répondant aux exigences de la loi. La conclusion et la mise en oeuvre d'accords appropriés (entre collectivité, police, tribunaux, services de protection de l'enfance et de santé) sont les fondements de l'activité de l'équipe d'intervention.

« La clé du succès dans cette coopération entre la police, les procureurs et les spécialistes qui donnent de l'aide est de créer un programme communautaire de traitement des agresseurs qui est une solution plus humaine que l'incarcération sans réadaptation. » (Giarretto et coll. 1978) Quand le tribunal pénal a la possibilité, dans le cas de personnes reconnues coupables d'agression sexuelle non violente sur un enfant (ou qui plaide coupable), de les obliger à suivre un programme de traitement, comme condition pour accorder le sursis ou le placement à l'extérieur, le pouvoir du système de justice pénale peut être utilisé de façon humaine plutôt que pour punir. (Graves et Sgroi 1983, p. 311)

Étapes à suivre pour mettre sur pied une équipe d'intervention communautaire

Prévoir les dimensions culturelles à prendre en considération

Pour mettre sur pied une équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle dans des collectivités autochtones, il faut au départ que *tous* les acteurs soient disposés à travailler dans le cadre culturel de la collectivité. Cela veut dire dans les faits qu'il faut laisser les valeurs spirituelles de la collectivité, ses modes de communication et de travail en groupe influencer la façon dont l'équipe fonctionne (apprend et travaille ensemble). Des personnes ressources non autochtones peuvent fort bien faire partie de l'équipe, mais elles doivent être prêtes à respecter la manière dont la collectivité voit et fait les choses. Cependant, le respect ne peut être à sens unique : les membres autochtones de l'équipe doivent être prêts à écouter et à respecter les opinions et les besoins des membres qui ne sont pas autochtones.

La clé du succès (d'après notre expérience) dans l'harmonisation des différences culturelles est de recourir au système de gestion fondé sur le cercle. Cela veut dire que c'est le cercle qui est le leader, et que les membres du cercle travaillent ensemble pour répondre aux besoins de chacun et dégager un consensus.

Après cette courte entrée en matière sur l'adaptation culturelle, passons au travail concret de mise sur pied d'une équipe d'intervention communautaire.

Première étape : réunir les bons acteurs au sein de l'équipe

Comme il est dit plus haut, la raison d'être de l'approche en équipe du problème d'agression

sexuelle au niveau communautaire est d'harmoniser les exigences de la loi et les besoins humains dans l'intervention.

Essentiellement, la plupart des collectivités et cultures autochtones perçoivent l'agression sexuelle davantage comme un manque de bien-être intégral (comme un déséquilibre) que comme un problème de criminalité ou judiciaire. Par ailleurs, la société dominante (euro-canadienne) tend à percevoir l'agression sexuelle comme un problème de criminalité pour lequel l'intervention de la justice (police et tribunaux) est le premier besoin et pour lequel une intervention sur le plan de la santé peut être nécessaire. Les deux groupes semblent s'entendre sur le fait que la protection est un élément important et aussi que l'agression sexuelle est une mauvaise utilisation du pouvoir.

À moins que des représentants des groupes suivants ne fassent partie de l'équipe dès le départ, il est impossible de régler ces problèmes :

1. *La collectivité dans son ensemble* - il faut faire participer des membres de la collectivité qui ont réglé la plupart de leurs propres problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie ou d'agression (c'est-à-dire qui ont travaillé fort à leur propre guérison et au règlement de leurs problèmes) et des personnes qui peuvent apporter des ressources spirituelles et culturelles aux processus de réconciliation et de guérison de la collectivité. La représentation de la collectivité peut également comprendre une représentation du leadership politique. Cela peut être très utile pour assurer le soutien général et le respect du travail de l'équipe.
2. *Les services de protection de l'enfance* - ce sont les spécialistes responsables, aux termes de la loi, de la sécurité et de la protection des enfants dans les affaires d'agression sexuelle. Le plus souvent, il s'agit de travailleurs sociaux. Il faut informer les services de protection de l'enfance dans tous les cas d'agression sexuelle contre des enfants.
3. *Les services de la justice* - la police et les tribunaux doivent, aux termes de la loi, faire enquête et prendre en charge tous les cas d'agression sexuelle contre des enfants.
4. *Les services de santé* - des médecins et spécialistes de la santé mentale (et des guérisseurs traditionnels) aident ceux qui doivent suivre un cheminement de guérison (victimes, agresseurs, conjoints, etc.).

Une intervention adéquate dans les cas d'agression sexuelle fait toujours intervenir tous ces acteurs si la victime est un enfant. S'il s'agit d'adultes, la collectivité, le système de justice et les services de santé peuvent tous intervenir, selon les circonstances.

Étape deux : Établir un accord de collaboration et un plan d'action pour tous les acteurs qui répondent aux besoins humains et aux exigences de la loi, et qui honorent et respectent la perception que la collectivité peut avoir du problème.

L'accord et les plans élaborés à cette étape décrivent un processus répondant aux divulgations d'agression sexuelle qui tient compte des besoins suivants :

- 1) Évaluation de la situation et confirmation de l'agression;
- 2) Protection des enfants victimes et de quiconque a besoin de protection;
- 3) Guérison, c'est-à-dire aider les victimes, les agresseurs et d'autres personnes à suivre un processus de guérison;
- 4) Processus de la justice - enquête, inculpation (s'il y a lieu), arrestation (si appropriée), comparution devant les tribunaux, procès ou jugement, sentence (ou imposition d'autres conditions) et, éventuellement, satisfaction des obligations aux termes de la loi;
- 5) Suivi et contrôle des situations d'agression, de la victime, des processus de guérison après l'agression, des exigences de la justice, etc.;
- 6) Tenue de dossiers et documentation - il faut que les conseillers et autres spécialistes de la santé documentent le processus de guérison de manière que d'autres spécialistes puissent s'en servir (p. ex. lorsqu'on aiguille la personne vers quelqu'un d'autre), et pour que ces documents puissent servir en justice.

Le problème essentiel de cette planification est de dresser un plan d'action qui concilie tous ces besoins sans en sacrifier aucun.

Nota : Nos croyons que la valeur prioritaire, dans toute la planification, est la sécurité, la guérison et le bien-être des victimes et des autres personnes qui ont eu à souffrir de l'agression. Si ce n'est pas le cas, l'équipe doit décider ce qui est la valeur première.

Étape trois : Bien-être intégral de l'équipe

Le but essentiel du travail de l'équipe est de faciliter le retour à l'équilibre (bien-être, santé) de tous ceux qui ont été touchés par l'agression sexuelle. Cela s'applique à la totalité de l'intervention : *a*) prévention, *b*) intervention en cas de crise, *c*) guérison et réadaptation, et *d*) développement du bien-être intégral de la collectivité. L'équipe d'intervention ne peut pas faire tout ce travail elle-même, mais elle devra jouer le rôle de catalyseur pour que le travail se fasse.

On ne peut donner à autrui ce qu'on n'a pas soi-même. L'équipe doit donc faire un travail sur elle-même, dans la guérison de ses membres (surtout en ce qui concerne la sexualité et l'agression), et devenir un modèle de bien-être par le comportement individuel des membres et la coopération de toute l'équipe. Le bien-être de l'équipe n'est pas facultatif, et il ne viendra pas du jour au lendemain, en quelques ateliers. Le développement du bien-être de l'équipe d'intervention est un élément permanent de son travail.

Étape quatre : formation

Comme il est dit à maintes reprises dans ces pages, il faut de la formation et du temps pour apprendre à mener efficacement des interventions communautaires concernant les agressions sexuelles. L'équipe doit élaborer un plan de formation qui s'échelonne sur plusieurs années et comprend des ateliers intensifs, des stages, un mentorat et une surveillance sur le terrain et des spécialistes qui sont là pour éviter les dérapages. Le présent ouvrage veut donner une vue d'ensemble sur ce que les équipes d'intervention doivent apprendre, mais leur apprentissage doit être beaucoup plus approfondi et détaillé que ce qu'on peut proposer dans un manuel d'initiation comme celui-ci. (Voir à l'annexe le schéma d'un programme de formation de deux ans.)

Étape cinq : mise en oeuvre

À cette étape, il faut répondre aux besoins suivants pour élaborer des programmes :

1. plan de travail clair,
2. surveillance,
3. financement,
4. système de gestion,
5. tenue de dossiers et documentation,
6. contrôle et évaluation,
7. mécanisme et processus d'amélioration suivis.

CHAPITRE SEPT

PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ



Introduction

Le présent chapitre porte sur la participation de la collectivité qui est essentielle pour le travail d'équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle. La première partie est consacrée à l'étude de cinq raisons pour lesquelles cette participation est essentielle si l'on veut que l'équipe atteigne ses objectifs. La partie suivante énumère brièvement les obstacles à la participation de la collectivité, tandis que la troisième décrit quelques stratégies auxquelles l'équipe peut recourir pour mobiliser son soutien et sa participation. La quatrième partie a pour thème le rôle de la famille élargie comme type particulier de participation et de soutien de la collectivité. La cinquième partie esquisse quelques considérations sur l'élaboration d'un programme de prévention des agressions sexuelles. La partie suivante concerne le rôle de l'équipe d'intervention communautaire dans la coordination et la facilitation des moyens de guérison qui reposent sur la collectivité. La dernière partie examine deux stratégies de mise en place d'un filet de sécurité durable dans la collectivité.

Voyons tout d'abord ce que l'équipe d'intervention tente d'accomplir en mobilisant le soutien et la participation de la collectivité.

APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Buts de la participation de la collectivité aux programmes relatifs aux agressions sexuelles

L'équipe d'intervention a besoin d'une large participation de la collectivité pour atteindre les quatre grands objectifs suivants :

1. Sensibiliser davantage l'opinion à la nature et à l'ampleur du phénomène pour surmonter la tendance à nier le problème et pour faire appuyer les activités d'intervention.

- Accroître la sensibilisation à l'ampleur et aux types d'agression sexuelle, à ses conséquences pour la victime et l'agresseur et aux possibilités de guérison et de nouvel équilibre, pour encourager les gens à parler et à demander de l'aide.
- Accroître la sensibilisation aux exigences en matière de déclaration et de responsabilité liées aux divulgations d'agression, et le soutien à cet égard.
- Mettre en place le soutien politique et administratif qui permettra à l'équipe d'intervention de travailler efficacement et d'obtenir les ressources voulues.

2. Susciter soutien et engagement à l'égard d'un programme actif de prévention des agressions sexuelles

- Accroître la sensibilisation à l'ampleur et aux conséquences du problème.

- Mobiliser les ressources communautaires pour les efforts de prévention (p. ex., les écoles).

3. *Créer dans la collectivité un climat propice au travail de guérison qui s'impose tant pour les agresseurs que pour les victimes.*

- Accroître la sensibilisation aux moyens de guérison à l'intérieur de la collectivité.
- Accroître la sensibilisation pour surmonter la tendance à nier les faits et la honte qu'éprouvent souvent ceux qui ont besoin d'aide.

4. *Transformer les conditions de la collectivité qui favorisent les agressions sexuelles ou, en d'autres termes, faire évoluer les individus, les familles et la collectivité vers un état de bien-être intégral plus grand.*

- Élaborer une conception commune du bien-être intégral de l'individu, de la famille et de la collectivité qui serve de point de ralliement pour l'intervention, le traitement et la prévention à tous les niveaux.
- Modifier les normes et les attitudes de la collectivité en ce qui concerne le type de comportement sexuel acceptable.
- Créer une collaboration entre tous les services pour qu'on puisse mettre les ressources en commun et élaborer un plan intégré de bien-être communautaire.

Toute cette stratégie est souvent appelée « approche du développement communautaire ».

PREMIÈRE PARTIE - POURQUOI LE SOUTIEN ET LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ SONT-ILS NÉCESSAIRES À L'EFFICACITÉ DES PROGRAMMES RELATIFS AUX AGRESSIONS SEXUELLES?

Comme nous l'avons vu au Chapitre trois du présent guide, on ne saurait traiter les agressions sexuelles comme de simples problèmes de justice ou de santé isolés. Le problème se présente dans un contexte qui réunit de nombreux autres problèmes sociaux, et il touche tous les aspects de la vie dans les collectivités où il se produit. Les efforts pour traiter le problème isolément ont échoué. Une approche intégrée du bien-être communautaire s'impose pour transformer le contexte dans lequel le problème surgit et rétablir la santé et l'équilibre dans la vie des personnes qui ont été touchées par la douleur et la souffrance liées aux agressions. Voici une brève description des cinq arguments qui militent en faveur d'une approche de développement communautaire dans l'intervention, le traitement et la prévention.

1. Chaque chose est reliée au tout

Ce qui se passe dans une partie d'un système a un retentissement sur toutes les autres parties. Une collectivité est un système complexe de relations interdépendantes. C'est particulièrement vrai dans les petites collectivités que sont la plupart de celles des Premières nations, où tous se connaissent et un grand nombre de personnes ont des liens du sang. Tout fait d'importance, comme la divulgation d'agressions sexuelles, qui se produit dans la collectivité touche l'ensemble du système.

Divulguer des agressions sexuelles, c'est comme jeter un caillou dans la mare. La vague s'étend à toute la collectivité. Les divulgations peuvent avoir sur elle des effets multiples. Les gens finissent par se ranger dans un camp ou dans l'autre. Ils ont une forte réaction à ce qui s'est passé (colère, négation, douleur, choc, peur; sentiment d'impuissance et de trahison). C'est un rappel de leurs problèmes d'agression (comme victime, comme agresseur ou les deux) ou ils ont peur que d'autres « secrets » finissent par être connus.

De plus, l'atmosphère de secret et de négation qui doit exister pour que les agressions sexuelles se poursuivent contamine d'autres aspects de la vie de la collectivité. Dans les collectivités où le taux d'agression sexuelle est élevé, il y a généralement aussi de gros problèmes de dissension, de dénigrement et de commérage. Les gens ont tendance à nuire aux efforts des uns des autres, à se méfier les uns des autres au lieu de collaborer pour le bien commun.

2. L'agression sexuelle n'est pas un phénomène isolé. Elle fait partie d'un ensemble plus large de problèmes.

Les agressions sexuelles font partie d'un ensemble plus large qui comprend souvent des problèmes sociaux tels que la toxicomanie, le suicide, des problèmes de santé mentale, la perte de la culture et de la langue, la perte de moyens dignes et productifs de gagner sa vie. Essayer de traiter les problèmes d'agression sexuelle isolément des autres problèmes, c'est comme essayer de traiter une infection en mettant un pansement sur l'une des lésions qu'elle fait apparaître. À moins qu'on ne puisse rétablir la santé dans l'ensemble de la vie de la collectivité, le problème des agressions reviendra sans cesse.

3. La collectivité ne peut pas compter sur les autres pour lui redonner la santé et l'équilibre. C'est un travail qu'elle doit accomplir elle-même.

Le cheminement de la collectivité vers le bien-être suppose l'exploitation du potentiel mental, émotionnel, physique et spirituel de ses membres, la création de familles saines et une transformation de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la collectivité. Il faut apprendre de nouveaux modes de vie, respectueux de valeurs qui préservent la vie et la magnifient. Ces objectifs exigent une approche du développement communautaire. Des personnes de l'extérieur peuvent jouer un rôle très précieux dans le processus, mais la guérison et le développement doivent venir de l'intérieur.

4. Une intervention, un traitement et une prévention efficaces exigent la participation active de toute la collectivité.

Pour qu'une collectivité puisse régler efficacement les problèmes des agressions sexuelles passées et réduire considérablement les risques d'agressions futures, il faut bien des composantes différentes : un engagement politique ferme, des politiques et programmes sociaux efficaces, des ressources et pratiques culturelles appropriées, des ressources financières et humaines adéquates, une collaboration entre les services, etc. En outre, tout le réseau familial auquel appartiennent les victimes et les agresseurs doit participer aux efforts de guérison, d'intervention et de traitement si l'on veut que ces efforts soient efficaces. Autrement dit, une approche parcellaire est vouée à l'échec. Il faut une approche du développement communautaire qui rejoint tout le monde : individus, familles, services communautaires et établissements.

5. Le problème des agressions sexuelles est trop gros, trop fréquent pour qu'on puisse s'en occuper au cas par cas

Dans certaines collectivités, jusqu'à 70 % des adultes ont été agressés sexuellement à un moment donné de leur vie, et ce comportement d'agression se transmet de génération en génération. Il est impossible de s'attaquer à un problème de cette ampleur au cas par cas. Il n'y a tout simplement pas assez de ressources (p. ex., dans les systèmes de la justice et de la santé) pour s'occuper adéquatement des victimes et des agresseurs. Il faut une approche conçue en fonction de tout le système communautaire où les agressions se produisent et qui aide la collectivité à acquérir des modes de vie nouveaux et plus sains. Cela exige une approche du développement communautaire.

DEUXIÈME PARTIE - OBSTACLES À LA GUÉRISON ET AU DÉVELOPPEMENT

La partie précédente fait valoir l'approche du bien-être intégral de la collectivité aux niveaux de l'intervention, du traitement et de la prévention. Dans les faits, de nombreux obstacles compliquent la tâche de la collectivité qui veut se mobiliser pour lutter efficacement contre les agressions sexuelles. En voici une liste partielle :

- 1. Le soutien politique** en faveur d'une approche ferme et intégrée des agressions sexuelles peut fléchir s'il y a des changements dans la direction politique, si les divulgations touchent des dirigeants de trop près ou mettent en cause leurs propres actes ou ceux de membres de leur famille ou d'alliés politiques.
- 2. Les structures administratives et hiérarchiques** peuvent semer la confusion et demander beaucoup de temps. L'équipe d'intervention peut avoir à faire rapport à des

dirigeants politiques, à des ministères du gouvernement, à des offices ou comités locaux ou régionaux, et des services financiers, par exemple.

3. Il est difficile de préserver *le caractère confidentiel* dans les petites localités, et les gens peuvent donc hésiter à se présenter à une équipe d'intervention locale ou aux représentants d'un autre programme de lutte contre les agressions sexuelles.
4. La plupart des agressions sexuelles mettent en cause des membres de la famille ou des amis proches. Les gens peuvent craindre que les *conséquences judiciaires* de la divulgation d'agressions sexuelles ne causent du tort à des membres de la famille ou ne provoquent de la colère envers eux.
5. Les membres de la collectivité peuvent ne pas vouloir poser le problème au grand jour. Il peut sembler *plus facile et plus sûr de nier le problème* que d'accomplir le dur travail nécessaire pour apporter la guérison à ceux qui en ont besoin et pour garantir la sécurité de tous les membres de la collectivité.
6. *D'autres problèmes sociaux*, comme la toxicomanie ou l'alcoolisme, peuvent nuire au processus de divulgation.
7. *Le personnel de l'administration de la collectivité et du programme est souvent débordé et n'a pas les ressources* qu'il lui faudrait pour mettre en place et maintenir un programme efficace relatif aux agressions sexuelles.
8. *Il se peut que les dirigeants de la collectivité n'estiment pas que les programmes de lutte contre les agressions sexuelles sont une priorité.* Ils peuvent se préoccuper davantage de problèmes politiques et économiques sans saisir les répercussions que les agressions sexuelles peuvent avoir sur la capacité de la collectivité de faire de grands progrès sur les plans politique et économique.

TROISIÈME PARTIE - STRATÉGIES VISANT À SUSCITER L'ENGAGEMENT ET LE SOUTIEN DE LA COLLECTIVITÉ

Nous avons dit plus haut qu'une approche fondée sur le bien-être intégral de la collectivité s'imposait pour transformer les conditions de vie qui accroissent les risques d'agression sexuelle et créer un environnement où les individus et les familles peuvent guérir la douleur et la souffrance causées par les agressions sexuelles et apprendre à vivre d'une façon saine et dans la sécurité. Une grande partie des changements ne peuvent se faire que si les individus et les familles s'engagent. L'équipe d'intervention communautaire ne peut faire ce travail pour la collectivité. Celle-ci doit le faire elle-même.

Nous allons maintenant voir comment l'équipe d'intervention peut obtenir l'appui de la collectivité pour prendre, relativement aux problèmes d'agression sexuelle, des mesures de développement communautaire. On trouvera des suggestions pour surmonter les obstacles qui peuvent rendre difficile l'enclenchement de cette démarche, obstacles qui ont été rapidement énumérés dans une section précédente du présent chapitre.

1. Créer un environnement propice à la participation de la collectivité

Pour que la collectivité s'engage dans les initiatives d'intervention, de prévention et de traitement, il faut que les individus qui la composent aient le sentiment que cela est sans danger et que leurs efforts auront un effet réel sur leur collectivité. Ils se feront une idée sur la question non seulement d'après ce que fait l'équipe d'intervention, mais aussi d'après la manière dont l'équipe s'y prend. Voici quelques façons de créer un climat de confiance qui favorisera la participation de la collectivité :

- a) Toujours respecter les lignes directrices sur le respect du caractère confidentiel pour que les gens sentent qu'ils peuvent parler aux membres de l'équipe en toute sécurité.
- b) Être absolument clair au sujet des obligations légales et morales de l'équipe relativement aux déclarations à faire et aux comptes à rendre pour que les gens ne se sentent pas trahis par les mesures que l'équipe doit prendre.
- c) Parler des problèmes, non des personnes.
- d) Reconnaître toute contribution à la guérison et tout progrès, même minime.
- e) Croire en la capacité des gens de se guérir eux-mêmes et de faire des choix constructifs et communiquer cette conviction à la collectivité.
- f) Ne jamais prendre parti. De la sorte, les gens se rendront compte que l'équipe travaille dans l'intérêt de la justice et de la sécurité de tous les membres de la collectivité.
- g) Présenter les programmes et les initiatives sous un jour positif, en mettant l'accent sur le développement du bien-être de l'individu, de la famille et de la collectivité.
- h) Élaborer des lignes directrices pour s'assurer que l'équipe est accessible aux membres de la collectivité. Elles devraient simultanément établir des limites qui protègent les membres de l'équipe d'un excès de travail et de relations inappropriées.
- i) Élaborer des programmes dynamiques et attrayants pour que la collectivité envisage avec enthousiasme d'y participer.

- j) Responsabiliser les gens à l'égard des mesures qui assureront leur santé et leur sécurité au lieu de leur enlever cette responsabilité (en faisant à leur place des choses qu'ils doivent vraiment faire eux-mêmes).

2. *Sensibiliser par l'information*

L'une des façons les plus sûres et les plus efficaces de mobiliser le soutien de la collectivité est la sensibilisation. Ce travail peut être abordé de bien des façons :

- a) Aider les gens à s'informer : mettre à leur disposition des brochures et des fiches documentaires, coller des affiches ou faire des montages dans les vitrines de magasins. On peut aussi utiliser les journaux, la radio et la télévision pour communiquer les renseignements de base à la collectivité.
- b) Assemblées publiques d'information - films, discussions d'experts ou conférenciers invités. Même si les gens ne viennent pas, ils pourront en entendre parler par la publicité que vous ferez de l'activité en question.
- c) Ateliers ou colloques - occasions de donner une information plus approfondie sur un aspect particulier des agressions sexuelles (p. ex., les conséquences des agressions sexuelles pour les enfants). Il est important de se souvenir que l'objet de ces réunions n'est pas de provoquer des divulgations, mais plutôt d'informer et de surmonter les tendances à nier les problèmes et la résistance au changement.
- d) Semaines ou journées de sensibilisation - elles peuvent comporter une annonce publique, des stands, de la publicité dans les médias et d'autres activités d'information, par exemple des exposés de conférenciers invités.

3. *Repérer les ressources et les alliés*

Une autre mesure importante que l'équipe d'intervention peut prendre est de repérer les ressources et les alliés dans la collectivité. Faire appel à ces richesses de la collectivité aide à renforcer le programme et à constituer un soutien et un engagement solides dans la collectivité. Voici des exemples de ressources et d'alliés possibles :

- a) Les anciens, qui peuvent contribuer à la recherche culturelle sur les valeurs, les croyances et les pratiques utilisées traditionnellement pour éduquer les gens sur une saine sexualité et rétablir l'équilibre après des comportements inappropriés;
- b) Les personnes qui sont prêtes à s'ouvrir et à raconter leur propre histoire ou à s'élever contre les agressions;

- c) Les fournisseurs de services (p. ex., personnel des écoles, spécialistes de la santé, personnel des forces de l'ordre, travailleurs sociaux, dirigeants des Églises) qui sont prêts à travailler avec l'équipe d'intervention sur des initiatives particulières (p. ex., programme de prévention à l'école, activités de sensibilisation, cercles de guérison, etc.);
- d) Documents imprimés ou audiovisuels pour les activités de sensibilisation;
- e) Personnalités politiques ou culturelles qui sont prêtes à confirmer publiquement la nécessité d'un programme efficace de lutte contre les agressions sexuelles;
- f) Bénévoles qui veulent se charger de tâches particulières (p. ex., préparer du matériel pour les médias, rédiger des propositions, distribuer des brochures, tenir un stand);
- g) Familles qui sont prêtes à accueillir les enfants qu'il faut retirer de leur foyer pour garantir leur sécurité;
- h) Autres programmes de la collectivité qui portent sur des problèmes sociaux connexes (p. ex., programmes de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies);
- i) Dirigeants spirituels/culturels qui peuvent donner des conseils et organiser des cérémonies ou autres activités culturelles;
- j) Les « auxiliaires naturels » de la collectivité (ceux auxquels les autres font fréquemment appel pour avoir des conseils et un soutien);
- k) Sources de financement auxquelles on peut puiser pour les activités de prévention et de traitement.

4. *Élaborer un plan intégré de bien-être de la collectivité*

Cette mesure est liée au numéro précédent, mais suppose une collaboration plus intense avec des organisations ou services particuliers de la collectivité. Comme les agressions sexuelles ne sont pas un problème isolé et qu'il faut transformer tout le cadre de vie qui se prête aux agressions sexuelles, il est impérieux de lier le travail de l'équipe d'intervention aux autres programmes qui visent à assurer le bien-être intégral. À moins que des questions comme l'alcoolisme et les toxicomanies, la guérison et le développement personnel, l'autonomie fonctionnelle, le développement politique et la revitalisation de la culture ne fassent l'objet d'un effort dans la collectivité, on ne saurait s'attaquer adéquatement au problème des agressions sexuelles.

Pour ces raisons, l'équipe d'intervention doit collaborer avec d'autres services et organisations de la collectivité pour appliquer un plan complet et intégré de développement du bien-être communautaire. Voici une brève description de quelques mesures à prendre dans cette optique :

- a) repérer les partenaires possibles - Tout service, groupe ou organisation de la collectivité qui se soucie des problèmes de bien-être de la collectivité peut devenir un partenaire (p. ex., les Églises, les services de santé, les groupes de soutien, de prévention et de traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies, les services d'éducation, les services sociaux, les groupes culturels). Au départ, l'équipe devra probablement contacter chacun individuellement pour discuter de la possibilité de collaborer à un plan complet et intégré de développement du bien-être communautaire. Tous ne seront peut-être pas d'accord pour collaborer de cette manière, mais le travail peut débuter avec tous ceux qui sont prêts à le faire.
- b) les partenaires se réunissent pour créer un groupe de travail commun - La première étape, pour ce groupe, consiste à préciser les objectifs de la collaboration et à s'entendre sur la démarche à suivre pour élaborer ce plan complet et intégré. Comme il importe que le plus grand nombre possible de membres de la collectivité participent à l'élaboration de certains aspects du plan, le groupe de travail doit commencer par décider comment susciter la participation qui est nécessaire.
- c) après avoir défini ses propres besoins de bien-être, le groupe de travail commun doit mettre au point les modalités de son travail et des moyens précis d'aider ses membres dans leur propre développement personnel (p. ex., employer des modèles de prise de décisions par consensus et, à chaque réunion, laisser aux membres du temps pour des échanges personnels). Ce travail doit être constant et se faire parallèlement à toutes les autres mesures que prend le groupe.
- d) il faut entreprendre une large évaluation des besoins de la collectivité⁴⁶ - Pour qu'un plan complet et intégré réussisse, il importe de faire participer la collectivité à son élaboration par une série d'initiatives visant à aider la collectivité :
- à évaluer sa situation présente sur le plan du bien-être communautaire;
 - à définir ses points forts et ses ressources, à définir les ressources de sa culture et les enseignements du passé qui peuvent servir dans le présent;
 - à élaborer une carte ou un modèle qui décrit les relations entre les divers aspects du bien-être (p. ex., entre agression sexuelle et alcoolisme ou toxicomanie, entre violence familiale et développement économique);
 - à se faire une idée claire de ce que serait la collectivité (y compris les personnes et les familles) si elle était en bonne santé;
 - à définir les objectifs prioritaires et les points d'intervention pour agir;
 - à définir les stratégies possibles pour commencer à travailler sur les objectifs prioritaires;

⁴⁶ Un certain nombre d'outils participatifs pour percevoir et évaluer les besoins de la collectivité ont été élaborés pour faciliter ce travail. L'un d'eux est le Community Story Framework, qu'on peut se procurer à The Four Worlds Centre for Development Learning, 120B, 10th St., N.W., Calgary (Alberta), T2N 1V3, tél. 403-270-8098, fax 403-270-7945, courrier électronique 4worlds@cadvision.com.

- et à définir les besoins en apprentissage de divers groupes de la collectivité concernant l'amélioration du bien-être communautaire.
- e) le groupe de travail commun élabore une ébauche de plan - À partir de l'information recueillie à l'étape précédente, le groupe de travail élabore un plan simple qu'il peut présenter à la collectivité pour approbation. Ce plan doit comprendre un énoncé de mission clair, plusieurs objectifs bien définis, des stratégies appropriées pour atteindre les objectifs et des marches à suivre pour appliquer les stratégies. Le plan doit préciser clairement qui est chargé de chacun des aspects du travail (p. ex., quels aspects doivent être confiés aux individus et aux familles dans la collectivité avec l'appui des services communautaires et quels éléments seront pris en charge par des organismes particuliers ou des groupes d'organismes avec l'appui des membres de la collectivité). Il est également important de préciser d'où viendront les ressources nécessaires (p. ex., la mise en commun des ressources qui sont déjà à la disposition de certains services, des levées de fonds pour certaines activités ou certains éléments du plan).
- f) le groupe de travail commun élabore également un plan de surveillance et d'évaluation - Ce plan doit décrire les indicateurs de réussite qui seront employés (les points de repère qui permettront de dire si les activités ont permis, oui ou non, de se rapprocher des objectifs et de l'idéal de bien-être), les outils à employer pour mesurer ces progrès par rapport aux indicateurs de succès, et préciser qui recueillera ces données. Le plan de surveillance et d'évaluation doit également dire comment les membres de la collectivité participeront au processus d'évaluation et qui aura accès aux données d'évaluation à cette fin.

QUATRIÈME PARTIE - RÔLE DE LA FAMILLE ÉLARGIE DANS L'INTERVENTION, LE TRAITEMENT ET LA PRÉVENTION

Jusqu'ici, nous avons vu pourquoi l'équipe d'intervention communautaire qui s'occupe des problèmes d'agression sexuelle devait faire participer toute la collectivité et proposer des stratégies pour le faire. Lorsqu'on parle de collectivité, il est facile de mettre tout le monde dans le même panier, pour ainsi dire. Mais une collectivité est plus qu'un regroupement d'individus. C'est un ensemble complexe de relations politiques, économiques, culturelles et sociales. Dans les collectivités des Premières nations, ces relations sont en grande partie centrées sur des liens familiaux. Dans certains cas, ces liens comportent des systèmes claniques clairement définis; dans d'autres, les grandes familles élargies sont l'élément de base.

Il est donc logique qu'une équipe d'intervention communautaire qui cherche des moyens efficaces de faire participer la collectivité aborde le problème sous l'angle de la famille élargie. Voici quelques-unes des raisons qui justifient cette approche :

- c'est à l'intérieur de la famille qu'ont lieu un fort pourcentage des agressions sexuelles (car l'agression sexuelle est souvent un crime de proximité et d'occasion);
- le système familial crée souvent et maintient un contexte dysfonctionnel de négation, de secret, de honte et de peur à l'intérieur duquel les agressions sexuelles peuvent être perpétrées de génération en génération;
- tout le système familial est profondément touché lorsqu'il y a agression (les victimes, les agresseurs, les conjoints non agresseurs et tous les autres membres de la famille);
- la famille élargie a, pour les problèmes d'agression sexuelle, un rôle spécial à jouer dans l'intervention, le traitement et la prévention, rôle qui diffère de celui de la collectivité en général;
- il n'est pas possible d'éliminer les agressions sexuelles à moins de rendre tout le système familial sain et équilibré. Tant que le contexte des comportements dysfonctionnels subsistera, des agressions sexuelles se produiront.

Stratégies de travail avec la famille élargie

L'équipe d'intervention communautaire peut prendre les mesures suivantes pour se servir de la famille élargie de façon à faire participer la collectivité aux programmes de prévention, d'intervention et de traitement :

1. ***Dresser de la collectivité un schéma qui indique tous les systèmes familiaux.*** Ce schéma peut servir à s'assurer que les activités de prévention, d'intervention et de traitement font intervenir tous ceux qui font partie du système familial.
2. ***Cibler les activités de prévention en fonction de tout le système familial.*** Par exemple, un programme complet de prévention comporte des éléments qui permettent d'aider toutes les personnes qui peuvent être des victimes ou des agresseurs ou avoir la garde de ceux qui peuvent être victimes. L'équipe d'intervention peut se servir du schéma de la collectivité qui indique toutes les familles élargies pour s'assurer que les activités de prévention ont rejoint les personnes clés dans chacun des systèmes familiaux.
3. ***Concevoir des stratégies d'intervention qui répondent de façon immédiate aux besoins de tous les membres du système familial*** - la victime, l'agresseur, le conjoint non agresseur et les autres membres de la famille. Le Chapitre six donne des renseignements plus détaillés sur les besoins de chacune de ces parties du système familial.
4. ***Faire participer tout le système familial aux programmes de traitement.*** Le Chapitre six explique pourquoi les comportements dysfonctionnels, dont les agressions sexuelles, risquent fort de se reproduire à moins que toute la famille ne reçoive un traitement.
5. ***Veiller à ce que des occasions de guérison et de croissance personnelle soient offertes à tous les membres du système familial.*** Hommes, femmes, adolescents, enfants et Aînés. Là encore, le schéma de la collectivité indiquant tous les systèmes familiaux

peut servir à faire en sorte que les personnes clés de toutes les familles soient engagées dans la démarche pour qu'elles puissent influencer tout le système familial.

CINQUIÈME PARTIE - FACTEURS À CONSIDÉRER DANS LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION DES AGRESSIONS SEXUELLES

Bien consciente des conséquences terribles des agressions sexuelles pour les victimes, les agresseurs, leurs familles et la collectivité tout entière, l'équipe d'intervention a évidemment tout intérêt à implanter un programme efficace de prévention des agressions sexuelles. Un programme de prévention complet a plusieurs clientèles cibles. Il s'agit des clientèles que le programme de prévention doit rejoindre. On distingue trois groupes :

1. les personnes qui peuvent être victimes,
2. les personnes qui peuvent être agresseurs,
3. les membres de la famille et de la collectivité,
4. le personnel des services communautaires et autres agents qui peuvent aider la collectivité.

La présente section traite brièvement des activités de prévention qui peuvent être menées pour chacun de ces quatre groupes cibles.

1. Personnes qui peuvent être victimes

Le but des activités de prévention destinées à ces personnes est de les sensibiliser aux risques, de leur apprendre à assurer leur sécurité personnelle et de les informer des ressources qui existent pour les aider et les renseigner davantage.

Le groupe qui représente le pourcentage le plus élevé, et de loin, des victimes d'agression sexuelle est celui des enfants, et beaucoup d'entre eux sont très jeunes. Il est donc important de commencer très tôt à leur enseigner comment assurer leur propre sécurité. Cela peut leur être enseigné à la maison et aussi à l'école ou dans des programmes communautaires de développement de l'enfant. Il existe d'excellents documents imprimés et audiovisuels pour aider les parents et d'autres adultes à travailler avec les enfants pour aborder cette question de la manière qui convient. (Voir la liste des ressources proposées pour le présent chapitre.)

Les jeunes adultes des deux sexes et les femmes de tous âges peuvent également être des victimes, et ils ont besoin de programmes de prévention. Ces programmes, tout comme ceux qui sont destinés aux enfants, doivent mettre l'accent sur l'information au sujet des types de comportement abusifs, l'ampleur du problème, la façon de garantir sa sécurité personnelle, et les ressources pour donner de l'aide et de l'information. Au départ, certaines personnes peuvent hésiter à discuter de ces questions en groupe. On peut aussi donner des conseils individuels et utiliser des documents imprimés ou vidéo.

Il est important de savoir que les activités de prévention sont une bonne occasion de repérer les personnes qui ont déjà été victimes. Ces personnes peuvent

- se plaindre de maladies, de maux de ventre, de maux de tête, de crampes ou d'étourdissements avant, pendant ou après les activités de prévention;
- éviter le contact visuel, devenir très fébriles ou chercher des prétextes pour quitter la salle;
- adopter un comportement inhabituel (p. ex., devenir très silencieuses alors qu'elles sont d'habitude extraverties, ou s'extérioriser alors qu'elles sont généralement discrètes et coopératives);
- poser des questions très précises qui témoignent de connaissances inhabituelles pour leur âge ou d'une certaine expérience de vie pour certains aspects de la discussion.

Il ne faut pas se servir des activités de prévention comme d'un moyen pour encourager les divulgations, mais elles peuvent donner l'indication qu'il y a lieu de susciter des occasions pour faire un travail plus intense avec telle ou telle personne.

2. Personnes qui peuvent être agresseurs

Il est impossible, et certainement peu sage, de classer des membres de la collectivité comme d'éventuels agresseurs, mais il reste possible de prendre des mesures visant à prévenir la perpétration d'agressions (au lieu de seulement montrer à ceux qui peuvent être victimes comment se protéger).

Un élément de solution consiste à sensibiliser fortement la collectivité en général aux conséquences traumatiques de l'agression sexuelle pour les victimes. Cette information aura au moins l'avantage de renseigner ceux qui risquent de commettre des agressions sur les grandes souffrances qu'ils provoqueront s'ils passent aux actes. Ces personnes doivent également comprendre que la collectivité est prête à s'opposer vigoureusement aux agressions sexuelles et ne les tolérera plus sans rien dire. Les agresseurs auront à subir les conséquences de leurs actes, soit devant le système judiciaire, soit en se soumettant à un programme communautaire.

La documentation sur les agressions sexuelles est claire : beaucoup d'agresseurs ont été eux-mêmes victimes d'agressions (mais pas nécessairement de nature sexuelle). On peut éduquer et aider ces personnes pour leur faire prendre conscience du fait que les agressions sexuelles sont très souvent un problème qui passe de génération en génération et des moyens qu'on peut prendre pour rompre le cycle. Ceux qui risquent de commettre des agressions ont besoin d'aide pour se faire un plan de sécurité qui leur permettra d'éviter les situations dans lesquelles ils risquent de passer aux actes.

3. Personnes qui ont la garde de ceux qui peuvent être victimes et les aident

Le but des activités de prévention pour ce groupe cible est de l'aider à établir les limites et les conditions qui rendront les familles et la collectivité les plus sûres possible pour les personnes qui risquent de devenir des victimes. Les parents et d'autres personnes qui s'occupent des enfants doivent comprendre l'ampleur du problème et les divers types d'agression sexuelle courants et tout le mal que peuvent causer les agressions sexuelles. Ils doivent aussi comprendre les indices révélateurs d'agressions et ce qu'ils doivent faire s'ils se doutent que les enfants dont ils ont la garde ont été agressés. Ils doivent savoir comment parler aux enfants de la sexualité et leur enseigner comment ils peuvent assurer leur sécurité personnelle.

Les adultes peuvent également être agressés sexuellement. Il est donc important que la collectivité en général comprenne quels types de comportement peuvent constituer une agression sexuelle, sache quels comportements peuvent révéler qu'une amie ou un membre de la famille a été victime d'agression, quels sont les conséquences de l'agression sexuelle pour la victime et l'agresseur, et ce qu'il faut faire si une personne divulgue une agression sexuelle ou affiche des signes qui laissent croire qu'il y a eu agression.

Dans le cadre d'un programme de prévention, les membres de la collectivité doivent apprendre à quel point il est important de se prononcer contre les agressions et de se regrouper pour établir des normes claires, dans la collectivité, sur les types de comportement acceptables ou inacceptables. Ils doivent comprendre la relation entre les agressions sexuelles et d'autres types de problème communautaire et assumer la responsabilité de faire évoluer la collectivité vers un état de bonne santé et d'équilibre. Le programme de prévention peut également être axé sur les valeurs, les convictions et les pratiques traditionnelles qui ont aidé les collectivités, par le passé, à rester saines et sûres, et l'adaptation de ces enseignements au monde contemporain.

4. Personnel des services communautaires et autres instances qui aident la collectivité

Les services communautaires et d'autres instances qui aident la collectivité (comme les clubs philanthropiques, groupes religieux, etc.) ont besoin du même genre d'information que celle qui est décrite aux paragraphes 2 et 3. Ils doivent aussi apprendre à travailler avec les membres de la collectivité pour établir des normes claires en ce qui concerne le comportement sexuel et élaborer une conception commune du bien-être intégral de la collectivité. Ces services doivent mettre leurs ressources en commun afin d'élaborer un plan complet et intégré pour assurer le bien-être de la collectivité (voir la Partie trois, plus haut). Ils ont également besoin de conseils pour concevoir les politiques et procédures appropriées pour rendre leur collectivité plus sûre et plus saine.

SIXIÈME PARTIE - ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DANS LA GUÉRISON

Nous avons dit au Chapitre six que la plupart des collectivités n'avaient tout simplement pas les ressources spécialisées nécessaires pour offrir des services permettant à tous les membres de la collectivité touchés par les agressions sexuelles de guérir (victimes, agresseurs, conjoints non agresseurs et autres membres de la famille). C'est pourquoi nous préconisons une approche communautaire plutôt qu'un modèle de prestation de services pour accomplir le travail de guérison qui doit se faire. C'est dire que la collectivité devra trouver le moyen de se guérir et de rejoindre avec efficacité et compassion ceux qui ont besoin d'aide.

Avec les responsabilités urgentes qui sont les siennes en matière d'intervention, l'équipe ne saurait prendre aussi sur ses épaules tout le travail de guérison qui doit se faire. Son rôle premier, comme il est expliqué au Chapitre six, est de coordonner et de faciliter. La coordination consiste à veiller à établir le lien entre les personnes et les familles qui ont besoin d'aide et les services qui peuvent les aider. La facilitation consiste à mobiliser la collectivité (les individus, les familles, les instances politiques, les services) pour que soit en place un système de soutien approprié et adéquat.

Voici quelques mesures que l'équipe d'intervention peut prendre pour favoriser une guérison accompagnée par la collectivité, dans le cadre de sa responsabilité globale à l'égard de tous les membres de celle-ci qui ont été touchés par les agressions sexuelles :

- 1. S'assurer que les membres de l'équipe d'intervention travaillent à leur propre guérison et à leur développement personnel.** Nous avons maintes fois insisté sur ce fait dans le présent ouvrage. S'ils n'ont pas pu régler eux-mêmes les problèmes relatifs aux agressions sexuelles, les membres de l'équipe ne pourront pas agir efficacement pour faciliter les processus de guérison dans la collectivité.
- 2. Repérer les services et les groupes de la collectivité qui comptent déjà des activités de soutien de la guérison et, au besoin, leur donner une formation au sujet des problèmes d'agression sexuelle.** La plupart des collectivités ont déjà des services dont le rôle est de soutenir la guérison et le développement personnels, services souvent liés aux problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. Fréquemment, ces services utilisent la formule des cercles de guérison ou de soutien et relèvent de services de santé, de programmes de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, des Églises, des groupes qui s'occupent des jeunes, etc. Il se peut que les animateurs de ces programmes aient besoin d'information et de formation pour pouvoir répondre aux besoins des victimes d'agression sexuelle, des agresseurs et d'autres membres de la famille. L'équipe d'intervention peut se charger d'organiser cette formation.

3. ***Mobiliser les services communautaires et autres fournisseurs de services pour offrir des possibilités de guérison dans la collectivité aux personnes touchées par les agressions sexuelles.*** Dans certains cas, ceux qui ont survécu à des agressions et les agresseurs peuvent tirer profit de groupes spéciaux de guérison ou de soutien conçus pour répondre à leurs besoins particuliers. L'équipe d'intervention peut être en mesure de collaborer avec d'autres services communautaires (p. ex., les services de santé mentale) pour donner des moyens particuliers de guérison dans la collectivité. Les animateurs de ces services de soutien de la guérison peuvent avoir besoin d'une formation spéciale pour pouvoir répondre aux besoins propres aux personnes touchées par des agressions sexuelles. L'équipe d'intervention peut être en mesure de procurer cette formation spéciale à la collectivité ou de s'organiser pour que les membres choisis de la collectivité aillent assister à des cours à l'extérieur de la localité. L'équipe d'intervention peut également être en mesure d'offrir des ressources spéciales aux groupes de soutien, comme des productions vidéo, ou des documents audiovisuels ou imprimés. (Des lignes directrices à l'intention des groupes de soutien communautaire sont jointes au présent document.)
4. ***Offrir des possibilités de formation et de soutien à des conseillers d'entraide entre pairs ou à des auxiliaires naturels.*** Toutes les collectivités comptent des personnes qui sont naturellement douées pour aider les autres. Ceux qui ont des problèmes se tournent fréquemment vers ces personnes pour avoir de l'aide ou des conseils. Ces pairs ou ces personnes qui aident naturellement peuvent souvent être plus efficaces s'ils reçoivent une formation et du soutien. Des programmes de formation à l'intention de ces personnes existent, surtout pour les adolescents et les jeunes adultes. L'équipe d'intervention peut travailler avec l'école ou d'autres services de la collectivité pour lancer et soutenir un programme approprié d'entraide entre pairs.

SEPTIÈME PARTIE - TISSER UN FILET DE SÉCURITÉ DURABLE DANS LA COLLECTIVITÉ⁴⁷

Nous avons soutenu ici que le problème des agressions sexuelles ne pouvait se régler à moins que la collectivité ne se charge de faire régner un état de santé dans tout ce qui fait la vie des personnes, des familles et de la collectivité. En d'autres termes, les activités de prévention, d'intervention et de traitement relatives aux agressions sexuelles doivent s'inscrire dans un plan global visant à assurer le bien-être de la collectivité.

L'un des objectifs premiers d'un plan intégré de bien-être communautaire est de transformer les relations humaines dans la collectivité ainsi que la dynamique politique, sociale, économique et culturelle. Il faut remplacer les tendances sociales qui favorisent les comportements dysfonctionnels comme l'alcoolisme et la toxicomanie, les agressions sexuelles et la violence au

⁴⁷ Le contenu des paragraphes qui suivent a déjà été traité dans *The Four Worlds Exchange*, vol. I, n° 2.

foyer par un mode de vie propice à la santé et au bien-être intégral. Si l'on veut changer la dynamique d'une collectivité pour qu'elle favorise un climat sain, il faut que les personnes, les familles et les systèmes communautaires soient sains.

Une façon de s'y prendre pour faire participer les membres de la collectivité et les services et organisations de la collectivité à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan de bien-être de la collectivité a été décrite à la Partie trois du présent chapitre. Ce qui est proposé ici, ce sont deux stratégies qu'on peut intégrer à ce plan pour aider la collectivité à assumer la responsabilité de son propre bien-être à long terme.

1. Créer un dispositif de vigilance.
2. Recourir à des groupes de base pour transformer la dynamique de la collectivité.

Ces stratégies peuvent aider à tisser un filet de sécurité qui protège l'ensemble de la collectivité et permet d'intervenir auprès des personnes avant qu'elles ne s'engagent dans des habitudes ou des relations dysfonctionnelles. Le filet de sécurité comporte des dispositifs pour veiller sur les personnes et les familles de la collectivité, et plus spécialement celles qui risquent de devenir des victimes ou des agresseurs. Il offre un soutien avant que les difficultés ne commencent et peut intervenir rapidement si des problèmes surgissent. Il propose un modèle de comportement sain et suscite un climat sain dans la collectivité, dont les normes et les comportements sont progressivement infléchis dans un sens favorable à la sécurité, à la prospérité et à la santé.

1. Créer un dispositif de vigilance

Un dispositif de vigilance est un système qui permet de surveiller les membres de la collectivité, et plus particulièrement ceux qui ont des problèmes de comportement ou ont été traumatisés par les agressions sexuelles qu'ils ont eux-mêmes subies ou qu'ont subies un ami proche ou un parent. L'équipe d'intervention communautaire, en collaboration avec d'autres services communautaires ou avec des personnalités en vue de la collectivité, peut prendre les mesures suivantes pour mettre ce dispositif en place :

a) Dresser un répertoire ou un schéma de la collectivité qui comprend la liste de toutes les familles et précise les facteurs qui peuvent les exposer aux agressions sexuelles. (La création de ce schéma a également été recommandée à la Partie quatre du présent chapitre.) Au nombre des facteurs de risque, notons :

- des incidents antérieurs d'agression sexuelle, soit comme victime, soit comme agresseur;
- des problèmes d'alcool ou de drogue chez n'importe lequel des membres de la famille;
- la violence au foyer;
- n'importe lequel des signes qui donnent à penser que telle personne a été agressée sexuellement, signes dont la liste a déjà été donnée dans ces pages, comme la dépression, des manifestations de colère inexplicables, une connaissance des choses

sexuelles anormale pour l'âge de l'enfant, ou des problèmes de concentration ou de comportement à l'école.

- b) **confier à un ami ou à une autre personne capable de les soutenir** la famille ou les personnes d'une famille qui sont exposées à des risques. Le rôle de cette personne est d'épier les signes qui révéleraient que telle personne ou telle famille a des problèmes, de l'encourager et de la soutenir et de l'aiguiller vers les ressources de la collectivité au besoin.
- c) le dispositif doit comprendre, en plus de la surveillance des personnes et des familles décrites en a) et b), **des consultations régulières (p. ex., mensuelles) par l'équipe d'intervention communautaire (et ses alliés) au sujet de l'état général de santé de la collectivité.** Il y a lieu d'aborder dans ces consultations des questions comme les suivantes :
- y a-t-il eu récemment dans la collectivité des faits traumatisants comme des morts violentes, des suicides, des problèmes d'alcool ou de toxicomanie, ou encore la perte subite d'emplois ou d'autres débouchés économiques?
 - y a-t-il des faits importants qui peuvent influencer sur la santé sociale de la collectivité, par exemple le lancement d'un projet d'exploitation des ressources qui a attiré un grand nombre de travailleurs de l'extérieur, ou des modifications brusques de la situation économique de la collectivité?

À partir de ce genre de consultation, l'équipe d'intervention peut adapter ses plans de prévention et envisager de nouvelles mesures pour aider la collectivité à ne pas perdre de vue la responsabilité qui est la sienne de créer un environnement sain et sûr pour tous ses membres.

2. Recourir à des groupes de base pour transformer la dynamique de la collectivité⁴⁸

La base de toute chose, c'est le coeur, le centre de cette chose. Au coeur du processus visant à assurer le bien-être intégral de la collectivité se trouvent les personnes qui, par la cohérence de leurs vues, leur engagement personnel à l'égard de l'épanouissement de la collectivité et leur leadership (souvent exercé par l'exemple), créent le modèle que les autres peuvent suivre, au fur et à mesure que des changements constructifs transforment la collectivité.

Il est fort peu probable que la collectivité entière s'engagera dans le processus général de changement. Ce qui se passe d'habitude, c'est que des petits groupes d'intérêts peuvent être motivés à travailler ensemble afin de résoudre des problèmes qui touchent personnellement les membres de ce groupe. À une étape ultérieure du processus, ces groupes peuvent peu à peu se

⁴⁸ Le contenu de la présente section est tiré de *Re-Creating the World: A Practical Guide to Building Sustainable Community*, de Michael et Judie Bopp, Four Worlds Centre for Development Learning, publication prochaine, 1997.

lier les uns aux autres pour former un mouvement communautaire général voué au bien-être de la collectivité.

De cette manière, un groupe de mères seules, un groupe d'Aînés, un groupe de jeunes, un groupe de survivants aux agressions sexuelles ou un groupe intéressé par la promotion du développement économique peuvent devenir des groupes de base dans le processus d'épanouissement de la collectivité. Pour que cette évolution se fasse, il faut que les membres de chaque groupe perçoivent le lien entre leurs préoccupations personnelles et le bien-être de toute la collectivité. Étant donné que le moindre élément est lié à tous les autres, dans les processus visant à assurer le bien-être de l'individu et de la collectivité, travailler à l'amélioration d'un aspect de la vie, c'est travailler à l'amélioration générale. Il est donc raisonnable de récupérer graduellement la coopération et le soutien de groupes d'intérêts distincts qui semblent isolés les uns des autres pour servir les causes de chacun des groupes.

Voici quelques mesures que l'équipe d'intervention peut prendre pour encourager la formation de groupes de base qui aideront à créer le mouvement vers le bien-être de la collectivité :

a) **Soutenir la formation de groupes de base autour de problèmes et de besoins précis qui sont importants pour le bien-être**, par exemple la toxicomanie, l'art d'être parent, les besoins de personnes qui ont survécu à des agressions sexuelles, les groupes de soutien pour hommes et pour femmes, etc. Ces groupes de base devraient se rencontrer régulièrement pour :

- que les membres se soutiennent mutuellement;
- créer un espace sûr où ils peuvent guérir, croître, apprendre;
- travailler à l'amélioration de la vie de la collectivité.

En se développant, ces groupes de base deviendront des regroupements de personnes en bonne santé, capables d'influencer leurs amis, leurs familles et leurs voisins. On trouvera dans le répertoire de ressources joint au présent chapitre des renseignements plus détaillés sur les étapes du développement d'un groupe de base et sur le rôle que peuvent jouer les auxiliaires de la collectivité pour soutenir ces groupes.

b) **Commencer à lier ensemble les groupes de base autour de questions d'intérêt commun** lorsqu'ils acquièrent la maturité voulue pour dépasser leurs propres limites. Ainsi, on peut rassembler les groupes qui s'occupent des problèmes d'alcool et de drogue, des agressions sexuelles et du rôle de parent pour discuter des besoins des jeunes dans la collectivité. Il est possible de réunir les groupes pour des processus d'évaluation conjointe des besoins et une réflexion qui aboutiront à l'élaboration et à l'application d'un plan intégré de bien-être communautaire (voir la Partie trois du présent chapitre), ou de les réunir autour de projets précis (comme un camp en pleine nature pour les jeunes).

En dehors de leurs activités concrètes utiles pour améliorer le bien-être, les groupes de base pourront faire évoluer la collectivité vers un plus grand bien-être en **devenant des modèles des changements qui s'imposent**. Au fur et à mesure que ces groupes développeront des relations interpersonnelles plus saines et apprendront de nouveaux moyens de faire face à des situations difficiles ou à des problèmes sociaux et économiques, ils recréeront lentement la dynamique de la collectivité. Ils seront comme des graines qui germent dans le terreau de la collectivité. Au fur et à mesure que les groupes se développeront, deviendront plus influents, auront une orientation plus claire et seront davantage en mesure de rassembler, c'est le processus de bien-être de toute la collectivité qui croîtra et prendra de la maturité. Même si tous les membres de la collectivité ne participent pas aux activités de ces groupes, l'influence agissante de ces derniers aidera à faire évoluer peu à peu les normes, les valeurs et le comportement de la collectivité en fonction d'un mode de vie plus sain et plus sûr.

Résumé

Le présent chapitre a porté sur l'importance de la mobilisation des familles et de l'ensemble de la collectivité pour le travail d'intervention, de prévention et de guérison concernant le problème des agressions sexuelles. Ce problème a pris trop d'ampleur pour qu'on puisse s'y attaquer sans tenir compte de toutes les autres dimensions du bien-être de la collectivité. En outre, ce sont les gens eux-mêmes qui doivent bâtir des familles et des collectivités fortes et saines. La guérison et le développement viennent de l'intérieur. Il est possible de recevoir de l'aide et du soutien de l'extérieur, mais ce sont les personnes, les familles et les collectivités qui doivent assumer la responsabilité à l'égard de leur propre développement si l'on veut que cette démarche reste saine et puisse se poursuivre.

**RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE SEPT**

Mise sur pied de groupes de soutien

Un groupe de soutien est d'habitude mis sur pied afin que les gens puissent s'entraider pour répondre à un besoin particulier comme la guérison après des agressions sexuelles, les problèmes d'alcool ou de drogue chez soi ou chez d'autres personnes ou encore les inquiétudes au sujet du rôle de parent. Il arrive souvent que les groupes de soutien aient un animateur, qui est habituellement un auxiliaire de la collectivité comme un conseiller, un travailleur des services de santé mentale ou un bénévole de la collectivité. Les groupes de soutien se rencontrent d'habitude une fois par semaine pendant un nombre de semaines convenu, bien que certains groupes de soutien soient permanents et n'aient donc pas un nombre préétabli de réunions.

Voici quelques lignes directrices sur la façon d'établir des groupes de soutien efficaces :

1. Choisir une salle confortable, privée, facilement accessible pour le plus grand nombre de membres possible. Des fauteuils confortables ou des coussins au sol font une grande différence, et un éclairage tamisé aussi. Servir des rafraîchissements peut également aider les gens à se sentir à l'aise. Il est généralement sage d'avoir plusieurs boîtes de papiers-mouchoirs à la portée de la main.
2. S'assurer que le groupe est sûr. Pour que les participants parlent au groupe de leur propre expérience et écoutent les autres sans les juger, il est important que tous sachent que leur contribution sera respectée et comprise. Pour cette raison, il est fréquent qu'on ait des groupes de soutien distincts pour les victimes et les agresseurs. La plupart des victimes ne se sentiraient pas à l'aise de faire partie du même groupe que les agresseurs.
3. S'assurer que tous les membres du groupe comprennent et acceptent qu'il faut préserver le caractère confidentiel des échanges : il ne faut rien dire des personnes qui participent au groupe ni discuter d'aucune façon à l'extérieur du groupe de ce qu'ils donnent comme information et des histoires qu'ils partagent avec le groupe.
4. Établir le mode de fonctionnement du groupe. Beaucoup de groupes trouvent utile la formule du cercle de discussion (les lignes directrices sur les cercles de discussion suivent) pour que chacun ait une chance égale de se faire entendre. Parfois, les cercles de discussion prennent comme point de départ un sujet précis; d'autres fois, les membres du groupe peuvent simplement parler de n'importe quel sujet qui leur paraît important lorsque vient leur tour de parler. Une méthode efficace dans de nombreux groupes est de commencer par une intervention de chaque participant et de passer ensuite à un sujet précis, préétabli.

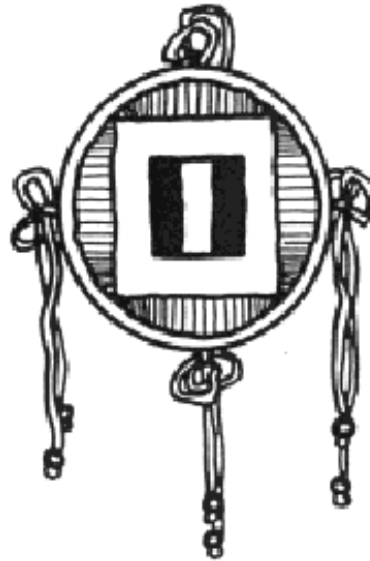
Lignes directrices des cercles de discussion

Les cercles de discussion sont utiles quand, pour le sujet abordé, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse ou lorsque les participants ont besoin d'exprimer des sentiments. Il est souvent possible d'aborder de cette manière les questions morales sans froisser qui que ce soit. La raison d'être des cercles de discussion est de créer un environnement sûr pour que les

participants puissent faire part aux autres de leurs opinions. Ce processus favorise l'instauration de la confiance entre les participants, qui finissent par croire que ce qu'ils diront sera écouté et accepté sans critique. Ils apprennent aussi à apprécier des points de vue différents du leur.

La règle fondamentale est que le groupe s'assoit en cercle et que chaque personne a l'occasion de dire ce qui la préoccupe sans être critiquée ni jugée par les autres. Parfois, les membres du groupe se passent une plume, une pierre ou un bâton d'orateur. Celui qui a l'objet en main a la parole.

D'habitude, les cercles de discussion ont besoin d'un animateur pour assurer le respect des règles. En prenant de l'expérience, la plupart des gens finissent par pouvoir jouer le rôle d'animateur. Les cercles de discussion peuvent réunir jusqu'à une trentaine de personnes. Lorsque les groupes sont très grands, il est plus efficace, habituellement, d'avoir un cercle intérieur et un cercle extérieur. De cinq à dix personnes s'assoient en cercle et le reste des participants disposent leurs sièges en rond autour du cercle intérieur. Seules les personnes du cercle intérieur parlent tandis que les autres écoutent. Chacun fait partie à tour de rôle du cercle intérieur.



1. Toutes les observations doivent porter directement sur le sujet ou le thème, non sur les observations qu'un autre participant a faites. Il faut éviter les commentaires négatifs ou positifs sur ce que les autres participants du cercle ont dit. Il faut simplement exprimer ce qu'on a à dire de manière constructive. Parler du fond du coeur.
2. Un seul participant parle à la fois. Tous les autres doivent écouter sans porter de jugement. Certains groupes jugent utile de signifier d'une manière ou d'une autre qui a la parole. Un moyen consiste à faire le tour du cercle systématiquement. Un autre est d'utiliser un objet quelconque (comme une plume ou une pierre), que la personne qui parle tient en main et passe ensuite à la personne suivante qui a manifesté le désir de parler.
3. Le silence est un mode de participation acceptable. Il ne faut jamais faire pression pour qu'une personne parle si elle a des réticences. Il ne doit y avoir aucune conséquence négative, si subtile soit-elle, pour avoir dit « je passe ».
4. Par contre, tous doivent se sentir invités à participer. Il faut prévoir un mécanisme pour veiller à ce que la discussion ne soit pas dominée par quelques personnes qui s'expriment beaucoup. Une écoute patiente et exempte de tout jugement aide habituellement les personnes timides à parler et ceux qui s'extériorisent davantage à modérer leur participation. Faire le tour des participants systématiquement en invitant chacun à participer

- en mentionnant simplement leur nom peut être un moyen efficace d'assurer une participation plus égale.
5. Il est souvent préférable de tenir les cercles de discussion avec des groupes de 10 à 15 personnes plutôt qu'avec un grand groupe, car, dans les petits groupes, chacune a le temps de dire ce qu'elle a besoin de dire sans se sentir pressée par le temps.
 6. L'animateur du groupe facilite la discussion en confirmant les contributions sans porter de jugement (en évitant les commentaires du genre « excellent », « bien », qui peuvent être perçus comme une comparaison entre les différentes contributions) et en clarifiant les observations au besoin (p. ex., « si je comprends bien ce que vous dites, vous... »).
 7. Il ne faut tolérer aucun commentaire qui rabaisse les autres ou soi-même. Il faut prévoir un moyen de signaler ce type de remarque à celui qui a la parole (p. ex., montrer un panneau qui dit « Négatif »). La personne qui parle peut se rabaisser en disant par exemple : « Je ne pense pas que les autres seront d'accord avec moi, mais... » ou bien « Je ne suis pas très habile pour... »
 8. Chacun doit se sentir libre de s'exprimer de la manière qui lui convient : en racontant une histoire personnelle, en se servant d'exemples ou de comparaisons, en faisant des analyses, etc.
 9. Certains groupes ont trouvé utile d'inviter les participants à prier dans le silence pour la personne qui parle ou au moins d'avoir à son endroit des sentiments d'affection conscients. De cette manière, ceux qui écoutent appuient celui qui parle au lieu de se retirer en eux-mêmes pour penser à ce qu'ils vont dire quand leur tour viendra.

Adapté du "Sacred Tree" Teacher's Guide publié par le Four Worlds Development Project.

La présente section sur le développement des groupes de base est tirée de "Recreating the World: A Practical Guide to Building Sustainable Community", de Michael Bopp et Judie Bopp, The Four Worlds Press (publication prochaine).

Les groupes de base comme minicollectivités

Un groupe de base, au sens où nous employons le terme ici, n'est pas simplement un comité de citoyens qui se réunit pour examiner un problème d'intérêt commun. Il est vrai que ces groupes sont composés de membres de la collectivité et de spécialistes qui les aident, et qu'ils s'attaquent à des problèmes d'intérêt commun, mais la clé du développement efficace d'un groupe de base est de le considérer comme une collectivité en soi. Tout collectivité regroupe des êtres humains dont la croissance et le développement se situent aux niveaux mental, affectif, physique et spirituel. Une collectivité est composée de personnes qui ont entre elles des relations de natures diverses (personnelles, sociales, économiques, politiques, etc.). Ces

relations peuvent être favorables ou défavorables à un bien-être humain et à une prospérité durables. La collectivité est reliée au reste du monde humain (autres collectivités, nations, etc.) et au monde de la nature (le monde et ses écosystèmes).

Tous les principes qui guident le développement de l'être humain et de la collectivité doivent s'appliquer au développement des groupes de base. Ainsi, le développement de ces groupes est, de façon inhérente, un processus de participation. Il doit jaillir de l'esprit et du coeur des membres du groupe. De plus, la croissance personnelle, la guérison et l'apprentissage des membres à titre individuel doivent aller de pair avec la capacité du groupe d'aborder les problèmes de la collectivité.

Chaque groupe trouvera sa propre voie, pour faire le cheminement qu'il doit faire pour devenir un agent de changement efficace dans la collectivité, mais, habituellement, ce cheminement fait passer le groupe par les phases suivantes : tensions ou luttes, croissance et guérison personnelles, visualisation, réflexion critique sur les réalités de la personne et de la collectivité, efforts d'établissement de relations humaines efficaces à l'intérieur du groupe et divers types de mesures de développement.

Processus de développement du groupe

On peut découper le développement du groupe en quatre étapes. Selon notre expérience, ces étapes décrivent la vie générale de la plupart des groupes essentiels ainsi que le processus suivi dans la plupart des réunions de groupe.

La première étape comprend la formation initiale du groupe ainsi que l'établissement de la confiance et du consensus au sujet de la mission fondamentale du groupe et de ses règles de fonctionnement.

La deuxième étape comprend l'établissement d'une confiance plus profonde et l'immersion dans le travail de guérison personnelle et d'apprentissage tellement nécessaire pour éliminer les dysfonctionnements habituels dans les groupes et les collectivités. Le premier apprentissage de cette étape est double. Tout d'abord, les membres reçoivent le soutien du groupe pour lever les obstacles pénibles à leur bien-être personnel et à leur fonctionnement social. Le groupe sert à la fois de miroir et de mécanisme de soutien pour assurer à ce moment une guérison durable. Ce travail repose sur les réalités spirituelles et culturelles des participants. Deuxièmement, parallèlement à l'apprentissage individuel, il y a intensification des communications honnêtes et d'accompagnement et du réseau de liens qui unissent le coeur et l'esprit des participants pour jeter des bases solides pour un travail communautaire efficace.

À cette étape, les préoccupations qui ont réuni le groupe (p. ex., la nécessité d'ouvrir de nouvelles possibilités sur le plan économique ou les préoccupations à l'égard du bien-être des jeunes) sont discutées et les premières mesures peuvent être prises, mais la croissance la plus importante se situe au niveau des relations humaines et des liens d'unité et de confiance qui se

tissent. En d'autres termes, le groupe doit se former avant de pouvoir agir. Certains groupes, impatients d'agir, essaient d'escamoter cette étape pour passer des paroles aux actes. Au niveau de l'animation, le défi consiste à mener de front l'élaboration des relations et le travail de développement pour que ces deux dimensions vitales se nourrissent l'une l'autre. Si cette nécessaire tension reste en équilibre, elle tend à transformer de fond en comble les personnes qui s'engagent dans ce processus et à transformer les relations fondamentales que ces personnes ont les unes avec les autres et avec le monde qui les entoure, et c'est exactement ce qu'il faut.

À la troisième étape, le groupe commence à regarder au-delà de ses propres membres pour considérer les besoins de la collectivité élargie. À cette étape, la visualisation et la planification tendent à porter sur les efforts pour faire participer d'autres personnes au processus d'édification du cercle. En somme, le groupe de base devient le cristal germe, et au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de membres de la collectivité participent à leur guérison et au développement de la collectivité, un plus grand nombre de petits groupes se forment pour accueillir tout le monde. Les petits groupes restent liés ensemble par une vision, un objectif et une méthode qui leur sont communs. De temps à autre, les petits groupes se réunissent tous ensemble dans de grandes assemblées.

À la quatrième étape, l'accent se porte sur la transformation des conditions qui règnent dans la collectivité. Soit à l'intérieur du groupe de base, soit dans les grandes assemblées, on entreprend de répertorier et d'évaluer avec soin les ressources et les besoins de la collectivité et les objectifs d'avenir souhaitables, au moyen d'une approche de consultation et de consensus. À partir de là, des plans d'action et des programmes sont élaborés.

À toutes les étapes, on retrouve une version quelconque de l'ensemble du processus. Le travail de guérison personnelle ne s'arrête jamais. Et même aux premières étapes, le travail est toujours axé sur le travail communautaire. Ce processus est, de façon inhérente, un travail de transformation aux niveaux personnel et interpersonnel et il peut en fin de compte créer la collectivité de nouveau.

Résumé des étapes de développement des groupes de base

Première étape

- Le groupe commence à se réunir
- Établissement d'un premier degré de confiance
- Entente sur les objectifs de la réunion
- Établissement d'un climat de compassion et de soutien mutuels
- Élaboration de règles de base sur le fonctionnement du groupe

Deuxième étape

- Le groupe doit s'occuper des besoins de croissance et de soutien des membres
- Meilleur climat de sécurité et de confiance
- Les membres peuvent exprimer des préoccupations et des intérêts personnels
- Le groupe soutient les membres dans leur cheminement de croissance et d'apprentissage
- Le groupe acquiert les aptitudes et connaissances nécessaires à son bon fonctionnement
- Un certain apprentissage sur la façon de rejoindre la collectivité élargie

Troisième étape

- Le groupe continue de répondre aux besoins de croissance et de soutien des membres
- Il se détourne peu à peu de ses seuls membres pour s'intéresser à la collectivité élargie
- Des membres extérieurs au groupe participent à la planification et à la visualisation
- Les membres du groupe aident d'autres groupes à se former pour s'attaquer à d'autres préoccupations et à d'autres besoins
- Le groupe commence à jouer un rôle d'animateur dans la collectivité élargie
- La collectivité lance des projets concrets sur le développement humain et communautaire

Quatrième étape

- Le groupe continue de répondre aux besoins de croissance et de soutien des membres
- Le travail porte moins sur des projets précis que sur la guérison et la transformation à long terme
- Le groupe facilite consciemment l'engagement et la participation de personnes beaucoup plus nombreuses au développement communautaire
- Analyse minutieuse et systématique de la situation et planification pour définir les besoins, les buts, les stratégies et les plans
- Une organisation émerge pour soutenir et appuyer le processus de développement
- Parfois, embauche ou détachement de personnel pour le travail technique et administratif
- Le groupe assume le rôle de conseiller et d'auxiliaire dans le processus de guérison et de

Soutien de la démarche des groupes de base

Un groupe de base est un petit groupe de membres de la collectivité (parfois épaulés par un ou plusieurs spécialistes de première ligne) qui se rencontrent régulièrement :

- pour se soutenir mutuellement;
- pour former un « espace sûr », un espace social pour sa propre guérison, sa croissance et son apprentissage;
- pour s'efforcer d'apporter des améliorations à la vie de la collectivité.

Pendant que de nouveaux groupes se forment dans le processus de développement communautaire, il faut mettre beaucoup de soin et d'attention à les aider. Il n'y a jamais deux groupes semblables, mais les types d'aide les plus courants dont les groupes ont besoin relèvent des domaines suivants :

1. *Établir les règles fondamentales et la « culture » du groupe.* Cela comprend l'établissement des règles et des principes de communication et de participation pour les membres (le logiciel) qui susciteront dans le groupe un climat propice qui sert à l'incubation du processus de guérison, d'apprentissage et de développement durable pour toute la collectivité. La règle empirique, c'est que le groupe de base doit être le microcosme de la collectivité et du monde qu'il veut bâtir. (Il faut incarner le changement que l'on souhaite.)
2. *Ancrer l'habitude.* Il peut falloir des mois, voire plusieurs années, aux membres du groupe pour intégrer les habitudes d'un groupe sain et efficace. Au départ, de nombreux groupes ont du mal à assurer la constance (participation régulière aux réunions). Ce dont ils ont parfois besoin à cette étape, c'est de l'équivalent du tuteur que le jardinier utilise pour le plant de tomate; le plant peut produire de beaux fruits, mais il n'a pas la force de se tenir debout tout seul. Une personne de l'extérieur peut servir de point d'ancrage, de soutien solide, en assistant à toutes les réunions. Cette personne de l'extérieur peut être le standard téléphonique, la personne contact, jusqu'à ce qu'un des membres du groupe se sente prêt à assumer cette fonction.

Il y a une distinction délicate (souvent difficile à percevoir) entre en faire trop pour les membres du groupe (les rendant ainsi dépendants), et faire quelque chose de relativement facile pour soi (et qui aide vraiment), mais que les autres membres du groupe ne peuvent pas encore faire. Si le groupe fonctionne relativement bien sur le plan des relations humaines, du soutien mutuel et de la poursuite des objectifs de développement humain et collectif, alors il peut être judicieux de lui servir de tuteur (comme au plant de tomate).

3. *Relations humaines et résolution des différends.* Beaucoup de groupes s'enlisent lorsque les différends et les luttes de pouvoir ou autres comportements dysfonctionnels dominent la vie du groupe. Les membres ont de vieilles habitudes qui entravent les processus de guérison et de développement de la collectivité : façon de s'exprimer, d'écouter (ou de ne

- pas écouter), sentiments et réactions les uns envers les autres. Il faut habituellement un nouvel apprentissage dans les collectivités pour savoir écouter, communiquer, rester ouvert, se pardonner les uns les autres, soutenir les réussites et les combats des autres, résoudre les différends.
4. *Travailler dans la collectivité.* Une autre catégorie de soutien concerne l'aide à donner au groupe pour qu'il devienne un cristal germe efficace pour le changement dans la collectivité. Se renseigner sur les modèles et les principes du développement communautaire, apprendre à assurer un leadership efficace et les stratégies de facilitation, et apprendre à former des partenariats efficaces avec d'autres personnes et groupes, voilà autant d'exemples des choses dont les groupes ont besoin lorsqu'ils commencent à regarder au-delà du cercle de leurs propres membres.
 5. *Assurer un soutien technique concernant des thèmes ou défis précis en matière de développement.* Lorsque des groupes essentiels s'attaquent à des problèmes ou relèvent des défis dans la collectivité, ils ont souvent besoin d'aide pour résoudre les difficultés techniques inhérentes au travail. Un groupe qui s'intéresse au développement de la petite enfance peut avoir à se renseigner sur l'alimentation et la stimulation des bébés. Un groupe qui s'intéresse aux problèmes de toxicomanie dans la collectivité peut souhaiter avoir de l'aide sur la façon d'obtenir de la formation ou des conseils pour comprendre des questions comme les prédispositions génétiques, les dépendances multiples et les soins à prodiguer dans la collectivité après le traitement. Un groupe dont l'intérêt porte sur la dépendance à l'égard de l'aide sociale ou le développement de l'emploi peut avoir besoin de trouver de l'information et de l'aide technique sur le démarrage de petites entreprises, les programmes de prêts à faible taux d'intérêt, la formation des entrepreneurs ou les études de marché.

Rôle du travailleur en développement communautaire

Une tâche clé du travailleur en développement communautaire consiste à guider le développement des groupes de base à travers toutes les étapes de leurs besoins. Son rôle n'est pas d'être tout à tous, mais plutôt d'aider les groupes à trouver les ressources humaines nécessaires à une étape donnée du développement du groupe.

Dans un processus de développement vraiment sain, il peut y avoir 5, 10, voire 30 groupes qui sont à l'oeuvre simultanément, chacun ayant sa dynamique, ses objectifs et ses besoins. Tous ces groupes peuvent établir des liens dans un large mouvement de fond (pas nécessairement une organisation proprement dite, car les organisations peuvent facilement saper la vie, l'énergie, le leadership, et amener les gens à se concentrer sur les questions d'organisation au détriment du travail de développement personnel et collectif).

De nombreux processus de développement de la collectivité peuvent réunir les groupes de base tous les 30 ou 60 jours pour des ateliers consacrés à l'apprentissage, à l'établissement des objectifs de groupe et aux discussions, à l'échange d'information sur les conditions et les

difficultés des groupes, à la création de liens de soutien mutuel et à une mobilisation autour de problèmes communs pour influencer le changement sur les plans politique, social ou économique.

Très souvent, il se peut que des membres de la collectivité puissent fort bien se charger de l'organisation et de l'animation de ces grandes assemblées de la collectivité, mais il arrive parfois (comme dans les petits groupes de base) que des mouvements collectifs aient besoin du soutien de personnes de l'extérieur.

Très souvent, ces larges coalitions de groupes élisent un comité de coordination qui assure le leadership dans l'ensemble de la collectivité. Cela se produit d'habitude lorsque la collectivité en sent le besoin, mais parfois, la décision d'accepter un financement de l'extérieur entraîne la formation d'une équipe d'administration de projet ou de direction.

Cette équipe devra être guidée, conseillée et soutenue comme n'importe quel groupe de base. Le grand danger, à cette étape, c'est que cette équipe de direction se prenne pour le maître plutôt que le serviteur du processus, qui doit toujours venir de la collectivité et des groupes de base. Les équipes de direction auront besoin de beaucoup de conseils pour devenir des animateurs qui font appel au développement de la collectivité et nourrissent ce développement.

Très progressivement, il faut aider et encourager l'équipe de direction à assumer le travail et les fonctions des travailleurs en développement communautaire qui ont toujours soutenu le processus.

Prévention des agressions sexuelles et guérison - Bibliographie

La bibliographie qui suit provient de Let the Healing Begin: Breaking the Cycle of Child Sexual Abuse in Our Communities, ouvrage de Maureen McEvoy publié par le Nicola Valley Institute of Technology (qui a l'obligeance d'encourager l'utilisation de parties de l'ouvrage à des fins d'éducation).

BIBLIOGRAPHIE

Livres sur les agressions sexuelles contre des enfants

The Secret Trauma: Incest in the Lives of Girls and Women, de Diana Russell, 1986.

Résultats d'une vaste étude avec échantillonnage aléatoire sur la fréquence et les effets de l'inceste. Basic Books, New York.

Father/Daughter Incest, de Judith Lewis Herman, 1981. Documentation sur l'inceste, nombreuses histoires racontées par des femmes, examen de la réaction publique. Excellent chapitre pour les thérapeutes. Féministe. Harvard University Press, Cambridge (Mass.).

Child Sexual Abuse: New Theory and Research, de David Finkelhor, 1984. The Free Press, New York.

Sexual Violence: The Unmentionable Sin: An ethical and pastoral perspective, de Marie Marshall Fortune, 1983. Pour aider la communauté confessionnelle à comprendre ce qu'est la violence sexuelle et comment y réagir avec efficacité, compassion et justesse. The Pilgrim Press, New York.

Inter-Ministry Child Abuse Handbook: An integrated approach to child abuse and neglect, 1988. Explique les responsabilités des quatre ministères provinciaux de la Colombie-Britannique qui interviennent dans les cas d'agression sexuelle contre les enfants : ministère des Services sociaux et du Logement (travailleurs sociaux), ministère du Procureur général (services policiers et judiciaires), ministère de l'Éducation (enseignants) et ministère de la Santé (médecins, infirmières, conseillers, travailleurs des garderies). Publié par le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Comptes rendus de survivants et survivantes

I Never Told Anyone, de Ellen Bass et Louise Thornton, éditrices, 1983. Récits de survivants. Harper & Row, New York.

When You're Ready, de Kathy Evert et Inie Bijkerk, 1987. La guérison d'une femme qui a été agressée physiquement et sexuellement par sa mère pendant l'enfance. Launch Press, Walnut Creek (Ca.).

My Father's House, de Sylvia Fraser, 1987. Récit d'inceste et de guérison. Doubleday Canada Ltd., Toronto.

Voice in the Night, de Toni McNaron et Yarrow Morgan, éditrices, 1982. Une cinquantaine de femmes parlent de l'inceste et de ses effets; beaucoup ont été violées lorsqu'elles étaient des bébés. Plusieurs survivantes lesbiennes. Cleis Press, Minneapolis.

Livres sur les agresseurs

Out of the Shadows: Understanding Sexual Addiction, de Patrick Arnes, 1983. Explique le processus du comportement sexuel compulsif et expose un programme de traitement en 13 points. Camp Care Publications, Minneapolis (MN).

The Youthful Sex Offender: The Rationale and Goals of Early Intervention and Treatment, de Fay Honey Knopp, 1985. Sager Society Press, Syracuse (New York).

A Guide for Parents of Young Sex Offenders de Eliana Gil, 1987. Information sur les jeunes délinquants sexuels et l'aide dont ils ont besoin. Discute des réactions fréquemment observées chez les parents. Disponible chez Uniquity, B.P. Galt, Ca.95632.

Handbook of Clinical Intervention in CSA (1982) et Vulnerable Populations (1988), de Suzanne M. Sgroi. Lexington Books, Lexington (Mass.).

Chapitre 2

Livres pour les parents, après la divulgation

Helping Your Sexually Abused Child, de Louise Doyle et Peta Hamersley. Disponible chez Act 2 Society, 301-402, West Pender, Vancouver (C.-B.), V6B 1T5. Conçu pour aider les parents une fois que leur enfant a divulgué le problème. Chapitres sur la protection de l'enfant et le processus judiciaire, le délinquant et la guérison, et observations des mères et des survivants.

A Guide for Parents of Sexually Abused Children, de Christine Rougeau, Serena Gibson, et Anita Archambault, 1986. WAWAW/Rape Crisis Centre. Brochure qui explique le processus suivi après la divulgation et les mesures judiciaires, et propose des moyens de soutenir l'enfant.

Livres pour les enfants, après la divulgation

Am I the Only One?, de Dennis Foon et Brenda Knight, 1985. Histoire et illustrations présentées aux garçons et filles d'âges variables qui ont été agressés sexuellement. Douglas and McIntyre, Vancouver.

So You Have to go to Court, de Wendy Harvey et Anne Watson-Russel, 1986. Guide pour l'enfant qui doit témoigner dans une cause d'agression sexuelle commise contre un enfant. Butterworth Publishers, Toronto. (Faire le 1-800-268-3589, si on ne trouve pas le livre en librairie.)

Something Happened and I'm Scared to Tell, de Patricia Kehoe, 1987. Écrit pour des enfants de trois à sept ans qu'on soupçonne d'avoir été agressés sexuellement, pour les encourager à parler. Parenting Press. inc., Seattle (Wa.).

Vidéos

No More Secrets

13 minutes, 16 mm, couleurs

Contenu : destiné aux enfants de 7 à 12 ans. Explicite, mais sans description alarmante de l'agression sexuelle dans la famille. Explique aux enfants comment parler d'inceste à une personne à qui ils font confiance et comment dire non à toute intrusion dans leur intimité. Accompagné d'un guide d'instruction et d'un livre à l'intention des parents.

The Best Kept Secret

10 minutes, couleurs, 16 mm.

Contenu : Dramatisation très explicite d'une scène de divulgation par un adolescent. Bonne illustration de la dynamique familiale.

Counselling the Sexual Abuse Survivor

30 minutes, vidéo VHS ou Beta, couleurs, 1985

Contenu : Série de trois vidéos d'une demi-heure enregistrés à la Conference on Counselling the Sexual Abuse Survivor, février, 1985.

Rubans

Child Sexual Abuse: A Socio-historical Perspective - Child Sexual Abuse: Prevalence and Effects

Child Sexual Abuse: A New Perspective

To A Safer Place

58 minutes, VHS, Beta ou 16 mm, couleurs, 1987

Contenu : Le film accompagne Shirley Turcotte, femme qui a été agressée sexuellement par son père de l'enfance jusqu'à l'adolescence, lorsqu'elle revoit les personnes et les lieux de son enfance : sa mère, sa soeur et ses deux frères, qui ont tous été victimes d'agression, et les voisins. Shirley et sa famille décrivent leurs expériences d'agression, les effets que les agressions ont eus, leur combat et les forces qui ont été les leurs pour surmonter le problème.

Autres distributeurs

Crying In The Dark, 30 minutes, vidéo VHS, couleurs, 1986

Contenu : Présentation vidéo qui allie des histoires de victimes masculines et féminines et de leurs familles et de l'information de divers spécialistes de la Colombie-Britannique. Uniquement chez Communities Against Sexual Abuse (CASA), boîte postale 694, Armstrong (C.-B.) V0E 1B0 (604-546-8377)

Breaking Silence

58 minutes, vidéo VHS ou film 16 mm, 1985

Contenu : Documentaire qui donne de l'information sur les statistiques, la dynamique et le processus de traitement et des témoignages d'adultes (hommes et femmes) qui ont survécu, d'un agresseur et d'une mère, et des dessins d'enfants. Pour location, communiquer avec Focus, 456, West Broadway, Vancouver, V5Y 1 R3 (604-872-2250)

No Easy Answers

30 minutes, 16 mm or vidéo, couleurs

Contenu : Production de Illusion Theatre destinée aux élèves du secondaire. Traite des messages d'ordre sexuel de notre culture, des pressions poussant à être actif sexuellement, des avances sexuelles inappropriées faites par des pairs ou des adultes. Chez Illusion Theatre, 528, Hennepin Avenue, n° 704, Minneapolis (Mn.) 55403.

Autres sources d'information sur la protection des enfants au Canada

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Santé et Bien-être Canada

Ottawa (Ontario) K1A 1B5

Numéro de téléphone Zenith sans frais : 1-800-267-1291

Information nationale et service d'aiguillage concernant les problèmes de violence au foyer, à l'intention des travailleurs de première ligne et des membres de la collectivité. Aucun service direct aux enfants victimes d'agression.

Kids Help Phone

Numéro de téléphone Zenith sans frais : 1-800-668-6868

Ligne téléphonique gratuite à l'intention des enfants de toutes les régions au Canada, pour leur assurer un soutien immédiat.

Vis-à-vis: Bulletin national sur la violence familiale

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Santé et Bien-être Canada

Ottawa (Ontario) K1A 1B5

Numéro de téléphone Zenith sans frais : 1-800-267-1291

N° de téléphone : (613) 728-1865

Bulletin trimestriel donnant de l'information sur la violence familiale. Le numéro 4, volume 5 (hiver 1988), portait plus spécialement sur la violence familiale dans les collectivités autochtones au Canada.

Livres sur l'organisation de la collectivité

Blueprint for Child Abuse Prevention: A handbook for communities taking action to prevent child abuse, de la Society for Children and Youth of B.C., 1988. Propositions de programmes de planification communautaire pour prévenir les agressions contre les enfants. Évaluations de documents sur la prévention. Disponible au 3644, Slocan Street, Vancouver (C.-B.) V5M 3E8.

Working Together for Change: Women's self-help handbook, Volume Two, du Women's Self-Help Network, 1984. Étapes à suivre pour organiser la collectivité. Chapitre sur les compétences en communication, le règlement des différends et la formation de groupes. Ptarmigan Press, Campbell River (C.-B.)

Chapitre 4

Livres sur la prévention pour les parents

No More Secrets: Protecting your child from sexual assault, de Caren Adams et Jennifer Fay, 1981. Propose également des manières de discuter avec les enfants. Exemples de propos, jeux de prévention et indicateurs de situations qui peuvent être dangereuses. Impact Publishers, San Louis Obsipo, California.

The Silent Children: A book for parents about prevention of child abuse de Linda Sanford, 1980. Recommandé aux parents comme introduction aux problèmes d'agression sexuelle. Chapitre sur les communications générales à l'intérieur de la famille. McGraw-Hill, New York.

Protect Your Child From Sexual Abuse: A Parent's Guide, de Janie Hart-Rossie, 1984. Idées pour garantir la sécurité des enfants. Publié par Planned Parenthood of Snohomish County, Seattle (Wash.).

Livres sur la prévention pour les enfants

My Very Own Book About Me, de Jo Stowell et Mary Dietzel, 1980. Livre à colorier et de travail pour les enfants jusqu'à la 3^e année. La formule consiste à présenter des parties intimes du corps en disant qu'il est acceptable ou non de les toucher. Spokane Rape Crisis Centre, Spokane.

Private Zone, de Frances S. Dayee, 1982. À lire à des enfants de 3 à 9 ans. Chas Franklin Press, Edmonds (Washington).

Trust Your Feelings, livre d'histoire à lire à des enfants de 2 à 6 ans. Insiste sur le fait que l'enfant doit faire confiance à ses propres sentiments dans des situations qui semblent les jeter dans la confusion. Publié par Child Abuse Research and Education (CARE) B.P. 183, Surrey (C.-B.) V3T 4W8.

No More Secrets for Me, de Oralee Wadnter, illustré par Jane Aaron, 1983. Little, Brown & Co. Toronto.

It's My Body, de Lory Freeman, illustré par Carol Deael, 1982. Parenting Press, 7750, 31 Ave. Seattle (Washington) 98115.

Safety Kids par Janeen Brady. Cassette de chansons et cahier à colorier. Montre comment éviter d'être agressé sexuellement ou autrement ou d'être enlevé. Chez Lois Scott, 11774-193 St, Pitt Meadows (C.-B.) V0M 1 P0.

Programmes de prévention pour les garderies et les écoles

Let's Talk About Touching

Pour les enfants d'âge préscolaire de 3 1/2 à 5 ans.

Enseigne quelques idées élémentaires sur la sécurité, qu'on peut ensuite préciser au fur et à mesure que l'enfant se développe.

Disponible au

Ministère du Procureur général
Bureau 207, 815, Hornby Street
Vancouver (C.-B.) V6Z 2E6
604-660-2604

The C.A.R.E. Kit

Pour les enfants de la maternelle à la 3^e année.

Inculque les rudiments des soins du corps, parle des sentiments bizarres que provoquent des attouchements déroutants et de la façon de dire la vérité aux adultes sur les problèmes d'attouchements.

Disponible chez : C.A.R.E. Productions

B. P. 183

Surrey (C.-B.) V3T 4W8

604-581-5116

Pour obtenir de l'information sur l'adaptation de cette trousse aux collectivités autochtones, communiquer avec Marge McCrea à la GitksanWet'suwet'en Education Society, B.P. 229, Hazelton (C.-B.) V0J 1Y0 - N^o de tél. : 604-842-6511

Let's Talk About Touching (B.C. Edition) Pour les enfants de la 4^e et de la 5^e année. Enseigne les règles de sécurité pour apprendre à prendre des décisions difficiles, à s'affirmer et à se procurer de l'aide.

Disponible chez : Dianne Pollord

Coordonnatrice des services chargés des problèmes d'agressions contre les enfants

Ministère de l'Éducation

Édifices du Parlement

Victoria (C.-B.) V8V 2M4

Mon corps, c'est mon corps

Pour les enfants de la 4^e à la 6^e années.

Programme de trois vidéos qui encourage les enfants à apprécier leur corps et à en prendre soin, et leur donne des conseils pour leurs contacts avec les étrangers et les membres de leur famille.

Disponible à l'Office national du film du Canada

Bureau régional de Vancouver

300-1045, Howe St.

Vancouver (C.-B.) V6Z 2B1

604-666-0716

Personal Safety and Decision-Making (B.C. Edition) Pour les enfants de la 6^e à la 7^e année.

Le programme porte sur l'exploration de la sexualité, la prise de décisions, les pressions des pairs, l'affirmation de soi et les ressources pour faire face aux problèmes d'attouchements.

Disponible chez Bonnie Sence-Vinge

Coordonnatrice des services chargés des problèmes d'agression contre les enfants

Ministère de l'Éducation

Édifices du Parlement

Victoria (C.-B.) V8V 2M4

Livres sur la guérison des adultes qui ont été victimes d'agressions

Incest, Years After: Putting the Pain to Rest, de Mary Ann Donaldson, 1983. Sur les symptômes du stress différé et le processus de guérison et de consultation. Cahier d'exercices également disponible. Au Village Family Service Centre, B.P. 7398, Fargo Dakota du Nord, 58103.

Outgrowing The Pain, de Eliana Gil, 1983. Livre pour les adultes qui ont été agressés pendant leur enfance. Traite de la dynamique et des comportements découlant des agressions, et de l'effort autonome. Launch Press, Walnut Creek (Ca.).

The Courage to Heal, de Ellen Bass et Laura Davis, 1988. Guide à l'intention des femmes qui ont survécu à des agressions sexuelles survenues dans l'enfance. Traitement approfondie des questions de traitement. Comprend des histoires personnelles et des exercices d'écriture. Harper and Row, New York.

Healing: A Handbook for Adult Victims of Child Sexual Abuse, de Beverly Caruso, 1986. Discute des habiletés d'adaptation qui ont pu devenir dysfonctionnelles.

Victims No Longer: Men Recovering From Incest and Other Sexual Child Abuse, de Mike Lew, 1988. Traite de domaines où un travail de guérison s'impose et comprend des témoignages de survivants. Nevraument Publishing Co., New York.

Livres pour les adolescents

No is Not Enough: Helping Teenagers Avoid Sexual Assault de Caren Adams, Jennifer Fay de Jan Loreen-Martin, 1984. Livre pour les parents et les adolescents sur le viol par des connaissances et l'exploitation sexuelle. Impact Publishers, San Luis Obispo, Californie.

Let's Talk About Sexual Assault, du Victoria Women's Sexual Assault Centre, 1984. Traite des mythes et des réalités de l'agression sexuelle, propose des stratégies de prévention et des ressources à utiliser s'il se produit des agressions sexuelles.

Top Secret: Sexual Assault Information for Teens, de Jennifer Fay et B.J. Flechinger. Chez King County Rape Relief, 1035, South Third, Renton (Washington), 98055.

So What's It to Me? Sexual Assault information for Guys de Gayle M. Stringer et Deanna Rants-Rodriguez, 1987. Livre pour les adolescents et guide d'activités concernant les agressions sexuelles et le viol par des connaissances. Au King County Rape Relief, 1025 South Third, Renton (Wash.), 98055.

CHAPITRE HUIT

LES DÉTAILS



Introduction

Il faut accorder une attention suffisante aux aspects juridiques et administratifs, à la tenue des dossiers et aux questions d'éthique. « Le développement se fait dans les détails. »

Le présent chapitre traite des défis que présente la formation d'une équipe d'intervention communautaire dans l'optique d'un fonctionnement efficace à long terme et de la permanence. L'équipe d'intervention est un programme communautaire organisé et soutenu. Elle n'est surtout pas une réaction à court terme à un problème qui disparaîtra du jour au lendemain.

Pour s'acquitter de sa tâche importante de coordination de l'aspect judiciaire, de la protection de l'enfant et du travail de guérison, l'équipe doit apprendre à jouer son rôle de manière à garantir les plus hautes normes de professionnalisme et de responsabilité. Comme nous l'avons vu aux chapitres précédents, intervenir dans des problèmes d'agression sexuelle est une démarche grave, parfois délicate et même dangereuse. L'enjeu, ce sont la vie, la santé et le bien-être à long terme de personnes en chair et en os. C'est pourquoi il existe des lois à cet égard, et des services spécialisés ont reçu pour mandat de se charger de certains aspects du problème.

Si l'équipe d'intervention veut agir avec une efficacité réelle, elle doit veiller avec soin sur les divers aspects de la loi, des programmes, de la responsabilité et de l'éthique. C'est là-dessus que le présent chapitre mettra l'accent.

Contexte historique et culturel

Les collectivités autochtones du Canada traversent une période de changements rapides et marquants. Peu à peu, le sentiment d'impuissance et le dysfonctionnement des collectivités s'estompent et des milliers d'Autochtones s'engagent dans la voie du bien-être personnel et collectif, et la relation politique entre les collectivités autochtones et le reste du Canada évolue vers l'autonomie gouvernementale et culturelle des Autochtones.

Un élément majeur de l'héritage du passé est un profond sentiment d'avoir été blessé et une profonde méfiance à l'égard du système de justice canadien chez de nombreux Autochtones. Beaucoup de collectivités autochtones ont le sentiment d'avoir été les victimes d'un système froid, répressif et souvent inepte qui ne les comprend pas et obéit à des priorités qui sont aux antipodes des valeurs centrales des cultures autochtones. On trouve dans les réactions au problème des agressions sexuelles un exemple clair de ces incompatibilités entre les valeurs. Comme on l'a déjà expliqué (au Chapitre Un), beaucoup de cultures autochtones voient dans les agressions sexuelles un problème dont la solution appropriée est une démarche de guérison et non le châtement.

Le présent manuel demande que l'on conclue des *accords* et qu'on établisse des *partenariats* entre les collectivités, le système judiciaire, les services de protection de l'enfance et ceux à qui

il incombe de faciliter le processus de guérison. Il est fort possible que semblable proposition paraisse inacceptable à certains Autochtones, à cause de tout ce qui est arrivé par le passé.

C'est précisément à *cause* de cette histoire et de ces sentiments que nous croyons que le modèle de l'équipe d'intervention est une issue à l'impasse qui empêche les deux parties de travailler de concert à l'élaboration de systèmes et de services viables.

Lorsque deux personnes aux antécédents culturels différents se rencontrent, il y a toujours des problèmes de compromis et de communication. Les deux doivent apprendre comment l'autre perçoit les choses, comment elle communique et ce qui est important pour elle.

Lorsque des groupes professionnels appartenant à des cultures différentes essaient de travailler ensemble, ils doivent eux aussi apprendre à connaître les besoins de l'autre, ses exigences sur le plan de la communication et ses valeurs premières. Pour ce qui est de la formation des équipes d'intervention dans les cas d'agression sexuelle, la « culture » de la police et celle des services sociaux ont presque autant de compromis d'apprentissage à faire que lorsque des spécialistes non autochtones essaient de travailler dans une collectivité autochtone. De la même manière, les travailleurs communautaires autochtones ont souvent beaucoup de mal à comprendre les règles et les structures des institutions culturelles dominantes (comme les services sociaux et de santé ou le système de justice) et à travailler dans ce contexte.

Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, nous insistons sur ces points pour souligner le besoin crucial de

1. *négocier* le protocole (les règles) et les méthodes de communications à employer dans l'équipe;
2. *prévoir* qu'il faudra apprendre ensemble comment faire des compromis et communiquer efficacement comme équipe; et
3. *faire de la compréhension mutuelle et des compromis* une priorité (s'efforcer de veiller à ce que les besoins de tous soient satisfaits) dans le développement et le fonctionnement de l'équipe.

Les exigences sur les plans de l'administration, de la loi, de la responsabilité et des rapports, exigences liées au fonctionnement d'une équipe efficace, sont importants pour la réussite du travail de l'équipe, comme de tout autre travail. C'est que ces fonctions permettent à tous les éléments de l'équipe (collectivité, justice, protection de l'enfance, santé)

- de confirmer qu'on répond à leurs besoins et à leurs préoccupations;
- de coordonner leurs efforts avec ceux de tous les autres;
- de confirmer que le contrôle de qualité dans tous les aspects du « système » est pris en compte (pour que rien d'important ne soit négligé par inadvertance).

PREMIÈRE PARTIE - PRÉOCCUPATIONS ET PROBLÈMES JURIDIQUES

Déclarations

La loi canadienne exige que *quiconque* a des raisons de croire qu'un enfant ou un jeune (moins de 18 ans) est (ou a été) victime d'agression sexuelle **doit faire part** de ses soupçons aux autorités compétentes (police et protection de l'enfance). S'abstenir de faire cette déclaration, c'est commettre une infraction criminelle.

Cette disposition a les conséquences suivantes pour le travail des équipes d'intervention :

- a) l'équipe doit se doter d'une procédure pour s'assurer que tous les soupçons d'agression soupçonnée sont signalés aux services de police et de protection de l'enfance.
- b) l'équipe devra sensibiliser davantage la collectivité pour que ses membres et les spécialistes qui les aident sachent qu'ils ont l'*obligation* de déclarer ces cas, et à *qui* ils doivent faire la déclaration.
- c) la première *réaction* de l'équipe à la divulgation d'agression (ou d'agression soupçonnée) doit être de s'assurer que tous les joueurs clés de l'équipe sont informés pour que chacun puisse prendre les mesures prévues par leurs mandats respectifs.

Confirmation des divulgations

La confirmation (établir l'authenticité des faits), lorsqu'un cas d'agression sexuelle est signalé, est une question de justice tout en étant aussi liée au processus de guérison. Pour le système de justice, la tâche consiste à établir ce qui s'est vraiment passé et à recueillir des preuves qui résisteront à l'examen judiciaire.

Il est facile à un bon avocat de jeter des doutes sur la divulgation faite par un enfant ou même sur les déclarations faites par un agresseur (préssumé) si les déclarations n'ont pas été recueillies comme il se doit, dans le respect des règles de la preuve. La conséquence est que l'agresseur retrouvera la liberté de continuer d'agresser des enfants.

C'est pourquoi les équipes d'intervention doivent recevoir une *formation adéquate* et avoir un *plan d'intervention* précisant avec exactitude comment il faut procéder pour confirmer les faits et qui doit participer à cette démarche⁴⁶.

Travailler dans le cadre judiciaire

⁴⁶ Voir à l'annexe A – Lignes directrices de l'équipe d'intervention de Hollow Water, un exemple de plan d'intervention détaillé qui expose la marche à suivre à chaque étape du cycle d'intervention.

Le modèle d'équipe d'intervention proposé dans ces pages comporte un accord de travail entre les joueurs clés. La partie de cet accord qui concerne le système de justice doit comprendre les éléments suivants :

1. *Un accord avec le bureau du procureur et les juges de district sur les critères et les procédures à suivre lorsqu'il s'agit de décider si, quand et comment on peut renoncer à l'incarcération pour appliquer une approche de guérison dans la collectivité.* Il est important de ne pas oublier que la plupart des agresseurs coopéreront avec l'approche de guérison *uniquement parce que* la menace d'incarcération demeure une possibilité très réelle. Comme on l'a déjà dit, puisque l'agression sexuelle est un abus de pouvoir, il faut recourir au pouvoir de la loi et à la volonté de la collectivité pour *forcer* l'agresseur à s'engager dans la voie de la guérison. Ce fait a été confirmé par de nombreux programmes appliqués depuis une dizaine d'années au niveau communautaire dans des collectivités autochtones canadiennes, et la littérature en fait également état (Sgroi : 1984, 1988). Il peut être utile de rappeler que l'agression sexuelle est une réaction dysfonctionnelle acquise à un traumatisme survenu dans la vie de l'agresseur. Cette réaction est devenue *une habitude*. Comme dans le cas de la toxicomanie, l'agression sexuelle est le comportement que l'agresseur adopte lorsqu'il est tendu ou se sent menacé, un peu comme l'alcoolique boit lorsqu'il se trouve dans les mêmes circonstances. Et, tout comme le toxicomane, l'agresseur sexuel *niera* le plus souvent l'existence de cette structure de comportement (même à lui-même), et cherchera constamment à *éviter* de faire face à cette habitude à moins qu'il ne soit *forcé* de le faire par des circonstances extérieures.

Cette structure ne se vérifie pas toujours, mais dans la plupart des cas. Par conséquent, la participation de l'appareil judiciaire qui appuie de son autorité l'équipe d'intervention est *fondamentale* et nécessaire au processus de guérison. Cette participation garantit également que la victime ne sera pas réduite au silence, bousculée ou soumise à de nouvelles agressions à cause de la divulgation.

2. *Une position de repli, au cas où le processus de guérison échouerait ou serait refusé par l'agresseur.* L'équipe d'intervention doit pouvoir s'appuyer sur le pouvoir de la loi. Si un agresseur refuse le traitement ou viole les conditions du plan de guérison qu'il a accepté, il faut demander aux tribunaux d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Cela est important si l'on veut s'assurer qu'un agresseur actif n'est pas libre de garder ses habitudes et conférer une crédibilité et une légitimité au travail de l'équipe d'intervention dans la collectivité. (Pourquoi les agresseurs prendraient-ils l'équipe au sérieux si, en ne le faisant pas, ils ne s'exposent à aucune conséquence?)

Fournir des preuves

L'équipe d'intervention est composée de personnes qui travaillent directement avec la victime, l'agresseur et tous ceux qui ont souffert des conséquences de l'agression. Les membres de l'équipe sont souvent appelés à témoigner devant les tribunaux pour que ceux-ci puissent établir les mesures à prendre.

Dans les cas d'agression sexuelle, les procédures judiciaires peuvent se dérouler devant

- a) le tribunal de la famille - Devant le tribunal de la famille, les services de protection de l'enfance demandent l'approbation du tribunal pour retirer temporairement ou définitivement l'enfant à ses parents et le placer sous la protection du tribunal. D'habitude, cela veut dire que l'enfant est placé dans un foyer d'accueil temporaire. Il est très bouleversant pour un enfant d'être ainsi arraché à sa famille. Les travailleurs sociaux peuvent soutenir que cela a pour but de protéger l'enfant, mais, pour l'enfant victime d'agression sexuelle, cette intervention risque de provoquer un nouveau traumatisme. Une tâche très importante dans ces causes est de témoigner des faits pour que l'enfant ne soit enlevé à sa famille que lorsqu'il n'y a aucun autre moyen.
- b) Tribunal pénal - Dans cet autre type de procédure judiciaire, les membres de l'équipe d'intervention peuvent être mêlés aux poursuites pénales. En justice pénale, les règles de la preuve sont beaucoup plus strictes que devant le tribunal de la famille. Les personnes accusées d'agression sexuelle sont innocentes jusqu'à ce que leur culpabilité soit établie au-delà de tout doute raisonnable. Les membres de l'équipe d'intervention sont appelés à témoigner que l'agression a eu lieu (ou non), ou, à une étape ultérieure, à faire rapport au tribunal pour attester que le délinquant reconnu coupable respecte les conditions de l'accord qu'il a accepté avec le tribunal de pleinement coopérer au traitement. À la fin de la période de traitement (d'habitude de deux à trois ans), il sera demandé aux membres de l'équipe de montrer que l'agresseur a effectivement accompli des progrès dans la voie de la guérison. À ce moment-là, le tribunal devra établir si la personne risque de récidiver ou non et dans quelle mesure la réadaptation a eu lieu.

À l'évidence, le témoignage de l'équipe, dans ces causes, peut avoir un impact sur bien des vies : celles de l'agresseur, de sa famille et (parfois) des futures victimes.

Coordination des services de la justice, de la protection de l'enfance et de la santé

L'un des grands défis des équipes est d'*équilibrer* les besoins et les exigences des divers services de la justice ou professionnels, et les problèmes de sécurité et de santé auxquels font face les *êtres humains* de la collectivité qui ont eu à souffrir d'agression sexuelle. Le défi des spécialistes est d'être toujours conscient de la dimension humaine et de *faire jouer d'importantes considérations humaines dans le dialogue et les décisions de la justice*. Ce rôle de *défenseur des besoins humains* est vital si l'on veut éviter que les approches culturelles autochtones de l'agression sexuelle ne soient totalement escamotées par les préoccupations de la justice et de la bureaucratie.

DEUXIÈME PARTIE - CONSÉQUENCES SOCIALES POSSIBLES DU TRAVAIL DE L'ÉQUIPE D'INTERVENTION

Une fois qu'une équipe d'intervention commence à travailler dans la collectivité, les membres de l'équipe et l'équipe elle-même seront associés dans l'esprit de beaucoup aux répercussions des agressions. Si, par exemple, un personnage puissant (ou quelqu'un de parent avec lui) est accusé d'agression sexuelle, l'équipe (ou l'un de ses membres) peut

fort bien faire l'objet de pressions pour qu'on laisse tomber les accusations ou même d'efforts directs pour miner la crédibilité de l'équipe, ou la priver de son financement ou du soutien que lui accordent les dirigeants politiques.

Si l'agresseur est parent avec un ou plusieurs membres de l'équipe, plusieurs choses peuvent se produire, certaines négatives et d'autres constructives :

- divisions et affrontements à l'intérieur de la famille;
- ostracisme de la part d'autres membres de la famille;
- d'autres membres de la famille peuvent divulguer les agressions dont ils ont été eux-mêmes l'objet;
- le cycle des agressions peut être rompu à l'intérieur de cette famille.

Si l'agresseur est l'ami d'un membre de l'équipe :

- la famille de l'agresseur peut devenir hostile envers le membre de l'équipe *et* sa famille;
- l'amitié peut être détruite;
- l'agresseur peut obtenir l'aide dont il a besoin.

Si l'agresseur est un membre du clergé de votre Église ou une personnalité en vue dans votre collectivité :

- le(s) membre(s) de l'équipe et leur famille peuvent être ostracisés;
- certains croiront l'accusation et d'autres pas, ce qui peut être la source de divisions à l'intérieur de la collectivité;
- divergences de loyautés (entre la loyauté envers l'Église ou le groupe politique et la loyauté envers la famille de la victime);
- certains vont simplement faire l'autruche pour éviter les problèmes;
- les membres de l'équipe seront perçus comme des fauteurs de troubles.
(Harper et coll. 1990, p. 173-174)

En somme, les membres de l'équipe d'intervention peuvent devenir la cible de nombreuses réactions désagréables de la part de la collectivité. Elles sont l'expression du refus de voir les faits, de la peur, des efforts de camouflage qui permettront de perpétuer le cycle des agressions de génération en génération.

En prévision de ces réactions, l'équipe doit s'entourer des précautions suivantes :

1. Faire du bien-être personnel des membres *et de leur famille* une grande *priorité* qui reçoit une attention régulière et soutenue.
2. Renseigner les dirigeants politiques et ceux du programme ainsi que l'ensemble de la collectivité de ce qui peut se passer pendant la phase de divulgation panique et plus particulièrement des conséquences sociales qu'elle peut avoir.
3. Renseigner les familles des membres de l'équipe des conséquences sociales qui peuvent découler du travail de l'équipe et veiller à ce que soient bien comprises les *raisons pour lesquelles* le travail est nécessaire et vise le bien de la collectivité à long terme.

TROISIÈME PARTIE - TENUE DE DOSSIERS ET DOCUMENTATION

Un élément *très* important pour le fonctionnement efficace de l'équipe est une bonne tenue de dossiers, qui présente les avantages suivants :

1. Elle permet à tous les acteurs (collectivité, police et tribunaux, services de protection de l'enfance et services de santé) d'harmoniser leurs démarches respectives et de rester informés des activités des autres acteurs. Les dossiers de la police peuvent aider les travailleurs en santé mentale à comprendre les répercussions que les agressions ont pu avoir sur un enfant. Les rapports du conseiller en santé mentale peuvent aider les tribunaux à établir dans quelle mesure l'agresseur s'est réadapté. On pourrait citer de nombreux exemples.
2. De bons dossiers permettent à des spécialistes de l'extérieur d'intervenir à tout moment, de voir ce qui s'est passé et où on en est dans une affaire donnée. Étant donné le roulement des travailleurs au niveau communautaire et l'absentéisme, il est souvent nécessaire qu'un travailleur qui ne connaît pas très bien un cas intervienne et assume le rôle de conseiller ou de défenseur devant les tribunaux. *Seuls* de bons dossiers permettent ce type de substitution.
3. La surveillance du travail des membres de l'équipe par des psychologues spécialement formés à cette fin ou des juristes exige également la tenue constante de rapports sur toutes les démarches et activités.
4. Pour que le programme puisse durer (obtenir un financement soutenu, p. ex.), il faut un témoignage quelconque montrant que l'équipe a un effet déterminant. Les dossiers sur les cas et une surveillance et une évaluation périodiques sont des outils fondamentaux qui peuvent servir à établir l'efficacité de l'équipe aux yeux de ceux qui la financent.

Voici des exemples des documents et dossiers les plus importants qui doivent faire partie des activités ordinaires des équipes d'intervention.

Enquête et confirmation des faits

Au moment de la divulgation des agressions sexuelles, les premières entrevues avec la victime, l'agresseur, d'éventuels témoins et des membres clés de la famille sont d'une importance capitale sur deux plans :

- la nature de l'information recueillie;
- la façon dont l'information est recueillie.

Ainsi, les lignes directrices du *Metropolitan Toronto Committee on Child Sexual Abuse* (1983) sont très claires sur plusieurs points :

1. Si possible, utiliser un magnétophone déclenché par la voix pour qu'on puisse produire en preuve les *mots exacts* employés par la victime et l'enquêteur; et
2. Les interviewers devraient recevoir une formation pour que les victimes donnent l'information *de leur propre initiative* sans aucune incitation ni suggestion (p. ex. en mettant subtilement des idées dans la tête de l'enfant ou des mots dans sa bouche)⁴⁷.

L'équipe d'intervention qui fait ces entrevues peut se composer de policiers ou de travailleurs sociaux ayant la formation voulue, mais tous les membres de l'équipe doivent apprendre comment faire et enregistrer les entrevues d'enquête ou de confirmation des faits.

Documentation du processus de guérison

La tenue de dossiers sur le processus de traitement/guérison est importante pour plusieurs raisons.

1. Elle est importante pour le client, afin qu'il puisse voir quels sont les problèmes et les objectifs, le plan du cheminement vers le bien-être, les obstacles à surmonter et les progrès accomplis.
2. Elle est importante pour le conseiller, afin qu'il puisse avoir (*avec le maximum de détails*) le tableau de la vie et de l'histoire familiale du client, une description de toutes les relations importantes pour le client (bonnes et mauvaises), l'histoire des agressions dans la vie du client, les niveaux actuel et successifs de bien-être (mental, émotif, physique, spirituel), les problèmes importants sur lesquels il doit travailler, le profil des interactions (passées et présentes) du client avec d'autres organismes et personnes qui l'aident (y compris les programmes de traitement auxquels il a participé) ainsi qu'avec les tribunaux, un profil des études du client, des emplois qu'il a occupés et de ses objectifs en matière d'emploi, un rapport constant des changements d'humeur et des réactions du client au traitement, un

⁴⁷ La formation nécessaire pour interviewer des enfants victimes déborde le cadre de la présente introduction. Il faut de l'adresse et de la pratique pour gagner la confiance de l'enfant et obtenir de lui des renseignements détaillés sur les agressions, *renseignements qui résisteront à la procédure judiciaire*.

tableau clair des conditions de vie présentes du client et du système de soutien social, les noms et numéros de toutes les personnes importantes qui travaillent avec le client et une évaluation constante des risques pour s'assurer que le client ne tente pas de se suicider, ne tombe pas dans la consommation d'alcool ou de drogue ou n'opte pas pour d'autres comportements autodestructeurs ou nocifs.

Toute cette information peut être très utile pour aider le client à guérir et à adopter un mode de vie plus constructif et plus productif.

3. Il est également *vital* que l'*équipe d'intervention* et tous les organismes qui offrent des services aient des dossiers qui permettent à une personne bien formée de dire ce qui se passe dans chacun des cas actifs pour qu'on puisse guider, contrôler et surveiller les conseillers et que, si un conseiller est absent ou a été remplacé, quelqu'un d'autre puisse intervenir et, au moins dans une certaine mesure, reprendre là où le conseiller précédent avait laissé.
4. Enfin, il est important de documenter le processus de guérison pour les tribunaux afin d'aider les juges à décider des mesures à prendre au sujet des agresseurs.

Outils d'évaluation des clients et de tenue de dossiers

1. Formulaires normalisés

La plupart des organismes qui travaillent avec les victimes d'agression sexuelle et les agresseurs ou encore avec des personnes qui ont d'autres problèmes dont elles doivent guérir (victimes de violence, personnes ayant un problème d'alcool ou de drogue, etc.) ont conçu des formulaires uniformisés dans lesquels les conseillers, les clients ou souvent les deux sont invités à consigner des renseignements vitaux.

Bien des travailleurs communautaires répugnent à remplir des formulaires (souvent avec raison), mais il existe de bons arguments en faveur de l'utilisation de certains formulaires dans le travail des équipes d'intervention.

- Les formulaires servent de listes de vérification, ce qui aide les travailleurs à se rappeler de demander *tous* les renseignements importants.
- Les formulaires peuvent servir de *moyens thérapeutiques* si le client et le conseiller les remplissent ensemble et discutent des réactions du client au sujet des personnes et des situations sur lesquelles le formulaire demande des renseignements.
- Grâce aux formulaires, une personne qui ne connaît pas très bien le client ou la situation peut passer le dossier en revue et s'informer de ce qui se passe avec le minimum de temps et de risques de confusion⁴⁸.

⁴⁸ Les meilleurs formulaires, dans l'ensemble, que nous ayons vus sont ceux qui ont été établis par les Native Court Workers of Alberta, pour leur travail avec leurs clients ayant des problèmes d'agression

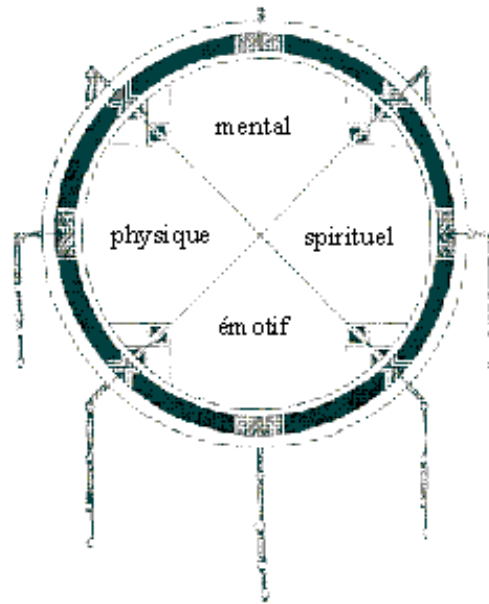
2. *Bilan permanent du bien-être*

Voici un outil simple pour aider les clients et les conseillers à évaluer le bien-être des clients et les progrès accomplis pendant les semaines ou les mois de counseling.

Utiliser le cercle d'influences et examiner l'état de bien-être mental, émotif, physique et spirituel (séparément).

Avec le soutien du conseiller, le client répond à quatre questions pour *chaque* quadrant :

- a) Comment ça se passe en ce moment? Quel est votre état de santé?
- b) Comment les choses se passeraient si vous étiez vraiment en bonne santé à ce point de vue? (objectifs d'un avenir placé sous le signe de la santé)
- c) Que faut-il faire maintenant pour avoir une meilleure santé à ce point de vue?
- d) Que prévoyez-vous faire? Demain? Dans la semaine? Ce mois-ci? Vos objectifs? Les indicateurs de succès? Délais pour faire une nouvelle évaluation?



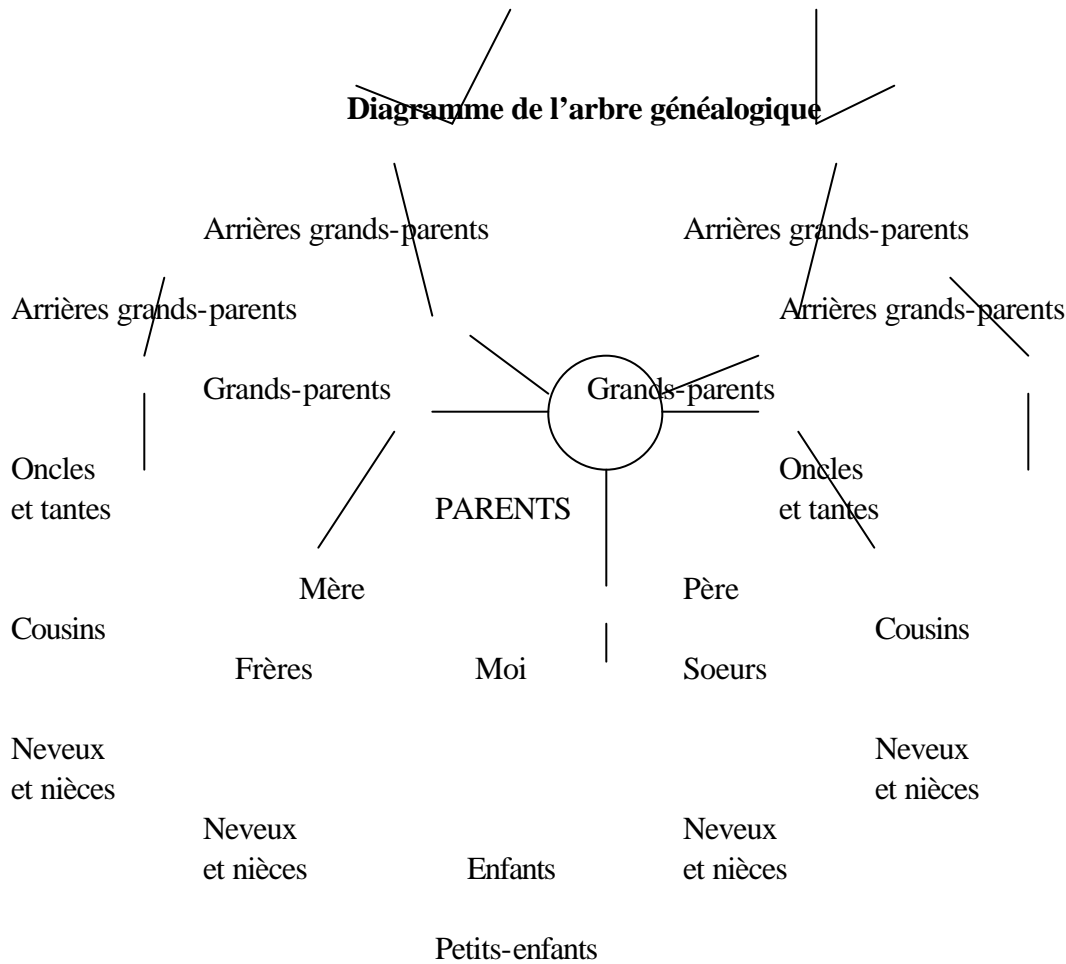
Ainsi, en ce qui concerne la santé physique, le client peut dire : « Je ne mange pas ou ne je ne dors pas très bien. Mes objectifs sont de manger au moins trois repas nutritifs par jour et d'avoir huit heures de sommeil au moins cinq nuits par semaine. »

Le conseiller et le client peuvent revoir tous les mois l'évaluation et le plan du client. Ce processus aidera l'éducation et la motivation du client et donnera aussi au conseiller beaucoup de renseignements sur le progrès global du client (la capacité de fixer des objectifs, de tenir des engagements, et de se discipliner, etc.).

3. *Arbre généalogique*

sexuelle ou d'alcoolisme et de toxicomanie. Voir des exemples de leurs formulaires dans la liste des ressources suivant le chapitre 8.

L'arbre généalogique peut être un excellent moyen d'amener le client à renouer avec sa famille et sa culture et d'analyser l'origine de comportements dysfonctionnels comme les problèmes d'alcool, de toxicomanie et d'agression.



Il suffit que le client dessine un diagramme illustrant l'histoire de sa famille en remontant aussi loin que son information le lui permet.

On peut donner beaucoup plus d'importance à cet exercice en amenant le client à interviewer les autres membres de la famille pour obtenir les noms et les histoires des personnes que lui-même ne connaît pas. Une fois trouvés le *nom* et la position de chaque personne dans l'arbre, on demande au client de parler de sa relation avec *chacune* de ces personnes. Positive (pourquoi?). Négative (que s'est-il passé?). Ni l'une ni l'autre? Incidents d'agression? Alcool ou drogue? Histoires intéressantes?

Par ce processus, le client peut souvent découvrir comment les agressions sexuelles ou les problèmes d'alcool ou de drogue se sont emparés du système familial et comment ses problèmes à lui sont liés à l'histoire de toute la famille élargie.

4. Indicateurs de progrès ou de risque

Un autre outil souvent utilisé est une liste d'indicateurs simples qui permettent de dire au premier coup d'oeil si le client va bien ou peut présenter certains risques. En cochant « oui » ou « non », le conseiller et le client peuvent faire une évaluation rapide de la situation. Voici une courte liste d'exemples de questions.

	Oui	Non
1. Présence à toutes les séances de consultation prévues?	_____	_____
2. Consommation d'alcool ou de drogues?	_____	_____
3. S'est-il enivré ou drogué dans la dernière semaine?	_____	_____
4. Est-ce qu'il fait ce qui est prévu dans son plan de bien-être?	_____	_____
5. S'est-il montré capable de dire « non » et d'éviter les situations qui présentent des risques?	_____	_____
6. Le système de soutien social marche-t-il bien?	_____	_____
7. Y a-t-il une situation de crise dans la famille, au travail, avec les amis, etc.	_____	_____
8. Attitude dépressive? Idées noires ou tendances suicidaires?	_____	_____
9. Colère, envie de laisser tomber?	_____	_____
10. Bien-être physique?	_____	_____

Rapports de surveillance

Le travail de l'équipe d'intervention peut avoir des répercussions sur la vie de nombreuses personnes. C'est un travail important qui demande des connaissances, des compétences et une diligence raisonnable. L'amélioration constante du rendement de l'équipe est un élément fondamental, nécessaire au succès de l'équipe. Cela veut dire que les *membres* de l'équipe doivent se soumettre à des processus constants, équitables et transparents de surveillance, d'évaluation et d'apprentissage s'ils veulent s'améliorer. *L'ensemble de l'équipe*, comme entité, doit également être surveillée et guidée, de façon à maintenir les normes de qualité et à faire consacrer temps et énergie à un nouvel apprentissage pour assurer une amélioration constante.

Les rapports de surveillance permettent à quiconque fait partie de l'équipe de savoir où il en est et de se faire une idée claire des points à travailler. Les rapports écrits permettent aussi de justifier les changements qui peuvent s'imposer dans la composition de l'équipe.

Rapports de surveillance et d'évaluation

Il est important d'évaluer non seulement le rendement des membres de l'équipe, mais aussi *celui du programme*. Par *rendement du programme*, il faut entendre à la fois les **résultats** et les **procédés** utilisés pour obtenir ces résultats. D'habitude, les utilisateurs des rapports de surveillance et d'évaluation sont les suivants :

1. **Collectivité** - La collectivité a besoin de savoir si le programme répond réellement aux besoins pour lesquels il a été conçu. Il est possible que des modifications s'imposent dans le programme ou dans d'*autres* programmes, de façon que l'ensemble des programmes de la collectivité réponde vraiment à toute la gamme des besoins. Il faut aussi que la collectivité soit informée (périodiquement) des activités et des résultats de l'équipe. C'est là un élément important des relations publiques. Si la collectivité participe à l'évaluation par des méthodes qui favorisent la participation des personnes directement touchées par le travail de l'équipe, il y aura généralement un renforcement du sentiment d'appartenance et du soutien de la collectivité.
2. **Dirigeants politiques et de programmes de la collectivité** - La stabilité et le succès de tout programme de la collectivité dépend de la capacité de mobiliser et de maintenir la bonne volonté et la compréhension des objectifs. Si les dirigeants de la collectivité ne comprennent pas et n'acceptent pas ces objectifs, ils ne les appuieront généralement pas. On peut se servir des rapports d'évaluation pour sensibiliser les dirigeants de la collectivité et les amener à soutenir le programme.
3. **Sources de financement et auxiliaires de l'extérieur** - La plupart des équipes d'intervention communautaire auront besoin d'un financement et d'autres formes d'aide venant de l'extérieur de la collectivité. Les questions essentielles qui intéressent ces éléments de l'extérieur sont les suivantes :
 - a) *Efficacité* - Le programme fait-il ce pourquoi il est conçu et financé? Quelles sont les améliorations qui s'imposent? Quels sont les obstacles à surmonter? Est-ce que « les bons » ont le dessus?
 - b) *Coûts et avantages* - Le programme fait-il réaliser des économies au gouvernement en transformant la vie de la collectivité ou en prévenant des incidents qui risquent d'entraîner des coûts plus importants à l'avenir? Quelle preuve peut-on donner que les fonds engagés dans le programme rapportent des avantages à long terme à la collectivité et aux partenaires du programme?

- c) *Valeur ajoutée* - Qu'est-ce que les auxiliaires de l'extérieur peuvent apporter en plus au programme (valeur ajoutée) en aidant à surmonter des obstacles, en fournissant un soutien technique, en servant de garde-fou, en donnant une formation, etc.?
- d) *Permanence* - Le programme évolue-t-il vers une certaine autonomie financière (s'il y a lieu)? Le programme acquiert-il une vie propre, indépendante des personnes, présidents et concepteurs qui s'en occupent? Le programme a-t-il le soutien de la collectivité? Le programme établit-il des relations de collaboration efficace avec d'autres programmes (qui vont dans le même sens)?

Période réservée et récompenses

Il est important de tenir de bons dossiers, mais cela semble souvent inutile ou impossible à des travailleurs communautaires qui en ont plein les bras à essayer de réagir à des crises qui ne finissent jamais.

La seule façon de faire de la bonne tenue des dossiers un élément important du travail normal de l'équipe est de prévoir pour cette fonction une période spéciale dans les activités quotidiennes de chacun. Les stratégies à intégrer aux habitudes de travail de l'équipe comprennent l'**exigence** de tenir les dossiers selon certaines normes, l'**examen périodique par les surveillants** des dossiers de chaque travailleur, et la **récompense** des travailleurs qui tiennent bien leurs dossiers (p. ex. en leur donnant des promotions).

Services d'aiguillage

L'équipe d'intervention ne saurait être tout à tous. Dans la plupart des domaines, il existe déjà des ressources (programmes, personnes, services, etc.) qu'on peut exploiter pour aider la collectivité dans son effort pour surmonter les effets des agressions sexuelles.

Certaines collectivités autochtones sont tellement éloignées qu'elles ont fort peu accès, de façon courante, aux services et aux personnes ressources qu'on peut avoir à proximité des grands centres urbains. Il est donc difficile de faire des généralisations sur les services disponibles. Nous avons néanmoins constaté que, dans la plupart des collectivités, on a *au moins* certains des éléments suivants :

1. *Infirmière de la santé publique* - L'infirmière habite parfois dans la collectivité, mais pas toujours. Cette infirmière assure le lien entre la collectivité et les services médicaux et autres services de santé. D'habitude, elle connaît le système et a une petite idée de la façon d'obtenir de l'aide dans des domaines précis.
2. *Conseiller pour les problèmes d'alcool et de drogue* - Cette personne a d'habitude une certaine formation dans le traitement de la toxicomanie et en counseling et elle doit aiguiller les personnes qui ont des problèmes vers les programmes de traitement.

3. *AA et autres programmes en 12 points* - Habituellement organisés en groupes de soutien structurés qui se rencontrent une ou deux fois par semaine pour encourager et aider ceux qui se remettent après des problèmes de toxicomanie.
4. *Cercles de guérison* - Ces groupes peuvent accueillir tous les membres de la collectivité qui essaient d'apporter des améliorations dans leur vie : jeunes, mères seules, personnes qui ont survécu à des agressions sexuelles ou anciens toxicomanes. Parfois, les groupes se spécialisent dans l'un de ces domaines, et parfois tous se réunissent dans le même groupe. D'habitude, on fait appel à cette formule pour donner aux participants l'occasion d'exprimer leurs sentiments et d'écouter et soutenir d'autres participants qui sont dans un processus de guérison.
5. *Représentants en santé communautaire* - Cette personne, habituellement employée de la bande, a reçu une formation pour donner une éducation de base en santé et aider les membres de la collectivité à répondre à leurs besoins en matière de services de santé.
6. *Conseillers spirituels* - La plupart des collectivités ont des membres du clergé ou des leaders culturels à qui peuvent s'adresser ceux qui ont besoin d'aide et de conseils.
7. *Auxiliaires naturels* - La plupart des collectivités comptent parmi leurs membres des personnes qui donnent volontiers leur temps et leur énergie pour aider les autres.

Au-delà de la collectivité

La plupart des régions ont ou peuvent avoir accès à des personnes qui s'occupent de :

1. *Psychologie judiciaire* - Il s'agit d'un psychologue reconnu qui a reçu une formation spéciale pour travailler avec des personnes qui lui sont renvoyées par les tribunaux et peut évaluer chez les agresseurs sexuels les possibilités de réadaptation et les risques de récidive.
2. *Santé mentale* - Comprend les conseillers, psychologues, psychiatres et psychothérapeutes capables de travailler avec des victimes d'agression et d'autres traumatismes, des agresseurs et toute personne qui éprouve des troubles mentaux graves (dissociation, personnalité multiple ou dépression extrême).
3. *Centres de traitement ou programmes de traitement mobiles* - Ces programmes visent à aider les membres de la collectivité à se remettre après avoir été toxicomanes ou avoir subi des traumatismes et à adopter un nouveau mode de vie. Les programmes de traitement s'adressent parfois à des familles ou des collectivités entières.

Dresser le répertoire des ressources

La plupart des régions ont déjà un répertoire des ressources ou une liste des services auxquelles elles ont accès. Il est crucial que les nouvelles équipes d'intervention dressent avec soin un *tableau* des ressources de la région pour savoir qui fait quoi et comment avoir accès aux ressources (et dans quelles conditions), et où se situent les lacunes.

Pour chaque ressource, faire une fiche qui répond aux questions suivantes :

1. *Services* - Que peut-elle faire pour vos clients ou leur donner?
2. *Qui? Quoi?* - Le nom de la personne avec qui communiquer et des personnes clés?
3. *Accès* - Où le service est-il situé? Où le client doit-il se présenter pour l'obtenir? Ceux qui le donnent viennent-ils l'offrir dans la localité même? Quels sont les coûts des services et la manière d'y avoir accès? S'il y a des coûts, qui les assume? Quand peut-on avoir accès au service (heures d'ouverture, délais)?

La plupart des équipes d'intervention communautaires devront faire appel à tout un ensemble d'organismes et de ressources locaux et régionaux pour répondre à tous les besoins. Il faut commencer par dresser la liste des besoins d'aiguillage et autres formes d'aide que vous pouvez **prévoir** et réunir à leur sujet les renseignements énumérés plus haut. Ne négligez pas les ressources locales comme les enseignants, les travailleurs sociaux, les membres du clergé ou les policiers qui peuvent avoir les compétences, le temps et la volonté d'aider, au moins jusqu'à ce qu'on puisse trouver des solutions à long terme.

Questions d'éthique

Comme on l'a déjà dit, le travail de l'équipe d'intervention est important et peut avoir un retentissement dans la vie de nombreuses personnes. Il est tout à fait crucial que les membres de l'équipe prennent leurs responsabilités au sérieux. Voici quelques-unes des questions d'éthique (de morale) les plus pressantes auxquelles les équipes doivent faire face :

1. Demeurer soi-même assez sain pour ne pas transmettre aux clients ses propres douleurs et problèmes de dysfonctionnement.
2. Être assez honnête pour savoir si on s'engage trop avec les clients, au niveau des émotions (soit par une restimulation des douleurs du conseiller, soit par l'attirance sexuelle).
3. Respecter les limites imposées aux relations entre spécialistes et clients (pas d'amis, d'amants ou de parents).
4. Respecter le caractère confidentiel du travail - ne pas parler, en dehors de l'équipe, des clients ou du contenu des rencontres entre client et conseiller.
5. Être honnête avec tout le monde au sujet des conséquences probables de l'intervention judiciaire ou du processus de guérison.
6. Être disposé à se retirer des cas ou situations qui risquent de placer le membre de l'équipe en conflit d'intérêts (p. ex., si la personne accusée d'agression est un membre de la famille).

7. Être assez bien formé et surveillé pour prendre conscience que certaines situations dépassent les capacités du travailleur ou de l'équipe. Être prêt à demander de l'aide au besoin.
8. Ne pas faire travailler le personnel au point qu'il souffre d'épuisement professionnel ou soit trop fatigué pour assurer à chacun des clients un service de la plus haute qualité. (Cela veut normalement dire qu'il faut limiter le nombre d'heures de travail par semaine.)

RÉSUMÉ

C'est dans les détails que se présentent les difficultés. Nous avons expliqué dans le présent chapitre à quel point il était important d'accorder une grande attention aux détails de la tenue de dossiers administratifs et aux questions d'éthique. Nous avons soutenu que l'intervention dans des cas d'agression sexuelle est une question grave, parfois très délicate et même dangereuse. La vie, la santé et le bien-être de certaines personnes peuvent être exposés à des risques graves. C'est pourquoi il y a des lois sur la manière d'aborder les cas d'agression sexuelle, et c'est pourquoi également nous avons prévu un chapitre qui explique les plus importants de ces détails et quelques-unes des raisons qui justifient cette prudence et cette discipline.

Le premier détail important dont nous avons parlé, c'est le fait qu'il est absolument nécessaire d'établir des partenariats constructifs et des accords entre les dirigeants de la collectivité, les organismes de services communautaires, le système de justice (police, procureurs, tribunaux), les services de protection de l'enfance et les personnes chargées de faciliter le processus de guérison. Ces partenariats et ces accords doivent être précisés dans un plan d'intervention qui intègre et coordonne l'intervention et les services de tous les joueurs clés. Le groupe qui travaille ensemble à la gestion et à l'exécution de cette intervention intégrée est l'équipe d'intervention communautaire, dans le modèle que nous avons présenté.

Les membres de l'équipe d'intervention sont souvent soumis à des pressions considérables. Ils ont des responsabilités juridiques et professionnelles soigneusement définies comme l'enquête et la confirmation des faits au moment de la divulgation, la déclaration aux autorités compétentes de tous les cas où on soupçonne des agressions sexuelles, les témoignages devant les tribunaux et des mesures pour amener les agresseurs à coopérer aux programmes de traitement. Vu le caractère controversé et parfois très public du travail, les membres de l'équipe peuvent être soumis à toutes sortes de pressions sociales de la part des membres de leur famille et de leur collectivité. Le bien-être intégral des membres de l'équipe est une précieuse ressource, et il faut la protéger, lui accorder une grande priorité et y veiller systématiquement.

Nous avons également expliqué pourquoi il était extrêmement important de tenir de bons dossiers pour que le travail de l'équipe d'intervention soit efficace. Certaines des raisons que nous avons données comprennent ce qui suit. Cela permet aux divers acteurs d'harmoniser leurs mandats et méthodes respectifs, donne à des spécialistes de l'extérieur les moyens d'intervenir à tout moment et rend possible une surveillance efficace des membres de l'équipe, et cela est vital

pour le travail des tribunaux, des services de protection de l'enfance et les spécialistes de la santé. Tous ont besoin de dossiers bien tenus pour guider leur travail.

Les équipes d'intervention ne peuvent être tout à tous. Dans la plupart des régions, il y a d'autres ressources comme des spécialistes de la santé mentale, des groupes de AA et d'autres programmes en 12 points, ainsi que des auxiliaires naturels à l'intérieur des collectivités à qui on peut faire appel pour épauler l'équipe d'intervention.

Enfin, les questions d'éthique sont un autre type de détail auquel il faut accorder une grande attention. Un problème d'éthique, c'est par exemple d'éviter que des membres de l'équipe ne transmettent leurs propres difficultés aux clients, le respect de certaines limites dans les relations entre les spécialistes et les clients, et le respect du caractère confidentiel des échanges.

En somme, les détails finissent par faire la différence entre l'excellence et la catastrophe, dans le travail de l'équipe. Dans la tradition ancienne, il fallait beaucoup d'adresse et de soin pour mener une chasse ou survivre à un blizzard. Un détail pouvait être une question de vie ou de mort. Celui qui était trop paresseux ou trop brouillon pour prendre le temps de faire les choses comme il faut risquait de ne pas survivre. Les équipes d'intervention traitent elles aussi de questions de vie ou de mort. Le bien-être des gens est en jeu. Il vaut la peine de faire les choses correctement.

CONCLUSIONS

Le présent ouvrage a été écrit parce que beaucoup de collectivités autochtones au Canada cherchent désespérément des moyens de s'attaquer à un grave problème d'agressions sexuelles. Les défis auxquels elles font face ne sont pas du tout simples ni faciles à relever. À l'intérieur de la collectivité, il peut exister un groupe actif de personnes déterminées à débarrasser la collectivité de toutes les formes d'agression, mais il arrive souvent que ce groupe soit petit et éloigné des cercles du pouvoir qui influencent la vie de la collectivité. Il arrive aussi fréquemment que les collectivités en proie à de graves problèmes d'agressions sexuelles aient aussi un gros problème de toxicomanie. Ce que cela veut dire habituellement, c'est que les modes de pensée et de comportement acquis en grandissant dans des familles qui ont des problèmes de toxicomanie (comme le refus de faire confiance, le refus de parler, le refus de se plier à l'autorité, le sabotage du succès des autres, un fort besoin de manipuler et de contrôler les autres, des relations humaines généralement destructives et, par-dessus tout cela, le refus d'admettre l'existence d'un vrai problème) - ces attitudes tendent à colorer et à influencer une grande partie de ce qui se passe dans la vie de la collectivité. Cet ensemble de caractéristiques rend très difficile la mobilisation sur les plans politique, professionnel et collectif de l'attention nécessaire pour s'attaquer à n'importe quel problème, et à plus forte raison à celui des agressions sexuelles, indissociable de toute la douleur accumulée dans la collectivité.

Quant aux facteurs extérieurs, les collectivités autochtones ont eu beaucoup de mal à convaincre les tribunaux, les procureurs, la police, les spécialistes de la protection de l'enfance et d'autres

que les cultures autochtones comprennent d'une manière tout à fait différente de celle de la culture européenne dominante la nature de l'agression sexuelle et les mesures à prendre pour régler le problème. Essentiellement, la conception autochtone réclame un processus de guérison, de réadaptation et de réconciliation visant à rétablir l'équilibre entre tous les êtres humains touchés par l'agression. Dans la perspective autochtone, tant l'agresseur que la victime ont besoin de traitement et d'une grande attention de la part de la collectivité.

À l'inverse, la société dominante tend à percevoir l'agression sexuelle comme une flagrante violation des droits humains et une infraction à la loi. Selon ce point de vue, la réaction qui convient à ce qui est essentiellement un problème judiciaire est le châtement. Il y a eu atteinte à la loi, et l'agresseur doit être puni. La victime, pour sa part, doit être isolée et protégée de l'agresseur (pour toujours, dans la plupart des cas) et recevoir le traitement nécessaire pour retrouver un fonctionnement normal. Dans cette optique, on a tendance à négliger le rétablissement de l'équilibre, tellement essentiel à une vie familiale et communautaire saine dans la perspective autochtone. Il n'est pas tenu compte non plus du fait que les agresseurs sont des êtres humains, et que nombre d'entre eux ont aussi été agressés.

Dans certaines collectivités autochtones, plus de 90 % des jeunes disent qu'ils ont été agressés sexuellement d'une manière ou d'une autre⁴⁹. Nous savons que, dans beaucoup de collectivités, de nombreuses personnes ont été agressées sexuellement d'une façon quelconque. Cela veut dire qu'il y a aussi dans ces collectivités beaucoup de personnes qui ont été ou sont toujours des agresseurs. Comme un Aîné l'a dit, une approche de guérison communautaire est probablement la seule stratégie qui peut fonctionner. Avec l'approche punitive, il faudrait mettre une clôture tout autour de la collectivité pour contenir toutes les agressions qui y sont cachées. De toute évidence, il fallait trouver une autre manière d'aborder le problème.

Une approche a été proposée ici. Le modèle d'équipe d'intervention communautaire qui y est décrit a été élaboré à partir de nombreuses consultations et expériences qu'on doit au travail de nombre de personnes et d'organismes partout au Canada. On remarque dans la liste des personnes comme Cruz Acevedo, Lee Oates, Peter Fuller, Maggie Rodgson, Phil Lane fils, Jane Middleton-Moss, et des groupes communautaires et organismes comme la bande indienne d'Alkali Lake (Colombie-Britannique), le Hollow Water (Manitoba), le Nechi Institute, le Round Lake Treatment Center et Four Worlds.

Essentiellement, le modèle que nous avons présenté traite des questions clés qui suivent.

1. Aucune solution ne marchera (pour éliminer les agressions pour de bon) à moins qu'elle ne comporte la guérison de toute la personne, de toute la famille, de toute la collectivité.

⁴⁹ Ce chiffre a été établi au moyen de consultations entre les responsables du Four Worlds Development Project et quelque 5 000 jeunes autochtones canadiens participant à un programme de guérison et de formation, « Spirit of the Rainbow » entre 1986 et 1988.

2. Par conséquent, il faut une approche communautaire de la guérison et du développement qui aide vraiment à transformer les relations humaines fondamentales qui peuvent être parmi les sources du problème ou en être la cause.
3. L'agression sexuelle est fondamentalement un abus de pouvoir. Par conséquent, il faut faire appel à la fois à la volonté de la collectivité et à la justice pour rétablir l'équilibre du pouvoir et forcer les agresseurs à suivre un processus de guérison, sans quoi ils subiront toutes les rigueurs de la loi et les conséquences sociales.
4. Le modèle d'équipe d'intervention veut qu'on allie étroitement les mesures judiciaires, de protection de l'enfance et de santé mentale pour réagir à l'agression par un seul programme intégré et coordonné (l'équipe d'intervention communautaire).
5. Le programme de l'équipe d'intervention est rendu possible par une série d'accords négociés entre les divers acteurs – le judiciaire, les services spécialisés, la collectivité. Ces accords décrivent un plan d'intervention qui dit comment il faut réagir à chaque divulgation d'agression sexuelle, quel rôle doit jouer chaque service dans l'intervention, et comment l'intervention sera coordonnée pour obtenir les meilleurs résultats possibles dans les circonstances.
6. L'équipe d'intervention comprend habituellement des spécialistes de la santé mentale (comme des conseillers), un représentant de la police, un représentant des services de protection de l'enfance et des membres de la collectivité (souvent des Aînés).
7. Le travail de l'équipe d'intervention est délicat, stressant et exigeant en termes de connaissances et de compétences. C'est pourquoi les équipes d'intervention ont besoin d'une formation spéciale, d'une surveillance et d'un appui professionnels.
8. L'approche de l'équipe d'intervention exige que les collectivités apprennent ce que nous appelons les détails concernant la discipline et l'organisation de l'équipe, la tenue des dossiers, le niveau de bien-être de l'équipe, l'éthique et une amélioration constante pour tendre vers l'excellence par la pratique, et accordent une grande attention à ces détails.

Le présent ouvrage a été conçu comme une introduction, et il vise à informer quiconque voudrait relever le défi de la lutte contre les agressions sexuelles dans un cadre communautaire de tout ce que comporte l'organisation d'une réaction communautaire efficace. Mais nous n'avons pas cherché à dire comment il fallait s'y prendre. Il reste encore beaucoup à apprendre et il ne pouvait être question de couvrir tout ce terrain dans une simple introduction. Il ne faudrait surtout pas faire des interventions communautaires à partir des modèles, principes et stratégies exposés dans cet ouvrage sans recevoir une formation ni avoir une surveillance et un appui professionnels.

Nous avons pris soin d'avertir les lecteurs qu'il fallait recevoir une formation et une aide pour assurer une intervention communautaire efficace (et durable), mais il faut leur assurer également que ce qu'il faut apprendre peut s'apprendre. Ce n'est pas si compliqué. Il vaudrait mieux parler de sens commun allié à une expérience pratique.

Ce qu'il y a de plus merveilleux, en relevant le défi d'aider votre collectivité à se libérer de toutes les formes d'agression, c'est qu'il faut commencer par travailler sur soi (comment donner aux autres ce qu'on n'a pas soi-même?). Si vous accédez à des niveaux de santé de plus en plus élevés, votre vie et votre travail quotidien seront de plus en plus remplis de moments d'amour profond et de compassion pour les personnes dont vous vous occuperez. Vous constaterez bientôt que votre travail n'est pas qu'un travail, mais un cheminement spirituel, et que au fur et à mesure que vous avancez dans cette voie, celle-ci devient de plus en plus visible aux autres.

**RESSOURCES
POUR LE
CHAPITRE HUIT**

||

Lignes directrices de l'équipe d'intervention Hollow Water

Reproduit avec la permission de Hollow Water

I. DIVULGATION

Les divulgations viennent de bien des sources et sont tantôt accidentelles, tantôt intentionnelles. Elles peuvent être le fait de la victime, d'un membre de la famille, d'un conjoint, d'un membre de la collectivité qui a été témoin de l'agression ou même de l'agresseur lui-même.

Il importe que tous les membres du groupe ressource soient à la disposition de la collectivité pour permettre les divulgations. La personne qui reçoit la divulgation de l'agression d'un enfant a trois responsabilités premières :

1. Obtenir le maximum d'information sur les FAITS liés à l'allégation;
2. Demeurer l'allié naturel de la personne qui a fait la divulgation;
3. Transmettre immédiatement l'information au coordonnateur de l'équipe d'évaluation.

Lorsqu'il reçoit cette information, il incombe au coordonnateur de :

1. Communiquer avec la GRC et
 - a) de l'informer de la divulgation;
 - b) de l'inviter à assister à une réunion de l'équipe d'évaluation où l'information reçue sera discutée et l'intervention préparée.
2. Convoquer une réunion de l'équipe d'intervention pour
 - a) discuter de la divulgation;
 - b) faire l'évaluation ou l'histoire des personnes et familles en cause; et
 - c) préparer l'intervention concrète qui va suivre. Le plan précisera expressément QUI assumera la responsabilité de QUOI et QUAND. La sécurité de tous les membres de la famille et de la collectivité est un facteur de premier plan à prendre en considération dans les détails de l'intervention prévue.
3. Veiller à ce que les 13 étapes de ce processus soient suivies dans l'ordre voulu.

(Les étapes 2 et 3 se déroulent simultanément, la priorité étant accordée à l'étape 2, celle de la protection de l'enfant.)

II. PROTECTION DE L'ENFANT

Dans l'ensemble cette « solution communautaire », la protection, le soutien et la guérison de la victime est prioritaire. Il ne saurait y avoir aucun compromis relativement au processus de guérison de la victime.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui assume la responsabilité d'aider la victime, en faisant appel à d'autres membres du groupe ressource au besoin, doit :

1. Faire intervenir les services à l'enfant et à la famille;
2. Trouver un foyer sûr et prendre des dispositions pour que la victime y séjourne;
3. Confirmer la divulgation (étant donné que la collectivité aura son mot à dire dans le rôle que le système judiciaire jouera, le processus peut porter sur la guérison plutôt que sur le châtement. La victime n'a pas à être sur la défensive et, par conséquent, la transparence du processus favorise le retour à l'état d'équilibre pour les personnes en cause.)
4. Mener la victime dans un foyer qui est un refuge sûr;
5. Veiller à ce que la victime ait un allié;
6. Assurer au foyer refuge une formation et un soutien constant;
7. Prendre les dispositions nécessaires pour la victime, p. ex., évaluation médicale, admission dans le groupe des victimes ou survivants d'agressions, etc.

III. CONFRONTER L'AGRESSEUR

Même si la protection, le soutien et la guérison de la victime ont la priorité, nous croyons que l'accent principal, dans l'intervention relative aux agressions sexuelles, doit se déplacer de manière à englober l'agresseur, ce qui permet de s'occuper de la source du problème et d'amorcer le processus de retour à l'équilibre chez les personnes, dans les familles et dans la collectivité en cause.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui se charge d'aider l'agresseur doit se sentir à l'aise avec le présumé délinquant et se percevoir comme un allié possible pour l'agresseur. Il est également important que cette personne ait amorcé son processus de guérison personnel.

Cette personne (qui confronte l'agresseur) doit, en faisant appel à d'autres membres du groupe ressource au besoin :

1. Aborder le présumé agresseur et lui faire part de l'information communiquée par la divulgation;
2. Expliquer que la victime a été amenée ailleurs et restera dans un foyer sûr jusqu'à ce que la collectivité ait tiré la situation au clair; (une autre possibilité préférable, si le présumé agresseur y consent, est que celui-ci soit également placé dans un foyer sûr;)
3. Expliquer qu'il y a de bonnes chances que la question soit résolue par la collectivité, compte tenu de
 - a) la gravité de l'infraction ou des infractions;
 - b) sa volonté de coopérer pour que le problème soit pris en charge par la collectivité, de concert avec le système judiciaire;
4. Établir clairement que la moindre tentative pour entraver le processus ou intervenir auprès de la victime aura pour conséquence que la collectivité sera reléguée à un rôle secondaire et que le dossier relèvera principalement du système judiciaire;
5. Veiller à ce que le présumé agresseur puisse avoir un allié, qui devra être extrêmement sensible au risque de suicide ou de violence envers d'autres personnes et offrir au présumé agresseur un soutien non menaçant et dénué de tout jugement, sans pour autant renforcer son mécanisme de négation.
6. Informer le présumé agresseur qu'il devra
 - a) accepter la pleine responsabilité de ce qui s'est passé et
 - b) subir une évaluation psychologique, s'il veut opter pour la solution communautaire.
7. Dire au présumé agresseur qu'on communiquera avec lui dans les cinq jours pour lui dire
 - a) ce que la collectivité conclut, au terme de son évaluation;
 - b) ce que la collectivité peut lui offrir comme processus de guérison traditionnel relativement à l'infraction.
8. Prendre toutes les dispositions voulues pour l'agresseur, p. ex., évaluation psychologique, admission dans un groupe d'agresseurs, etc.

IV. ASSISTANCE AU CONJOINT

Cette période peut être extrêmement difficile pour le conjoint, tout autant que pour le présumé agresseur. La négation des faits, le suicide et la violence envers d'autres personnes sont autant de risques très réels.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui assume la responsabilité d'aider le conjoint doit, en faisant appel à d'autres membres du groupe ressource au besoin,

1. Aborder le conjoint et lui faire part de l'information obtenue par la divulgation;
2. Expliquer ce qui s'est passé jusque-là pour la victime et le présumé agresseur;
3. Expliquer la possibilité que la collectivité s'occupe du problème, de concert avec le système judiciaire;
4. Veiller à ce que le conjoint puisse compter sur un allié;
5. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour le conjoint, p. ex. l'admission dans un groupe de survivants aux agressions, etc.

V. ASSISTANCE À LA FAMILLE (OU AUX FAMILLES)

Dans certains cas, la famille de la victime et celle de l'agresseur sont la même. Dans d'autres, elles sont différentes. Dans la plupart des cas, elles appartiennent à la même collectivité. Toujours, la douleur provoquée par la divulgation se propage dans toute la collectivité, et de nombreuses personnes, membres des familles immédiates ou élargies, seront touchées.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui assume la responsabilité d'aider la ou les famille(s) doit, en faisant appel au besoin à d'autres membres du groupe ressource,

1. Aborder les membres appropriés de la (des) famille(s) immédiate(s) et élargie(s) et présenter l'information obtenue par la divulgation;
2. Expliquer ce qui s'est passé jusque-là;
3. Expliquer qu'il est possible que le problème soit pris en charge par la collectivité, de concert avec le système judiciaire;
4. Veiller à ce que tous les membres qui ont besoin de ce type de soutien aient un allié sur qui s'appuyer;

5. Prendre toutes les dispositions nécessaires pour les membres de la famille, p. ex., l'admission dans un groupe de survivants aux agressions, etc.

VI. RÉUNION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION AVEC LA GRC ET LE MINISTÈRE PUBLIC

Cette réunion sera convoquée par le coordonnateur dès que les cinq premières étapes auront été parcourues (dans les quatre jours suivant la divulgation).

La réunion a les objectifs suivants :

1. Présenter toute l'information obtenue jusque-là.
2. Décider de la façon de procéder. Il y a trois possibilités :
 - a) les faits ne corroborent pas l'allégation (dans ce cas, la victime retourne dans sa famille et on travaille avec celle-ci jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé l'équilibre).
 - b) les faits corroborent l'allégation, mais, pour une raison quelconque (l'infraction est trop grave, les ressources de la collectivité sont trop limitées, l'agresseur ne collabore pas, etc.), il convient mieux que le rôle principal soit assumé par le système judiciaire; ou
 - c) les faits corroborent l'allégation, et il faut donner à l'agresseur la possibilité d'opter pour l'intervention communautaire (auquel cas, il faut rédiger un contrat de guérison pour le présenter à l'agresseur).
3. Passer en revue les responsabilités des différents participants à la réunion : comment procéder? qui fera quoi et quand?

VII. AVEU ET ACCEPTATION DE LA RESPONSABILITÉ PAR L'AGRESSEUR

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui assume la responsabilité d'aider l'agresseur et de faire appel à toutes les ressources nécessaires aborde l'agresseur et :

1. l'informe des résultats de l'enquête; ou
2. lui explique les deux principales possibilités, l'intervention judiciaire ou celle de la collectivité;
3. lui explique que, pour rétablir l'équilibre et amorcer son processus de guérison, il doit avouer la ou les infraction(s) et assumer la pleine responsabilité de ses actes. À cette fin, l'agresseur doit :

- a) faire une déclaration volontaire (déclaration après mise en garde) à la GRC exposant avec précision l'ensemble de ses contacts avec la (les) victime(s). (L'agresseur doit faire cette déclaration en étant parfaitement au courant que, si l'équipe d'évaluation apprend qu'il y a eu d'autres victimes ou trouve des renseignements qui ne figurent pas dans la déclaration ou si l'agresseur refuse de se conformer à la démarche communautaire à un point quelconque, ou s'il y a récurrence, on demandera immédiatement au système judiciaire d'assumer le premier rôle.)
 - b) subir une évaluation psychologique et accepter que l'information obtenue par cette évaluation soit communiquée à l'équipe d'évaluation.
4. Lui présenter le contrat de guérison;
5. L'informer qu'il doit :
 - a) choisir la démarche principale qui sera suivie;
 - b) informer l'équipe d'évaluation de sa décision dans les deux jours.

Si l'agresseur ne se conforme pas à ces conditions, c'est le système judiciaire qui assumera le rôle principal.

VIII. PRÉPARATION DE L'AGRESSEUR

Si l'agresseur admet les faits allégués et est prêt à accepter la démarche communautaire, il faut le préparer à l'étape suivante du processus de guérison, une comparution à une assemblée spéciale du groupe ressource, de membres choisis de sa famille, de la (des) victime(s) et des membres choisis de la (des) famille(s) de la (des) victime(s).

Cette préparation est faite par la personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a assumé la responsabilité d'aider l'agresseur en faisant appel aux ressources appropriées et comprend :

1. une explication de ce qui va se passer, et
2. de ce qu'on attendra de l'agresseur.

IX. PRÉPARATION DE LA (DES) VICTIME(S)

Tout comme l'agresseur, la victime (ou les victimes) doit être préparée à la prochaine étape du processus de guérison, la comparution de l'agresseur devant elle, des membres choisis de la (des) familles, et le groupe ressource.

La victime (ou les victimes) doit être préparée au point qu'elle soit au moins disposée à ESSAYER de pardonner à l'agresseur ce qui s'est passé.

Cette préparation doit être faite par la personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a assumé la responsabilité d'aider la victime (ou les victimes) en utilisant les ressources appropriées. Cette préparation comprend :

1. l'explication de ce qui va se passer et
2. de ce qui sera attendu de la victime.

X. PRÉPARATION DE LA (DES) FAMILLE(S)

Comme l'agresseur et la (les) victime(s), les membres choisis de la famille de l'agresseur et de celle(s) de la (des) victime(s) doivent être préparés pour la prochaine étape du processus de guérison, la comparution de l'agresseur devant eux, la (les) victime(s) et le groupe des ressources.

Les membres choisis de la (des) famille(s) doivent être préparés au point qu'ils soient disposés à au moins ESSAYER de pardonner à l'agresseur.

Cette préparation est faite par la personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a assumé la responsabilité d'aider la (les) famille(s) en faisant appel aux ressources appropriées. La préparation comprend:

1. l'explication de ce qui va se passer et
2. de ce qui sera attendu d'elles.

XI. ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Une fois préparés l'agresseur, la (les) victime(s) et les membres choisis des familles, le coordonnateur prendra les dispositions pour que l'agresseur soit mis en face

1. du groupe ressource, qui représente la collectivité (de guérison);
2. de la (des) victime(s) et
3. des membres choisis de la (des) famille(s) pour répondre de ses égarements.

L'assemblée se tient à un moment et dans un lieu convenu par tous les intéressés, et les participants s'assoient dans un cercle.

L'assemblée spéciale comporte dix étapes :

1. Cérémonie d'ouverture

Cette cérémonie fait sentir toute l'importance de l'assemblée. La nature exacte de cette cérémonie dépend des préférences de l'agresseur ou de la (des) victimes, mais il peut s'agir d'un chant, d'une prière ou d'une cérémonie religieuse ou traditionnelle quelconque.

2. Énoncé de l'objectif

Le coordonnateur s'adresse à l'assemblée et explique l'objectif :

- a)* entendre les détails de l'infraction;
- b)* parler publiquement à l'agresseur de l'infraction;
- c)* chercher des moyens d'aborder l'infraction qui permettront de guérir toutes les personnes en cause et de refaire l'unité de la collectivité;
- d)* montrer que ce comportement est inacceptable, mais que la guérison est à la fois possible et soutenue;
- e)* apprendre quelque chose sur le problème des agressions sexuelles en général par un processus de sensibilisation; et
- f)* amener toutes les personnes présentes à accepter la responsabilité de surveiller l'application du contrat de guérison.

3. Explication de l'infraction

Les membres de l'équipe d'évaluation expliquent l'infraction.

4. Acceptation par l'agresseur de la validité des accusations et de la procédure

Le coordonnateur demande alors à l'agresseur si : *a)* il reconnaît la vérité des accusations et *b)* s'il est disposé à participer aux délibérations. Si l'agresseur rejette ces conditions ou l'une des deux, le coordonnateur explique qu'il faut mettre un terme à l'assemblée et que c'est le système judiciaire qui assumera le rôle principal.

Si l'agresseur accepte les deux conditions, l'assemblée peut se poursuivre.

Il incombe à la collectivité de soutenir l'action du coordonnateur à partir de la décision du délinquant.

5. Processus de sensibilisation

Cette étape prépare le reste des délibérations. Elle aide à sensibiliser les personnes présentes à la gravité et à la dynamique de l'infraction. Elle prépare l'état émotif nécessaire au changement des attitudes. Il s'agit en fait d'un mini-atelier et elle peut comprendre des conférences, des vidéos et des distributions de documents. (« Something About Amelia », vidéo qui présente la dynamique de l'agression sexuelle et finit par la réunification et la guérison de tous les membres de la famille sera très probablement utilisé.)

6. L'agresseur reconnaît verbalement sa pleine responsabilité à l'égard de ses actes

Maintenant que toutes les personnes présentes ont une meilleure idée de ce dont il s'agit, le coordonnateur demande à l'agresseur de reconnaître sa pleine responsabilité à l'égard de ses actes, sans rationalisation, justification ni réserve.

Encore une fois, si l'agresseur accepte pleinement la responsabilité de l'infraction, l'assemblée peut se poursuivre. Sinon, c'est le système judiciaire qui devient le principal intervenant.

(S'il est nécessaire de faire une pause, c'est un bon moment pour le faire. Cela donnera aux participants la possibilité de réfléchir à ce qu'ils ont appris et de songer à ce qu'ils voudraient dire à l'agresseur.)

7. Les participants prennent la parole

C'est là le coeur du processus traditionnel de guérison; cette étape permet à la collectivité d'exprimer sa préoccupation pour toutes les personnes en cause. Ils ont l'occasion de parler ouvertement

- a) à l'agresseur, pour lui dire ce qu'ils pensent de l'infraction, l'encourager à accepter la pleine responsabilité et lui offrir leur soutien dans le processus de guérison;
- b) au conjoint, à propos de sa responsabilité d'aider au processus de guérison ou peut-être, s'il y a lieu, de la situation d'agression; et
- c) à la ou aux victimes, pour les soulager de toute culpabilité qu'elles peuvent ressentir, les assurer qu'elles ne sont pas responsables de l'infraction et leur offrir leur soutien.

Lorsqu'il y a lieu et que l'agresseur, le conjoint et la (les) victime(s) y consentent, l'idée que la famille puisse refaire son unité à une étape ultérieure (après que le processus de guérison sera allé assez loin pour qu'il n'y ait pas de récurrence) est encouragée et appuyée.

Les membres du groupe ont la liberté, s'ils estiment que cela aidera le processus de guérison, de relater leurs propres expériences passées comme victimes ou agresseurs et les problèmes que cela a occasionnés.

8. Présentation du contrat de guérison

À ce moment-là, le coordonnateur présente le contrat de guérison élaboré à l'étape 6 à l'ensemble du groupe

- a) pour qu'il commente et réagisse;
- b) pour qu'il donne son appui;
- c) pour qu'il exerce, éventuellement, une surveillance.

Le contrat de guérison portera sur trois grands domaines :

- a) un certain châtement, mais dont le résultat doit être de rendre la collectivité meilleure et de relever l'estime de soi chez l'agresseur. Il s'agira probablement d'un travail au service de la collectivité.
- b) la protection contre toute autre agression. (Cela prendra probablement la forme de restrictions, pendant un certain temps, sur l'accès aux personnes qui peuvent être victimes.)
- c) le traitement. (Il s'agira probablement d'un counseling individualisé, de la participation à des réunions de groupes de soutien, etc.)

Si les personnes présentes à l'assemblée, par consensus, recommandent des changements dans le contrat de guérison, il incombe au coordonnateur de communiquer avec la GRC et le ministère public pour leur faire part des recommandations afin qu'ils les approuvent avant que les modifications ne soient acceptées.

À l'avenir, après que la collectivité aura progressé dans la voie de sa propre guérison, nous nous attendons à ce que le contrat de guérison soit établi par les participants à l'assemblée plutôt que par l'équipe d'évaluation, la GRC et le ministère public. Il appartiendra alors au coordonnateur de communiquer avec la GRC et le ministère public afin de leur soumettre le contrat de guérison pour approbation.

9. L'agresseur présente des excuses publiques et accepte le contrat de guérison.

À la demande du coordonnateur, l'agresseur doit

- a) présenter des excuses publiques à la (aux) victime(s), accepter la pleine responsabilité de ce qui s'est passé et donner à la (aux) victime(s) l'assurance que cela ne se reproduira plus.
 - faire de même pour le conjoint et
 - pour l'ensemble du groupe.

- b) Accepter publiquement de respecter les conditions du contrat de guérison et dire qu'il comprend que tout manquement aux conditions aura pour conséquence immédiate que le système judiciaire sera appelé à prendre le rôle premier.

10. Cérémonie de clôture

Cette étape a elle aussi pour rôle de faire ressortir toute l'importance de l'assemblée. Le contenu réel de cette cérémonie est laissé à la discrétion de l'agresseur et de la (des) victime(s).

XII. APPLICATION DU CONTRAT DE GUÉRISON

Il incombe au coordonnateur, en faisant appel à d'autres membres du groupe ressource au gré des besoins, de veiller à ce que les conditions du contrat de guérison soient appliquées et respectées fidèlement à l'intention qui a présidé à sa rédaction.

Le rôle que les participants de l'assemblée spéciale jouent dans la surveillance de l'application du contrat est essentiel à la guérison de l'agresseur, de la (des) victime(s), de la (des) famille(s) et de la collectivité.

Tout manquement de l'agresseur à N'IMPORTE QUELLE condition du contrat de guérison aura pour conséquence immédiate qu'on demandera au système judiciaire d'assumer le rôle principal.

FORMULAIRES D'ORIENTATION ET D'ENTREVUE DE N.C.C.A., 1994

DATE :

CODE CNSLR :

CASE N° :

Nom :		Date de l'aiguillage :		
Autre nom (alias) :		Santé personnelle - N°		
		Naissance :	Année	Mois
				Jour
		Lieu de naissance :		
		Nom de la bande :		
		N° de la bande :		
Nom de famille à la naissance :		District de la bande :		
Adresse :		Province :		
		Combien de temps?		
		Langue autochtone :		
Code postal :		Parle couramment :	OUI	NON
N° de tél. : (à la maison)		Sexe : Homme Femme		
()				
N° du message :		Savez-vous lire?	OUI	NON
()		Savez vous écrire?	OUI	NON
Inscrit	Non inscrit			
Métis	Inuit	Comprenez-vous que vous n'êtes obligé de répondre		
Autre		à aucune question?	OUI	NON

STATUT JUDICIAIRE : Prière de cocher			
Aucun	Mandats non exécutés	Amendes impayées	Cautionnement/ Engagement
Libération conditionnelle	Probation	F.R.A.	Trib. pour adolescents

Tribunal pénal	<i>F.C.S.A.</i>	Autre	
----------------	-----------------	-------	--

Nom de l'avocat ou du préposé de l'aide juridique :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Nom du surveillant de liberté conditionnelle/agent de probation :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Nom du travailleur social :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Nom du travailleur de l'aide financière :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Nom du travailleur des services à l'enfance :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Nom de l'avocat du ministère public :

Adresse :

N° de téléphone : ()

N° de fax : ()

Statut judiciaire :	Première infraction :	Récidive :
Date de comparution :		

Désignation de l'infraction (des infractions) :

<i>AVEZ-VOUS · Prière de cocher</i>	OUI	NON
une injonction restrictive contre vous?		
un engagement de garder la paix qui vous vise?		
un engagement de garder la paix qui vise une autre personne?		
Y a-t-il eu alcool ou drogue?		

<i>Y a-t-il obligation de traitement · Prière de cocher</i>	OUI	NON
dans votre ordonnance de libération cond. ou de probation?		
dans votre renvoi au service social?		

<i>Y a-t-il obligation de counseling sur l'alcoolisme · Cocher</i>	OUI	NON
dans votre ordonnance de libération cond. ou de probation?		
dans votre renvoi au service social?		

<i>Y a-t-il obligation de counseling familial · Prière de cocher</i>	OUI	NON
dans votre ordonnance de libération cond. ou de probation?		
dans votre renvoi au service social?		

<i>Y a-t-il obligation de counseling spécial (n. ex. agression sexuelle/infraction sexuelle) : Prière de cocher</i>	OUI	NON
dans votre ordonnance de libération cond. ou de probation?		
dans votre renvoi au service social?		

FAMILLE :

Avez-vous des enfants?

OUI

NON

Si oui, combien sont à la maison?

Combien sont vos enfants naturels?

Combien sont en accueil ou beau-fils ou belle-fille?

Combien de grossesses avez-vous eues?

Combien d'avortements spontanés?

Combien d'avortements provoqués? _____

Permettez-vous à vos enfants de voir un conseiller? _____

OUI

NON

PEUT-ÊTRE

Noms des enfants	Date de naissance			Inscrit		
	Année	Mois	Jour	OUI	NOM DE LA BANDE	NON

S'ils ont été appréhendés, sont-ils : Prière de cocher	OUI	SI OUI, COMBIEN DE FOIS	NON
dans un foyer d'accueil?			
avec des parents?			
avec des amis?			
dans un foyer?			

Est-il possible d'avoir les noms et adresses de ces endroits?

ÉTAT CIVIL : PRIÈRE DE COCHER

Marié(e)	Conjoint(e) de fait (plus de 2 ans)	Conjoint(e) de fait (moins de 2 ans)
Veuf (veuve)	Séparé(e)	Célibataire
Divorcé(e)	Autre	

Votre conjoint/compagnon (compagne) voit-il (elle) un conseiller? OUI NON

Son nom : _____ Naissance _____ Année _____ Mois _____ Jour _____

SOURCE DE REVENU PRINCIPALE : (les 12 derniers mois) Prière de cocher :

S.S.M.	Assurance-emploi	Emploi
Bande	Prêt étudiant	Pension
Travail autonome	Sculpture	Tissage
Travail saisonnier	Pêche	Autre

Revenu moyen (par mois) : _____ \$ _____

SITUATION D'EMPLOI :				
Employé(e)?	Oui	Non	Autonome	Profession :
Employeur :				
Adresse :				
N° de téléphone :				
Bilan au travail :	Bon	Passable	Médiocre	
Sinon, à quand remonte votre dernier emploi?				
Pendant combien de temps avez-vous occupé un emploi?				
Pourquoi avez-vous quitté votre emploi?				

SANTÉ :

État de santé en ce moment : Bon Passable Médiocre

À quand remonte votre dernier examen médical? _____

À quand remonte votre dernier examen dentaire? _____

À quand remonte votre dernier examen des yeux?

Avez-vous des problèmes médicaux à long terme?

Oui

Non

Si oui, prière de cocher :

Diabète	Arthrite	Maladie cardiaque
Allergies	Autres	

Des maladies transmissibles?

Oui

Non

Si oui, prière de cocher :

Tuberculose	Maladie vénérienne	Hépatite
VIH	Sida	ARC
Diphthérie	Sclérose	Gale
Poux	Autre	

Prenez-vous des médicaments d'ordonnance?

Oui

Non

Si oui, pour combien de temps?

De façon permanente?

Oui

Non

Consommez-vous des médicaments grand public?

Oui

Non

Si oui, quel type?

Avez-vous été hospitalisé ces 30 derniers jours?

Oui

Non

Si oui la cause était-elle :

l'alcool?

les drogues?

l'essence?

la colle?

d'autres produits inhalés?

autre?

Avez-vous eu un accident de voiture récemment?

Oui

Non

Avez-vous déjà reçu des traitements psychiatriques?

Oui

Non

Voyez-vous ou avez-vous vu un psychologue?

Oui

Non

Voyez-vous ou avez-vous vu un psychiatre?

Oui

Non

Avez-vous été aux prises avec de la violence familiale?

physique

psychologique

émotive

spirituelle

Avez-vous envisagé le suicide?	Oui	Non
Avez-vous tenté de vous suicider?	Oui	Non
Si oui, quand?		
Croyez-vous avoir besoin d'aller en désintoxication?	Oui	Non
Souffrez-vous de sevrage?	Oui	Non
Souffrez-vous de delirium tremens?	Oui	Non

RENVOI : Comment avez-vous entendu parler de ce programme? Prière de cocher :

Spontané	Conjoint	Parent	Tribunal
Agent de probation	Surv. libération cond.	Police	Désintoxication
Autre client A et D	Conseiller A et D	Hey Way Noqu	M.S.S.
Ressource autochtone	Programme des AA	Ami	Ancien
Conseiller familial	Avocat familial	Travailleur auprès des tribunaux	Tribunal pour adolescents
Tribunal de la famille	Tribunal pénal	Église	Avocat
Autre			

Est-ce votre choix de participer à ce programme?	Oui	Non
Votre consommation vous inquiète-t-elle?	Oui	Non
Quel est votre produit préféré?		
La consommation de votre conjoint vous inquiète?	Oui	Non
Quel est le produit qu'il préfère?		
La consommation de votre famille vous inquiète?	Oui	Non
Quel produit ces membres de la fam. préfèrent-ils?		
La consommation de vos amis vous inquiète?	Oui	Non
Quel produit ces amis préfèrent-ils?		

ÉTUDES :		
Dernière année terminée?	Élémentaire	Secondaire
	Postsecondaire	Université
	Pensionnat	
Si vous êtes allé(e) au pensionnat, combien de temps?		
Des membres de votre famille sont-ils allés au pensionnat?	Oui	Non

ÉVALUATION DU CLIENT			
Motivation	Bonne	Passable	Médiocre
Humeur	Humeur joviale	Dépression	Amertume
Attitude	Docile	Coopérative	Hostile

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DE LA NATIVE COURTWORKER & COUNSELLING ASSOCIATION : Clients alcooliques ou toxicomanes

DATE :

CNSLR :

CAS N°

Quel produit chimique cause le plus de problèmes dans les domaines suivants : **drogues, alcool** ou **les deux**?

Famille

Emploi

Amis

Études

Juridique

Finances

Physique

Psychologique

Quel produit cause le plus de mal dans l'ensemble? _____

Combien de vos amis actuels consomment des **DROGUES**?

Tous

La plupart

Certains

Peu

Aucun

Combien de vos amis actuels consomment de l'**ALCOOL**?

Tous

La plupart

Certains

Peu

Aucun

Combien de fois avez-vous arrêté seul de consommer des drogues ou de l'alcool?

Quelle était votre motivation?

Pourquoi avez-vous repris la consommation?

Pourquoi vous inscrire à un traitement cette fois-ci? (Cocher toutes les raisons qui s'appliquent)

Je veux arrêter les drogues ou l'alcool

Je veux éviter de me faire arrêter

Je veux éviter de commettre des crimes

Je ne peux supporter cette habitude

Je veux améliorer ma santé mentale

Je suis forcé par les tribunaux

Les pressions de la famille/des amis

Je veux devenir autonome

Je veux améliorer ma santé physique

Je suis dégoûté de mon mode de vie

Pénurie de drogue dans la rue

MSS

Autre (préciser) :

Si vous arrêtez de boire ou de vous droguer, croyez-vous que votre mode de vie sera :

grandement amélioré?

quelque peu amélioré?

inchangé?

pire?

INTÉRÊT POUR LE RÉTABLISSEMENT

Croyez-vous avoir des problèmes graves?

Oui

Non

Peut-être

Si oui ou peut-être, croyez-vous avoir besoin d'aide pour les régler?

Oui

Non

Peut-être

Croyez-vous que d'autres personnes (membres de la famille, agent de probation, école, médecin, employeur, conseiller, travailleur social) pensent que vous avez un grave problème d'alcool ou de drogue?

Oui

Non

Peut-être

Si oui ou peut-être, précisez :

DATE :

CNSLR :

CAS N°

ANTÉCÉDENTS PSYCHOLOGIQUES

SITUATION PRÉSENTE

Structure familiale	Votre relation avec la famille : BONNE/ PASSABLE/ MÉDIOCRE	Êtes-vous conscient(e) de votre habitude? OUI/NON	Consomme-t-elle de l'alcool ou des drogues? OUI/NON

SITUATION PASSÉE

Structure familiale	Votre relation avec la famille : BONNE/ PASSABLE/ MÉDIOCRE	Êtes-vous conscient(e) de votre habitude? OUI/NON	Consomme-t-elle de l'alcool ou des drogues? OUI/NON

Autres personnes importantes?	Vos relations? BONNES/PASSABLES MÉDIOCRES	Êtes-vous conscient(e) de votre habitude? OUI/NON	Consomment-elles de l'alcool ou des drogues? OUI/NON

--	--	--	--

En ce moment, lesquelles des personnes, parmi celles indiquées plus haut, considérez-vous comme les plus importantes dans votre vie et pourquoi?

Pour quelles raisons dites-vous que certaines relations ci-dessus sont « MÉDIOCRES ou PASSABLES » :

Comment les personnes énumérées plus tôt voient-elles votre problème?

Des personnes ci-dessus savent-elles que vous êtes en counseling? Oui Non Peut-être

DATE :

CNSLR :

CAS N°

Quelles sont leurs attentes?

Y a-t-il des personnes qui sont prêtes à participer à votre démarche de counseling?

Oui

Non

Peut-être

Précisez :

À quand remontent vos derniers contacts avec votre famille naturelle?

Mère

Père

Frères et soeurs

Grands-parents

Tantes

Oncles

Et vos derniers contacts avec vos familles adoptive

d'accueil?

Mère

Père

Frères et soeurs

Grands-parents

Tantes

Oncles

Comment qualifiez-vous vos relations avec les personnes suivantes :

Hommes :

Amis/camarades

Bonnes

Passables

Médiocres

Symboles d'autorité

Bonnes

Passables

Médiocres

Femmes :

Amies/camarades

Bonnes

Passables

Médiocres

Symboles d'autorité

Bonnes

Passables

Médiocres

Pour quelles raisons qualifiez-vous certaines de ces relations de bonnes?

Pour quelles raisons qualifiez-vous certaines de ces relations de passables ou de médiocres?

CADRES DE VIE PAR LE PASSÉ (de l'enfance jusqu'à il y a un an)

À combien d'endroits avez-vous vécu? _____ S'il y en a eu plusieurs, pourquoi avez-vous déménagé?

Avez-vous envisagé de vous enfuir de la maison ou avez-vous déjà fait une fugue?

Pourquoi?

Quelle est la plus longue période où vous avez vécu à un endroit? _____

DATE :

CNSLR :

CASE N°

S'il y a eu un moment où vous n'avez pas vécu avec votre famille naturelle, où avez-vous vécu?

Pensionnat

Famille élargie

Foyer d'accueil

Établissement

Foyer de groupe

Famille

Famille adoptive

Amis

Autre

CADRE DE VIE ACTUEL (12 derniers mois)

À combien d'endroits avez-vous vécu? _____

Quelle est la plus longue période où vous avez vécu à un même endroit? _____

Avec qui avez-vous vécu le plus longtemps? _____

En ce moment, est-ce que certains de vos enfants NE vivent PAS avec vous?

Oui

Non

Si oui : Sont-ils en état d'arrestation?

Oui

Non

Ont-ils déjà été arrêtés?

Oui

Non

Motifs de la ou des arrestation(s)? _____

ANTÉCÉDENTS EN MATIÈRE D'AGRESSION

Avez-vous jamais été

maltraité(e) émotivement, verbalement ou psychologiquement?

Oui

Non

maltraité(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) sexuellement?

Oui

Non

agressé(e) sur le plan spirituel?

Oui

Non

négligé(e)?

Oui

Non

Pendant combien de temps ont duré les agressions ou mauvais traitements? _____

DATE : CNSLR :

CAS N°

Par qui avez-vous été maltraité(e) ou agressé(e)? Quelle était la nature de l'agression ou du mauvais traitement?

<i>Par le conjoint ou le compagnon (compagne)</i>	S.O.		
battu(e)/agressé(e) physiquement?		Oui	Non
agressé(e) sexuellement?		Oui	Non
maltraité(e) verbalement/ émotivement/mentalement?		Oui	Non
maltraité(e) sur le plan spirituel?		Oui	Non
<i>Parent :</i>	S.O.		
battu(e)/agressé(e) physiquement?		Oui	Non
agressé(e) sexuellement?		Oui	Non
maltraité(e) verbalement/ émotivement/mentalement?		Oui	Non
maltraité(e) sur le plan spirituel?		Oui	Non

par des frères ou soeurs :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) sexuellement?

Oui

Non

maltraité(e) verbalement/ émotivement/mentalement?

Oui

Non

par des parents :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) sexuellement?

Oui

Non

agressé(e) émotivement/mentalement?

Oui

Non

Par d'autres (étrangers, symboles d'autorité :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) émotionnellement/mentalement?

Oui

Non

Êtes-vous EN CE MOMENT victime de mauvais traitements ou d'agressions? <i>Par votre conjoint ou votre compagnon (compagne)</i>	S.O.		
battu(e)/agressé(e) physiquement?		Oui	Non
agressé(e) sexuellement?		Oui	Non
maltraité(e) verbalement/ émotionnellement/mentalement?		Oui	Non
maltraité(e) sur le plan spirituel?		Oui	Non
<i>Parent :</i>	S.O.		
battu(e)/agressé(e) physiquement?		Oui	Non
agressé(e) sexuellement?		Oui	Non
maltraité(e) verbalement/ émotionnellement/mentalement?		Oui	Non
maltraité(e) sur le plan spirituel?		Oui	Non

par des frères ou soeurs :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) sexuellement?

Oui

Non

maltraité(e) verbalement/ émotionnellement/mentalement?

Oui

Non

par des parents :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) sexuellement?

Oui

Non

agressé(e) émotionnellement/mentalement?

Oui

Non

Par d'autres (étrangers, symboles d'autorité :

S.O.

battu(e)/agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) physiquement?

Oui

Non

agressé(e) émotionnellement/mentalement?

Oui

Non

Depuis combien de temps cela dure-t-il?

Que pensez-vous des agressions et des agresseurs?

Que voulez-vous y faire?

ANNEXE A

**SÉMINAIRE DE FORMATION À L'INTENTION
DES ÉQUIPES D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRES EN
CAS D'AGRESSION SEXUELLE**



||

Séminaire de formation à l'intention des équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle

Ce séminaire de formation doit être donné en deux sessions de quatre jours chacune, à environ un mois d'intervalle. Un tel calendrier permet aux participants d'intégrer l'information reçue et de la mettre en pratique entre la première et la seconde session.

Le séminaire de formation se veut une initiation au dossier des agressions sexuelles au sein des collectivités autochtones, aux caractéristiques du soutien psychologique offert dans le cadre des programmes d'intervention communautaires dans les cas d'agression sexuelle, et à certains aspects pratiques du travail des équipes d'intervention. L'objectif n'est pas de proposer un programme complet de formation englobant toutes les aptitudes et compétences (par exemple, les compétences en counseling ou les aptitudes à la gestion financière) que doivent posséder le personnel et les bénévoles d'une équipe d'intervention communautaire efficace.

Première session

Cette première session porte sur le contenu des quatre premiers chapitres du document intitulé « Lutte contre les agressions sexuelles : Mise sur pied d'équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones »..

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette session, les participants devraient être capables :

- de situer la compréhension qu'ils ont du problème des agressions sexuelles au sein des collectivités autochtones dans un contexte historique et philosophique adapté à leur culture;
- de mettre à contribution la sagesse, les concepts, les modèles, les outils et les méthodes puisés dans les traditions du passé afin de situer le problème de la violence sexuelle dans un contexte global et de s'appuyer sur une série de principes et de modèles inspirés de connaissances traditionnelles qui pourront les aider à établir un équilibre entre leurs propres besoins et ceux de leurs collectivités;
- de comprendre quelques-unes des forces historiques qui expliquent que les collectivités autochtones soient présentement aux prises avec des problèmes de violence sexuelle et de consommation abusive d'alcool et de drogues;
- d'utiliser le cercle d'influences ou tout autre modèle approprié pour décrire les aspects de la vie individuelle, familiale et communautaire qui doivent être pris en compte dans une définition générale du bien-être;

- d'utiliser le cercle d'influences ou tout autre modèle approprié pour décrire les valeurs fondamentales qui favorisent la croissance et le changement tant dans la vie personnelle que communautaire;
- de comprendre le rapport qui existe entre l'agression sexuelle et d'autres facteurs découlant d'un déséquilibre plus profond dans la vie personnelle, familiale et communautaire;
- de définir une approche du bien-être ou de la promotion de la santé, et de la mettre en opposition avec une approche de la maladie;
- d'expliquer ce que l'on entend par indicateurs de santé ou facteurs déterminants de la santé et d'en donner des exemples tirés de la vie personnelle, familiale et communautaire;
- d'examiner attentivement les différentes conceptions de la sexualité afin de se faire une idée de ce qu'est un comportement sexuel sain et normal;
- d'examiner leur propre compréhension de la sexualité et de ce qu'ils jugent un comportement sexuel sain et normal;
- de comprendre en quoi consiste l'agression sexuelle et pourquoi elle est considérée comme un problème d'une telle gravité :
 - en prenant conscience des conséquences de l'agression sexuelle pour les victimes;
 - en se rendant compte des protestations que suscitent les agressions sexuelles au sein des collectivités;
 - en examinant les conséquences de l'agression sexuelle sur le plan juridique;
- d'étudier les patterns de l'agression sexuelle et notamment les aspects suivants :
 - la diversité des agressions;
 - le cycle de la violence sexuelle au sein des familles;
 - l'escalade dans les agressions;
 - les tendances à dissimuler et nier la réalité;
- de déterminer les sources de stress pour les intervenants;
- de reconnaître l'importance de la guérison personnelle et celle d'un programme permanent de préservation du bien-être;
- de cerner au moins huit stratégies pour préserver le bien-être personnel;
- d'explorer leur propre capacité d'établir des limites et de les faire respecter eu égard à des facteurs tels que la description des tâches, les rapports avec leurs clients et le maintien d'un équilibre entre les exigences du milieu de travail d'une part et la nécessité de protéger leur vie personnelle et familiale d'autre part;

- d'élaborer un plan personnel de bien-être.

Ressources documentaires :

- « Lutte contre les agressions sexuelles : Mise sur pied d'équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones », chapitres I à IV
- Les pages « Ressources » de la présente section
- Vidéos : « Healing the Hurts » (disponible chez Four Worlds/Four Directions, 1224, boul. Lakemount sud., Lethbridge, AB, T1K 3K1, téléphone 403-270-7144); « Child Sexual Abuse: The Clinical Interview », Kee MacFarlane et Joanne Ross Feldmeth, Guildford Press, N.W., 1988.
- des vieilles revues, des ciseaux, des bâtons de colle, du carton pour affiche, etc. qui serviront à faire des collages sur le bien-être

Déroulement – Premier jour

- Prière
- Mot de bienvenue et présentations
- Légende - Le cadeau du Créateur (voir la section « Légendes » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Brève présentation de l'atelier
- Premier cercle de discussion – Les attentes et les besoins d'apprentissage

Pause

- Activité de stimulation – Autoportrait (voir la section « Jeux d'apprentissage » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Présentation – Les principes et les enseignements favorisant le bien-être (voir les chapitres I et III du manuel « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Cercles de discussion – Puiser dans les valeurs culturelles

Déjeuner

- Activité de stimulation (voir la section « Exemples d'activités de stimulation »)
- Présentation – Le contexte historique des agressions sexuelles au sein des collectivités des Premières nations (voir chapitre I de « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Exercice sur la protection du bien-être communautaire (voir la section « Activités » des pages « Ressources » ci-jointes)

Pause

- Activité de stimulation (Voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Étude de cas d'une collectivité engagée dans un processus de guérison – Le présentateur devrait choisir de raconter l'histoire d'une collectivité qu'il connaît bien et qui a progressé de manière importante dans sa recherche de solutions au problème des agressions sexuelles (ex. : la bande indienne de Hollow Water au Manitoba ou certaines bandes de Colombie-Britannique telles que le conseil tribal Nuu-Chah-Nulth dont relèvent maintenant les services de protection de l'enfant). Le présentateur peut aussi demander à certains des participants de raconter comment leurs propres collectivités ont parcouru les étapes du processus de guérison.
- Échanges
- Impressions des participants

Dîner

- Vidéo - « Healing the Hurts » ou tout autre vidéo approprié (d'autres titres sont fournis dans les pages « Ressources » du chapitre VII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »).
- Échanges sur le vidéo

Deuxième jour

- Prière
- Présentation et échanges – Vers le mieux-être (voir le chapitre III de « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Pause

- Activité de stimulation - (Voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Cercles de guérison – Voir le chapitre IV « Besoins des intervenants » du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »

Déjeuner

- La légende du chasseur de cailles (voir les pages « Ressources » ci-jointes). Avant de raconter l'histoire, préparer une toile de fond décrivant les conditions sociales d'une collectivité où l'on enregistre des taux élevés d'agressions sexuelles. La section « Activités » des pages « Ressources » ci-jointes contient des directives pour créer cette toile de fond communautaire. Celle-ci peut être comparée au filet qu'utilise le chasseur dans la légende du chasseur de cailles et peut être utile pour démontrer que la seule façon de libérer une

collectivité prise dans les mailles du filet est de travailler simultanément sur l'ensemble des conditions qui prévalent au sein de ladite collectivité.

- Exercice sur la saine évolution des personnes, des familles et des collectivités – Diviser les participants en trois groupes et confier à chacun l'étude de l'un des trois sujets suivants : le bien-être personnel, le bien-être familial, le bien-être communautaire. Suggérer aux trois groupes de se reporter aux exemples d'indicateurs de bien-être présentés au chapitre III du guide « Lutte contre les agressions sexuelles ». Demander à chaque groupe de se servir de ces indicateurs pour préparer un collage sur leur sujet de réflexion. Inviter ensuite chacun des groupes à présenter brièvement les résultats de leur démarche.

Pause

- Activité de stimulation – (Voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Jeu de rôles – Faire valoir le bien-fondé de l'approche axée sur le bien-être aux institutions de la société dominante. (Voir le jeu de rôle *L'approche communautaire versus l'approche de la société dominante* dans la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes. Afin de situer cette activité dans son contexte, se reporter également au chapitre I du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »).

Dîner

- Questionnaire sur les antécédents sexuels – Distribuer le questionnaire aux participants et leur demander de le remplir pour le lendemain – (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Troisième jour

- Prière
- Premier cercle de discussion – Au fil des ans, quels changements avez-vous pu observer au sein de votre collectivité dans la façon de concevoir ce qu'est une sexualité « normale et saine »? Quelle a été l'influence de ces changements sur vous-même et sur votre famille? (voir le chapitre II de « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Activité de stimulation – (voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Présentation – L'agression sexuelle : définition, catégories d'agressions, phases, le pattern de la famille violente, les conséquences de la violence (voir le chapitre II du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Pause

- Activité de stimulation – (voir la section « Exemples d’activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Suite de la présentation
- Échanges sur la présentation

Déjeuner

- Jeu d’apprentissage - Un carré à l’aveuglette (voir la section « Jeux d’apprentissage » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Exercice des entrevues sur les cas antérieurs d’agressions sexuelles et retour sur l’activité – (voir ci-dessus l’activité prévue en soirée pour le deuxième jour). Demander aux participants de travailler en groupes de trois et de jouer chacun leur tour les rôles suivants : l’intervieweur, l’interviewé, l’observateur. L’intervieweur doit mener l’entrevue de manière à se sentir à l’aise dans son rôle tout en cherchant à obtenir les renseignements demandés dans le questionnaire sur les antécédents sexuels. À la fin de l’entrevue, l’observateur doit donner son avis sur le degré d’efficacité de l’entrevue réalisée.

Pause

- Activité de stimulation – (voir la section « Exemples d’activités de stimulation des pages « Ressources » ci-jointes)
- Vidéo : « Child Sexual Abuse: The Clinical Interview » (Kee MacFarlane et Joanne Ross Feldmeth, Guilford Press, N.Y., 1988) ou tout autre matériel visuel pertinent pour introduire le sujet des entrevues réalisées auprès des enfants sur le problème de la violence sexuelle.
- Échanges sur le vidéo présenté
- Travail à la maison – Demander aux participants de remplir un questionnaire d’évaluation de leur propre bien-être mental, émotif, physique et spirituel (ex. : le questionnaire « Mon contrat personnel pour la promotion du bien-être » (voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Cercle de validation

Quatrième jour

- Prière
- Récit - (Voir la section « Légendes » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Premier cercle de discussion – Un élément qui m’aide à rester fort et à me maintenir en santé dans le cadre de mon travail à titre de membre d’une équipe d’intervention communautaire en cas d’agression sexuelle
- Jeu d’apprentissage – Jonglerie (voir la section « Jeux d’apprentissage » des pages « Ressources » ci-jointes)

Pause

- Court échange sur l'évaluation du bien-être personnel (voir le déroulement de la journée précédente)
- Échanges et distribution d'un document sur les sources de stress chez les intervenants (voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Activité de stimulation – Massage des épaules
- Présentation et distribution de documents – Prendre soin des intervenants – Huit stratégies pour conserver un état de bien-être ? (voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Déjeuner

- Courte présentation – Établir des limites et les faire respecter (voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Activité de stimulation ou jeu d'apprentissage – (voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Démonstration et pratique de certaines méthodes de relaxation (ex. : visualisation du processus de guérison, respiration de relaxation, etc.) – Voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »

Pause

- Élaborer un plan de bien-être personnel (voir le chapitre IV du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Travail à faire à la maison et à apporter pour le prochain atelier – demander aux participants de faire des travaux pratiques fondés sur certains aspects de la matière vue pendant cette session de formation ainsi que sur les besoins personnels et les rôles des participants
- Dernier cercle de discussion et adieu (voir la section « Activités de clôture » des pages « Ressources » ci-jointes)

Deuxième session

Voici la seconde des deux sessions de formation de quatre jours; elle devrait être offerte environ un mois après la première. Cette deuxième session porte sur les chapitres V à VIII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles : Mise sur pied d'équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones ».

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette séance de formation, les participants devraient être capables :

1. De susciter la participation de la collectivité

- Comprendre pourquoi la collectivité doit participer aux programmes de prévention des agressions sexuelles pour que ceux-ci soient efficaces;
- Cerner, au sein de la collectivité, les obstacles aux efforts de développement et de guérison;
- Trouver les moyens de créer un climat propice à la participation communautaire;
- Décrire au moins quatre stratégies visant à sensibiliser le public aux agressions sexuelles en faisant de l'éducation communautaire;
- Repérer des alliés potentiels au sein de la collectivité;
- Comprendre les étapes de base qu'il faut franchir afin d'élaborer un plan communautaire intégré de bien-être;
- Établir des stratégies pour offrir aux familles des services de prévention, d'intervention et de traitement;
- Déterminer des services de prévention pouvant permettre de rejoindre les quatre groupes cibles suivants : les victimes potentielles, les agresseurs potentiels, les membres des familles et des collectivités, le personnel des organismes communautaires et d'autres personnes aidantes;
- Comprendre le rôle de coordination et d'animation que peuvent jouer les équipes d'intervention communautaires lorsque vient le moment d'appuyer des initiatives communautaires de guérison;
- Comprendre le rôle que jouent un système de surveillance communautaire et les groupes centraux dans la mise en place d'un filet de sécurité communautaire durable.

2. D'intervenir en cas d'agressions : Les problématiques et les stratégies de l'intervention communautaire

- Se renseigner sur les différents types de révélations qui peuvent être faites.
- Se familiariser avec les principaux problèmes et besoins des personnes ou groupes suivants lorsque des agressions sexuelles sont divulguées :
 - a. les victimes
 - b. l'agresseur
 - c. la famille des victimes
 - d. le conjoint ou la conjointe de l'agresseur
 - e. la famille de l'agresseur
 - f. la collectivité

- g. les services de protection de l'enfant
- h. le système juridique
- Se renseigner sur les principaux problèmes et les besoins en matière de guérison des différentes personnes victimes des agressions sexuelles :
 - a. les enfants victimes
 - b. les adolescents victimes
 - c. les adultes victimes
 - d. les adultes survivants
 - e. les besoins différents des hommes et des femmes en matière de guérison
- Se renseigner sur les méthodes de guérison de base qui peuvent être utilisées à l'échelon communautaire
 - a. pour les victimes
 - b. pour les agresseurs
 - c. pour les conjoints et les familles
 - d. pour la collectivité
- Se familiariser avec le concept d'une équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle et se renseigner sur le fonctionnement de base d'équipes de ce genre de même que sur la marche à suivre pour mettre sur pied une section locale (ce fonctionnement se fonde sur le travail effectué à Alkali Lake et à Hollow Water, au Manitoba).

3. *Les détails*

- Informer les participants des responsabilités et obligations légales qui se rattachent au travail d'une équipe d'intervention communautaire en cas d'agression sexuelle.
- Attirer l'attention des participants sur certaines des conséquences sociales pouvant découler du travail de l'équipe d'intervention.
- Permettre aux participants de se familiariser avec les différentes méthodes de tenue des dossiers et autres documents que l'équipe d'intervention se doit de tenir à jour, et leur en expliquer l'importance – une attention spéciale sera portée aux dossiers de divulgation et aux entrevues de validation, aux dossiers décrivant le processus de counseling et de guérison, aux rapports des superviseurs, et aux rapports de contrôle et d'évaluation.
- Fournir aux participants des renseignements généraux sur les sortes de services d'aiguillage dont peut avoir besoin une équipe d'intervention ainsi que sur les voies d'accès à ces services.

- Passer brièvement en revue certains des problèmes éthiques importants que peut soulever le travail de l'équipe d'intervention.

Ressources :

- Processus holistique de réconciliation – Première nation de Hollow Water, Volume 1, Rapport final, le 2 avril 1996, p. 39-47.
- Hollow Water: Original Resource Team Guidelines, novembre 1988.
- Chapitres V à VIII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles : Mise sur pied d'équipes d'intervention communautaires en cas d'agression sexuelle dans les collectivités autochtones ».
- pages « Ressources » ci-jointes.
- Lecture : Publication du gouvernement du Canada intitulée « Si un enfant est victime d'exploitation sexuelle »

Déroulement – Premier jour

- Prière
- Cercle de discussion : Comment les choses se sont-elles passées depuis la première session de formation?
- Examen du programme de la semaine
- Jeu d'apprentissage : Les unités de production (voir la section « Jeux d'apprentissage » des pages « Ressources » ci-jointes) – Lors du compte rendu, insister surtout sur la manière dont les règles implicites d'une collectivité ou d'un milieu de travail façonnent nos comportements et attitudes, souvent sans que nous en soyons conscients

Pause

- Présentation : Pourquoi les collectivités doivent participer aux programmes de prévention des agressions sexuelles pour que ceux-ci soient efficaces (voir le chapitre VII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)
- Séance d'étude de cas : Demander aux participants provenant de la même collectivité de travailler en petits groupes afin de répondre aux quatre premières questions du questionnaire d'étude de cas (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Déjeuner

- Activité de stimulation – (voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)

- Séance d'étude de cas : Demander aux participants de répondre aux trois questions suivantes du questionnaire d'étude de cas

Pause

- Séance d'étude de cas : Demander aux participants de répondre aux quatre dernières questions du questionnaire d'étude de cas
- Récit : L'exemple du gouvernail (voir la section « Légendes » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Impressions des participants

Dîner

- Travail à la maison sur l'arbre généalogique (voir le chapitre VIII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Deuxième jour

- Prière
- Premier cercle de discussion : Comment je me sens en tant que personne-ressource au sein de ma collectivité
- Examen du programme de la journée
- Présentation : Les différents types de divulgations, les besoins et les problèmes qui apparaissent au moment d'une divulgation et qui nécessitent une intervention (voir le chapitre V du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Pause

- Suite de la présentation
- Jeu de rôles : Comment intervenir lorsque des agressions sexuelles sont divulguées (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Déjeuner

- Jeu de rôles (suite)
- Présentation : 1) L'importance d'une méthode communautaire de guérison (par opposition à la méthode qui consiste à faire appel à des professionnels ou à des services extérieurs); 2) Examen des besoins et des processus généraux de guérison pour a) les enfants victimes d'agressions sexuelles et b) les adultes qui ont survécu à des agressions

Pause

- Activité de stimulation – (voir la section « Exemples d’activités de stimulation des pages « Ressources » ci-jointes)
- Présentation : Mettre sur pied une équipe d’intervention communautaire
- Travail en petits groupes : Former une équipe d’intervention communautaire (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Dîner

- Séances de counseling d’entraide s’inspirant du travail fait à la maison sur l’arbre généalogique (pour vous renseigner sur les séances de counseling d’entraide, voir la section « Activités » des pages « Ressources » ci-jointes)

Troisième jour

- Prière
- Première légende : Les six hommes aveugles et l’éléphant – Échanges – Comment les différents intervenants des organismes appelés à travailler ensemble afin de mettre sur pied une équipe d’intervention communautaire perçoivent-ils l’agression sexuelle (organisme communautaire, police, tribunaux, protection de l’enfant, services de santé)
- Premier cercle de discussion : Les difficultés que j’ai rencontrées en essayant de travailler et avec la collectivité de culture autochtone et avec les organismes de services appartenant à la culture dominante – les éléments qui se sont avérés utiles et ceux qui ne m’ont été d’aucune utilité

Pause

- Activité de stimulation – Les créateurs d’animaux (voir la section « Exemples d’activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Échanges : La difficulté de mettre sur pied une équipe d’intervention composée de membres représentant des organismes dont les mandats, les priorités et les cultures ne sont pas les mêmes
- Présentation : Brève présentation de la première partie du chapitre VIII intitulée « Préoccupations et problèmes juridiques »

Déjeuner

- Activité : Débat (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Pause

- Présentation : Conséquences sociales possibles
- Discussion en groupe
- Impressions des participants

Quatrième journée

- Prière
- Activité : Comment se tirer du pétrin – un scénario et une activité à réaliser en petits groupes (voir la section « Documentation » des pages « Ressources » ci-jointes)

Pause

- Comment se tirer du pétrin (suite)
- Présentation : Une brève présentation sur la tenue des dossiers et sur la documentation d'une équipe d'intervention (voir le chapitre VIII du guide « Lutte contre les agressions sexuelles »)

Déjeuner

- Discussion en groupe : Comment une équipe d'intervention peut-elle mettre en place un réseau efficace de services d'aiguillage? Que faire pour se renseigner sur les services disponibles?
- Activité de stimulation : (voir la section « Exemples d'activités de stimulation » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Présentation : Qu'entend-on par éthique et par morale (en s'appuyant sur les définitions données dans le dictionnaire)

Pause

- Activité : Arrêt-Action (voir la section « Activités » des pages « Ressources » ci-jointes)
- Activité de clôture : (voir la section « Activités de clôture » des pages « Ressources » ci-jointes)

ANNEXE A

RESSOURCES

||

Légendes

1. Le cadeau du Créateur

Un jour, il y a déjà longtemps, le Créateur convoqua une réunion à laquelle tout le monde ou presque avait été invité. Il avait invité les êtres vivants qui se déplaçaient en volant dans le ciel, ceux qui se déplaçaient en nageant sous les eaux, ceux qui parcouraient la terre à pied sur leurs quatre jambes, et aussi ceux qui habitaient dans des maisons souterraines. Seuls les êtres humains n'avaient pas été invités à cette rencontre.

Une fois tout le monde arrivé, le Créateur expliqua le but de la réunion. « J'ai un problème », leur dit-il. « J'ai un cadeau spécial pour les humains, mais j'ai peur qu'ils ne soient pas prêts à le recevoir. Si je leur donne ce cadeau maintenant, ils vont peut-être s'en servir pour se faire du mal les uns aux autres et pour détruire la terre. J'ai donc décidé de cacher ce cadeau, mais je me demande où le cacher pour qu'ils ne puissent le trouver. »

Les Saumons furent les premiers à faire une suggestion. L'un d'eux prit la parole et affirma d'un ton énergique : « Si vous nous confiez ce cadeau, nous l'emporterons au fond de l'océan. Il y a, au fond de la mer, des fissures tellement profondes qu'aucun être humain ne pourra jamais s'y aventurer. Votre cadeau y sera en sécurité jusqu'à ce que vous décidiez que les humains sont prêts à le recevoir. »

« Je vous remercie de votre offre », répondit le Créateur, « mais le cadeau pour les humains ne sera pas en sécurité même au plus profond de l'océan. Un jour, les êtres humains construiront des machines spéciales qui leur permettront de descendre tout au fond de l'océan et d'en fouiller tous les recoins, car leur curiosité insatiable les pousse à explorer toutes les parties du monde.

Puis ce fut au tour des habitants du sous-sol de la terre à prendre la parole. « Si vous pensez que le cadeau ne sera pas en sécurité dans l'océan, laissez-nous l'emporter au milieu de la terre. Les humains n'oseront pas s'aventurer si loin de crainte d'être écrasés par les rochers ou d'être enterrés vivants. Nous pouvons enfouir le cadeau très profondément dans la terre et le garder caché jusqu'à ce que les humains soient prêts à le recevoir. »

De nouveau, le Créateur sourit et les remercia de leur offre, mais il leur expliqua qu'un jour, les humains creuseraient de grands tunnels sous la terre. Il leur dit aussi que les êtres humains éprouvaient un attrait étrange pour certains types de pierres brillantes et qu'ils n'hésiteraient pas à courir le risque d'être écrasés par les roches ou ensevelis sous celles-ci pour se procurer ces métaux.

Puis ce fut au tour des grands Bisons qui erraient dans les vastes prairies à faire une proposition. « Confiez-nous le cadeau », dit l'un d'eux d'une voix grave. « Nous le cacherons au milieu des prairies. Ces parties de la terre n'intéressent pas les humains, car elles sont recouvertes

d'herbages à perte de vue. Ils seraient incapables de trouver leur chemin au milieu de ces plaines infinies. »

À cette suggestion, le Créateur donna de nouveau le même genre de réponse. « Un jour, les êtres humains érigeront de grandes villes au milieu des prairies. Ils construiront des routes et des chemins de fer pour relier ces villes entre elles ainsi qu'aux montagnes et aux océans. Ils retourneront la terre dans tous les recoins des plaines et remplaceront les herbes hautes par des cultures qui leur permettront de se nourrir et de nourrir leurs animaux. Toutes les parties des prairies seront indiquées sur leurs cartes géographiques et rien ne leur échappera, quelle que soit la cachette choisie. »

Les Aigles, qui jusque là avaient écouté attentivement les conversations, demandèrent à être entendus. « Il s'agit là bien sûr d'un problème difficile, mais nous pensons pouvoir vous aider. Confiez-nous le cadeau. Nous le transporterons au sommet de la plus haute montagne, là où la densité de l'air est si faible que les êtres humains seront incapables de respirer. En fait, nous pouvons faire mieux encore. Nous apporterons le cadeau sur la lune. Les humains ne pourront certainement pas le trouver à cet endroit. »

« C'est une proposition intéressante », répondit le Créateur. « Mais je crains qu'un jour les humains se rendent même sur la lune. Ils construiront des machines qui leur permettront de respirer là où il n'y a pas d'air et de voyager à la vitesse de la lumière. Même sur la lune, le cadeau que je réserve aux humains ne sera pas en sécurité. »

Il y eut un long silence pendant lequel tout le monde réfléchissait à ce qu'avait dit le créateur. Peut-être bien que le Créateur avait raison et qu'il n'existait dans l'univers aucun endroit sûr pour y cacher un cadeau. Puis, soudain, grand-maman Taupe, qui était trop timide pour parler devant ses frères et sœurs, pensa avoir trouvé une solution. Elle tira le bas des vêtements du Créateur qui se pencha afin qu'elle puisse chuchoter à son oreille.

Lorsqu'elle eut fini de parler, un sourire de contentement illumina la figure du Créateur. Le sourire du Créateur ressemble à un lever de soleil après une longue nuit. Tous les animaux ont ressenti la chaleur de ce sourire et se sont mis à rire joyeusement. « Oui, c'est ça », dit le Créateur. « C'est la solution. Nous cacherons le cadeau pour les humains au fond de leur propre cœur. Ils ne penseront jamais à le chercher à cet endroit! ».

Et c'est exactement ce qui est arrivé. Le cœur humain contient un trésor de compréhension et de courage qui peut servir à faire de grandes choses à la condition que les êtres humains pensent à regarder dedans.

2. *La plainte des cailles*⁵³

Il était une fois une bande de cailles qui vivaient dans les collines touffues qui s'étendaient au pied de hautes montagnes situées non loin d'une grande ville. Pendant des générations, les cailles s'y étaient multipliées en toute tranquillité. Elles trouvaient habituellement sur ces collines toute l'eau dont elles avaient besoin, ainsi que des graines et des petits fruits en abondance.

D'aussi loin que les cailles pouvaient se souvenir, elles n'avaient jamais connu de véritable misère, même lorsque la terre avait été brûlée par la chaleur et la sécheresse. Peut-être parce que la vie leur était douce, jamais les cailles ne prononçaient une parole mauvaise et l'air était généralement rempli de rires joyeux.

Mais un jour vint le chasseur de cailles. Il était arrivé sans bruit, avait tendu son filet rond dont les rebords avaient été alourdis à l'aide de petits cailloux, et le filet s'était abattu sur une volée de cailles sans qu'aucune d'entre elles ne puisse s'en échapper. Le chasseur les avait ramassées et les avait emportées au marché. Cette nouvelle avait tellement bouleversé les cailles que la plupart avaient essayé de l'oublier et étaient retournées à leurs activités habituelles.

Plusieurs jours après, l'histoire se répéta. Cette fois, pas moins de quatorze cailles avaient été prises. Et le lendemain, une autre volée de dix cailles subit le même sort.

Le chef des cailles était très inquiet; il avait donc consulté ses meilleurs conseillers et élaboré des plans pour contrer les attaques dès le premier jour où celles-ci avaient commencé. Les cailles furent convoquées à une grande réunion tout en haut des collines.

« Mes cailles », commença-t-il, « comme vous le savez toutes, nous sommes en danger. Le chasseur de cailles a déjà fait de nombreuses victimes parmi vos parents et amis, et nous sommes encore vulnérables et sans protection aucune. » Toutes les cailles réunies se mirent à parler en même temps.

« Vous auriez dû nous avertir au sujet du chasseur », dit l'une des cailles. « Pourquoi n'avons-nous personne qui monte la garde au cas où le chasseur reviendrait? », demanda une autre. « Nous devrions nous entraîner au combat », ajouta une troisième. « Lorsque le chasseur s'amène, nous pouvons toutes lui sauter à la figure et lui crever les yeux. »

Le chef écouta patiemment les cailles discuter entre elles. La plupart de leurs arguments, il les avait déjà entendus de la bouche de ses conseillers.

« Mes cailles, dit-il, vous avez proposé beaucoup d'idées intéressantes. Nous avons déjà posté des sentinelles et nous apprendrons tous à nous défendre nous-mêmes, mais le chasseur est très

⁵³ Ce récit traditionnel qui nous vient de l'Inde est connu et apprécié dans de nombreux pays par les personnes de tous âges.

intelligent. Malgré tous nos efforts, il a pu nous surprendre. Ce qu'il nous faut, c'est une stratégie d'évasion si jamais il réussit à nous attraper, et j'ai un plan. »

Il y eut soudain un grand silence. « À compter d'aujourd'hui, vous devez toujours voyager en groupes de vingt ou plus. Et si le chasseur tend son filet, voici ce que vous devez faire », commença le chef des cailles. « Chacune d'entre vous doit saisir une partie du filet dans son bec et, toutes ensemble, vous devez battre des ailes le plus énergiquement possible. Ainsi, en unissant vos efforts, vous pourrez soulever le filet et l'emporter dans les airs, hors de portée du chasseur. Transportez le filet au sommet de l'arbre le plus élevé que vous pouvez voir. Si cet arbre est un roncier, c'est encore mieux. Vous devez ensuite déposer délicatement le filet au sommet de l'arbre, puis le tirer et le pousser jusqu'à ce qu'il soit emmêlé dans les branches, sans qu'il soit possible de l'en déprendre. »

Toutes les cailles étaient d'accord pour dire qu'il s'agissait là d'un excellent plan.

Quelques jours plus tard seulement, un groupe de vingt-six cailles se régalaient de petits fruits juteux, parmi les meilleurs de l'année; (qui pense à monter la garde lorsqu'il y a des petits fruits dodus et juteux à se mettre dans le bec?). Sans avertissement, le filet du vilain chasseur s'abattit sur les cailles et toutes furent attrapées. Les cailles se mirent à crier et à se débattre dans toutes les directions, ce qui ne faisait qu'empirer les choses. Les plus calmes réussirent toutefois à se faire entendre. « Rappelez-vous le plan de notre chef », dit l'une. Et aussitôt, les cailles prisonnières se mirent à l'œuvre. Chacune attrapa un bout du filet dans son bec et toutes se mirent à battre des ailes frénétiquement.

À la surprise du chasseur, le filet commença à s'élever dans les airs. Il courut pour le rattraper, mais il était trop tard. Frustré et désespéré, il regarda les cailles emporter son filet au sommet d'un grand roncier où il s'emmêla dans les plus hautes branches. Lorsque le chasseur réussit à récupérer son filet, la nuit était tombée depuis longtemps, il était couvert d'égratignures et très en colère.

Pour empirer les choses, il se fit jouer le même tour non pas une fois mais deux autres fois encore. Le chasseur était tellement frustré qu'il décida de se remettre à la pêche.

Les mois passèrent, et la prospérité revint chez les cailles. Mais une grave sécheresse frappa la région. Pas une goutte de pluie pendant des mois. Toute la végétation devint brune et cassante comme du verre, et il flottait dans l'air une poussière étouffante. Les cailles durent travailler très fort pour se procurer suffisamment d'eau et de nourriture afin d'assurer leur survie. On nota très tôt que lorsqu'une caille repérait des graines ou des petits fruits (même très secs), elle se précipitait pour se réserver la meilleure part avant que les autres ne puissent y toucher. Les crises de colère étaient fréquentes. Le ressentiment et la méfiance couvaient à la manière d'un feu de surface avant que le vent ne s'élève.

Inutile de dire que les cailles étaient toutes devenues irascibles. Les prises de bec et les accusations étaient maintenant monnaie courante. « Oui, disait l'une, et lorsque le chasseur de cailles est venu tendre son filet, qui a fait tout le travail? ». « Que veux-tu dire », répliquaient les autres. « Je veux dire que lorsque le filet nous est tombé dessus, notre groupe a suivi le plan établi. Nous avons saisi le filet et nous avons battu des ailes aussi énergiquement que nous avons pu et c'est heureux que nous l'ayons fait, parce que nous avons dû vous traîner tout le long. Votre groupe nous a laissé faire tout le travail. »

« Ah, c'est ainsi! », s'indignaient les autres. « Alors, puisque vous nous accusez de ne rien faire lorsque le chasseur jette son filet, la prochaine fois qu'il nous attrapera, nous ne ferons rien du tout. On verra bien ce que vous pouvez faire. »

Plusieurs semaines passèrent et, un jour où il faisait particulièrement chaud, l'une des cailles repéra un nouvel approvisionnement de graines et de petits fruits. Lorsque les autres la virent s'élancer au sol, elles se mirent à piailler derrière elle, bien résolues à en obtenir leur part, et davantage si possible. Elles atterrirent les unes par dessus les autres dans un fouillis innommable de gloussements et de plumes. Et c'est justement à ce moment-là que le chasseur de cailles abattit son filet.

Certaines des cailles saisirent le filet dans leur bec et commencèrent à battre des ailes, mais bon nombre refusèrent de faire quoi que ce soit. « Montrez-nous ce que vous pouvez faire », les narguaient-elles. « Voyons à quelle vitesse vous pouvez soulever le filet sans notre aide. »

Les cailles ouvrières battirent des ailes tant qu'elles purent. Le filet s'éleva et retomba, fut soulevé nouveau puis s'affaissa une fois encore, mais ne réussit pas à décoller vraiment du sol. Avant même que les cailles eurent réalisé ce qui se passait, le chasseur noua le filet comme une grande poche et prit la direction du marché.

3. *Le trimmer*

Un trimmer est un petit dispositif mécanique qui sert à tourner le gouvernail des gros navires de haute mer. Essayez-vous de vous imaginer un navire de guerre fendant les vagues. Ce bateau mesure peut-être cent mètres de longueur et transporte du matériel et des passagers. Pour faire tourner le bateau vers la droite ou vers la gauche, c'est-à-dire pour le faire changer de direction, il faudrait exercer une pression de plusieurs centaines de tonnes sur la proue (à l'avant du navire). La personne qui dirige le bateau tourne une petite roue située à bonne hauteur, au-dessus du pont de la passerelle. Le gouvernail qui fait tourner le bateau pèse effectivement plusieurs tonnes (ce qui correspond à peu près au poids d'une camionnette de livraison) sans compter la pression nécessaire pour résister au poids du navire lui-même et à la force de son impulsion avant.

Personne ne pourrait tourner la roue de gouvernail s'il devait pour y parvenir déployer une pression de plusieurs tonnes. C'est ici que le trimmer entre en fonction. En fait, le trimmer est un

plus petit gouvernail qui fait tourner le gouvernail principal du bateau. Lorsque le gouvernail principal est tourné vers la gauche, l'arrière du bateau est en quelque sorte aspiré vers la droite, orientant ainsi l'avant du bâtiment vers la gauche.

Cette longue explication permet de comprendre comment une force minime (c'est-à-dire la personne qui tourne la roue) peut engendrer un mouvement d'une force considérable, suffisant pour infléchir le cours d'un navire. Grâce au trimmer, le pilote peut exercer exactement la pression qu'il faut au bon endroit.

On a parfois l'impression qu'il faut déployer beaucoup d'énergie pour amener un système humain tel qu'une organisation, une collectivité ou une nation à changer de direction. Pourtant, les systèmes humains sont en constant changement. L'empire soviétique (URSS) s'est effondré. Le Mur de Berlin est maintenant démoli. On peut dire qu'un groupe de personnes relativement peu nombreux a réussi à exercer suffisamment de pression au bon endroit pour faire bouger tout le système.

Pour quiconque s'attaque au problème du développement et du ressourcement d'une collectivité, le défi consiste à trouver exactement les bons points de pression pour que l'ensemble du système se mette en mouvement.

4. *Le pays plat*⁵⁴

Il était une fois un Carré d'âge moyen qui vivait dans un univers à deux dimensions seulement que l'on appelait le pays plat. Les habitants du pays plat pouvaient se déplacer par devant, par derrière et de côté, mais ne pouvaient ni monter ni descendre. Tout simplement parce que, dans ce pays, il n'y avait ni haut ni bas. Le pays plat ressemblait un peu à cette pièce de feutre et tous les habitants du pays étaient effectivement aussi minces que celle-ci. Même une feuille très mince de feutrine compte trois dimensions, mais le pays plat était à peine plus épais que deux de ces feuilles, ce qui vous donne une idée de son épaisseur.

Un matin, le Carré s'éveilla d'humeur renfrognée. Pendant la nuit, il avait fait un rêve qui le tracassait. Il avait rêvé qu'il se trouvait dans un monde à une seule dimension. Vivre dans un tel univers, c'est comme être un point sur le rebord de cette pièce de tissu. Si tel était le cas, vous pourriez avancer et reculer, mais à la condition expresse que tout le monde accepte de se déplacer en même temps dans la même direction. Vous ne pourriez jamais aller de côté, ce qui signifie, par exemple, que vous ne pourriez jamais faire le tour de quelqu'un et aller vérifier si cette personne a une oreille de l'autre côté de sa tête. Ce rêve avait rendu monsieur le Carré très songeur et toute la journée, au travail, il n'avait pu s'empêcher d'y penser.

⁵⁴ Cette histoire est une version condensée et très simplifiée d'un conte raconté par Edwin A. Abbott dans un classique de science fiction intitulé « Flatland », paru chez Dover Publications Inc., à New York, en 1952.

C'est peut-être la raison pour laquelle il avait perdu patience ce soir-là alors qu'il était en train d'aider son petit-fils, le Triangle, à faire son devoir de mathématiques. Son petit-fils était un adolescent typique qui rêvait toujours à plein de choses au lieu de se concentrer sur ses études.

« Eh grand-papa », lui dit-il, « tu ne trouves pas que ce serait chouette si le monde avait trois dimensions? ». Imagine comment seraient les choses... »

« Il est dix heures et demie et tu as encore la moitié d'une page de problèmes de mathématiques à faire », répliqua vivement le Carré. « Tu ferais mieux d'arrêter de rêver et de te mettre au travail. »

Mais il était trop tard. La réflexion de son petit-fils avait rappelé son rêve au Carré et il ne pouvait s'empêcher de penser à quel point ce serait effrayant si tout son univers changeait brusquement.

Ce soir-là, le Carré fit un autre rêve, ou peut-être que ce visiteur d'une autre planète était un vrai visiteur? Il ne pouvait en être sûr, parce que son rêve semblait trop réel. Son visiteur ressemblait à un cercle et, en soi, cela n'avait rien de si étrange. Le Carré avait plusieurs amis qui étaient des cercles. Sauf que le cercle visiteur n'arrêtait pas de bouger. Il s'éloignait à bonne distance, puis se rapprochait. Il semblait aussi changer constamment de taille passant de la grosseur d'un cercle normal à celle d'un tout petit point et ensuite à celle d'un disque géant. À force de regarder le Cercle, le Carré commençait à se sentir tout étourdi.

« Si vous avez décidé d'être impoli et de perturber mon sommeil, vous pourriez tout au moins rester immobile pendant que nous parlons », lui dit le Carré. « Vos bouffonneries sont en train de me donner tout un mal de tête. »

« Mais je ne bouge pas », lui répondit le Cercle. « C'est tout simplement que vous ne me regardez pas de la bonne manière. C'est la raison pour laquelle vous ne pouvez me voir tel que je suis réellement. »

Le Carré se souciait peu de savoir à quoi ressemblait le Cercle, mais il se dit que s'il faisait ce que l'autre lui demandait, il en serait peut-être débarrassé plus vite.

Le Carré fit donc un essai. Il plissa les yeux, puis les ouvrit grand. Il pencha sa tête d'un côté puis de l'autre. Il ne voyait toujours rien d'autre qu'un Cercle hyperactif. Il fit tellement d'efforts pour voir qu'il avait l'impression que les yeux allaient lui sortir de la tête (même si dans un monde à deux dimensions, les yeux ne peuvent sortir de leur orbite).

Tout d'un coup, le Carré vit ce qu'il y avait à voir. « Vous êtes rond de partout », expliqua-t-il. « Comment quelqu'un peut-il être rond de partout dans un pays plat? »

C'est à ce moment-là que le Carré s'éveilla. Il resta dans son lit un moment en se rappelant à quel point il s'était senti libre lorsqu'il avait finalement été capable de voir le Cercle de tous les côtés. Puis il se souvint qu'il devait se dépêcher pour ne pas être en retard à son travail. Il se glissa hors du lit (vous ne pouvez sauter du lit dans un monde à deux dimensions) et commença à s'habiller. Lorsqu'il se regarda dans le miroir pour se peigner, il fit le saut. Il ne s'était jamais rendu compte à quel point il était élégant. Il avait presque aussi belle allure que le Cercle! Il n'était pas un carré du tout. Il était un Cube! Tout excité de sa découverte, le Carré se précipita hors de chez lui et s'élança dans la rue. « Il y a réellement trois dimensions », criait-il à tous les gens qu'il rencontrait. « Il suffit d'ouvrir vos yeux! »

Ce ne fut pas bien long avant que deux rhombes costauds vêtus de manteaux blancs fassent leur apparition et agrippent le Carré par les deux bras. « Nous avons reçu des plaintes à votre sujet, monsieur. Vos voisins disent que vous êtes devenu fou. »

Le Carré n'était pas très heureux de se retrouver en prison. Il est vrai qu'on lui offrait chaque année une chance de sortir de prison. « Il suffit d'admettre que vous vous êtes trompé », lui disait ses geôliers. « Reconnaissez que le monde n'a que deux dimensions et vous êtes libre. »

Mais le Carré ne pouvait se résoudre à admettre qu'il n'y avait que deux dimensions. Après tout, chaque fois qu'il levait les yeux, il pouvait voir dans les portes et les fenêtres de sa cellule des barreaux de bas en haut. Cela aurait été impossible dans un monde à deux dimensions.

5. *Sauver l'étoile de mer*

Il était une fois un écrivain qui sortait tous les matins se promener sur la plage avant de revenir dans sa petite maison où il passait le reste de la journée à travailler sur ses manuscrits.

Un matin, alors qu'il se promenait pieds nus dans le sable, il jeta un coup d'œil sur la grève et aperçut au loin une femme qui dansait au bord de la mer. Les mouvements de cette femme étaient rythmés et très agréables à regarder. Il s'approcha, mais se rendit alors compte que la femme ne dansait pas. Elle se penchait pour ramasser quelque chose et ensuite courait pour lancer l'objet dans les vagues. Lorsqu'il fut plus près, l'homme vit qu'elle ramassait une étoile de mer sur la plage et allait la remettre à la mer.

Elle s'arrêta un instant et l'homme lui demanda : « Que faites-vous? » La femme lui répondit que la marée descendait et que les étoiles de mer étendues sur le sable allaient mourir si elle ne les rejetait pas dans l'océan. « Mais il y a des kilomètres de plage et des milliers d'étoile de mer », lui dit l'écrivain. « Votre travail ne pourra pas faire une grosse différence. » Sans un mot, la femme se pencha, ramassa une autre étoile de mer et la jeta dans l'océan. « J'ai fait une différence pour celle-ci », lui dit-elle.

L'homme resta silencieux un moment, puis se pencha à son tour, ramassa une étoile de mer et joignit ses efforts à ceux de la femme.

Jeux d'apprentissage

1. Autoportrait

- a. Demandez aux étudiants de pointer leur crayon ou leur stylo au milieu d'une feuille de papier vierge. Expliquez-leur qu'ils vont dessiner leur propre portrait grandeur nature. Et que le point où est planté la pointe de leur crayon correspond à leur nombril. Vous allez les aider à dessiner leur autoportrait en leur disant exactement quoi faire. Ils devront suivre vos directives à la lettre jusqu'à la fin de l'exercice sans regarder leur feuille. Les étudiants peuvent lever leur crayon ou leur stylo et le déplacer n'importe où sur la feuille, mais sans regarder le papier. Demandez-leur ensuite de dessiner leur autoportrait, une partie de leur corps à la fois, conformément à vos instructions. Mentionner les parties du corps au hasard (p. ex., le visage, le pied gauche, le bras droit, les cheveux, le torse, la jambe droite, etc.) jusqu'à ce que vous ayez épuisé les parties essentielles. Laissez-les ensuite regarder leur propre auto-portrait (et celui des autres). Les portraits ainsi obtenus sont drôles parce que très incohérents.

- b. Expliquez aux étudiants que leurs auto-portraits n'ont aucun sens parce que vous les avez privé de leur vision en leur interdisant de regarder leurs feuilles pendant qu'ils dessinaient. Cet exercice peut permettre d'établir une analogie avec le travail de prévention. Si nous n'avons aucune vision de l'avenir, nous travaillons dans le vide; nos efforts de développement personnel de même que nos efforts pour aider les autres demeureront décousus. Nous aurons un programme ici et un autre programme là. Dans le même ordre d'idée, en développement personnel, la vision de ce que peuvent devenir les êtres humains est une composante essentielle de la motivation.

2. Un carré à l'aveuglette

Utilité :

- Montrer ce qu'est le développement ou l'apprentissage en l'absence de vision; et montrer aussi comment les professionnels, les comités, les conseils et les groupes cadres sont parfois si absorbés dans leur tâche qu'ils ont tendance à oublier la collectivité pour laquelle ils travaillent.

Matériel nécessaire :

- Une corde de 8 à 10 mètres de long dont les deux extrémités sont nouées afin de former un cercle.
- Des bandeaux pour 9 à 15 personnes ou davantage.

- Un espace ouvert.

Description :

1. Disposer la corde sur le plancher en tentant de former un cercle. Inviter 7 volontaires ou plus à se tenir autour du cercle à distance égale les uns des autres. Bandez les yeux de chacun des volontaires. Placer la corde dans chacune de leurs mains tendues devant eux.
2. Donner aux participants les directives suivantes : *Votre tâche consiste à former un carré parfait. Vous pouvez vous parler, mais vous devez garder la corde dans vos deux mains. Lorsque vous aurez l'impression d'avoir atteint l'objectif fixé, déposez soigneusement la corde par terre de manière à conserver la forme que vous lui avez donnée. Enlevez ensuite votre bandeau. Commencez dès maintenant.*
3. Pendant que le groupe aux yeux bandés s'exécute, encourager le reste des participants à « observer le processus et à voir ce qu'ils peuvent en retirer ». Lorsque le groupe a fini son travail, l'exercice est terminé.

Retour sur l'exercice :

1. Qu'est-ce que j'ai ressenti en faisant l'exercice?
2. Quel est le rapport entre cet exercice et le travail dans la collectivité (ou tout autre élément avec lequel vous désirez établir une comparaison)?
3. Si vous étiez observateurs extérieurs, qu'avez-vous appris?

(Remarque : La plupart des groupes qui font cet exercice ne demandent pas aux observateurs qui n'ont pas les yeux bandés de les aider. Ce constat permet de faire une comparaison utile avec les comités, les conseils et les groupes cadres à qui a été confiée une tâche communautaire. Souvent, ces groupes sont trop préoccupés d'eux-mêmes et négligent de faire participer la collectivité à leur processus de consultation, même s'ils pourraient s'acquitter plus efficacement de leur tâche en demandant l'aide de la collectivité.)

3. Jonglerie

Pour cet exercice, vous aurez besoin d'autant de balles (de la grosseur d'un pamplemousse environ) qu'il y a de joueurs. Si vous n'avez pas de balles de ce genre sous la main, vous pouvez en fabriquer en chiffonnant des journaux en forme de balle que vous collerez ensuite avec du ruban masque.

Demander aux participants de former des groupes d'environ huit personnes. Chaque groupe doit se placer en cercle et désigner une personne pour mettre au jeu les balles déposées à ses pieds; il y a autant de balles que de participants dans le groupe.

Commencer le jeu en demandant à cette personne de prendre une balle et de la lancer à quelqu'un du groupe. Ce dernier la lance ensuite à une personne du groupe qui n'a pas encore eu la balle et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde prenne part au jeu. Lorsqu'un mode de fonctionnement a été établi et que chacun sait à qui il doit lancer la balle, la personne dont c'est la tâche ajoute d'autres balles dans le cercle au fur et à mesure que le groupe est capable de les absorber.

Éviter de donner des directives au groupe concernant la manière de se comporter dans les cas suivants : quelqu'un échappe la balle, une personne lance la balle trop fort pour que les autres puissent l'attraper, ou des membres du groupe suggèrent des moyens d'améliorer le jeu.

Lorsque cela fait un certain temps que les groupes se lancent les balles, arrêter le jeu et poser les questions suivantes :

- a. Que se passait-il lorsque vous étiez capable de tenir les balles au jeu sans problème?
- b. Quels genres de situations font que les groupes ont de la difficulté à tenir les balles en mouvement?
- c. Que doit faire chaque personne pour que le jeu se déroule de manière plus harmonieuse?

Donner aux groupes une autre chance de voir combien de balles ils peuvent manipuler en même temps. Après un autre dix minutes ou à peu près, arrêter l'exercice et discuter des aspects suivants :

- a. Avez-vous mieux réussi la seconde fois? Combien de balles avez-vous mis au jeu? Pendant combien de temps avez-vous réussi à les maintenir en mouvement sans problème?
- b. Montrez comment ce jeu ressemble à la vie au sein d'une collectivité (ou d'une famille ou d'un groupe). Nommez des éléments qui favorisent le bon fonctionnement d'une collectivité (d'une famille, d'un groupe). Lorsqu'une collectivité fonctionne de manière harmonieuse, quelle est la responsabilité de chacun? Quelles responsabilités appartiennent au groupe dans son ensemble? Que faut-il faire lorsque quelqu'un « échappe la balle », lorsque des personnes sont de calibre différent, lorsqu'une nouvelle balle est ajoutée dans le jeu

4. La course au papier

Utilité :

- Décrire quelques-unes des forces dynamiques qui font en sorte qu'il devient difficile de se soustraire aux règles et normes tacites qui s'installent dans les milieux de travail ou au sein des collectivités.

Matériel nécessaire :

- Environ 500 petits bonbons qui ne deviennent pas trop collants lorsqu'on les manipule (p. ex., des bonbons haricots ou des jujubes en forme d'ours). Ces bonbons serviront d'unité monétaire pendant toute la durée du jeu.
- De petits contenants (p. ex. des verres en styromousse) dans lesquels sont placés les bonbons.
- Papeterie et fournitures : de la colle, des ciseaux, des trombones, des règles, des crayons, des compas, de la ficelle, des feuilles de papier 8½ x 11 (peuvent être utilisées d'un côté).
- Liste de prix des outils, liste de prix d'achat des tableaux, table des taxes, table d'attribution des unités monétaires (voir ci-dessous)
- Tableau modèle (voir ci-dessous)
- Un brassard pour chaque groupe de quatre ou cinq participants
- Une salle suffisamment grande pour y installer une table de travail pour chaque groupe de quatre ou cinq participants
- Au moins seize participants (peut se jouer avec de gros groupes de 100 personnes ou plus)

Liste de prix d'achat des outils

Papier	1
Trombones (5)	1
Ficelle	1
Règle	5
Crayon	5
Colle	10
Ciseaux	10
Compas	15

Table des taxes : Individuel Collectif

Première partie	5	15
Deuxième partie	6	18
Troisième partie	7	21
Quatrième partie	8	24
Cinquième partie	9	27
Sixième partie	10	30

Liste de prix d'achat des tableaux

Excellente qualité	25
Bonne qualité	15
Qualité acceptable	5
Qualité inacceptable	0

Table d'attribution des unités monétaires

Groupe 1	8
Groupe 2	12
Groupe 3	18
Groupe 4	22
Groupe 5	35
Groupe 6	50

(S'il y a plus de six groupes, ce modèle peut être repris)

Directives :

1. Préparation du jeu :
 - a. Placer dans la salle un nombre suffisant de tables pour que chaque groupe d'environ cinq participants puisse s'asseoir autour de leur propre table et ajouter une table à l'avant de la pièce que l'animateur pourra utiliser pour vendre les outils, acheter les tableaux et inscrire les résultats de chaque partie.
 - b. Afficher les listes de prix des outils et des tableaux près de la table de l'animateur pour que les participants les voient bien.
 - c. Compter les bonbons en respectant la table de distribution et les placer dans des contenants séparés.
 - d. S'il n'y a qu'un seul animateur, choisir un ou deux participants pour l'aider.
2. Diviser les participants en unités de production d'environ cinq personnes chacune. Leur expliquer qu'ils devront produire des tableaux identiques au modèle. Demander à chaque groupe de se choisir un contremaître et passer un brassard à la personne choisie. Cette personne est la seule autorisée à s'adresser à l'animateur pour acheter des outils, pour lui vendre les tableaux qui sont terminés ou pour lui poser des questions.
3. Distribuer les contenants de bonbons à chaque table de telle sorte que tout le monde puisse se rendre compte que la répartition est inégale. Montrer aux participants les listes de prix des outils et des tableaux à l'avant de la salle. Leur expliquer aussi qu'ils devront périodiquement payer des taxes conformément au barème d'imposition affiché en avant.
4. Dire aux groupes qu'ils peuvent commencer à acheter des outils pour fabriquer leurs tableaux dès qu'ils sont organisés à cet effet. Leur rappeler que seul le contremaître est autorisé à négocier avec l'animateur.
5. Dès que l'un des groupes s'informe de la possibilité de mettre les ressources en commun ou de partager un outil ou de travailler ensemble d'une manière ou d'une autre, arrêter le jeu et expliquer aux participants que ces méthodes sont acceptables, mais que tous les groupes qui collaborent seront assujettis au barème d'imposition collectif. Cette annonce a habituellement pour effet de mettre fin à toute coopération.
6. Offrir une prime (disons de 20 unités monétaires) au groupe qui réussit le premier à fabriquer un tableau tout au moins de qualité acceptable. Au fur et à mesure que les tableaux sont terminés, le contremaître les apporte à l'animateur pour les lui vendre; le prix payé varie selon que le tableau est jugé d'excellente qualité, de bonne qualité, de qualité acceptable ou inacceptable, et la prime n'est offerte que pour le premier tableau présenté.
7. Au fur et à mesure que les groupes progressent, introduire dans le jeu des éléments qui continuent d'inciter les participants à produire des tableaux le plus rapidement possible. Ainsi, si un groupe est sur le point de déclarer faillite, vous pouvez offrir une prime de 15 unités monétaires au premier groupe qui monte sur sa table et chante pour remonter le moral

du groupe en déroute; vous pouvez aussi offrir à certains des emplois temporaires dans la fonction publique (p. ex., percevoir les taxes ou ramasser les bouts de papier), changer arbitrairement le prix des outils ou celui offert pour les tableaux, etc. La possibilité d'énoncer de nouvelles règles n'est limitée que par l'imagination de l'animateur et les réactions des participants. Le rôle de l'animateur est de garder le contrôle du groupe et de soutenir leur motivation à demeurer dans le système sans qu'aucun groupe ne puisse jamais prendre une avance de plus d'un ou deux tableaux.

Retour sur l'exercice :

1. Permettre d'abord aux participants de décrire ce qu'ils ont ressenti pendant le jeu et de partager certaines des expériences vécues. Ils découvriront que les groupes ont vécu des expériences très différentes et aussi qu'au point de départ, les ressources des groupes étaient très inégales. Vous pouvez aussi demander si certains groupes ou certaines personnes ont triché d'une manière ou d'une autre pendant le jeu.
2. Demander aux participants de comparer le jeu à leurs expériences en milieu de travail (ou au sein de leurs collectivités).
3. Demander aux participants ce qui aurait pu être fait pour que le jeu soit plus coopératif et pour que chacun vive une expérience plus humaine. Comment ces suggestions peuvent-elles être comparées à ce qu'il faut faire pour changer les systèmes dont nous nous sentons la plupart du temps prisonniers?

Exemples d'activités de stimulation

1. Les créateurs d'animaux

Utilité :

- Ce genre d'activité stimule la créativité au sein d'un groupe et favorise la coopération et le travail en équipe.

Matériel nécessaire :

- un espace ouvert libre de tout obstacle
- dix participants ou plus
- dix minutes

Directives :

1. Demander aux participants de former un cercle. Leur montrer ensuite comment créer différents animaux en procédant comme suit (il faut toujours trois participants pour reproduire la forme d'un animal) :

Premier exemple : Le crocodile – Si la personne au milieu désigne un participant et dit « crocodile », les personnes à ses côtés doivent collaborer afin de former le crocodile. La personne au centre étend les bras bien droit au-dessus de sa tête et (tout en gardant les bras tendus) et penche le haut de son corps vers l'avant. Elle frappe ensuite ses bras l'un contre l'autre pour imiter le mouvement de la mâchoire du crocodile. En plaçant leurs deux mains de chaque côté de la taille de la personne au centre, les deux autres imitent les nageoires du crocodile.

Deuxième exemple : La vache – La personne au milieu incline le buste vers l'avant en le maintenant bien droit et étend quatre doigts sous son ventre pour représenter les pis de la vache. Ses acolytes se mettent à genoux de chaque côté d'elle et prennent un pis dans chaque main faisant ainsi semblant de traire la vache.

Troisième exemple : Le poulet – La personne au centre incline le buste vers l'avant et bouge le cou et la tête pour imiter un poulet qui picore des graines. Les personnes à ses côtés se servent de leurs mains pour lui faire des ailes.

Quatrième exemple : L'éléphant – La personne au centre incline le buste vers l'avant et allonge un bras à l'extrémité de son nez pour former une trompe. Ses acolytes se placent de manière à représenter une grande oreille ronde de chaque côté de la tête de l'éléphant.

2. Laisser le groupe se pratiquer à créer quelques animaux.
3. (C'est ici que le plaisir commence!) Expliquer aux participants que vous allez fermer les yeux, tourner sur vous-même, pointer le doigt vers une personne et crier le nom d'un animal. Vous compterez ensuite jusqu'à dix le plus rapidement possible. La personne désignée doit avec ses deux compères représenter rapidement l'animal demandé.
4. Si les trois personnes peuvent former l'animal demandé (à la satisfaction du groupe) avant que vous n'ayez compté jusqu'à dix, elles gagnent.
5. Si le groupe est gagnant, la personne au centre tourne de nouveau sur elle-même. Lorsque le groupe perd, la personne qui avait été désignée se place à son tour au centre (c'est alors elle qui tourne sur elle-même et pointe vers quelqu'un d'autre).

[Remarque : Ce jeu est compliqué à expliquer par écrit, mais simple à jouer. La plupart des gens comprennent très vite ce qu'il faut faire. Lorsque le groupe commence à jouer, demander aux participants d'inventer et d'ajouter de nouveaux animaux de leur choix (ils doivent montrer au groupe comment reproduire ces animaux avant de pouvoir crier leur nom). L'apprentissage

se poursuit tant que le groupe (ou l'animateur) n'est pas prêt à jouer. Cela prend habituellement de 5 à 8 tours avant que le groupe ne maîtrise le jeu.]

Retour sur le jeu :

Il arrive parfois qu'un cigare ne soit qu'un cigare.

2. La « tague » triangle

Utilité :

- Ce jeu est une activité de stimulation.
- Il sert à montrer en quoi consiste l'entraide et la coopération.

Avertissement : Ce jeu demande beaucoup d'énergie. Les participants sont appelés à déployer une certaine force physique et à faire preuve d'endurance (comparativement à une partie de volleyball). Les personnes qui ont des problèmes de santé choisiront peut-être de s'asseoir et de regarder les autres jouer.

Matériel nécessaire :

- un espace ouvert où il n'y a ni meubles ni objets sur lesquels les participants peuvent trébucher.

Description :

1. Diviser les participants en groupes de quatre. Demander à chaque groupe de désigner la personne qui sera le poursuivant. Les trois autres personnes se tiennent par la main afin de former un triangle. L'une de ces trois personnes devient « le protégé ».
2. Le but du jeu : que le poursuivant réussisse à toucher « le protégé ». Le triangle se contorsionne, se tourne et tente de bloquer l'accès au « protégé ». Le poursuivant peut plonger sous le triangle, sauter par dessus, foncer dedans... et faire à peu près tout ce qu'il veut à la condition de ne blesser personne.
3. Allouer deux minutes par partie. Si le poursuivant ne réussit pas à toucher la personne protégée pendant ces deux minutes, l'équipe est déclarée gagnante. C'est l'animateur qui chronomètre les parties. Après chaque partie, « le poursuivant » devient « le protégé ». Jouer 3 ou 4 parties.

Retour sur le jeu : Lorsque les participants ont repris leur souffle, vous pouvez leur demander en quoi le jeu ressemble au développement communautaire.

3. Jonglerie

Pour ce jeu, vous aurez besoin d'un gros ballon plutôt mou, tel qu'un ballon de volleyball ou de soccer. Il vous faudra aussi disposer d'un grand espace ouvert. Demander aux participants de se lever et de se déplacer dans cet espace (à l'extérieur ou dans un gymnase) et aussi à l'intérieur d'un grand cercle

Du bout des doigts, lancer le ballon à une personne dans le cercle et lui demander d'en faire autant. Les seules règles sont que chacun doit toucher le ballon avant qu'il ne retombe par terre et que personne ne doit retenir le ballon (c'est-à-dire que le ballon doit toujours être en mouvement).

Ces directives sont intentionnellement ambiguës. Si les participants réclament d'autres précisions ou demandent si telle ou telle autre stratégie est acceptable, contentez-vous de répéter les règles.

À moins d'être des joueurs expérimentés de volleyball, les membres du groupe ne pourront maintenir le ballon dans les airs très longtemps; afin d'atteindre l'objectif, ils se mettront alors à chercher des moyens autres que celui consistant simplement à pousser le ballon du bout des doigts à l'intérieur du cercle. Il existe plus d'une façon de réussir; il faut donc laisser le groupe se débrouiller tout seul (c'est-à-dire qu'il ne faut même pas dire aux participants qu'ils pourraient songer à d'autres manières de jouer).

Au cours du retour sur le jeu, examiner quelle méthode le groupe a utilisée pour parvenir à une solution et les hypothèses qui ont été automatiquement avancées au sujet de la tâche, hypothèses qu'il fallait éliminer avant de trouver une solution. Amener les participants à faire une comparaison avec d'autres situations où ils se sont trouvés.

4. Deux par crayon

- a. Placer les participants deux par deux.
- b. Remettre un crayon et une feuille de papier ordinaire à chaque équipe.
- c. Demander aux participants de tenir tous les deux le crayon fermement entre leurs doigts.
- d. Expliquer aux participants qu'à votre signal ils devront faire un dessin en silence. Ils ne peuvent discuter de leur dessin ni décider au préalable ce qu'ils dessineront. Ils doivent en tout temps tenir tous les deux le crayon.
- e. Les participants dessinent tant qu'ils n'ont pas terminé leur dessin et tant que chacun des partenaires n'est pas satisfait de l'œuvre.
- f. Demander aux participants de signer leur dessin toujours en tenant tous les deux le crayon.

[Remarque : Il s'agit d'une activité très simple qui peut être utilisée avec les groupes de presque tous les niveaux. En plus d'être amusante, elle peut provoquer des sentiments d'une grande intensité chez les participants qui doivent lutter en silence pour s'affirmer et faire valoir leur point de vue. Cette activité se déroule habituellement dans une atmosphère de coopération et d'entraide, mais la lutte initiale pour prendre le contrôle provoque souvent le bris du crayon. C'est une activité qui peut servir d'exemple de communication non verbale; elle fournit également l'occasion d'examiner les différents aspects de l'interaction et de la coopération au sein d'un groupe. Elle peut aussi avoir pour effet de créer des liens entre les partenaires si ces derniers collaborent pour faire un dessin dont ils sont fiers. L'activité peut être particulièrement efficace si les deux personnes appartiennent à des cultures différentes. Elle fournit également aux participants l'occasion de se pencher sur des problématiques telles que l'agression, les besoins de contrôle, le leadership, la compétition, et la manière d'exécuter une tâche en coopération.]

Idées pour la discussion de suivi :

Lors du retour sur l'activité, insister à la fois sur les thèmes de l'interaction et de la communication. À titre d'exemples, vous pouvez poser les questions suivantes :

- Est-ce qu'il était difficile de ne pas parler à votre partenaire?
- Avez-vous quand même trouvé le moyen de communiquer? Comment?
- Qu'est-il arrivé lorsque vous vous êtes disputé? Avez-vous brisé un crayon?
- Avez-vous pris une part égale au dessin?
- Comment avez-vous décidé ce que vous alliez dessiner?
- Qui était le meneur? Comment l'avez-vous su? Comment avez-vous communiqué lorsque vous vouliez prendre le contrôle?
- À quel moment avez-vous pris conscience que vous étiez en train de dessiner quelque chose? Qu'avez-vous ressenti alors?
- Qu'avez-vous appris au sujet du partage et de la coopération?
- L'un de vous a-t-il insisté pour prendre les commandes et les garder? Comment le partenaire s'est-il senti à ce moment-là?
- Quelqu'un a-t-il refusé de participer activement? Pourquoi?
- Qu'avez-vous dessiné? Votre dessin représente-t-il quelque chose?
- Qui a signé son nom le premier? Comment la décision a-t-elle été prise?

5. L'exercice du cercle à démêler

- a. Demander aux participants de se diviser en petits groupes de 6 à 10 personnes et de former un cercle en se tenant debout.
- b. Demander à chacun de noter attentivement qui se tient à sa gauche.
- c. Inviter les participants à changer de place dans le cercle de façon à ce que plus personne n'ait le même voisin à sa gauche que dans le cercle original.

- d. Demander ensuite à chaque participant de s'étirer le bras droit et de prendre dans sa main droite la main gauche de la personne qui était à côté de lui au début de l'exercice.
- e. Demander aux participants de se démêler, sans jamais se lâcher les mains, de façon à reformer le cercle initial, c'est-à-dire celui où il n'y avait aucun croisement de bras.

Activités

1. Exercice sur la protection du bien-être communautaire

Diviser les participants en petits groupes en prenant leur collectivité d'origine comme critère. Leur demander d'inscrire sur une grande feuille de papier les événements importants (positifs et négatifs) de l'histoire de leur collectivité. En accomplissant cette tâche, les participants devraient échanger sur l'influence qu'ont eue ces événements sur le bien-être de leur collectivité.

Exemple

1921	1930	1932	1945	1951	1960	1965	1970	1980
Traité	Première église	Première école	De nombreux hommes partent à la guerre	Alcool	Routes découvert	Pétrole	Problèmes guérison	Début

Inviter les petits groupes à partager leur histoire avec les autres en portant une attention spéciale aux types d'événements qui se répètent, qui freinent le développement d'une collectivité et qui favorisent une amélioration du niveau de bien-être.

2. La toile communautaire

Utilité :

Montrer les liens invisibles entre les différentes parties d'un tout, que ce soit une collectivité, un problème quelconque, l'environnement national, etc.

Matériel nécessaire :

Un rouleau de ficelle à cerf-volant pour chaque groupe de 30 participants. Un espace ouvert.

Directives :

1. Demander aux participants de former un cercle (les groupes plus nombreux peuvent former 2, 3 ou même 4 cercles concentriques, ce qui permet un bon déroulement de l'exercice).
2. Expliquer que vous allez d'abord demander à une personne de tenir le bout de la ficelle. Inviter cette personne à regarder de *l'autre côté du cercle* et à repérer « quelqu'un qu'elle

connaît bien ». La ficelle est déroulée et étirée de façon à ce que cette dernière personne puisse attraper le rouleau.

3. Utiliser de manière similaire les questions de liaison suivantes (fondées sur les différentes catégories de rapports qui définissent tous ensemble la nature d'une collectivité).
 - les personnes avec qui vous travaillez
 - les personnes avec lesquelles vous faites des affaires
 - les gens dont vous avez parfois besoin et dont vous dépendez
 - les personnes vers lesquelles vous vous tournez pour obtenir des conseils et de l'aide
 - les gens avec qui vous pratiquez un loisir
 - les personnes avec lesquelles vous avez des liens
 - les personnes pour lesquelles vous avez du respect
 - les personnes que vous aimeriez mieux connaître

Continuer d'entrecroiser la ficelle à l'intérieur du cercle jusqu'à ce qu'elle ressemble à une toile complexe d'interconnexions semblable à celle que tisse l'araignée.

4. Si le centre de la toile n'est pas plein, demander aux 6 à 8 dernières personnes à avoir reçu la ficelle de se placer sous la toile, au milieu, d'étirer celle-ci et de la tenir aux endroits où deux fils ou plus se croisent.
5. Vous pouvez alors dire : « Vous voyez, nous sommes tous reliés les uns aux autres de différentes manières. Mais quels sont les facteurs qui peuvent briser ces liens? » Les participants nommeront des facteurs tels que ceux-ci :
 - le conflit
 - la méfiance
 - la peur
 - la jalousie
 - la cupidité
 - le soupçon
 - l'autocratie, etc.
6. Chaque fois qu'une cause de rupture est nommée, demander à plusieurs participants (que l'animateur désigne lui-même) de laisser tomber la toile. Lorsque la moitié des participants environ ne tiennent plus la ficelle, et que la toile s'effondre à de nombreux endroits, passer à l'étape suivante.
7. Expliquer que la plupart du temps, la toile est invisible pour nous. Si nous la tenons tous au-dessus de nos têtes, nous pouvons nous déplacer librement (demander à chacun de reprendre la ficelle, de la soulever au-dessus de leur tête puis de circuler ensemble dans la pièce).

8. Mais, de poursuivre l'animateur, lorsque bon nombre d'entre nous ne tenons pas notre bout de la toile, c'est-à-dire lorsque nos cœurs et nos esprits sont coupés des autres parce que nous éprouvons de la jalousie, de la colère, de la peur, de la méfiance, etc., la toile devient un piège qui freine et compromet notre évolution. [Demander aux participants qui avaient laissé tomber la ficelle antérieurement de la lâcher de nouveau. Demander ensuite au groupe d'essayer de se déplacer dans la pièce et de revenir à leur place initiale tout en continuant de tenir la toile. On aura tôt fait d'avoir un amas de fils et de gens entremêlés qui paralysera le mouvement du groupe.]
9. Conclure en demandant à tous les participants de « se libérer » en reprenant la toile entre leurs mains. Leur demander d'abord de soulever la toile au-dessus de leur tête, puis de la déposer tous ensemble sur le plancher, à leurs pieds. Les membres du groupe peuvent ensuite retourner s'asseoir.

Retour sur l'exercice

Poser les questions suivantes au groupe :

1. Qu'avez-vous appris au cours de cet exercice?
2. Cet exercice vous inspire-t-il d'autres réflexions?

3. Jeu de rôles : L'approche communautaire versus l'approche de la société dominante

1. Demander aux participants de former deux groupes :

Premier groupe – Une équipe autochtone d'intervention communautaire (3 ou 4 personnes) confrontée à une divulgation d'agression sexuelle. Les membres de l'équipe tentent de résoudre le problème en utilisant une approche de guérison inspirée du Cercle d'influences.

Deuxième groupe – Un groupe de professionnels non autochtones qui est confronté au même type de révélation, mais qui tente plutôt d'intervenir à partir de ses propres règles et hypothèses.

2. Les deux groupes se rencontrent séparément pendant dix minutes afin de préparer leur argumentation.
3. Les groupes se rencontrent et essaient de négocier un compromis entre les deux points de vue.

Sujet de discussion : Quelles sont les principales différences entre la manière autochtone et la manière non autochtone d'aborder le problème de l'agression sexuelle.

4. Le counseling d'entraide

Le counseling d'entraide (ou le counseling de réévaluation comme on l'appelle parfois) est un modèle de counseling objectif qui invite les non-professionnels d'une collectivité à apprendre à s'écouter les uns les autres.

Le counseling d'entraide est une méthode inspirée des travaux de Harvey Jackins et est devenue un mouvement international de personnes qui se prêtent assistance mutuellement.

La théorie du counseling d'entraide pourrait se résumer comme suit. À notre naissance, nous sommes tous des personnes aimantes, énergiques, intelligentes, créatrices et attentives aux autres. Nous grandissons et nous vivons des événements qui parfois nous blessent et nous rendent malheureux. Au cours de leur vie, la plupart des gens accumulent les expériences douloureuses (c'est-à-dire qu'ils les refoulent) parce qu'ils ne savent pas quoi en faire. Les causes de nos chagrins sont multiples. La dépréciation, les mauvais traitements, la peur, la négligence, la violence, la honte, la frustration et même la maladie et les blessures sont autant de facteurs qui alourdissent notre fardeau d'êtres humains.

Lorsque nous refoulons des blessures et des peines, il se produit deux choses. Premièrement, nous devenons moins que ce que nous sommes : moins aimants, moins énergiques, moins intelligents, moins créateurs et moins attentifs aux autres. Deuxièmement, il nous est difficile de ressentir autre chose que l'impression d'être mal dans notre peau, et c'est aussi cette impression que nous donnons aux autres. Notre réaction est passive, nous nous replions sur nous-mêmes ou encore devenons agressifs envers les autres.

Vue sous cet angle, la guérison est un processus qui consiste à *évacuer* la peine qui nous habite et à redécouvrir notre véritable nature d'êtres humains créateurs, aimants, intelligents et pleins d'énergie.

Dans sa forme la plus simple, le counseling d'entraide peut être décrit comme suit :

1. Deux personnes acceptent de s'écouter mutuellement de manière active.
2. Un moment est choisi pour une séance de counseling d'entraide ou davantage. Le temps imparti est divisé en deux. À tour de rôle, chacun écoute l'autre et est écouté.
3. Les deux « conseillers » s'assoient l'un en face de l'autre, genoux contre genoux.
4. La première personne à être écoutée commence à parler à l'autre de ses émotions et de ses expériences. Le rôle de l'écouter est de poser de brèves questions d'approfondissement afin d'aider la personne à se rappeler et à revivre les émotions liées à un événement douloureux de son passé.
5. Au fur et à mesure que l'émotion envahit la personne, celui qui écoute l'encourage à s'en libérer en les exprimant. Notre corps réagit de toutes sortes de manière aux émotions.

Certaines baillent, s'étirent et se grattent parce qu'elles ont des démangeaisons; la peine provoque parfois des pleurs et des sanglots; certaines personnes tremblent, frissonnent et ont des sueurs froides parce qu'elles ont peur; si la peur est moins grande, le corps peut réagir par le rire accompagné de sueurs froides et par des manifestations d'embarras; si l'émotion ressentie est une profonde colère, la personne peut émettre des grognements, faire des mouvements violents et suer à grosses gouttes; les gens qui s'ennuient peuvent parler et rire fort. (Jackins, 1962, p. 7)

6. Lorsqu'une personne se libère des événements douloureux refoulés (surtout si cette libération s'accompagne de larmes ou d'une autre forme de manifestation intense), celui qui écoute l'encourage à aller au bout de ses émotions. Cette attitude va à l'opposé de la réaction de bien des gens devant de telles situations, qui consiste à dire : « Allez, ne pleure pas. Tout ira bien. » La maxime du counseling d'entraide est celle-ci « Les larmes ne sont pas la peine. Les larmes sont la libération de la peine. »
7. Il est important d'aider la personne à retrouver son équilibre après avoir exprimé sa peine. Pour ce faire, il suffit de prendre quelques minutes à la fin du processus de libération pour échanger amicalement sur des sujets plus légers.
8. La plupart des personnes qui pratiquent le counseling d'entraide allouent de trente à quarante-cinq minutes à chacun lors d'une séance. Trop de rigidité peut nuire à la démarche, mais le fait de respecter le temps alloué aide les deux parties à vivre une expérience enrichissante et prépare le terrain pour le travail qui sera accompli à la séance suivante.

Remarque

Nous avons découvert que dans certains types de collectivités, les blessures sont si grandes et le dysfonctionnement personnel si grave que le counseling d'entraide devient un instrument absolument nécessaire grâce auquel les gens transforment graduellement leur milieu de vie en un lieu de guérison. Au sein de telles collectivités, il faut faire en sorte que le counseling ne soit plus l'apanage exclusif des professionnels, car les traumatismes vécus dépassent largement les capacités des professionnels de la santé mentale qui souvent sont débordés, ne sont pas assez nombreux et ne disposent pas des ressources financières dont ils auraient besoin.

Ressources

1. *Fundamentals of Co-Counselling Manual*. Personal Counsellors Incorporated, Rational Island Publishers, Boîte postale 2081, Bureau de poste principal, Seattle, Washington, 98111 USA, 1995.
2. *The Human Side of Human Beings: The Theory of Re-Evaluation Counselling*, Harvey Jackins, Rational Island Publishers, Seattle, ISBN 0-911214-60-7, 1978.

5. Arrêt-action

Phase 1

- diviser les participants en groupes de cinq à sept personnes
- demander aux groupes d'échanger sur ce qui s'est réellement passé lorsque les règles éthiques énumérées au chapitre VIII de la partie V du guide ont été transgressées dans le cadre d'un travail communautaire
- les participants doivent choisir l'une des histoires racontées dans leur groupe et en faire un sketch d'une durée de 3 à 5 minutes

Phase 2

- chaque groupe présente son sketch sans interruption
- chaque histoire est analysée de la manière suivante – Demander au groupe de rejouer leur sketch. Inviter les autres participants à interrompre les acteurs (en leur disant « Arrêtez ») à toutes les fois qu'ils estiment que la qualité éthique ou morale du scénario pourrait être améliorée. La personne qui arrête le sketch doit alors remplacer l'acteur au nom duquel elle aimerait s'exprimer. La scène est alors reprise à l'endroit qui convient et jouée de nouveau, en permettant cette fois au nouvel acteur de modifier le texte de façon à en améliorer la valeur éthique. À chaque fois que le sketch est en « arrêt », tous les participants peuvent faire des commentaires ou poser des questions.
- lorsque tous les enjeux éthiques d'un scénario ont été examinés par le groupe, passer à un autre sketch et reprendre le processus arrêt-action.

Activités de clôture

Nous suggérons de préparer, en collaboration avec les participants, une cérémonie spéciale pour clôturer la série d'ateliers. Nous vous proposons ci-dessous un modèle de cérémonie de clôture qui a eu beaucoup de succès.

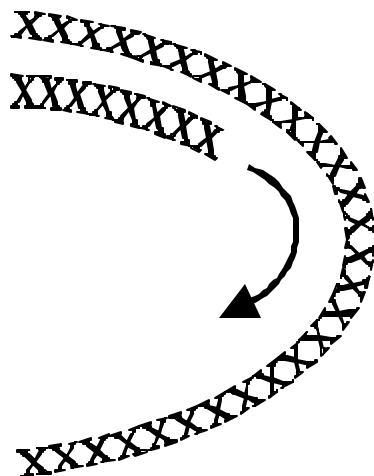
1. Exemple de cérémonie de clôture

- Demander aux participants d'apporter des objets (qui proviennent de la nature ou qui leur appartiennent; il peut aussi s'agir d'un document écrit) qui symbolisent leur propre détermination à guérir et à aider les autres à en faire autant. Il est arrivé parfois que les participants apportent des feuilles d'arbres, des plumes d'oiseaux, des pierres, des livres, des écrits, des vêtements, des lunettes, etc.; tous ces objets leur sont rendus plus tard. L'important, que l'objet ou les objets apportés aient une signification pour le participant.
- Demander aux participants de former un cercle et étendre un jolie couverture ou encore une peau d'animal sur le plancher.

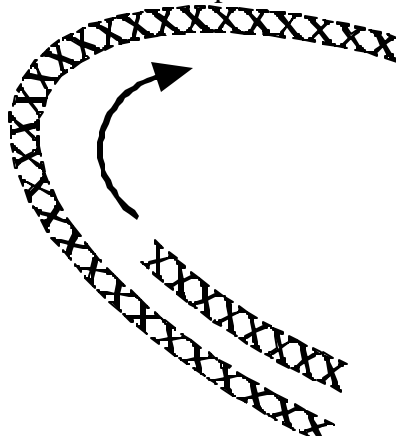
- Inviter les aînés ou les participants à prendre part à une cérémonie de purification et à prier selon leurs coutumes habituelles.
- Inviter les participants (y compris l'animateur) à s'avancer (une personne à la fois) et à déposer ce qu'ils ont apporté sur la couverture en expliquant la signification de leur offrande.
- Lorsque tout le monde a parlé, terminer la cérémonie avec une prière accompagnée au tam-tam et inviter tous les participants à se serrer la main tout en demeurant en cercle (chacun fait le tour du cercle, dit au revoir à toutes les personnes présentes et reçoit aussi leurs salutations).

2. Une autre activité de clôture : Le cercle des doubles salutations

- Terminer la séance en formant un cercle de salutations. Demander d'abord aux participants de former un grand cercle. Vous devez ensuite vous tourner vers la personne à votre gauche, lui donner la main, la serrer dans vos bras ou lui dire quelques mots. Vous faites ensuite la même chose pour chacune des personnes dans le cercle, une à la fois.
- La première personne que vous avez saluée doit vous suivre dans votre tournée et saluer toutes les personnes à sa gauche (voir le diagramme ci-dessous).



- La personne qui vient d'être saluée entreprend ensuite de faire elle aussi le tour du cercle.



- d. De retour à votre point de départ, vous demeurez sur place afin de recevoir les salutations des personnes qui passent devant vous.
- e. Cette façon de faire permet à chaque participant d'être salué à deux reprises, une première fois lorsqu'il fait le tour du cercle et une seconde fois lorsqu'il revient à sa place initiale.



DOCUMENTATION

||

Questionnaire sur les antécédents sexuels

Élaboré par Cruz H. Acevedo fils, Ph.D.

Les questions qui suivent sont inspirées de différents documents de recherche, de différentes études et de divers écrits sur la sexualité humaine et les antécédents sexuels. Le conseiller se rendra compte qu'il est extrêmement difficile pour ses clients de répondre à certaines de ces questions, et il doit par conséquent être très attentif au besoin du client qui ne veut pas fournir le renseignement demandé. Au fur et à mesure que s'établira une relation de confiance entre le conseiller et son client, ce dernier se sentira peut-être prêt à aborder certaines de ces questions douloureuses.

Le conseiller doit être conscient que les questions touchant la violence faite aux enfants, l'inceste, le viol et les sévices physiques sont extrêmement difficiles à aborder lorsque l'agresseur est le père, la mère, le frère, le grand-père, etc. de la victime. Nous commençons tout juste à nous rendre compte à quel point ce genre d'agressions a des répercussions profondes sur les personnes qui les subissent.

Pour comprendre la difficulté qu'éprouvent les victimes à répondre à ces questions, je vous invite à répondre à ces questions pour vous-même et à demeurer attentif aux émotions qu'elles soulèvent en vous. Avez-vous ressenti de l'embarras? Avez-vous trouvé l'expérience douloureuse? Ces questions ont-elle provoqué de la colère chez vous? Si vous n'avez rien ressenti de tel, vous faites partie d'une minorité

Posez ces questions en faisant preuve de respect et de sensibilité à l'égard de la personne qui est appelée à y répondre.

Phase I

Quand et où êtes-vous né? _____

L'âge de vos parents à votre naissance : Mère _____ Père _____

De quel parent étiez-vous le plus proche? _____ Pourquoi? _____

Décrivez la relation de vos parents entre eux _____

Les croyances religieuses de votre famille _____

Vos croyances religieuses actuelles _____

Chez vous, l'atmosphère était : chaleureuse/aimante _____ correcte _____
froide/pas très bienveillante _____ Autre _____

Quelle était l'attitude de vos parents face à la nudité? _____

Que pensiez-vous de l'attitude de vos parents face à la sexualité? _____

Croyez-vous que vos parents avaient une attitude saine face à la sexualité? _____

Vos parents parlaient-ils ouvertement de sexualité avec vous? _____

Phase II

Où avez-vous reçu votre éducation sexuelle? _____

Quand avez-vous entendu parler pour la première fois de masturbation? _____

Quel âge aviez-vous lorsque vous avez commencé à vous masturber? _____

Quelle a été la réaction de vos parents? _____

À quelle fréquence aviez-vous recours à la masturbation? _____

Quels étaient vos fantasmes? _____

A quels mythes adhérez-vous au sujet de la masturbation? _____

Vous rappelez-vous la première fois que vous avez ressenti un attrait sexuel? _____

Pouvez-vous décrire la première expérience sexuelle de votre enfance? _____

Quels sont les aspects de la sexualité qui provoquaient chez vous de la confusion lorsque vous étiez enfant ou adolescent?

Comment, selon vous, votre enfance a-t-elle influencé votre attitude face à la sexualité?

Phase III

Qu'est-ce qui vous plaît en vous sur le plan physique? _____

Quelles sont les autres choses que vous aimez de vous-même? _____

Quels sont les traits physiques qui vous plaisent chez l'autre sexe? _____

Quels sont les traits physiques qui vous plaisent chez les gens de même sexe que vous?

Quelles sont les choses qui vous stimulent sexuellement? _____

Comment savez-vous ce qui plaît à votre partenaire sexuel? _____

Décrivez certains de vos fantasmes sexuels? _____

Avez-vous déjà eu des fantasmes homosexuels? _____

Croyez-vous que ces fantasmes soient sains? _____

Phase IV

Pouvez-vous décrire votre première expérience sexuelle en tant qu'adolescent ou adulte?

Lorsque vous pensez à votre première expérience sexuelle, que ressentez-vous? _____

Décrivez certains des sentiments que vous éprouvez en pensant à vos expériences sexuelles actuelles

Pouvez-vous raconter une expérience sexuelle spécialement importante ou intense et dire comment cette expérience a influencé vos impressions et votre attitude face à la sexualité?

Que pensez-vous de vos relations sexuelles présentes? _____

Qu'aimeriez-vous changer? _____

En tant que parent, que comptez-vous faire pour vous assurer que vos enfants ne grandiront pas avec les mêmes sentiments de confusion, de frustration et de culpabilité au sujet de la sexualité que ceux que vous avez vous-même éprouvés? _____

Qu'est-ce que cela vous fait de répondre à ces questions? _____

ÉTUDE DE CAS - PARTIE I

Remarque à l'intention de l'animateur : L'une des façons de diriger l'exercice de l'étude de cas consiste à demander aux groupes d'examiner les questions une par une, en prévoyant une courte introduction de cinq minutes à chacune des questions. Cette introduction vous donne l'occasion de souligner les aspects les plus importants qui sont abordés dans chacun des chapitres thématiques. Après avoir laissé les groupes travailler environ dix minutes sur une question, vous pouvez prévoir un bref échange sur les apprentissages réalisés. La même procédure s'applique aux questions suivantes

Vous êtes une équipe d'intervention communautaire qui essaie de trouver des moyens pour améliorer la participation de votre collectivité afin de mettre sur pied un programme efficace de prévention, d'intervention et de guérison. Essayer de répondre en équipe aux questions suivantes. Prenez note de vos réponses de manière à pouvoir les présenter au groupe plus tard.

1. Au sein de votre collectivité, quels sont les obstacles à la participation aux processus de prévention des agressions sexuelles, d'intervention et de guérison lorsque se produisent de telles agressions? Vous pouvez consulter la liste des obstacles éventuels qui se trouve à la Partie deux du chapitre VII de votre guide.
2. Quels sont vos alliés actuels ou potentiels au sein de la collectivité? Une liste partielle des alliés potentiels figure à la troisième partie, plus précisément au point 3 du chapitre VII de votre guide.
3. Évaluer dans quelle mesure votre collectivité est prête à participer aux activités de prévention des agressions sexuelles ainsi qu'aux activités d'intervention et au processus de guérison lorsque de telles agressions ont lieu. Voici quelques questions qui peuvent vous aider dans votre évaluation :
 - a. Au sein de la collectivité, l'équipe d'intervention communautaire a-t-elle la réputation d'être accessible, non discrétionnaire et impartiale, de respecter la confidentialité et d'être professionnelle?
 - b. Les membres de l'équipe d'intervention communautaire ont-ils confiance en la capacité des membres de la collectivité de se guérir eux-mêmes et de faire des choix de vie positifs, et réussissent-ils à transmettre cette confiance aux autres?
 - c. Les membres de la collectivité comprennent-ils bien les obligations juridiques et morales de l'équipe d'intervention communautaire et des autres intervenants en ce qui concerne l'établissement de rapports et l'obligation de rendre compte?

- d. Les membres de l'équipe d'intervention communautaire ont-ils reçu des directives et ont-ils été bien informés des procédures à suivre pour maintenir les frontières qui s'imposent avec les clients de même qu'entre leur travail et leur vie personnelle?
 - e. Le travail de l'équipe d'intervention communautaire est-il perçu de manière positive, c'est-à-dire comme un pas en direction du bien-être de la collectivité et non pas seulement comme une façon d'aborder un problème difficile?
 - f. L'équipe d'intervention communautaire fait-elle en sorte d'accroître le pouvoir d'agir des personnes et des familles afin qu'elles puissent progresser dans la voie de la santé et de la sécurité ou fait-elle un travail que les gens devraient accomplir eux-mêmes dans leur propre intérêt
4. L'agression sexuelle a des répercussions sur l'ensemble du système familial et toute la famille doit participer aux activités axées sur la prévention et la guérison. Tracez un portrait des familles élargies au sein de la collectivité. Ce portrait vous aidera à déterminer si les activités de prévention et le processus de guérison rejoignent toutes les familles faisant partie de la collectivité.
5. La collectivité est-elle suffisamment informée au sujet des agressions sexuelles pour être en mesure d'agir?
- a. Connaît-elle l'étendue et la nature du problème?
 - b. En connaît-elle les conséquences pour la victime, pour l'agresseur, pour les familles et pour l'ensemble de la collectivité?
 - c. Connaît-elle les signes avant-coureurs de l'agression sexuelle?
 - d. Est-elle informée des mesures qui peuvent être prises pour prévenir l'agression sexuelle?
 - e. Est-elle informée des procédures et lignes directrices qu'emploie l'équipe d'intervention communautaire, de son obligation de faire rapport et des dispositions juridiques qui peuvent être prises face aux agresseurs?
 - f. Est-elle informée des processus possibles de guérison et des mécanismes auxquels l'on peut avoir recours pour faciliter celle-ci?
6. Si vous avez répondu affirmativement aux questions du point 5, quelles stratégies de sensibilisation et d'éducation du public avez-vous utilisées pour préparer la collectivité à affronter les problèmes d'agressions sexuelles? Si vous avez répondu par la négative à ces questions, quels genres d'activités d'éducation et de sensibilisation du public pourraient être réalisés au sein de votre collectivité? (Des activités sont suggérées à la Partie trois, point 2 du chapitre VII de votre guide.)

7. Existe-t-il un programme intégré de prévention au sein de votre collectivité?
 - a. Ce programme s'adresse-t-il aux victimes potentielles, aux agresseurs éventuels, aux membres des familles et de la collectivité, au personnel des organismes communautaires, et aux autres personnes aidantes au sein de la collectivité?
 - b. Comment le programme de prévention communautaire pourrait-il être amélioré? (Des améliorations sont suggérées à la Partie quatre du chapitre VII de votre guide.)
8. Dresser une liste des activités de guérison présentement offertes aux victimes et aux agresseurs au sein de votre collectivité.
 - a. Ces activités répondent-elles aux besoins?
 - b. Si non, qu'est-ce qui pourrait être fait pour mobiliser les organismes et les groupes communautaires afin d'offrir des activités adaptées aux besoins? (Des suggestions sont présentées à la Partie cinq du chapitre VII de votre guide.)
9. Votre collectivité a-t-elle élaboré un plan intégré de mieux-être?
 - a. Si oui, décrivez brièvement les perspectives d'avenir, les objectifs, les stratégies et les champs d'activités définis dans ce plan. Précisez également quels organismes ou quels groupes communautaires ont accepté de prendre en charge l'exécution de certaines parties du plan.
 - b. Si votre collectivité n'a pas encore élaboré de plan intégré de mieux-être, décrivez comment votre équipe d'intervention communautaire entend procéder pour favoriser l'élaboration d'un tel plan. Avec quels partenaires de votre collectivité pouvez-vous collaborer afin de mettre sur pied un groupe de travail inter-organismes? Comment ce groupe réussira-t-il à mobiliser la collectivité pour réaliser une évaluation globale des besoins et des ressources et pour énoncer une vision d'avenir?
10. Comment votre équipe d'intervention communautaire peut-elle utiliser le portrait tracé des familles (voir la question 4 ci-dessus) pour mettre en place des filets de sécurité communautaires permettant d'assurer le bien-être individuel, familial et communautaire?
11. Dressez une liste des principaux groupes présentement à l'œuvre au sein de votre collectivité. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour aider ces groupes à fonctionner de manière efficace, à collaborer tous ensemble, et à devenir des lieux de mieux-être qui, graduellement, peuvent exercer une influence sur la collectivité tout entière et l'inciter à accroître son degré de santé et de sécurité?

Jeu de rôles : comment réagir aux divulgations d'agressions sexuelles

But du jeu : Le but de ce jeu de rôles est de faire prendre conscience aux participants de la diversité et de la complexité des réactions lorsque des agressions sexuelles sont révélées.

Rôles : Dans ce jeu, les rôles sont répartis comme suit entre les participants :

Première scène

- La victime, une fille de 12 ans
- La mère de la victime
- L'agresseur (le père de la victime)
- Un frère plus âgé
- Un frère de l'agresseur (un membre du Conseil de bande)
- Un agent de la GRC
- Un travailleur social préposé à la protection de la jeunesse
- Travailleur des services communautaires de santé mentale
- Deux membres de l'équipe d'intervention

Deuxième scène

- La victime, un garçon de 10 ans
- La mère de la victime
- Le père de la victime
- L'agresseur (un fils du frère de la mère, âgé de 19 ans)
- Le père de l'agresseur
- Un agent de la GRC
- Un travailleur social de la Bande
- Un ministre protestant
- Deux membres de l'équipe d'intervention

Directives :

1. Un acteur et un conseiller sont désignés pour chaque personnage (il est présumé que le groupe se compose de 15 à 20 participants. S'il n'y a pas suffisamment de participants, une seule personne peut cumuler deux rôles mineurs).
2. Chaque personnage reçoit une description écrite de ses pensées et de ses sentiments ainsi que des gestes posés et des stratégies utilisées en réaction à la situation.
3. En se servant du tableau des problèmes et des besoins (remis aux participants) à l'époque de la révélation de l'agression, l'acteur et son conseiller jouent le personnage en respectant autant que possible les faits et la description du personnage.
4. Les scénarios se déroulent comme suit :

Première scène

- L'agresseur rencontre l'équipe d'intervention en présence de la mère de la victime
- La mère confronte (seule) le conjoint agresseur
- Le conjoint agresseur et la mère confrontent la victime

- Le travailleur social et l'agent de la GRC rendent visite à la famille, interrogent la victime, l'agresseur et son épouse
- L'équipe d'intervention rend visite à la famille

Deuxième scène

- La mère de la victime rencontre le travailleur social préposé à la protection de la jeunesse (qui soupçonne une agression sexuelle)
- L'équipe d'intervention rencontre la mère de la victime
- Les membres de l'équipe d'intervention rencontrent l'agresseur
- Le père de l'agresseur rencontre la mère de la victime, puis la victime. Lors de la mise en scène de ces deux rencontres, demandez aux conseillers et aux observateurs de discuter des aspects suivants :
 - a. Que pouvons-nous observer ici?
 - b. La scène était-elle jouée de manière réaliste? Comment pourrait-on la rejouer pour qu'elle soit plus proche de la vie réelle?
 - c. Quels sont les enjeux, les dangers et les besoins?
 - d. Quelle devrait être la réaction de l'équipe d'intervention?

Chaque scénario prendra entre une heure et deux heures à jouer. Prévoyez suffisamment de temps pour explorer les différentes avenues possibles. Demandez aux participants de raconter des événements semblables qu'ils ont déjà vécus.

METTRE SUR PIED UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Travail en petits groupes (groupes composés de 6 à 8 personnes)

Première partie

En vous inspirant de la présentation et de la documentation qui vous a été remise, préparez sommairement les réponses que vous pourriez donner aux questions suivantes :

1. Qui devrait faire partie de l'équipe?
2. Qui doit comprendre et appuyer le travail de l'équipe?
3. Comment procéderez-vous si une agression sexuelle vous est révélée?
4. De quelle sorte de formation et de soutien votre nouvelle équipe a-t-elle besoin?

Deuxième partie

Rapports des groupes, suivis d'une discussion en classe.

Directives concernant le débat

1. Posez cette question qui sera débattue au cours de l'activité.

En cas d'agression sexuelle au sein de la collectivité autochtone, est-il préférable :

A) De laisser la police et les tribunaux s'occuper du problème conformément aux lois établies.

OU

B) De faire en sorte que la collectivité apprenne à travailler dans les limites du cadre juridique établi et à trouver une solution tenant à la fois compte du bien-être de la collectivité et des aspects légaux.

OU

C) De garder le problème au sein de la collectivité, loin des organismes extérieurs, et surtout de la police, des tribunaux et des services sociaux, qui ont tous fait beaucoup de tort aux peuples autochtones dans le passé.

2. Divisez les participants en trois (3) groupes et laissez-leur 30 minutes pour préparer leurs arguments.

3. Chaque groupe dispose de 3 à 5 minutes pour faire sa présentation, puis de 2 minutes pour réfuter les arguments des autres lors d'un tour de table supplémentaire.

4. Discussion – Chaque participant émet un vote et explique pourquoi selon lui c'est la réponse A, B ou C qui l'emporte.

[Remarque : Les animateurs doivent s'efforcer de faire ressentir, lors des échanges, la tension qui est réellement ressentie lorsque les collectivités et organismes autochtones ont des prises de bec avec les représentants de la loi et les autres organismes extérieurs. Ils doivent aussi insister sur la nécessité de recourir à la loi pour forcer les agresseurs à mettre fin à leurs comportements et à s'engager dans un processus de guérison.]

5. L'animateur résume brièvement les principaux enjeux et les principales prescriptions de la loi.

COMMENT SE TIRER DU PÉTRIN

Scénario

Vous venez tout juste d'être nommé coordonnateur des cas d'agressions sexuelles par votre collectivité (Félicitations!). Cela signifie que vous-même et un autre conseiller représenterez votre collectivité (à titre d'intervenants) dans l'équipe d'intervention communautaire qui se compose aussi des personnes suivantes : le conseiller auprès des alcooliques et toxicomanes; 2) un agent de la GRC; 3) le travailleur social de la Bande; 4) un aîné; 5) une aînée; 6) un travailleur autochtone auprès des tribunaux (qui ne vit pas au sein de la collectivité); 7) un psychologue du bureau des Services médicaux régionaux.

Premier problème

La coordonnatrice précédente a quitté la collectivité parce que sa mère est malade et a besoin de son aide. La mère habite une ville éloignée. Selon vos renseignements, la mère n'a pas le téléphone.

Vous faites partie de l'équipe depuis deux ans (depuis sa création). Votre poste, ainsi que les postes de conseillers, sont financés grâce à une subvention versée par Santé Canada. Cet argent sera épuisé dans trois mois. Selon vos renseignements, aucune démarche n'a été faite pour tenter d'obtenir un renouvellement de ce financement. Vous avez trouvé une lettre (datée d'il y a deux mois) adressée à la coordonnatrice précédente lui demandant de produire un rapport final afin que soit évaluée l'efficacité du programme. Il semble que personne n'ait répondu à la lettre reçue du bailleur de fonds.

Deuxième problème

Ce matin, vous avez reçu un appel téléphonique du travailleur autochtone auprès des tribunaux. M. Elkhorn (un homme accusé d'agression sexuelle) doit comparaître en cour dans deux jours. La cour aura besoin d'une évaluation de son conseiller afin de savoir si M. Elkhorn est prêt à coopérer et à suivre un programme de traitement de type communautaire. (Si tel n'est pas le cas, M. Elkhorn ira en prison puisqu'il a déjà reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir agressé sa nièce âgée de 11 ans). La coordonnatrice qui vous a précédé (appelons-la Marie) était la conseillère de M. Elkhorn. Vous avez cherché pendant plus d'une heure le dossier de M. Elkhorn. Vous l'avez finalement trouvé, mais tout ce qu'il y a dedans c'est le rapport de la GRC. Vous savez que Marie a reçu M. Elkhorn au moins à deux reprises en séance de counseling, mais le dossier ne contient aucune note concernant ces rencontres.

Troisième problème

L'autre conseiller (appelons-le Jacques) n'a travaillé qu'à temps partiel avant le départ de Marie. En plus de son propre travail, il a également pris en charge une partie des cas dont

s'occupait Marie. Il entre dans votre bureau et vous raconte que son beau-frère lui a dit que Suzanne Darcy, une jeune victime de 14 ans dont il est le conseiller depuis plusieurs mois, semblait très déprimée. Sa mère est venue le voir ce matin et lui a dit que Suzanne ne voulait pas aller à l'école ni même sortir de sa chambre. Jacques est inquiet.

Vous demandez à Jacques de vous montrer le dossier de Suzanne. Vous constatez que Suzanne a été invitée à consulter le psychologue de la région, mais qu'aucun rapport d'évaluation ne figure au dossier. « Est-elle allée le voir? », demandez-vous. « Je présume que oui », répond Jacques. « Sa mère m'a dit qu'elle l'amènerait voir le psychologue. »

Vous essayez de téléphoner au psychologue, mais il visite d'autres collectivités au cours de la prochaine semaine. Vous devez savoir si Suzanne risque de se suicider ou si elle a besoin d'une aide immédiate pour l'aider à sortir de sa dépression. Vous lisez le dossier, mais les notes qu'il contient sont plutôt brèves :

Suzanne et moi avons parlé de sa situation présente. Elle m'a dit que ça allait. Elle ne parlait pas beaucoup. Elle ne voulait pas parler de l'agression sexuelle qu'elle avait subie.

Vous découvrez que depuis l'agression, Suzanne s'est rendue à quatre rendez-vous sur cinq. Il n'y aucune note dans le dossier au sujet de sa vie de famille.

Travail en petits groupes

- Divisez les participants en trois groupes de travail.
- Demandez à chaque groupe de prendre entre 20 et 30 minutes pour décrire le genre de dossiers qu'il faut tenir afin d'éviter que ces trois problèmes ne se reproduisent. Quel genre de dossier aurait permis de se tirer du pétrin?

ANNEXE B

**APERÇU DU PROGRAMME DE FORMATION D'UNE
DURÉE DE DEUX ANS À L'INTENTION DES
INTERVENANTS EN CAS D'AGRESSION SEXUELLE**



Aperçu du programme de formation d'une durée de deux ans à l'intention des intervenants en cas d'agression sexuelle

Introduction

Dans tous les chapitres de ce manuel, nous avons rappelé l'importance d'offrir une formation approfondie aux équipes d'interventions communautaires en cas d'agression sexuelle. Voici un aperçu du programme de formation d'une durée de deux ans qu'il est suggéré de mettre sur pied ainsi que quelques recommandations sur la manière la plus efficace d'offrir un tel programme. Ces suggestions peuvent servir de point de départ pour concrétiser ce projet. Elles se fondent sur les résultats des consultations menées auprès de travailleurs communautaires autochtones de première ligne au Canada et aux États-Unis qui sont aux prises avec des problèmes d'agressions sexuelles. Nous diviserons notre aperçu en deux parties : le contenu (c'est-à-dire ce qui doit être appris) et le processus d'apprentissage (c'est-à-dire comment la matière peut être enseignée).⁵⁵

Les thèmes à traiter dans le cours

1. *Les fondements culturels* Vous familiariser avec les ressources culturelles qui peuvent favoriser la guérison et le bien-être, et apprendre à les exploiter.
2. *Les antécédents de la collectivité* Vous renseigner sur les antécédents de votre propre collectivité (et sur ceux des personnes à qui vous allez offrir des services) et notamment en quoi consistait dans le passé la vie des enfants, des jeunes, des femmes, des hommes et des aînés sur les plans politique, économique et spirituel, et à quoi ressemblaient les relations sociales. Apprendre comment tout cela a changé et connaître les facteurs qui ont contribué à ce changement; vous renseigner aussi sur la vie telle qu'elle est en ce moment et sur ce que la collectivité souhaiterait pour l'avenir.
3. *Croissance personnelle – Bien-être* Devenir un être humain en santé et équilibré, et acquérir les connaissances et les compétences qui vous permettront d'aider les autres à apprendre et à guérir. Il est très important que les personnes qui désirent aider la collectivité commencent par résoudre leurs propres problèmes et entreprennent leur propre cheminement pour se guérir. Ce thème devrait vous fournir des outils qui vous seront utiles dans votre démarche.
4. *Services aux intervenants* Ce thème vous apprend comment rester en bonne santé à titre d'intervenant. Il vous permettra de vous familiariser avec les stratégies du counseling d'entraide et de l'aide par les pairs, avec les mesures et les instruments favorisant le bien-être individuel et collectif, avec les frontières qui séparent la vie personnelle de la vie

⁵⁵ Ce programme est adapté d'un programme élaboré par Four Worlds International en collaboration avec la California School of Professional Psychology (Fresno, Californie). Les personnes qui ont élaboré cette version adaptée ont obtenu auparavant la permission des concepteurs du programme initial.

professionnelle, et avec la manière de préserver ces frontières. Cette démarche devrait comprendre un processus étendu de suivi du bien-être afin que les étudiants bénéficient d'un feedback presque continu pendant plusieurs années et qu'ils puissent ainsi acquérir, en tant qu'équipe, de très bonnes habitudes et des compétences reconnues.

5. *Counseling de base et counseling avancé* Ce thème doit comprendre une connaissance approfondie des théories et des modèles ainsi que des stages pratiques complets sous la supervision de personnes d'expérience. Il fait appel à la fois au counseling personnel et au counseling collectif.
6. *Intervenir en cas d'agression sexuelle* Ce thème consiste notamment à comprendre pratiquement en quoi consiste l'agression sexuelle; comment de telles agressions se produisent; à repérer les signes, les symptômes et les répercussions des agressions sexuelles sur les victimes de tous âges; à comprendre les enjeux, les dangers, les besoins et les processus lorsque des agressions sexuelles sont divulguées; de se renseigner sur les aspects juridiques que comportent de telles agressions; sur la manière de mener des enquêtes sur les agressions sexuelles auprès des enfants et des adultes; sur les raisons pour lesquelles il est souhaitable qu'une équipe intervienne lorsque de telles agressions se produisent et sur la manière d'intervenir; sur la manière de faire participer la collectivité aux activités de prévention des agressions sexuelles ainsi qu'aux activités de guérison. (Essentiellement, le manuel au complet est consacré à ce thème.)
7. *Développement communautaire* Ce thème insisterait surtout sur les moyens qui peuvent être pris pour amener la collectivité à participer aux programmes de prévention, de guérison et d'amélioration du bien-être.
8. *Élaboration de programmes* Ce thème porterait essentiellement sur l'élaboration et l'exécution de programmes communautaires efficaces, ce qui comprend la détermination des besoins, la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des programmes.
9. *Rédaction de rapports, documentation et tenue des dossiers* Amener les participants à comprendre l'importance de la tenue de dossiers et leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences qui leur permettront de rédiger de bons rapports, de bien documenter leur cas et de tenir des dossiers sur les programmes.
10. *Favoriser l'apprentissage* Ce thème vise surtout à faire en sorte que l'équipe d'intervention comprenne l'importance et soit en mesure de s'engager dans un processus d'amélioration continue (c'est-à-dire d'apprentissage) dont bénéficieraient les membres de l'équipe et la collectivité dans son ensemble. Cette démarche consiste notamment à cerner les besoins d'apprentissage, à trouver les ressources nécessaires et à apprendre des expériences des autres. Elle consiste également à maîtriser l'art d'animer et de parler en public, et à encadrer d'autres personnes dans leur apprentissage.

Le processus d'apprentissage

Nous suggérons que le programme mis sur pied présente les caractéristiques suivantes comme l'ont maintes fois réclamé les travailleurs de première ligne de nombreuses collectivités.

1. Que le programme de formation s'étende sur une période minimale de deux ans.
2. Que la partie théorique de la formation soit offerte sous forme d'ateliers à l'extérieur de la collectivité, donnant ainsi aux étudiants du temps pour réfléchir, guérir et travailler à leur croissance personnelle.
3. Qu'une bonne partie (au moins la moitié) du temps d'enseignement structuré soit consacré à des activités pratiques, exécutées dans le cadre des interventions au sein de la collectivité. Que ces travaux pratiques soient supervisés par des professionnels compétents.
4. Que les ressources communautaires (jeunes, aînés et autres) soient mises à contribution pendant la période de formation.
5. Que les intervenants expérimentés de première ligne provenant des autres collectivités agissent comme personnes-ressources lors des activités de formation.
6. Qu'un bon système d'aide aux étudiants soit mis sur pied comprenant notamment la création de petits groupes d'entraide, l'échange de renseignements via le réseau Internet, des contacts téléphoniques, des rencontres périodiques avec le moniteur, etc.
7. Le rythme du programme doit être adapté aux réalités et aux besoins de la collectivité (culture, rythme, etc.).
8. Le choix des membres de l'équipe est très important. Aucun programme de formation ne peut surmonter les problèmes de personnalité ou un manque d'aptitudes manifeste pour ce genre de travail.

ANNEXE C

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



Documents de référence

Acevedo, C. H. (1993). Proposal for the healing process of the 50 plus children of Grassy Narrows who have been sexually victimized. February 16. Wilton, CA. Healing Body, Mind & Spirit Institute.

Acevedo, C. H. Divers documents pour les cours sur l'exploitation sexuelle.

Ashby, M. R., Gilchrist, L. D., & Miramontez, A. (1987). Group treatment for sexually abused American Indian adolescents. *Social Work with Groups* 10(4), 21-32.

Bopp, J., Bopp, M., Brown, L., & Lane, P., (third edition - 1989). The Sacred Tree; Twin Lakes, WI 53181, ISBN 0-941524-58-2: Lotus Light Publications.

DePanfilis, D., & Salus, M. K. (1992). A coordinated response to child abuse and neglect: A basic manual. McLean, VA: Circle, Inc.

Dietz, C. A., & Craft, J. L. (1980). Family dynamics of incest: A new perspective. Social Casework: The Journal of Contemporary Social Work, December, 602-609.

Drake, E. D., & Nelson, A. G. (1983). Getting together. Gainesville, FL: Child Care Publications.

Fields, K. T. (1991, April). American Indian community awareness: A campaign to combat child abuse and neglect (Wildfire). In S. Fish, & C. Holloway (Eds.), Uniting our concerns. Conference proceedings. Norman, OK: American Indian Institute.

Finkelhor, D., & Browne, A. (1985, August). A model for understanding: Treating the trauma of child sexual abuse. Document présenté à une réunion de l'American Psychological Association, Los Angeles, CA.

Gale, N. (1985). Child sexual abuse in native American communities. Washington, DC: National American Indian Court Judges Association. (ERIC document ED 260 866).

Guidelines for investigative interviewing of child victims of sexual abuse. (n.d. - 1983, Fall). The Metropolitan Chairman's Special Committee on Child Abuse. Toronto, ON.

Guzauskas, J.S. (1977). Homosexuality: A normal variation. Rapport de recherche non publié. Washington, DC: Catholic University of America.

Hochstadt, N. J., & Harwicke, N. J. (1985). How effective is the multidisciplinary approach? A follow-up study. *Child Abuse & Neglect*, 9,365-372.

Homonoff, E. E., & Maltz, P. F. (1991). Developing and maintaining a coordinated system of community-based services to children. Community Mental Health Journal 27(5), 347-358.

Hornsberger, B. (n.d.). Human sexuality. Health and Welfare Canada, Medical Services Branch, Saskatchewan Region.

Korbin, J. E. (1994). Sociocultural factors in child maltreatment. In G. B. Melton, & F. D. Barry (Eds.), Protecting children from abuse and neglect: Foundations for a new national strategy (pp. 182-223). New York: Guilford Press.

LaRocque, E. D. (1994). "La violence au sein des collectivités autochtones". Ce chapitre est publié dans le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones intitulé: "Sur le chemin de la guérison.: rapport de la Table ronde nationale sur la santé et les questions sociales, 1993."

Lurie, H. J. (1996). Bitter earth: Child sexual abuse in Indian county. Media review of a 54-minute tape produced by the National Indian Justice Centre. Community Mental Health Journal. 32(2), 199.

McEvoy, M. (1990). Let the healing begin: Breaking the cycle of child sexual abuse in our communities. Merritt, B.C.: Nicola Valley Institute of Technology.

Melton, & F. D. Barry (Eds.), Protecting children from abuse and neglect: Foundations for a new national strategy (pp. 182-223). New York: Guilford Press.

Centre national d'information sur la violence dans la famille, Santé Canada. (1994). Violence familiale et exploitation sexuelle des enfants : Résumé des projets subventionnés dans les collectivités autochtones: Ottawa, ON: Approvisionnement et Services Canada. (Cat. No. H72-21/106-1994F).

National Native Association of Treatment Directors. (1991). The right to be special: Native alcohol & drug counsellor's handbook working with sexual abuse disclosure. Hagersville, ON: Native Horizons Treatment Centre.

Province of British Columbia, Ministry of Health. (1990, December). Sexual abuse interventions program: Guidelines on standards. Victoria, B.C.: Author.

Rose, E. (1995). A Return to Wholeness: A Resource Guide for Personal Growth. Fairbanks, Alaska: Fairbanks Native Association.

Ross, R. (1996). Returning to the teachings: Exploring aboriginal justice. Toronto, ON: Penguin.

Rush, F. (1980). The Best Kept Secret: Sexual Abuse of Children. New York: McGraw-Hill Book Company.

Samson, A., Douglass, L., Stocker, K., Casavant, S., & Baker, E. (1992). Childhood sexual abuse: A booklet for First Nations adult survivors. Victoria, B.C.: Victoria Women's Sexual Assault Centre.

Schafer, J. R., & McIlwaine, B. D. (1992). Investigating child sexual abuse in the American Indian community. American Indian Quarterly, Spring, 157-167.

Sexual Assault Centre of Edmonton, Myths and Facts about Sexual Abuse. 10179-105 Street, Edmonton, Alberta, T5J 1E2: Author

Sgroi, S. (1982). Handbook of Clinical Intervention in Child Sexual Abuse. Lexington, Massachusetts: Lexington Books.

Sigurdson, E., Strang, M., & Doig, T. (1987). What do children know about preventing sexual assault? How can their awareness be increased? Canadian Journal of Psychiatry. 32, 551-557.

"Something About Amelia" - Émission spéciale de la CBC, avec Ted Danson et Glenn Close. Film très prenant sur la dynamique de l'inceste.

"Strong Kids, Safe Kids: A Family Guide" - Émission sur la façon de prendre soin des enfants et de les aider à prendre soin d'eux-mêmes. Henry Winkler, Kee MacFarlane, le d Sol Gordan et plusieurs autres spécialistes de la prévention des mauvais traitements contre les enfants.

The Four Worlds Exchange, Volume One, Number Four; Lethbridge, Alberta: Four Worlds International Institute for Human and Community Development.

The Four Worlds Exchange, Volume Two, Number One; Lethbridge, Alberta: Four Worlds International Institute for Human and Community Development.

Towards the Year 2000, (Four Worlds Press), Lethbridge, Alberta: Four Worlds International Institute for Human and Community Development.
(Four Worlds Press)

"The Healing Circle / When The Eagle Has Landed" - Part 1 & 2 - A Man Alive Special with Roy Bonisteel. A two part special on the healing processes of Alkali Lake on Sexual Abuse, 1989.

"The Last Taboo" - A healing process with women victims led by Joyce Mouldon Edmonton, Alberta.

The Right to be Special: Native Alcohol and Drug Counsellor's Handbook Working with Sexual Abuse Disclosure. (1991). Calgary: National Native Association of Treatment Directors.

Travis, J.W., & Callander, M. G., (1990). Wellness for Helping Professionals. Mill Valley, CA.: Wellness Associates Publications.

Trute, B., Adkins, E., & MacDonald, G. (1994). Coordinating child sexual abuse services in rural communities. Toronto, ON: University of Toronto Press.
Unpublished author's copies. Wilton, CA.: Healing Body, Mind & Spirit Institute.

Wells, M. (1989). L'exploitation sexuelle des enfants et la législation canadienne - Manuel. Ottawa: Ministère de la Justice du Canada.

"Where The Spirit Lives" - Émission spéciale de la CBC sur les pensionnats et les torts qu'ils ont causés.

Williams, W. (1986). The Spirit and the Flesh: Sexual Diversity in American Indian Culture. Boston: Beacon Press.